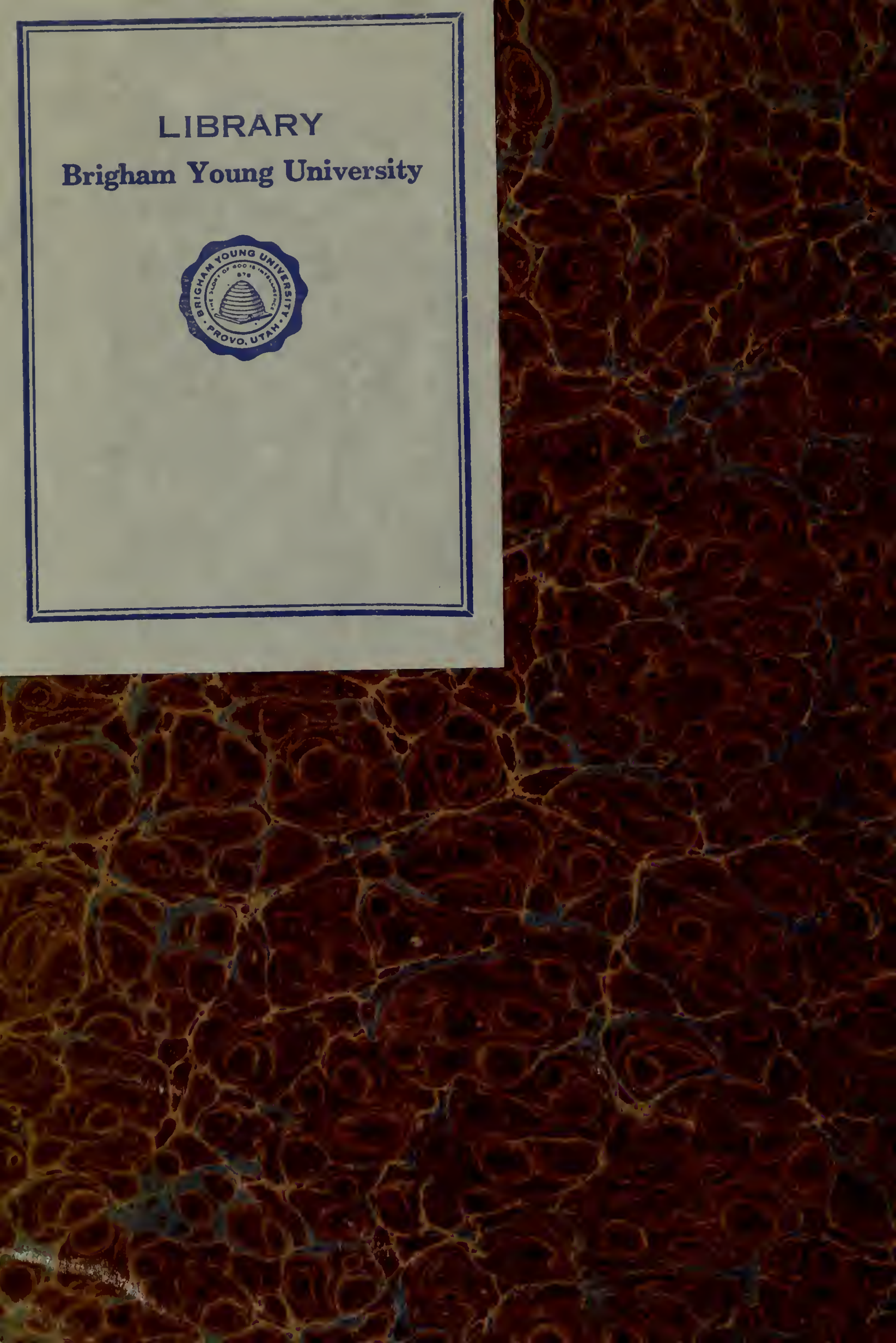
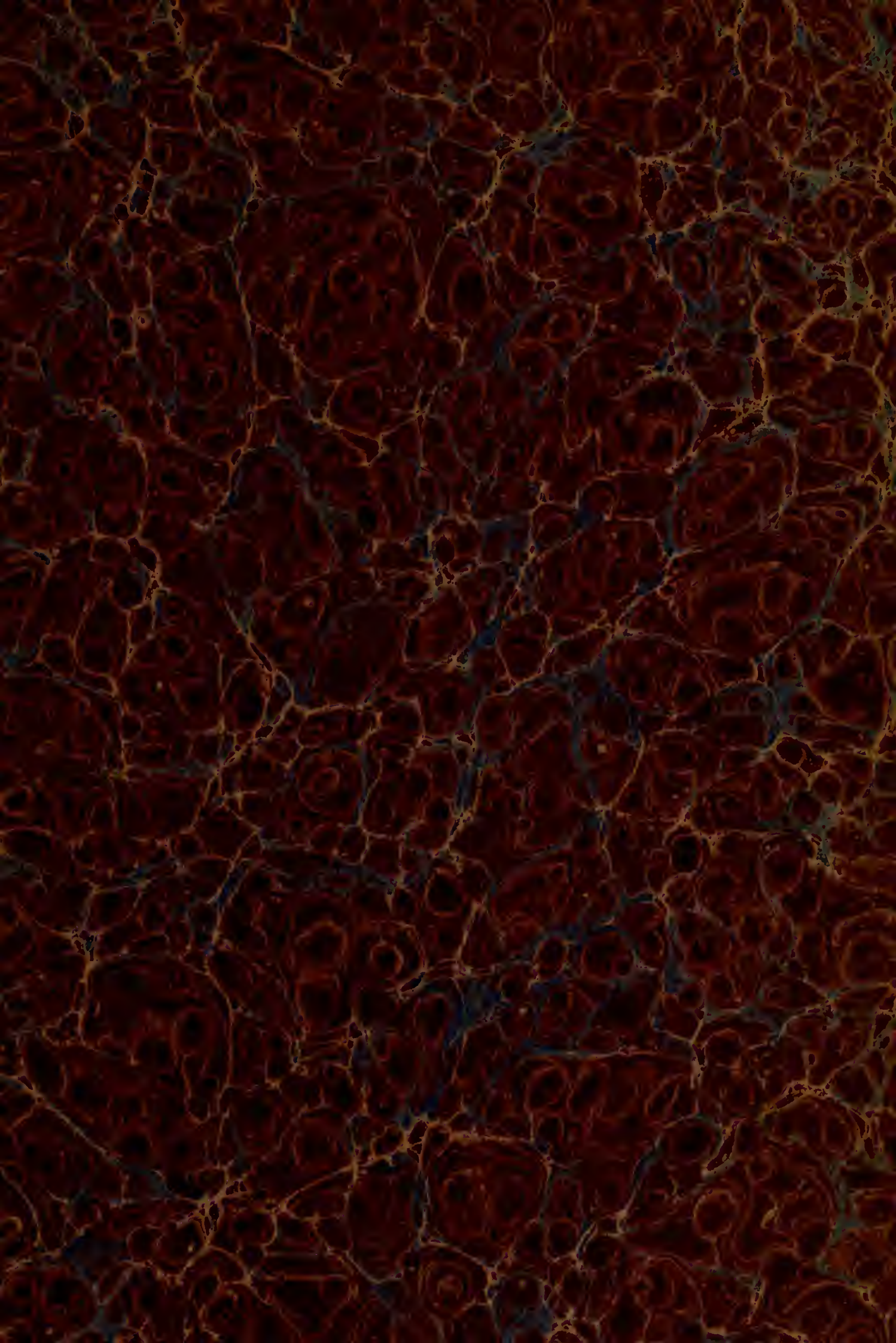



LIBRARY
Brigham Young University
BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
PROVO, UTAH



au R. P. Dom Cabrol,
Prieur de Saint Michel de Farnborough
et aux moines de son prieuré
hommage respectueux et fraternel
fr. J. M. Besse, m. b.

LE

MOINE BÉNÉDICTIN



SAINT BENOIT

PATRIARCHE DES MOINES D'OCCIDENT

Dom BESSE

DE L'ORDRE DE SAINT-BENOIT

Le Moine Bénédictin



LIGUGE (Vienne)

IMPRIMERIE SAINT-MARTIN

1898

PRÉFACE

Nous ne sommes plus au temps où les Moines *provoquaient le sourire moqueur du voltairien. Notre siècle s'est épris d'une vive admiration pour le moyen âge, ses lettres, ses arts, ses institutions. Or, cette période de l'histoire rend un perpétuel hommage aux enfants de saint Benoît. Ils y apparaissent, convertissant et instruisant les peuples, défrichant le sol, cultivant les lettres et les arts. L'historien, quelles que soient ses opinions religieuses, est obligé de saluer dans les Bénédictins les civilisateurs de l'Europe occidentale.*

Les monuments de leur grandeur passée, églises, monastères, couvrent encore le sol de la France. Combien de villes et de villages les conservent avec une légitime fierté! Leurs habitants apprennent, en les admirant, à vénérer le nom des moines qui les ont élevés.

Mais ces Bénédictins, qui ont tant fait pour l'Église et pour l'Europe dans les siècles passés, où sont-ils? que font-ils aujourd'hui? Quels services en peut attendre la société moderne?

Les catholiques ne l'ignorent pas. Les travaux de Dom

Guéranger, du Cardinal Pitra et de leurs disciples, pour ne parler que des Français, leur ont rendu cher le nom de Bénédictin. Mais combien parmi eux se font une idée juste de la vie que mènent les enfants de saint Benoît et de leur rôle au milieu de leurs contemporains ?

L'ouvrage que nous présentons au public a pour but de leur dire ce qu'est la vie monastique, d'après la Règle de saint Benoît, et quelles sont les occupations journalières du moine, l'esprit qui l'anime, le milieu dans lequel il passe sa vie, les secours qu'il y trouve et les services qu'il est à même de rendre aux hommes ses frères.

Une première édition du Moine Bénédictin, *parue il y a quelques années, trouva bon accueil devant le public. Cet ouvrage a été depuis lors fréquemment demandé. Il arrive enfin. Puisse-t-il provoquer chez ses lecteurs quelque sympathie pour la famille bénédictine et augmenter le nombre de ceux qui, à l'exemple du Cardinal Pie, se font un honneur d'accorder aux moines une place dans leur estime et leur affection :* Etsi non monachus, monachorum tamen amicissimus.

Abbaye Saint-Martin de Ligugé, en la fête de saint Laurent, le 10 août 1898.

LE
MOINE BÉNÉDICTIN

CHAPITRE I

L'ORDRE BÉNÉDICTIN

APERÇU HISTORIQUE

Les Bénédictins honorent comme leur fondateur et leur père saint Benoît de Nurcie (481-543). Ce fils de patricien quitta fort jeune la ville de Rome et mena durant plusieurs années la vie érémitique dans la grotte de Subiaco. C'est au sein de cette profonde retraite qu'il reçut ses premiers disciples. Leur nombre s'accrut avec tant de rapidité, que force lui fut bientôt de les distribuer dans douze monastères. Mais Dieu, qui le voulait ailleurs, laissa surgir devant lui un obstacle qui le contraignit d'abandonner Subiaco pour aller fixer son séjour sur la mon-

tagne du Cassin. Il y composa sa Règle immortelle et il y établit cette *cité monastique* qui se nomme l'abbaye bénédictine.

Saint Benoît vit, avant sa mort, la fondation d'autres monastères d'après le type qu'il venait ainsi de déterminer. Mais la diffusion de son œuvre ne prit tout son essor qu'après la destruction du Mont-Cassin par les Lombards (580). Les moines, chassés de leur demeure, trouvèrent à Rome un refuge auprès de l'église du Latran.

Depuis assez longtemps déjà, le monachisme prospérait dans la capitale du monde chrétien. Les monastères basilicaux, attachés au service des principaux sanctuaires, y tenaient une place souvent importante. La vocation religieuse d'un noble Romain nommé Grégoire, qui remplissait les fonctions de préteur (575), et son élévation au pontificat suprême (590-604), augmentèrent singulièrement aux yeux du peuple le prestige de la vie monastique. La supériorité de son génie, l'éclat de ses vertus, son inépuisable charité, l'influence extraordinaire qu'il exerça sur son époque et la vigoureuse impulsion qu'il sut donner à la puissance civilisatrice du christianisme couvrirent son nom d'une gloire incomparable, qui rejaillit sur tous les religieux, et plus particulièrement sur ceux qui suivaient la Règle bénédictine. Il connut, en effet, et il pratiqua cette Règle dans le palais de ses ancêtres, sur le mont Cælius, transformé par lui en monastère. Ce fut lui qui contribua le plus à la répandre à Rome, en Italie et ailleurs. Aussi les Bénédictins le considèrent-ils à juste titre comme leur second patriarche après saint Benoît.

Saint Grégoire le Grand ouvre la liste glorieuse des Papes bénédictins, qui renferme, dans le cours du septième et du huitième siècle, des noms célèbres,



ARCHIABBAYE DU MONT-CASSIN

tels que ceux de saint Grégoire II, de saint Grégoire III, de saint Zacharie, de saint Agathon.

Lorsque les efforts des Souverains Pontifes eurent rendu un peu de paix à l'Italie, on vit s'élever de nombreux monastères. La ville de Rome n'en eut pas moins de quarante-neuf, tant d'hommes que de femmes.

Mais que devint, au milieu de cette efflorescence, le vénérable sanctuaire du Mont-Cassin? La France s'était enrichie de son précieux trésor. Les reliques de saint Benoît reposaient à Fleury, sur les bords de la Loire. Celles de sainte Scholastique étaient religieusement conservées par la ville du Mans. Cette sainte montagne restait néanmoins chère aux enfants du saint Patriarche. Ils y revinrent (718), sous la conduite de l'abbé Petronax, et bientôt les ruines et la désolation firent place à une vie intense. L'Occident monastique put fixer les yeux sur la nouvelle abbaye cassinienne. C'est là que les grands réformateurs vinrent puiser, comme à leur source, les meilleures traditions monastiques. Des novices illustres, le bienheureux Carloman, frère de Pépin le Bref, et Ratchis, roi des Lombards, y trouvèrent dans les pratiques de l'humilité l'oubli des splendeurs passées et le chemin du ciel.

La Règle de saint Benoît ne devait pas rester l'apanage exclusif de l'Italie. Elle était le bien de l'Église. Tous les peuples de l'Occident avaient le droit de la connaître. Et, par le fait, ils la connurent de bonne heure. Sa diffusion se fit de deux manières bien distinctes, que l'on pourrait désigner sous le nom de française et d'anglo-saxonne.

Mais, avant d'aller plus loin, il ne sera pas inutile de donner aux lecteurs la raison qui nous fait dire diffusion de la Règle et non de l'Ordre. Car cette

façon de s'exprimer doit en surprendre plusieurs. La chose cependant est des plus simples. S'il y avait une Règle de saint Benoît, l'Ordre Bénédictin n'existait pas encore. Il faudra longtemps attendre pour rencontrer, sous la plume des écrivains monastiques, ce mot avec le sens qui lui est généralement attribué de nos jours.

Le Patriarche du Mont-Cassin, en effet, a constitué son monastère et codifié les lois qui le régissent sans s'occuper d'établir entre les diverses maisons soumises à cette Règle une fédération quelconque. Or, c'est cette union de communautés distinctes qui reçoit le nom d'Ordre. Il serait donc prématuré d'en parler à cette époque.

Lorsque la Règle bénédictine pénétra en France, soit grâce à la mission de saint Maur, soit par tout autre moyen, elle trouva un nombre considérable d'abbayes, dont quelques-unes étaient en pleine prospérité et avaient une histoire. C'étaient Lérins, qui fut longtemps un séminaire de pontifes et de docteurs, l'Ile-Barbe de Lyon, les célèbres monastères du Jura, ceux de la Bourgogne, du Poitou, de la Touraine, du Maine, de l'Orléanais.

Au sixième siècle, Luxeuil, de fondation récente, faillit soumettre à sa loi tout le monachisme de Bourgogne, d'Austrasie et de Neustrie. Or, Luxeuil avait reçu de saint Colomban, son fondateur, une Règle d'origine irlandaise, qui eut durant quelques années le plus grand succès. L'extraordinaire sainteté de son auteur, l'intensité de la vie surnaturelle de ses disciples, la vigueur un peu sauvage de ses observances, la jeunesse exubérante des tempéraments de cette époque, n'auraient jamais pu lui assurer l'avenir. Avec ces éléments, une Règle peut envahir un pays et communiquer à ceux qui la suivent un magnifique

élan. Mais ces conquêtes, pour devenir stables, et cet élan, pour persévérer, demandent une sagesse, une pondération qu'on cherche vainement dans l'œuvre colombanienne. Elle n'offre pas non plus cette organisation si simple et si forte qui caractérise la Règle de saint Benoît et lui assure une incontestable supériorité. Aussi les successeurs de saint Colomban à Luxeuil (615) ne tardèrent-ils pas à constater les lacunes de leur législation et à voir dans le code du Mont-Cassin le moyen de les combler. Ils l'adoptèrent, sans renoncer toutefois à la Règle de leur fondateur. Les deux pouvaient s'unir et former un seul corps de discipline et d'organisation monastique. C'est ce qui eut lieu dans les monastères qui s'étaient fondés, ou qui allaient s'établir à l'image de Luxeuil. Et ils furent nombreux, très nombreux même, à partir du jour où saint Colomban et saint Benoît régnèrent ensemble sur le peuple des moines francs. Il y a des noms qu'il faut citer ici, car ils furent portés par des monastères, tant d'hommes que de femmes, qui jouirent alors et dans les siècles suivants d'un crédit légitime et vraiment extraordinaire : Lure, Bèze, Fontenelle, Jumièges, Rebais, Hautvillers, Montier-en-Der, Saint-Riquier, Corbie, Remiremont, Jouarre, Faremoutier, etc., etc.

Les monastères antérieurs à Luxeuil avaient des règles imitées pour la plupart de celles qui régissaient les moines orientaux et imprégnées du même esprit. Elles présentaient un certain nombre d'observances communes : c'étaient celles qui forment la base de toute association monastique digne de ce nom. Mais, en dehors de ces grandes lignes, l'initiative privée et l'influence des circonstances avaient introduit une variété, une bigarrure qui n'étaient pas sans entraîner à leur suite de graves inconvénients.

Plus que Luxeuil, ces abbayes avaient besoin d'adopter la Règle de saint Benoît. C'est ce qu'elles firent, les unes plus tôt, les autres plus tard, en l'associant aux règles déjà en vigueur. Sa largeur pouvait, sans trop de difficultés, se prêter à cette fusion. Il ne fut pas rare dès lors de rencontrer dans un même lieu trois ou quatre règles fondues en une seule.

Cette adoption de la Règle de saint Benoît était singulièrement facilitée par l'idée qu'on se faisait alors d'une règle monastique. Ce n'était pas, comme de nos jours, un code dont toutes les prescriptions avaient une fixité absolue, et qui, une fois introduit dans une maison, devait y régner sans partage. Chaque abbé et chaque communauté conservaient le droit de modifier leur règle quand bon leur semblait. Ces changements, quels qu'ils fussent, n'arrachaient point les religieux à un corps constitué pour les adjoindre à un autre. Il serait faux, par exemple, de dire que les moines de Marmoutier, de Ligugé ou de Saint-Martin de Tours, sortirent, en se soumettant à la Règle bénédictine, de la famille de saint Martin pour devenir enfants de saint Benoît. Le lien qu'ils établirent entre eux et le patriarche du Mont-Cassin laissa subsister intact celui qui les rattachait au glorieux patriarche du monachisme gallo-romain. De la sorte, saint Benoît devint le législateur et le père de tous les moines francs. Ce fut chose accomplie avant la fin du septième siècle.

La propagation de la sainte Règle se fit de la même manière en Espagne, où elle trouva la vie monastique honorée et prospère.

Mais il en fut tout autrement dans le reste de l'Europe. La Grande-Bretagne, il est vrai, connaissait les moines depuis le quatrième siècle. Mais l'invasion des Angles, qui détruisit les églises bretonnes si florissantes dans les contrées où se trouve l'Angleterre

actuelle, ruina du même coup les établissements monastiques de la région. Ce fut un Romain, enfant du monastère de Saint-André du Cælius, qui eut l'honneur d'introduire parmi les envahisseurs païens la Règle bénédictine et l'Évangile de Jésus-Christ (597). Saint Grégoire le Grand lui en avait confié la mission. Saint Augustin, car tel était son nom, fixa son premier monastère à Cantorbéry. Ce n'est pas le lieu de raconter les alternatives de triomphe et d'insuccès que traversa la diffusion de la vraie foi et du monachisme bénédictin dans ce pays, ni les rivalités des moines bretons, qui vinrent à leur tour évangéliser les Angles du nord. Bornons-nous à dire que saint Benoît remporta enfin la victoire, et l'unité romaine triompha avec lui.

Il fallut, pour opérer cette conquête, les efforts d'une armée de saints moines. Avec Augustin, Laurent et leurs premiers compagnons, elle eut pour chefs Adrien, Théodore, Benoît Biscop, et enfin saint Wilfrid (709), l'un des hommes à qui l'Angleterre bénédictine est le plus redevable. On voit, sous leur action persévérante, naître et grandir les abbayes de Cantorbéry, Westminster, Wearmouth et Jarrow, Malmesbury, Melrose, Ripon, Bardenay, Croyland, et beaucoup d'autres encore.

De leur côté, Lindisfarne et les monastères bretons abandonnaient leurs observances traditionnelles pour adopter la Règle apportée de Rome. L'empire de saint Benoît sur les moines anglais fut, de la sorte, beaucoup plus complet et plus exclusif qu'il ne l'était en France.

Il faut en dire autant des fondations faites dans les pays qui forment l'Allemagne actuelle par les apôtres sortis des abbayes anglo-saxonnes. Mais ils ne furent ni les premiers ni les seuls à évangéliser les habitants

de ces contrées et à leur faire connaître la vie monastique. Saint Colomban, saint Gall et leurs compagnons les y avaient devancés ; de Luxeuil, de Fontenelle et d'autres abbayes partirent des religieux, avec la mission de reculer le plus possible les limites orientales de la chrétienté.

Tous, Francs et Anglo-Saxons, voulurent assurer l'avenir de leurs conquêtes pacifiques en établissant de nouveaux monastères. C'est ainsi que furent fondés Saint-Gall, Kempten, Salzbourg, Krenmunster, Murbach, Fulda, etc., etc.

Les moines de cette longue et glorieuse période ne se crurent point voués à mener exclusivement, au fond de leurs solitudes, une vie de prière et de pénitence. Le feu de l'apostolat, qui a toujours consumé le cœur de l'Église, les embrasait. Il en fit les adversaires implacables du paganisme et les hérauts de la foi en Allemagne, en Angleterre, dans les Pays-Bas et au sein des campagnes de la France, où les idoles comptaient encore de nombreux adorateurs. Ils travaillèrent à extirper l'hérésie arienne, qui aveuglait les Wisigoths de l'Espagne et les Lombards du nord de l'Italie. C'est aux enfants de saint Benoît que les peuples de l'Europe occidentale doivent, avec l'unité de la foi et la soumission à l'Église, leur entrée dans la civilisation chrétienne.

Ils ne se contentèrent pas de propager la vérité surnaturelle. La civilisation, sous toutes ses formes, trouva en eux des pionniers intelligents et infatigables. Leurs monastères furent partout des foyers de vie morale et intellectuelle qui rayonnaient sur le pays. Les moines se firent les éducateurs des hommes qu'ils gagnaient à Dieu. Ils leur enseignèrent, par l'exemple principalement, l'agriculture et les arts nécessaires à la vie. Les prêtres de l'abbaye adminis-

traient les sacrements et donnaient l'instruction religieuse à tous les habitants de la région. Tandis que les jeunes frères recevaient dans l'école intérieure l'instruction qui leur convenait, les maîtres de l'école extérieure formaient aux sciences et aux arts les fils des grands et parfois aussi les enfants du peuple confiés à leur soin.

Les monastères seuls pouvaient offrir autant de ressources matérielles, morales et religieuses. Dès lors, qu'y a-t-il d'étonnant s'ils ont exercé sur les contemporains un attrait souvent irrésistible? Les hommes allaient à eux comme à la source de la vie. Ils se reposaient autour de l'abbaye comme dans l'asile de la paix. Bientôt on voyait toute une agglomération se former à l'ombre du cloître et devenir le berceau d'une ville importante. Telle fut l'origine de Saint-Gall, de Munster, de Guéret, de Tulle, de Gand, de Saint-Brieuc et de cent autres cités.

En Angleterre et en Allemagne, l'abbaye d'où sortirent les premiers apôtres devint tout naturellement son centre ecclésiastique. L'abbé fut l'évêque ; le clergé se recruta parmi les moines, et leur église tint lieu de cathédrale. Les diocèses de France, qui ne connurent pas alors cette organisation spéciale, placèrent souvent à leur tête des enfants de saint Benoît.

Durant toute cette période, comme aux diverses époques de l'histoire, la sainteté fut la principale cause de l'influence monastique. Par le fait, le septième siècle eut l'honneur de fournir un nombre considérable de saints. C'est pour cela surtout que Mabillon ne craint pas de l'appeler un siècle d'or, *sæculum aureum*.

Malheureusement, le monachisme, intimement lié à l'état social des peuples, suit toutes les vicissitudes par lesquelles la Providence les laisse passer. L'inva-

sion sarrasine au midi et les troubles politiques qui précédèrent en France l'avènement des Carolingiens ouvrirent la porte, dans les monastères, au relâchement de la discipline et à tous les abus qui en découlent.

La réforme qui les fit sortir de cet état lamentable eut pour promoteur saint Boniface. Pépin le Bref, Charlemagne et Louis le Pieux la secondèrent par tous les moyens en leur pouvoir. Mais personne n'y travailla avec plus de courage, d'intelligence et de succès que saint Benoît d'Aniane. Dans le but de débarrasser la pratique de la sainte Règle des superfétations qui la défiguraient, il se mit à étudier les Règles des Pères et les coutumes monastiques qui avaient l'antiquité pour elles ; il prit des renseignements sur les observances en usage au Mont-Cassin, comme l'avaient fait déjà saint Boniface et Charlemagne. Ces travaux lui permirent de fixer avec beaucoup de sagesse la pratique de la Règle de saint Benoît dans son monastère d'Aniane. C'est sur ce type qu'il réforma les abbayes de l'Ile-Barbe, de Micy, de Cormery, de Saint-Savin-sur-Gartempe, etc.

L'empereur Louis, qui avait pu apprécier l'œuvre du grand réformateur durant son séjour en Aquitaine, le fit venir auprès de lui, non loin d'Aix-la-Chapelle, afin de s'assurer son concours pour la restauration de la discipline dans tous les monastères de son empire. Le concile d'Aix-la-Chapelle (817) réunit un grand nombre d'abbés, sous la présidence de Benoît d'Aniane. C'était un véritable chapitre général. Il arrêta les bases d'une vaste confédération monastique, établie sur l'unité des observances religieuses et soumise à la haute direction de Benoît. L'idée était heureuse, mais elle était prématurée ; aussi cette union ne dura-t-elle pas plus longtemps que son

inspirateur. A la mort de Benoît d'Aniane, les abbayes retrouvèrent la complète indépendance dont elles jouissaient auparavant et, avec elle, l'isolement. Mais tous les effets de la réforme ne descendirent pas avec lui dans le tombeau. L'empire carolingien s'affaissait déjà entre les mains débiles de Charles le Chauve, et les moines étaient loin encore d'avoir perdu toute leur ferveur.

Pendant cette période, les enfants de saint Benoît exercèrent leur influence civilisatrice, comme par le passé, sur toutes les provinces soumises à l'autorité de Charlemagne et de ses successeurs. Mais l'attention des historiens est spécialement sollicitée par la part qui leur revient dans le mouvement littéraire du huitième et du neuvième siècle.

Alcuin fut le maître préféré du grand empereur, le chef et l'organisateur de cette école du palais à laquelle doivent tant les lettres, les arts et les sciences. Grâce à lui et à ses collaborateurs, bénédictins en majeure partie, l'amour de l'étude pénétra de nouveau dans les rangs du clergé et fut remis en honneur au sein des monastères.

De nombreux élèves fréquentèrent les écoles épiscopales et abbatiales. Quelques-unes de ces institutions atteignirent une étonnante prospérité. Aucune toutefois ne put égaler la fameuse école de l'abbaye Saint-Martin de Tours, où l'élite de la jeunesse monastique de l'empire suivit les leçons d'Alcuin. De Tours, la culture des lettres passa au delà du Rhin, à Fulda, à Saint-Gall, pour se perpétuer jusqu'au plus beau temps du moyen âge. Les écoles d'Auxerre, de Paris, de Reims, se rattachent elles aussi au tombeau de saint Martin et à l'enseignement du plus grand des abbés de son monastère.

Il fallut que la vie intellectuelle, développée par ce

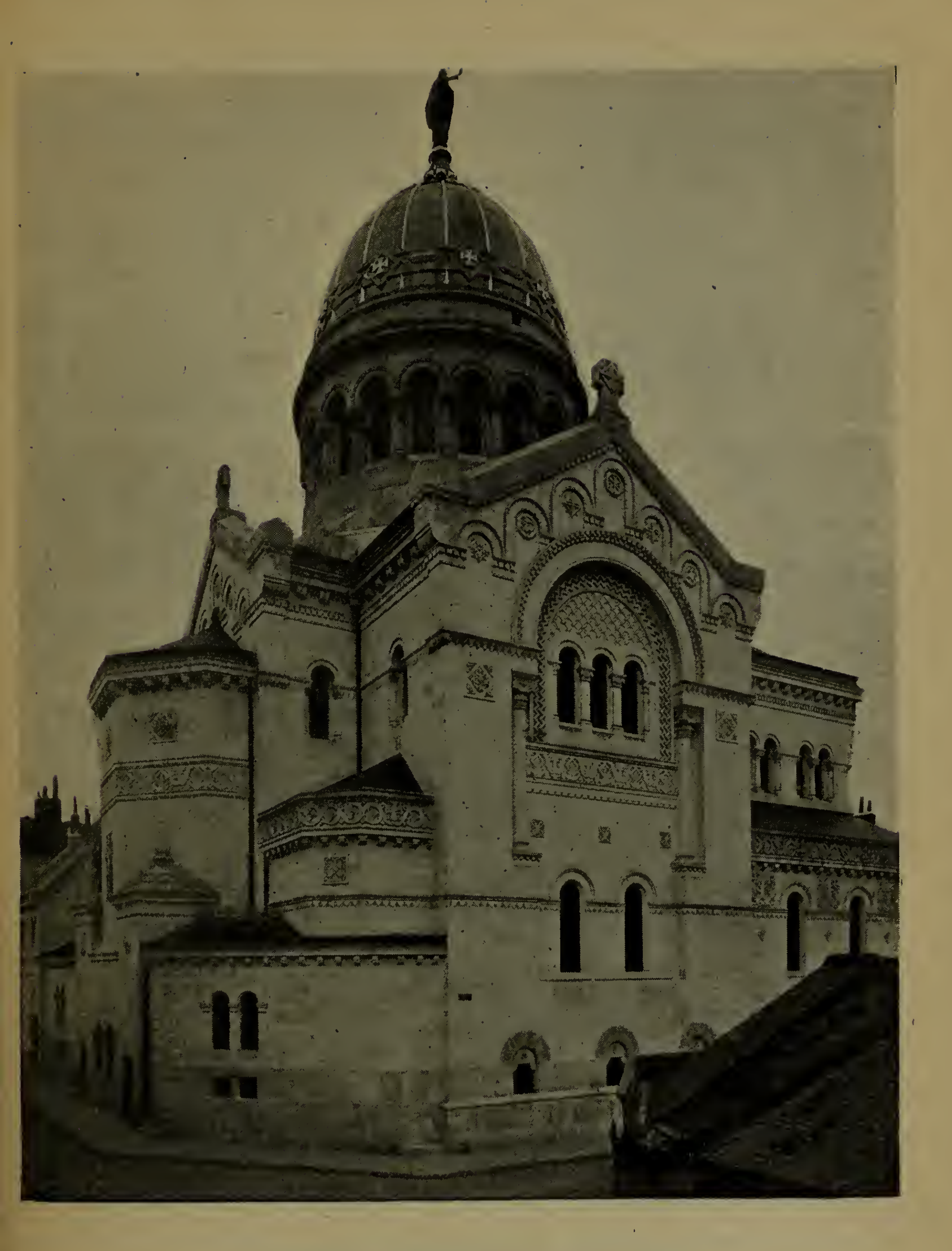
maître éminent et entretenue avec tant de soin par les Lupus de Ferrière, les Rhaban Maur et leurs émules, fût bien intense pour se conserver comme elle le fit malgré les bouleversements sociaux qui accompagnèrent l'invasion des hommes du Nord.

Les barbares abordèrent à plusieurs reprises sur les côtes de France, pour remonter le cours de ses fleuves et s'engager dans ses fertiles et riantes vallées. Les ruines des monastères, pillés et réduits en cendres, signalaient les routes qu'ils avaient parcourues. Les pauvres moines échappés au massacre erraient à l'aventure, emportant avec eux, comme leur plus riche trésor, les reliques des saints. Que devinrent leurs observances monastiques parmi les hasards de cette vie errante ? De quoi furent-ils capables quand ils rentrèrent dans leurs anciennes demeures, livrées la plupart du temps à la cupidité des grands propriétaires du voisinage? On le devine sans peine. Ces désastres avaient occasionné des ruines morales plus grandes encore que la destruction des édifices matériels.

Pour mettre le comble à ces maux, les Sarrasins, par leurs fréquentes incursions sur les côtes de l'Italie et de la Provence, détruisirent un grand nombre de monastères. Dans les provinces orientales de l'Empire, les Hongrois firent éprouver à l'Ordre Bénédictin des pertes considérables. Il faillit sombrer en Angleterre au sein de l'invasion danoise.

Quelques abbayes purent cependant, au delà du Rhin, conserver une vie religieuse assez fervente. Mais ce n'est point de là que sortit la régénération monastique.

Un humble monastère de la Bourgogne, qui avait reçu par Saint-Martin d'Autun et Saint-Savin les traditions et l'esprit de saint Benoît d'Aniane, vit arriver



BASILIQUE SAINT-MARTIN DE TOURS

sous son cloître un chanoine de Saint-Martin de Tours. Il s'appelait Odon. Dans sa jeunesse, il avait suivi les leçons de Remy d'Auxerre. De la Balme, dont il fut l'abbé après la mort de son fondateur, le bienheureux Bernon (927), saint Odon passa à Cluny. Cluny fut sous son gouvernement l'abbaye modèle. On célébrait au loin la pureté de ses observances et la ferveur de ses moines. Les évêques et les princes, stimulés par ce qu'ils voyaient ou par ce qu'ils entendaient dire, chargèrent Odon d'introduire la réforme dans les monastères soumis à leur autorité. Fleury, Saint-Germain d'Auxerre, Saint-Julien de Tours, Tulle, Sarlat, Aurillac, reçurent de ses mains les observances clunisiennes. Ce mouvement restaurateur gagna de proche en proche un grand nombre d'abbayes françaises. Il finit même par franchir les frontières, saint Odon eut l'honneur de le communiquer à Saint-Paul-hors-les-Murs. Les moines d'Angleterre furent des premiers à en subir l'heureuse influence. L'Allemagne ne tarda pas à le faire sien. L'Espagne le reçut de saint Odilon. Il ne fallut pas un siècle pour renouveler complètement la face de l'Europe bénédictine.

Cluny, dirigé pendant près de deux cents ans par quatre abbés qui furent de grands saints et des hommes de gouvernement, devint et resta le premier monastère de la chrétienté. Il finit par être, principalement sous saint Hugues, le centre d'une vaste et puissante association monastique, possédant des maisons dans tous les États de l'Europe. Ce fut l'Ordre de Cluny.

Cluny toutefois n'absorba point toutes les abbayes bénédictines. Parmi celles que réformèrent saint Odon, ses successeurs, leurs disciples ou leurs émules, il y en eut beaucoup, et des plus célèbres,

qui gardèrent toute leur indépendance. Quelques-unes même furent, en France, en Italie, en Angleterre, en Allemagne, des foyers de vie et de réforme d'une intensité extraordinaire.

Pendant les onzième et douzième siècles, de saint Odon à saint Bernard, la famille de saint Benoît fut à l'apogée de sa puissance et de sa grandeur. Elle renouvela la jeunesse de l'Église. Ce sont ses enfants qui contribuèrent le plus à rendre au souverain pontificat son indépendance, au sacerdoce sa dignité. De leurs rangs surgirent des papes tels que Sylvestre II, saint Grégoire VII, le bienheureux Urbain II ; des évêques comme les Dunstan et les Anselme. Leurs exemples, plus que leurs enseignements, remirent en honneur la culture des lettres et des sciences et la pratique des arts. Leurs églises encore debout, les œuvres artistiques qui enrichissent nos musées et les manuscrits de nos bibliothèques disent assez combien fut profonde leur action. C'est à eux surtout qu'il convient d'attribuer l'honneur de ce magnifique élan qui arma l'Europe pour la délivrance des Saints Lieux.

Jamais les Bénédictins ne reverront une période semblable. Ils avaient, au sein de la société, une situation prépondérante. Les services rendus les couvraient de gloire. Leurs monastères, beaux et bien bâtis, étaient richement dotés. Mais tout cela constituait un héritage bien difficile à porter. Sa conservation eût nécessité plus de courage et de force qu'il n'en avait fallu déployer pour l'acquérir, surtout en présence des rivalités mesquines qu'une situation pareille ne manquait pas d'exciter contre les moines de la part du clergé séculier et des laïcs.

Ce n'était point cependant le danger le plus grave. La vie diminuait dans ce corps naguère si robuste.

Les Bénédictins, trop portés à jouir du fruit des travaux de leurs ancêtres, ne se préoccupaient guère de rendre à l'Église et à la société les services que le passé leur donnait le droit d'attendre. Ils furent bien un instant secoués par la parole de saint Bernard et par l'exemple de Cîteaux; mais ce fut pour retomber sur eux-mêmes. Le zèle déployé par les Franciscains et les Dominicains ne réussit pas davantage à les faire sortir de cet état. Conserver leur situation matérielle, en pratiquant les vertus indispensables à toute vie religieuse, fut leur principal objectif; aussi aurait-on vainement cherché parmi eux les grands saints et les serviteurs de l'Église, si nombreux dans les périodes précédentes. Les vocations se firent rares. Par la force des choses, les monastères devinrent trop souvent, comme on l'a justement remarqué, les hôpitaux de la noblesse et de la bourgeoisie, qui trouvaient là une situation toute faite pour leurs cadets. Quelques abbayes en arrivèrent même à oublier leurs traditions sacrées, et à renoncer complètement à la Règle de saint Benoît pour jouir des libertés de la vie séculière.

Faut-il en conclure que les moines étaient devenus partout des hommes pervers et dégradés? Non, certes. L'honnêteté de leur vie et la régularité de leurs mœurs suffisent pour maintenir l'Ordre dans son ensemble au-dessus d'accusations infamantes. S'ils ne marchaient pas sur les traces de leurs devanciers, s'il y eut parmi eux des prévaricateurs, ne peut-on pas en dire autant de la plupart des Ordres religieux, du clergé séculier et de l'épiscopat lui-même, sans parler des laïcs?

La mission de la famille bénédictine n'était pas finie, malgré l'affaissement de la discipline et la diminution de sa ferveur. L'avenir lui réservait encore de

beaux jours. Dieu les préparait au sein même de cette humiliante décadence.

Les abbayes cisterciennes formèrent dès leur origine une union étroite, grâce surtout à la tenue régulière des chapitres généraux et à l'autorité de leurs décisions. Ce fut le secret de leur force et de leur prospérité. Quelques monastères bénédictins, probablement sur les conseils de saint Bernard, voulurent bénéficier de cette organisation. Ceux de la province ecclésiastique de Reims adoptèrent les premiers l'usage de ces réunions (vers 1130). Le Saint-Siège leur donna ses encouragements. Innocent III, qui avait provoqué des assemblées analogues en Italie, en Normandie, en Angleterre et en Danemarck, les rendit obligatoires pour l'Ordre entier, au quatrième concile de Latran (1215). Honorius III, Grégoire IX, Nicolas IV, Clément V, confirmèrent ce décret. En 1336, Benoît XII publia la bulle connue sous le nom de *Constitution bénédictine,* qui prescrivait avec plus de force encore l'obligation des chapitres généraux, dont il régla le fonctionnement et les attributions. Pour en rendre l'exécution plus facile, il distribua tous les monastères de l'Ordre en trente-deux provinces. Il jetait ainsi les bases d'une organisation qu'il eût été possible peut-être de développer en la perfectionnant.

Mais les troubles qui désolaient alors la chrétienté ne permirent pas de recueillir tous les fruits que cette mesure pouvait faire espérer. Les abbayes anglaises furent presque les seules à en tirer profit. Ce fut pour leur plus grand avantage. Elles conservèrent ainsi, avec la régularité, un certain prestige jusqu'au jour de leur suppression, sous Henri VIII.

Si la bulle de Benoît XII ne réussit pas à rendre la vie à tout l'Ordre Bénédictin, elle contribua du

moins à déterminer plus nettement la voie dans laquelle devaient marcher les réformateurs de la période suivante. On s'en aperçut au concile de Constance (1414). Les Pères ne firent que remettre en vigueur la Constitution bénédictine. Ce fut elle qui inspira les membres des chapitres généraux de la province ecclésiastique de Mayence, les auteurs des réformes de Melk et de Castel, et les fondateurs de l'union de Bursfeld. Cette dernière devint une Congrégation qui finit par embrasser la plupart des monastères de l'Allemagne du Nord. Ils étaient en pleine prospérité quand les guerres suscitées par le protestantisme vinrent compromettre l'existence de la plupart d'entre eux. Il y en eut même qui disparurent pour toujours. Lorsque la tempête fut passée, la Congrégation de Bursfeld parvint à se reconstituer, mais ce n'était plus la nombreuse et florissante union du siècle précédent.

On tenta, au début du dix-septième siècle, de réunir dans une seule Congrégation tous les monastères de langue allemande. Ces efforts échouèrent comme l'avaient fait, à la fin du quinzième siècle, ceux de Trithème et de quelques autres abbés de la Congrégation de Bursfeld. Au lieu de se grouper en un seul corps capable d'exercer en Allemagne une influence prépondérante par leur puissance, leur nombre et le crédit dont elles jouissaient, ces abbayes préférèrent rester dans l'isolement, comme elles le firent en Autriche, ou former de petites Congrégations locales, en Bohême, en Bavière, en Souabe, en Suisse, en Alsace. Leurs constitutions s'inspirèrent pour la plupart des règles et des usages suivis à Bursfeld.

En s'unissant les uns aux autres, ces monastères ne perdirent rien de leur autonomie. Les moines conservèrent le droit d'élire leur abbé, qui restait en

charge jusqu'à sa mort. Leur vœu de stabilité les liait d'une manière très étroite à la maison pour laquelle ils faisaient profession. Rien n'était plus conforme aux traditions immémoriales de l'Ordre Bénédictin. Pour ce motif et pour d'autres encore, ces Congrégations allemandes purent laisser aux monastères une physionomie qui fait penser aux plus beaux temps du moyen âge. Cela s'explique aisément. L'Ordre Bénédictin, dans ces pays, eut la bonne fortune d'échapper au fléau de la commende. Il n'en fut malheureusement pas ainsi dans le reste de l'Europe, où les monastères étaient livrés trop souvent à des séculiers laïcs ou clercs, désignés par les princes et même, dans certains cas, par l'autorité ecclésiastique. Les abus qui en résultaient sont trop connus pour qu'il y ait à les rappeler ici.

Les réformateurs durent se préoccuper de cette situation particulière et chercher le moyen d'y appliquer un remède efficace.

Dom Louis Barbo, qui fonda la Congrégation italienne de Sainte-Justine de Padoue (1408), appelée plus tard du Mont-Cassin, sacrifia dans ce but la perpétuité des abbés et leur élection par le convent. Le chapitre général fut chargé de les choisir. Il devenait ainsi le véritable chef de la Congrégation, sur laquelle il exerçait la plus grande influence. Dès lors, il n'y eut plus moyen de rétablir la commende. Des constitutions ou déclarations pleines de sagesse et appliquées par une autorité forte et discrète assurèrent aux religieux la possibilité de mener une vie fervente et vraiment bénédictine. Le succès justifia pleinement l'innovation tentée par Louis Barbo.

Quelques-uns auraient voulu que les monastères d'autres pays pussent en recueillir les avantages. Pour cela, il n'y aurait eu, pensaient-ils, qu'à les faire

entrer dans la Congrégation de Sainte-Justine. Mais un pareil procédé ne pouvait réussir, à une époque où les nations européennes se repliaient sur elles-mêmes pour veiller avec un soin jaloux à leurs propres intérêts et pour se protéger contre toute ingérence étrangère. L'abbaye de Lérins fut la seule qui resta jusqu'à la fin soumise à la Congrégation italienne. Tout ce que l'on put faire fut d'établir dans chaque pays des groupements monastiques autonomes, en s'inspirant de ce qui se passait en Italie.

Quelques abbayes espagnoles adoptèrent, pendant le quinzième siècle, les observances du prieuré de Saint-Benoît de Valladolid. Lorsque l'esprit de réforme saisit l'Espagne et ses institutions religieuses, sur la fin de ce siècle, ce premier essai d'union se trouva tout naturellement être le centre autour duquel vinrent se grouper l'un après l'autre la plupart des monastères du pays. Ferdinand et Isabelle la Catholique les poussaient dans cette voie. Rome, qui ne cessait de les encourager, leur proposa comme modèle la Congrégation de Sainte-Justine de Padoue. La nouvelle Congrégation prit le nom de Saint-Benoît de Valladolid. Comme sa sœur aînée, elle supprima les abus de la commende, en remettant au chapitre général l'élection des abbés, qui cessèrent d'être perpétuels. Chaque maison conserva son noviciat. Les religieux qu'elle admettait à la profession lui appartenaient d'une manière spéciale en vertu de leur vœu de stabilité.

Les monastères aragonais et catalans, à l'exception du Montserrat et de Saint-Féliu de Guixol, refusèrent d'entrer dans la Congrégation de Saint-Benoît de Valladolid. Ils se contentèrent de l'union établie entre eux par Benoît XII, dont la bulle servit de base à leur organisation et à leurs constitutions. On les connaît sous le nom de *Claustrales*.

Quelques Bénédictins espagnols partirent de Valladolid pour aller réformer les monastères du Portugal et les réunir dans une Congrégation particulière, qui envoya plusieurs de ses membres implanter la vie monastique dans la riche colonie du Brésil. Ils y établirent un certain nombre d'abbayes, qui formèrent une province florissante dépendant du chapitre général de la mère-patrie.

Les moines de Valladolid rendirent à l'Ordre de Saint-Benoît et à la sainte Église de Dieu un service signalé le jour où ils admirent à la profession de jeunes catholiques anglais, réfugiés en Espagne (1600). La vie bénédictine leur avait paru le meilleur moyen de se préparer à évangéliser un jour leur pays. Ils ne tardèrent pas à porter la vraie foi dans cette île, qui l'avait reçue jadis de saint Augustin et de ses compagnons, Bénédictins eux aussi. Quand ils furent assez nombreux et assez forts pour voler de leurs propres ailes, ils formèrent la Congrégation Anglaise, qui conserva le plus fidèlement possible les constitutions de Saint-Benoît de Valladolid. Comme ils ne pouvaient séjourner en Angleterre qu'isolément ou par petits groupes, force leur fut d'établir leurs monastères en France ou dans les Pays-Bas. Ils en eurent à Douai, à Dieulouart, à Paris, à Saint-Malo.

Une première tentative de réforme monastique se fit en France à Chezal-Benoît. Brantôme, Saint-Allyre de Clermont, Saint-Vincent du Mans, Saint-Martin de Séez, Saint-Germain des Prés, s'unirent à cette abbaye pour adopter les observances de Sainte-Justine et pour former à leur tour une nouvelle Congrégation qui prit le nom de Chezal-Benoît (1505). Il lui aurait fallu, pour s'étendre davantage, l'appui de l'autorité royale ; car le roi pouvait seul l'aider à supprimer la

commende. Ce concours lui fit défaut ou ne lui fut accordé que d'une manière tout à fait insuffisante.

Il y eut, après le concile de Trente, une union des principaux monastères français, connue sous le nom de Congrégation des Exempts (1530). Ses promoteurs cherchèrent moins à rétablir la discipline qu'à conserver leurs privilèges, et plus particulièrement celui de l'exemption, chose désormais impossible pour les abbayes isolées. Quelques monastères belges les avaient devancés dans cette voie depuis plusieurs années. Mais ce n'étaient pas ces tentatives de réforme qui devaient rendre aux Bénédictins français la vie et la ferveur. Ils durent attendre, pour retrouver leur jeunesse, les premières années du dix-septième siècle.

L'Ordre de Saint-Benoît ressentit alors les heureux effets de la renaissance religieuse qui provoqua dans notre pays un épanouissement de sainteté extraordinaire. Trois réformes se partagèrent ses maisons : Cluny, Saint-Vanne et Saint-Maur. Elles furent même un instant fondues en une seule Congrégation. Ce fut malheureusement éphémère.

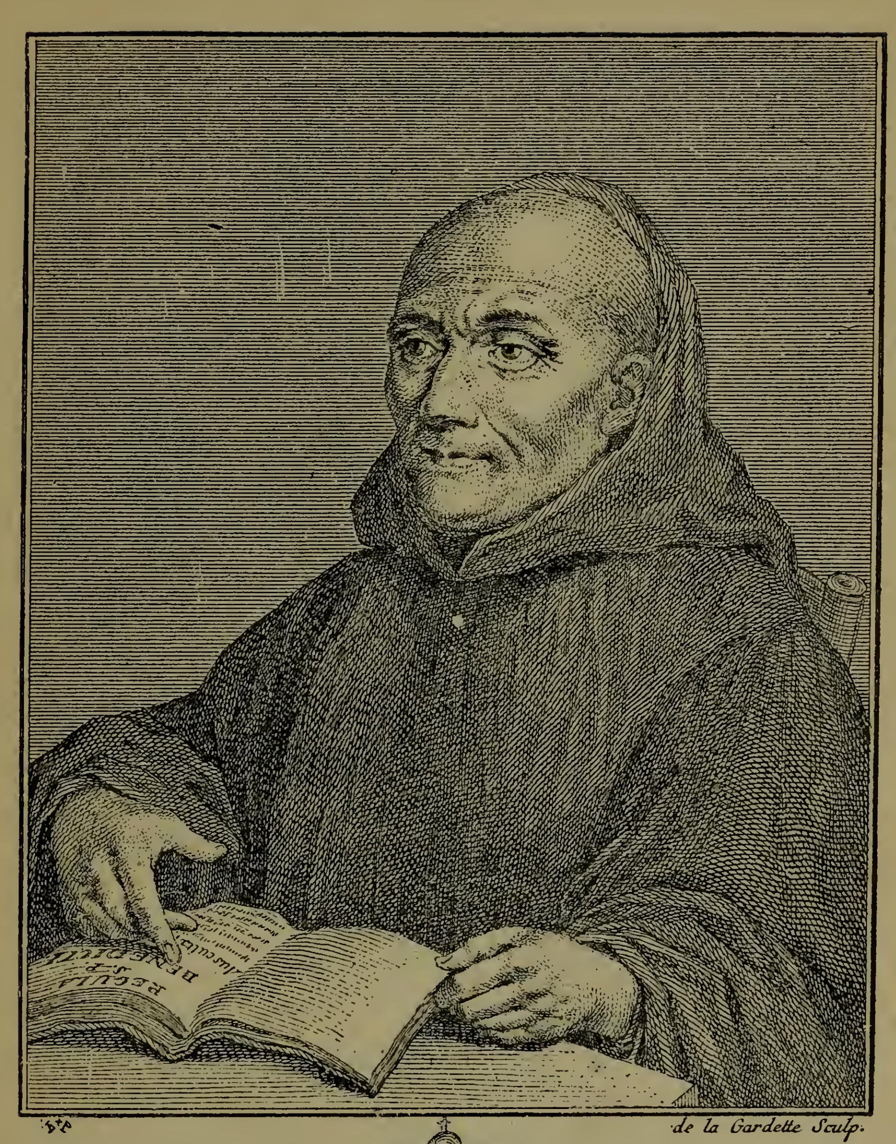
La plupart des abbayes de la Lorraine et des provinces limitrophes s'unirent pour former la Congrégation de Saint-Vanne et de Saint-Hydulphe. Elle eut pour berceau Saint-Vanne de Verdun, et pour auteur le vénérable Dom Didier de La Cour (1600). Les moines lorrains prirent modèle sur leurs frères d'Italie, dont ils adoptèrent les constitutions.

Leur exemple provoqua en France un mouvement de réforme qui s'étendit peu à peu et finit par envahir un grand nombre de monastères. Ils voulaient au début s'affilier simplement à la Congrégation de Saint-Vanne. Mais comme la Lorraine n'appartenait pas alors au royaume, on ne crut pouvoir les

soumettre à des supérieurs étrangers. La création d'une Congrégation distincte s'imposa. Elle fut mise sous le vocable de Saint-Maur.

La grande majorité des abbayes lorraines et françaises étaient en commende. Il ne fallut pas longtemps pour se convaincre qu'il serait absolument impossible de les affranchir de cette servitude, comme on avait pu le faire en Italie et en Espagne. On dut donc supporter ce mal, en prenant des mesures capables de l'empêcher de causer à l'Ordre de trop graves préjudices. Les abbés et prieurs commendataires, nommés par le roi, continuèrent à jouir de la partie des biens monastiques désignée sous le nom de mense abbatiale ou priorale, sans avoir le moindre droit sur les religieux, ni sur la mense conventuelle, ou part des biens qui leur revenait. Le titre d'abbé devenait ainsi purement honorifique. Les moines étaient soumis à l'autorité de prieurs triennaux, élus par les supérieurs majeurs ou par le chapitre général. Les maisons, groupées en province, n'avaient pas de noviciat particulier. Les profès n'appartenaient plus, en vertu de leur vœu de stabilité, à un monastère spécial.

Les Congrégations Bénédictines de ces derniers siècles ont formé des hommes et accompli des œuvres dignes de figurer à côté de ce que les périodes antérieures ont produit de grand et de beau. Le protestantisme trouva parmi quelques enfants de saint Benoît de vigoureux adversaires, en Angleterre et en Allemagne. Quelques-uns reçurent la palme du martyre. Les moines portugais et espagnols évangélisèrent les païens du Nouveau Monde. Il y eut autour de la plupart des abbayes allemandes et de quelques monastères italiens et français des collèges qui rivalisaient avec ceux de la Compagnie de Jésus. Des Bénédictins espagnols, portugais, italiens et allemands enseignè-



de la Gardette Sculp.

LE VENERABLE DOM DIDIER DE LA COUR.

Né en 1550. Mort en 1623.

Des Enfans de Benoît zélé Réformateur,
A méditer sa Regle il consacra sa vie ;
Et pour la faire aimer employant la douceur,
Il sçut la rétablir en dépit de l'Envie.

rent avec succès dans les Universités de leur pays. Les chaires de la célèbre Université de Salzbourg furent constamment occupées par des enfants de saint Benoît.

Mais ce fut surtout par leurs œuvres littéraires que les moines se firent une place des plus honorables parmi les serviteurs de l'Église et de la société. Les travaux historiques de l'illustre Congrégation de Saint-Maur et ses éditions des Pères de l'Église ouvrirent à l'érudition une voie sûre. Les Mabillon, les Montfaucon, les Martène créèrent, par leur exemple plus que par leurs leçons, une école scientifique que les maîtres actuels se font gloire de continuer.

Les hommes recommandables par l'héroïcité de leurs vertus ne firent pas défaut à la famille bénédictine, pendant ces derniers siècles de son histoire. On les rencontre en Espagne, en Allemagne, en Italie, en Angleterre, en France, c'est-à-dire dans tous les pays où la sainte Règle compta des disciples. Il est fort regrettable que les Bénédictins n'aient pas imité les religieux de fondation plus récente, qui ne reculent ni devant les démarches ni devant les sacrifices, lorsqu'il s'agit de procurer les honneurs liturgiques à quelques-uns des leurs morts en odeur de sainteté.

La Congrégation Anglaise a depuis peu compris les inconvénients qui résultaient de cette négligence. Grâce à son zèle, plusieurs moines anglais ont été inscrits parmi les bienheureux. Cet exemple deviendra contagieux dans l'Ordre, il faut l'espérer.

Vers la fin du dix-huitième siècle, le gallicanisme, le joséphisme et les théories rationalistes, que l'on décorait du titre pompeux de philosophie, avaient préparé la tempête révolutionnaire, qui allait bientôt fondre sur l'Église et ruiner la plupart des institutions religieuses dans une grande partie de l'Europe catholique. L'Ordre de Saint-Benoît ne fut pas plus épar-

gné que les autres. L'empereur Joseph II supprima dans les diverses provinces soumises à son autorité de nombreuses abbayes, sans tenir le moindre compte des gloires du passé ni des services rendus. En France, la fameuse Commission des Réguliers inaugura, sous le faible Louis XV (1768), toute une série de vexations contre les religieux, en attendant que les révolutionnaires vinssent les disperser, fermer leurs monastères et confisquer tous leurs biens. Les armées de la République traitèrent avec une extrême rigueur les communautés monastiques dans tous les pays où les entraîna la victoire. Si Napoléon mit un terme aux mesures violentes, il ne se montra pas cependant favorable aux Ordres religieux. Les gouvernements qui s'inspiraient de sa politique cherchèrent à les supprimer toutes les fois que la chose fut possible. Plus tard, l'Espagne (1837) et le Portugal marchèrent à leur tour dans cette voie malheureuse. En Italie, l'occupation du royaume de Naples et des États Pontificaux par les troupes piémontaises fut le signal de la persécution contre les moines et les religieux de tous Ordres.

Jamais on ne vit, dans le cours des siècles, s'accumuler, en si peu d'années, autant de ruines monastiques. Qui donc, au sein d'une pareille catastrophe, aurait pu croire à la possibilité d'une restauration? Elle eut lieu cependant. Nous sommes les heureux témoins des développements inespérés qu'elle a pris avant la fin du dix-neuvième siècle.

Les Bénédictins anglais, chassés de leurs maisons françaises, trouvèrent dans leur patrie une liberté qui leur avait été impitoyablement refusée jusqu'à ce jour. Ils ne tardèrent pas à organiser plus fortement leurs missions, à fonder des monastères et des collèges florissants.

L'empereur François II laissa aux Bénédictins autrichiens la liberté de rentrer peu à peu dans leurs abbayes et de rouvrir leurs noviciats. Ils forment en ce moment trois Congrégations : celle de l'Immaculée-Conception, celle de Saint-Joseph et celle de Saint-Martin de Pannonie.

Les moines suisses rentrèrent chez eux pour reconstituer la Congrégation Helvétique (1803). Celle de Ba-



ABBAYE DE MARTINSBERG

vière se rétablit à Metten (1830). La vie surabonda dans les monastères suisses et bavarois. Ils furent bientôt à même d'envoyer aux États-Unis (1846 et 1854) deux groupes de moines missionnaires. Par eux, l'Ordre de Saint-Benoît a pris dans le Nouveau Monde un rapide et beau développement. Il y compte déjà une douzaine d'abbayes. Le chiffre des religieux et des novices s'élevait à 231 dans le seul monastère de Saint-Vincent de Pensylvanie, en 1894.

Le tour de notre pays vint en 1833. Dom Guéranger

prit possession du prieuré de Solesmes, qui fut érigé, quatre ans plus tard, en abbaye et en chef de la Congrégation de France. Les fils de Dom Guéranger occupent à cette heure les monastères de Solesmes, de Ligugé, de Sainte-Madeleine de Marseille, de Glanfeuil, de Wisques, de Saint-Wandrille, de Paris et de Kergonan. Quelques-uns d'entre eux ont rendu la vie à l'abbaye espagnole de Saint-Dominique de Silos. D'autres sont établis à Farnborough, en Angleterre.

Deux moines d'origine allemande, profès de Saint-Paul-hors-les-Murs, vinrent se mettre à l'école de l'abbé de Solesmes, avant de fonder le prieuré de Saint-Martin de Beuron, dans la principauté de Hohenzollern. Dom Maur et Dom Placide Wolter obtinrent de Pie IX l'érection de leur monastère en abbaye (1868). Beuron est devenu, en peu d'années, le centre de l'une des plus florissantes Congrégations Bénédictines.

En Espagne, le règne d'Alphonse XII fut pour tous les Ordres religieux le signal d'une merveilleuse efflorescence. Les noviciats du Montserrat, de Silos et de Samos permettent d'espérer pour les Bénédictins espagnols une ère de grande prospérité. Les moines de Beuron travaillent depuis peu à restaurer les Congrégations Brésilienne et Portugaise.

Un mouvement réformateur, parti de Subiaco (1851), s'étendit à plusieurs monastères italiens. La Congrégation Cassinienne de la Primitive Observance, qui en est sortie, s'est adjoint des monastères ou prieurés espagnols, français, belges, anglais ou américains; elle a pu faire un certain nombre de fondations.

L'ancienne Congrégation du Mont-Cassin s'est trouvée aux prises avec des difficultés de toutes sortes, à la suite de l'avènement de Victor-Emmanuel. Elle

a pu néanmoins conserver ses monastères les plus importants, et rendre à l'Église d'utiles services.

Durant le dix-neuvième siècle, les Bénédictins n'ont pas cessé un seul instant de se dépenser pour la gloire de Dieu. Les monastères autrichiens, bavarois, suisses, anglais, américains, donnent, dans les écoles qu'ils dirigent, l'enseignement secondaire, et parfois même supérieur, à une nombreuse jeunesse. L'abbaye du Mont-Cassin en Italie, et celle de Maredsous en Belgique, possèdent des collèges prospères. Un grand nombre de religieux se sont fait remarquer par leurs publications scientifiques ou littéraires. Quelques-uns ont, comme Dom Guéranger, exercé sur le courant intellectuel de leur époque une influence considérable. Rome est venue chercher parmi eux des cardinaux qui ont honoré le Sacré-Collège, et des évêques qui ont bien mérité de leurs diocèses. Dieu n'a pas refusé à la famille bénédictine les nobles labeurs de l'apostolat. De nouveaux champs se sont ouverts devant son activité, en Amérique, sur les côtes orientales de l'Afrique, en Australie et dans les îles Philippines. Quelques-uns de ses membres ont cueilli la palme du martyre au Zanzibar.

Dans tous les pays où elle a pu mettre le pied, on peut lui appliquer sans crainte ces paroles de nos saints Livres : *Panem otiosa non comedit.*

L'essor que semble lui donner la Providence, le nombre et la ferveur de ses nouvelles recrues, la ferme volonté qu'ont les jeunes et les anciens de travailler de tout cœur au service de l'Église, leur zèle à faire revivre les meilleures traditions du passé, tout porte à croire que Dieu ne lui ménagera pas les hommes puissants en œuvres et en paroles, capables de glorifier Dieu, d'honorer leur Ordre, de servir les âmes et de guider leurs frères.

Ces espérances se trouvent singulièrement fortifiées par une institution due à l'initiative de Léon XIII. Pour unir par des liens à la fois larges et forts les diverses Congrégations, qui jusque-là vivaient isolées les unes des autres, il leur a donné un Primat, ou Supérieur général. Son autorité, sans porter atteinte le moins du monde à l'autonomie traditionnelle de chaque maison, les rapproche et en fait véritablement un Ordre. Le Pape lui a assigné pour résidence l'abbaye romaine de Saint-Anselme. Ce monastère, de fondation papale, renferme une Université qui recrute ses maîtres et ses élèves parmi l'élite des enfants de saint Benoît dans le monde entier. C'est donc un lien d'autorité et d'intelligence qui saisit tous les membres de l'Ordre Bénédictin, et leur fait mieux sentir toute la force que l'Esprit-Saint a renfermée dans leur Règle sainte pour la gloire de Notre-Seigneur et le bien de son Église.



CHAPITRE II

LA VIE RELIGIEUSE

Le Bénédictin, serviteur de Dieu. — Les droits de Dieu. — Les préceptes et les conseils. — Les vœux de religion. — La pauvreté. — La chasteté. — L'obéissance. — La stabilité. — Supériorité de la vie religieuse. — Utilité de la vie religieuse.

Saint Benoît déclare, dans sa Règle, qu'il veut ouvrir une école, pour enseigner à ses disciples la science et la pratique du service divin[1]. Il nous montre par là toute sa pensée sur la vie monastique. Il l'envisage comme le service de Dieu. Le moine est le serviteur du Christ. Les Pères de l'Église et les écrivains du moyen âge sont pénétrés du même sentiment lorsqu'ils emploient les termes *servus Dei, famulus Christi,* pour désigner le religieux, et non le simple chrétien ou le prêtre séculier, voué cependant au Seigneur par une vie plus sainte menée au milieu du monde.

Le moine est un *serviteur*. Toutefois ce terme,

1. *Constituenda est ergo a nobis dominici schola servitii.* (Reg. S. Bened., Prol.)

quand il lui est appliqué, revêt un sens plus haut et plus complet que celui qu'il reçoit généralement dans la langue française. Notre mot *serviteur* n'exprime, en effet, que l'idée d'un service temporaire. Le *servus* latin dit beaucoup plus. Il suppose un service permanent, rempli en vertu d'un état, dans lequel l'homme se trouve fixé, soit par sa naissance, soit par la loi du plus fort, soit par un acte de sa volonté. De la sorte, il y a entre le maître et le serviteur des liens qui ne peuvent se rompre sans le consentement du premier.

C'était jadis la condition d'une multitude d'hommes, que la langue moderne appelle du nom d'*esclaves*. Mais la bonté de Dieu le Père, la miséricorde infinie de Notre-Seigneur, et la suavité du joug qu'il place sur les épaules des siens, ne permettent pas de parler d'esclavage quand il s'agit d'êtres consacrés à son service. Non, le moine n'est pas l'esclave du Seigneur. Si les droits divins sur lui ne sont pas moins étendus que ceux du maître antique sur son malheureux esclave, Dieu ne les exerce jamais avec la même rigueur. Il se montre plutôt chef de famille, père véritable; et ceux qui lui appartiennent, ses serviteurs, se voient incorporés à sa famille; ils forment sa maison; ils sont ses domestiques, ses enfants.

Les droits du Seigneur sont incontestables. C'est lui qui a créé l'homme; qui lui conserve l'être, la vie et l'usage de toutes ses facultés. En retour, il lui demande de travailler à sa gloire et à l'exécution de ses volontés par tous les moyens dont il dispose. C'est un devoir dont rien au monde ne saurait l'affranchir.

A ce premier droit, la miséricorde divine en ajoute un second, qui n'est pas moins rigoureux.

L'homme, en abusant de sa liberté, a voulu secouer le joug de l'obéissance et se substituer à son Créateur. Il a oublié ses devoirs de créature, pour se forger des droits. Alors la justice de Dieu s'est appesantie sur le rebelle, qui désormais se voit condamné à la peine et aux horreurs de la mort, prélude douloureux des supplices de l'enfer. Mais l'état misérable où gisait sa créature de prédilection toucha le cœur du Fils de Dieu ; il descendit du ciel, revêtit la nature humaine et assuma sur lui toutes les rigueurs de la colère divine, en arrachant par sa passion le genre humain à l'esclavage du péché et de la mort.

Cette intervention de la bonté du Créateur, pour rendre à l'homme sa dignité sublime, lui a fait une obligation nouvelle de le servir durant sa vie entière. S'il tente de la nier, soit en théorie, soit en pratique, il devra subir les conséquences de sa rébellion, dans des tourments qui ne finiront jamais.

Tel est le sort de la créature, rachetée par le sang de son Créateur.

Il n'appartient pas à l'homme d'assigner leur limite aux droits de Dieu sur lui ni d'en déterminer l'exercice. Il n'a qu'à s'incliner humblement et sans discuter devant les manifestations de sa volonté souveraine. Oui, c'est à Dieu seul qu'il convient de parler et de commander ; le rôle de sa créature est d'écouter et d'obéir. Il parle par cette voix de la raison naturelle, qui retentit au cœur de tout homme ; il a parlé par la bouche de Moïse et des Prophètes ; il est ensuite venu personnellement instruire les peuples, et son Église continue d'enseigner en son nom. La situation particulière dans laquelle sa Providence place chaque individu lui déclare encore sa volonté, en lui traçant ses devoirs d'état.

Il aurait pu imposer à tous les obligations les plus

étendues, sans que personne fût autorisé à blâmer cette exigence. Il est le maître, *ego Dominus*, et nul ne peut lui demander les motifs de sa conduite; sa volonté est la règle indiscutée de la justice.

Mais sa miséricorde infinie a eu pitié de la faiblesse humaine. Elle n'a voulu ni l'écraser sous le poids insupportable de prescriptions excessives, ni l'exposer aux périls de la résistance par des commandements multiples et minutieux. La masse des hommes n'est tenue qu'à l'observation des préceptes. Or, le nombre en est si restreint, ils répondent si admirablement aux conditions de sa nature, ils ont pour les individus et pour les sociétés de tels avantages, et Dieu en facilite l'accomplissement par des grâces si abondantes, que l'homme peut bien proclamer léger et agréable le joug de ce service commun.

Le Seigneur souhaite ardemment que le fidèle ne se borne pas à la pratique des préceptes. Il voudrait le voir se rapprocher davantage encore de lui par une conformité plus complète à sa volonté et un service plus intime. Mais il ne veut pas lui en faire une obligation. Il se borne à manifester un désir et à donner des conseils. Ces désirs, ces conseils, il en a rempli l'Évangile. Depuis son départ pour le royaume de son Père, la voix de l'Esprit-Saint ne cesse de les répéter par le monde.

Saint Benoît le représente parcourant les multitudes, et cherchant partout des hommes généreux qui veuillent accepter les conditions et les avantages de ce service plus étendu et plus parfait. A tous il adresse de pressantes invitations ; il fait briller à leurs yeux des perspectives attrayantes : ce sont les promesses du temps, ces jours heureux et bons que célèbre le Psalmiste, cette paix qui constitue dès ici-

bas le centuple évangélique; ce sont les promesses de l'éternité, une vie, une félicité, qui ne finiront point. *Et quærens Dominus in multitudine populi, cui hæc clamat, operarium suum, iterum dicit : Quis est homo qui vult vitam, et cupit videre dies bonos*[1]*?* Peut-il y avoir appel plus doux et plus persuasif?

Plusieurs imitent l'adolescent dont parle saint Luc[2]. Ils s'offrent au Seigneur en disant : « Me voici : *Ecce adsum*[3]. Que me faut-il faire pour posséder la vie éternelle ? à quelle condition puis-je mériter l'honneur d'habiter avec vous ? » Saint Benoît traduit ces paroles du Sauveur par la réponse du Prophète : « *Évite le mal et pratique le bien*[4]. *Marche dans l'innocence et accomplis la justice*[5]. — Mais, Seigneur, peuvent-ils répliquer, il y a longtemps que j'observe vos préceptes. Que me reste-t-il à faire, pour vous mieux servir ? » Ils entendent encore ces mêmes paroles : « Évite le mal et pratique le bien, marche dans l'innocence et accomplis la justice. Tu as gravi le premier degré par la pratique des préceptes. Il te reste à gravir le degré supérieur. Cherche à fuir le mal et à faire le bien dans la perfection. Suis les voies d'une innocence parfaite ; ne mérite aucun reproche dans l'accomplissement de la justice. En d'autres termes, tu étais un bon chrétien ; sois dorénavant un chrétien parfait, sois un religieux, par la pratique des conseils. »

Les conseils ne sont, en effet, que le complément et la perfection des préceptes.

1. Reg. S. Bened., Prol.
2. Luc., XVII, 18-22.
3. Reg. S. Bened., Prol.
4. Ps. XXXIII, 15.
5. Ps. XIV, 1.

Il ne s'agit pas ici d'une pratique passagère, qui puisse durer quelques années seulement, mais bien d'une pratique définitive, à laquelle l'homme s'engage librement et d'une manière irrévocable. Une fois sa parole donnée, il est établi dans un état d'où il ne peut déchoir. C'est ce que l'Eglise appelle l'état religieux. Le fidèle qui l'embrasse se met dans l'obligation de suivre les conseils évangéliques, de chercher par ce moyen la perfection de la vie chrétienne, et d'imiter avec plus d'exactitude les exemples de Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est un lien qui l'attache.

Mais, pour remplir dans toute leur étendue les conditions que cet état lui impose, il a besoin d'une entière liberté. Il lui faut commencer par rompre toutes les chaînes qui pourraient le retenir, et les briser de telle sorte qu'elles ne puissent jamais se reformer. L'Évangile lui indique les moyens à prendre pour cela. « Va vendre tout ce que tu possèdes, et distribue le prix aux pauvres[1] », lui dit Notre-Seigneur dans la personne de l'adolescent. « Tu t'affranchiras ainsi des absorbantes servitudes de la propriété. Donne à ce premier acte de détachement un caractère définitif, en te réduisant par un vœu à l'impossibilité de posséder jamais quoi que ce soit.

« Puis viens, *veni*, sors du monde, quitte tes parents ; renonce, par le vœu de chasteté, au droit que t'a donné le Créateur de te choisir une épouse et de te créer, avec son concours, un foyer et une famille. Et enfin, par le vœu d'obéissance, contracte l'engagement de marcher à ma suite, *sequere me*, pour me servir de plus près. »

Ces trois vœux sont la triple chaîne qui fixe le religieux dans son noble état. S'ils sont des liens par

1. Luc., XVII, 22.

rapport au service du Seigneur, ils apparaissent comme de saintes et précieuses libertés à celui qui considère la triste condition de l'homme déchu.

Certes, ils imposent à sa pauvre nature une contrainte pénible. Mais quels avantages ne procurent-ils pas à son âme! Il suffit, pour s'en rendre compte, de jeter un regard sur le monde et sur la vie de ceux qu'il retient.

Celui qui possède est absorbé par la pensée de conserver ses biens et de les accroître. Sans rien dire des fautes contre la justice et la charité qu'occasionne l'amour déréglé des richesses, ni des excès multiples que leur jouissance peut entraîner, de combien de préoccupations incessantes leur possession n'est-elle pas accompagnée! Elles attachent l'esprit à la terre, troublent l'âme dans ses exercices pieux et l'empêchent d'aller au Seigneur comme elle le désirerait. Il s'est trouvé et il se trouve encore des chrétiens qui vivent au milieu de la fortune temporelle sans rien perdre de leur liberté intérieure. Ils méritent certainement les récompenses promises aux pauvres d'esprit, car ils ont la force de pratiquer le détachement au sein de l'abondance. Mais, il faut le reconnaître, le renoncement absolu et matériel du vœu de pauvreté est plus facile que le saint usage des biens de la vie. Aussi le religieux est-il dans une situation de beaucoup préférable à celle du séculier.

En ne possédant rien, et en ne pouvant rien posséder, le moine jouit d'une liberté et d'un bonheur inappréciables. Sa pauvreté réduit ses besoins au strict nécessaire, et, par là, elle diminue le nombre de ses servitudes; car tout besoin que l'homme se crée devient pour lui un maître rigoureux.

Toutefois, la nature a des exigences telles que le

moine le plus fervent est contraint de les subir, jusqu'à la fin de ses jours. Il ne peut se passer ni de nourriture, ni d'habits, ni d'instruments de travail. S'il n'a rien, qui donc se chargera de les lui fournir? Il les attend de Dieu, son Maître souverain, qui confie à sa famille religieuse la mission de les lui donner, au fur et à mesure de ses besoins journaliers. Elle le fait généreusement; mais le religieux ne doit jamais perdre de vue sa condition de pauvre véritable, ni se laisser aller à des exigences déplacées. Si parfois il vient à manquer de l'utile, voire même du nécessaire, au lieu de murmurer contre les représentants du Seigneur ou contre sa Providence, il s'estime heureux; car c'est alors qu'il est vraiment moine, disciple et serviteur de Celui qui n'avait pas une pierre où reposer sa tête. Le logement qu'il occupe, l'habit dont il est couvert, les livres mis à son usage, sont, à ses yeux, des objets sacrés, une propriété divine. Il les traite avec un respect surnaturel. Saint Benoît va jusqu'à les comparer aux vases sacrés : *Ac si altaris vasa sacrata conspiciat*[1]. Rien n'est petit à ce point de vue; la foi ennoblit jusqu'aux moindres choses dans le monastère.

Le moine, qui attend tout de ses supérieurs, s'interdit d'accepter quoi que ce soit des personnes du dehors, fût-ce même d'un membre de sa famille. Si on lui remet un objet quelconque, il s'empresse de le porter à son chef, qui en dispose pour le service de sa communauté. Saint Benoît, pour enlever tout prétexte au désir de se procurer par ce moyen ce dont le besoin pourrait se faire sentir, recommande instamment à l'abbé de fournir à chacun tout ce qu'exigent sa santé et son travail, sans oublier néanmoins, soit

1. Reg. S. Bened, cap. XXXI.

dans la quantité, soit dans la qualité, les délicatesses de la pauvreté monastique.

Le religieux ne dispose pas des objets du monastère pour les mettre à son service personnel, il laisse chaque chose à sa destination propre. Quand il a une nécessité, il la manifeste à qui de droit et reçoit en toute simplicité ce qui lui est offert. Il se garde bien de donner un objet, même sans valeur, à un confrère, avant d'en avoir obtenu préalablement la permission. Agir autrement serait faire acte de propriétaire. Son estime pour cette admirable vertu de pauvreté le fait s'abstenir de prononcer les termes qui servent à exprimer la propriété. Jamais, en effet, il ne dira « mon livre, mon vêtement, ma cellule » ; les objets ne sont qu'à son usage, ils appartiennent à Dieu et à la communauté. Son supérieur peut, quand il le juge bon, l'en priver et les donner à un autre. Pour se rappeler ce principe il dit : « notre bréviaire, notre tunique », ou encore, « le bréviaire, la tunique qui est à mon usage ». Minuties, dira-t-on. Oui, mais minuties sanctifiantes, qui maintiennent l'âme du religieux au-dessus du monde, et attirent sur elle les complaisances divines.

Le vœu de pauvreté n'arrache point le cœur du moine à ses faiblesses naturelles. Après avoir fait à Dieu le sacrifice de biens fort appréciables, il peut se cramponner à des bagatelles, aux petits riens, qui l'entourent. Il y a là un danger, qui l'expose à perdre les fruits de sa vie religieuse. Aussi sa conscience est-elle toujours en éveil. Dès qu'un premier attrait se manifeste, il le réprime impitoyablement ; s'il persiste, il ne cesse de le combattre. Au besoin, il va se mettre à genoux devant son abbé, lui avoue sa faiblesse et le prie de lui enlever l'objet qui lui occasionne ces troubles. Cette humiliation et ce détachement admirables font la joie des Anges ; ils

montrent à Dieu jusqu'à quel point son serviteur pousse la fidélité au devoir.

L'abbé n'attend pas toujours cette manifestation spontanée. Parfois il prend les devants, et impose de lui-même des sacrifices qu'il sait être pénibles. De la sorte, il entretient dans sa famille religieuse l'esprit d'abnégation, qui est le thermomètre infaillible de la ferveur, et les âmes, se délectant ainsi au sein de la pauvreté, finissent bientôt par n'estimer rien autant que les privations.

Non content de s'être dépouillé des biens qu'il pouvait légitimement posséder, le moine a consacré au Seigneur tout ce qui est en lui capable de produire. Son activité ne lui appartient plus désormais. Il est la chose de Dieu et du monastère, qui en dispose suivant ses besoins et la volonté des supérieurs[1]. Ses facultés et ses membres sont des instruments de travail exclusivement appliqués au service de son Maître. Il ne dérobe jamais pour son avantage la moindre parcelle du temps qui lui est accordé. Loin de se livrer au repos ou à une occupation de fantaisie, il s'empresse d'aller en solliciter une nouvelle[2], dès qu'il a terminé celle qui lui était prescrite par ses Supérieurs.

La volonté de ses chefs hiérarchiques lui peut imposer de gérer les biens de l'abbaye. Les fonctions de la supériorité viendront peut-être un jour l'obliger à en prendre l'administration générale. Dans ce cas, il se conforme avec la plus scrupuleuse fidélité aux Règles de son Ordre et au Droit de l'Église ; et, se considérant comme un simple délégué, il tient des comptes exacts, où soit ses supérieurs majeurs, soit

1. *Quibus nec corpora sua, nec voluntates licet habere in propria potestate.* (Reg., XXXIII.)
2. Reg., LIII.

ses collaborateurs trouvent l'image fidèle de sa gestion. Sa charge ne lui est point un prétexte de se procurer une satisfaction personnelle. Car c'est là surtout qu'il lui faut se montrer serviteur de Dieu et enfant de la sainte pauvreté.

Et la chasteté!... on la nomme, et c'est justice, la belle vertu. Elle a un je ne sais quoi d'angélique, qui fait rêver au ciel. C'est un lis arrosé par le précieux sang de Notre-Seigneur, et tout embaumé des parfums qui s'exhalent de Jésus et de Marie. Pour ce motif, elle attire une multitude d'âmes au service de Celui qui a voulu naître à Bethléem d'une Mère Vierge, et qui, du haut de sa croix, a confié cette Mère Vierge à Jean, le disciple vierge.

Le vœu de chasteté immole au Seigneur le corps de l'homme, en le sevrant des joies sensuelles. Il n'impose, il est vrai, d'autre obligation que celle de renoncer au mariage. Quant à cet ensemble de réserves que le Créateur prescrit à l'homme vis-à-vis de lui-même et de ses semblables, il se borne à leur imprimer un caractère surnaturel, en leur communiquant les mérites attachés aux œuvres de religion.

Mais cette vertu ne peut se conserver qu'au prix d'efforts continuels; car le trouble profond jeté par le péché dans la pauvre nature humaine communique aux instincts grossiers du corps une force telle qu'il est impossible de les dominer sans une vigilance persévérante. L'habit monastique ne saurait étouffer cet ennemi implacable qui suit l'homme jusqu'aux portes du tombeau. Il doit, partout et toujours, le combattre avec les armes de la mortification. Cette guerre, car c'en est une véritable, doit occuper dans la vie du moine une place importante. La Règle l'organise, tout en laissant à l'individu le soin de se

tailler une croix personnelle, proportionnée à ses forces physiques et aux besoins de son âme. La mortification, gardienne et sœur de la chasteté, diminue la vigueur des instincts charnels, pour augmenter d'autant les énergies de l'esprit. Elle fortifie le caractère et virilise le cœur. Elle donne au regard de l'intelligence cette limpidité qui fait apercevoir plus aisément la lumière de Dieu et sa vérité dans l'étude et dans l'oraison.

Le vœu de chasteté, privant le religieux du droit naturel de se choisir un *adjutor similis ejus*[1] et des douces joies de la famille, ne laisse pas inoccupée dans son cœur la place que Dieu a réservée à l'épouse et aux enfants. Rapproché de Notre-Seigneur par son état, il partage tous les sentiments de ce Maître adorable. Il lui prête son cœur, afin qu'il y infuse toutes les affections qui font battre le sien. Or, Jésus est l'époux de l'Église, le père des âmes ; il leur appartient sans réserve. Le religieux, nouveau Jean-Baptiste, devient, par sa profession, l'ami de l'époux, de Jésus ; comme Jésus et avec Jésus, il se donne tout entier à l'Église et aux âmes, qui désormais absorbent sa sollicitude et lui tiennent lieu de famille. C'est dans cette union avec le Seigneur, fruit de la chasteté, qu'il trouve le secret de son inépuisable dévouement.

Si le moine fait à Dieu par la pauvreté le sacrifice de ses biens, et, par la chasteté, celui de son corps, il lui offre par l'obéissance l'holocauste de sa volonté. Les deux premiers vœux brisent ses entraves ; le troisième le constitue vraiment au service de son Maître.

L'homme a le droit de se conduire lui-même, à la

1. Gen., II, 20.

condition de respecter les préceptes divins. Le moine renonce à cette liberté. Il remet sa volonté tout entière entre les mains de son Créateur, afin qu'il soit la règle unique de ses mouvements et de ses actions, imitant en cela les Anges du ciel, dont la vie se passe à exécuter les ordres de Dieu, *facientes verbum illius*[1]. Autant qu'il est en lui, il transporte le ciel sur la terre ; il déploie toutes ses forces à la réalisation du plan divin, qui consiste dans le règne du Seigneur, la sanctification de son nom adorable et le triomphe de ses désirs. Cette obéissance établit dans son cœur et dans son entourage la paix céleste, que Jésus est venu porter aux hommes de bonne volonté, paix qui leur assure le véritable bonheur, et elle fait de tous ses actes un hymne à la gloire de la sainte Trinité.

Il marche sur les traces de Celui qui s'est rendu *obéissant jusqu'à la mort*[2], et qui a pu dire : *Je suis venu faire non ma volonté, mais celle de mon Père*[3]. Son existence devient un acte d'amour ininterrompu. Car pour aimer Dieu, il ne suffit pas de crier vers le ciel : Seigneur, Seigneur ! ou de s'adonner à des effusions sensibles. Se conformer aux désirs divins, et réparer ainsi les désastres causés par le péché, renouveler dans son âme les traits effacés de la ressemblance de son Créateur, revenir à celui dont la désobéissance l'avait séparé, voilà pour l'homme le moyen d'aimer le Seigneur, de s'unir à lui, de lui rendre un service toujours agréable.

Dieu, lui, ne reste pas en retard. Il prend ses complaisances dans le cœur obéissant, image fidèle de Jésus, son Fils bien-aimé. Il est heureux d'écouter et d'exaucer les prières qui s'échappent de ses lèvres,

1. Ps. CII, 20.
2. Philipp., II, 8.
3. Joan., V, 30.

et, pour ainsi dire, de mettre sa toute-puissance à sa disposition. Il ne lui laisse même pas le temps de formuler sa demande[1]. C'est comme une rivalité d'amour et d'obéissance entre le Créateur et la créature, entre le Maître et son serviteur.

Mais comment Dieu manifestera-t-il ses volontés au moine? Va-t-il descendre des cieux pour le commander? Se contentera-t-il de lui dépêcher un ministre de sa cour? ou de lui tenir, comme à ses prophètes, le mystérieux langage de l'inspiration? Telle n'est pas sa manière d'agir. Il préfère s'incliner jusqu'à l'homme, en déposant son autorité dans des êtres semblables à lui, qu'il place sous la surveillance de son Église infaillible. Ce sont, en premier lieu, les Patriarches de la vie religieuse, dont la voix ne cesse de retentir à ses oreilles par chacune des prescriptions de la Règle; viennent ensuite les supérieurs actuels qui ont hérité de leur mission; à eux tous s'adressent ces paroles de Notre-Seigneur : *Celui qui vous écoute, m'écoute moi-même*[2]. L'autorité, enveloppée de cette écorce vivante, a le précieux avantage d'exercer constamment l'esprit de foi, d'augmenter les mérites et de prémunir contre les périls de l'illusion. Dieu vit ainsi à la portée de son serviteur.

L'Église trace, par l'enseignement de ses docteurs, les limites dans lesquelles se tient le vœu d'obéissance. Le moine, en effet, ne s'oblige pas à suivre des volontés indéterminées. Sa promesse ne le lie qu'aux supérieurs légitimement institués. Encore ceux-ci doivent-ils faire appel au pouvoir qu'il leur

1. *Et cum hæc feceritis, oculi mei super vos, et aures meæ ad preces vestras. Et antequam me invocetis, dicam : Ecce adsum.* (Is., LX, 24. — Reg., Prol.)
2. Luc., x, 16.

a donné sur lui par sa profession, s'ils veulent le contraindre à agir en vertu de son vœu. Leurs ordres sont sans force s'ils vont contre la loi naturelle et les prescriptions de l'Église ou de sa famille monastique.

Le religieux se borne à vouer l'obéissance conformément à la Règle. Celle-ci n'est donc pas l'objet du vœu. Son infraction ne saurait, par conséquent, encourir la malice du sacrilège. Cette discrétion fait de l'obéissance religieuse un joug suave et léger. Elle guide le supérieur dans toutes ses décisions. Aussi le moine s'abandonne-t-il en toute confiance à sa sagesse et à sa bonté. Loin de songer à tracer des limites à sa soumission, il désire plutôt voler partout ou l'appelle cette voix bénie du Seigneur. La crainte du péché, la peur de la volonté propre, la générosité au service du Maître, le désir de pratiquer la vertu et de conquérir le ciel, dilatent son cœur et le rendent comme affamé de la volonté divine.

Il ne redoute rien tant que de suivre ses propres appétits. Les désirs de Dieu sont le pain quotidien de son âme[1]. Telle est son estime de cette vertu, qu'il met toujours au-dessus de ses désirs personnels et de ses intérêts ceux du moindre de ses frères[2].

Ce n'est pas une affection aveugle ni une disposition naturelle à obliger le prochain qui lui suggère cette conduite, pas plus que sa confiance dans la personne et les qualités de son abbé, et sa conviction de la sagesse et de l'utilité des ordres reçus ne sont le mobile de son obéissance empressée. Qu'il s'agisse de sa Règle, de ses supérieurs ou de ses confrères, son esprit de foi, dominé par cette sentence du Sei-

1. *Meus cibus est ut faciam voluntatem ejus qui misit me, et perficiam opus ejus.* (Joan., IV, 34.)
2. Reg., LXXI : *Ut obedientes sint sibi invicem fratres.*

gneur : *Qui vous écoute m'écoute*, considère uniquement Dieu, son Maître, et son obligation de le servir en tout. Il se tient, comme le soldat sous les armes, le pied en avant, disposé à partir au premier signal et à se rendre au lieu indiqué par son chef[1]. Son cœur se donne sans réserve au travail prescrit. Néanmoins, quand la voix de Dieu retentit à ses oreilles, il l'abandonne sur-le-champ, pour embrasser une œuvre différente. Son obéissance prompte, simple, joyeuse, résolue, sincère, a horreur des retards, indices d'une volonté lâche et indécise, et des murmures qui trahissent une âme remplie d'elle-même et vide des pensées surnaturelles.

Le moine ne se permet pas de juger le commandement qui lui est transmis. Cet ordre, quel qu'il soit, vient du Maître; cela suffit. Il n'appartient au serviteur ni de louer ni de blâmer. Son rôle est d'obéir humblement et simplement, et de mettre ainsi au service de la volonté divine toutes les énergies de son âme et de son corps.

L'organe dont Dieu se sert est capable de se tromper, en donnant une obédience inutile, nuisible, voire même ridicule ou impossible. Le moine commence alors par se soumettre. Le supérieur peut avoir parlé sans connaître suffisamment ce dont il s'agit, et être victime de l'ignorance. C'est répondre à ses intentions que de lui exposer respectueusement les raisons qui sont de nature à l'éclairer. Mais si les ordres sont maintenus, le devoir de l'inférieur est d'imposer à son intelligence et à son jugement un silence pratique, du moment qu'ils ne sont manifestement contraires ni aux lois de Dieu et de son Église, ni aux volontés de la Règle et des supérieurs

1. *Vicino obedientiæ pede.* Reg., v.

majeurs. Car l'abbé est parfois obligé de commander des choses qui répugnent à la raison naturelle, dans le but de réveiller une âme et de mesurer la force de son esprit religieux. Les Saints ont employé ce moyen ; et nul ne saurait être plus expérimenté qu'eux en pareille matière.

Cette soumission à la Règle et aux supérieurs doit persévérer à travers le temps et les obstacles. Certes, il peut y avoir, et, Dieu merci, il y a, dans une vie religieuse, des circonstances où l'on ne peut obéir qu'en foulant aux pieds toutes les répugnances de la nature. Le commandement, la manière dont il est exprimé, celui qui le donne, les difficultés de l'exécution, ses dispositions morales ou corporelles, l'attitude de son entourage et l'habileté du démon, découragent et bouleversent le pauvre moine. Ce qui lui paraissait naguère grand et enviable devient mesquin et repoussant. Les dangers l'effraient, les humiliations le dégoûtent. Il trouve jusque parmi ses frères des croix bien lourdes pour son cœur. Et cela menace de durer. Il est tenté de se redresser et de dire non, ou encore de perdre patience et de suspendre sa marche vers le ciel. Au sein de cet orage, il ouvre la Règle de saint Benoît, et ses yeux cherchent cet admirable chapitre septième, qui déborde de si beaux enseignements sur l'obéissance et l'humilité, et il lit : « Le quatrième degré d'humilité consiste à obéir, sans nous arrêter aux difficultés ni aux contrariétés qui se rencontrent dans les choses qu'on nous commande, non plus qu'aux injures et aux mauvais traitements qu'on nous peut faire, quels qu'ils soient ; et, au lieu de quitter ou de contredire, à demeurer dans le silence du cœur, et à conserver une paix constante, selon ces paroles de l'Écriture : *Celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé...*

Les véritables religieux observent dans toutes les tribulations et les adversités qui leur arrivent le précepte de Jésus-Christ : si on les frappe sur une joue, ils tendent l'autre ; si on leur ôte leur tunique, ils donnent leur manteau ; si on veut les contraindre de faire mille pas, ils en font deux mille. Enfin ils supportent avec l'Apôtre l'infidélité des faux frères, et donnent des bénédictions à ceux qui les maltraitent et les persécutent. »

Fortifié par ces sentiments et par la pensée des souffrances et des humiliations de Jésus-Christ, son Maître, le moine comprend la noblesse et les avantages du chemin de la croix. Il y entre résolument. S'il ne peut calmer le vacarme de l'imagination ni empêcher les souffrances de la sensibilité naturelle, sa volonté domine toutes ces impressions et monte avec reconnaissance le sentier rocailleux et ardu qui le mène à Dieu[1]. Ce temps d'épreuve est, en réalité, le plus utile et le meilleur de la vie. Le chrétien doit lui accorder toutes ses préférences.

Le Bénédictin ajoute aux vœux ordinaires de religion celui de stabilité, qui l'attache par des liens sacrés à son monastère de profession. C'est un usage qui remonte à saint Benoît. Il l'a prescrit dans sa Règle, afin de couper court au vagabondage monacal, si souvent flétri par les écrivains des cinquième et sixième siècles. Le vœu ne rive pas le moine aux murailles de sa clôture à tel point que ses supérieurs ne puissent l'en faire sortir pour travailler au service de l'Église et des âmes, pour défendre les intérêts de sa communauté, ou pour l'envoyer dans un autre monastère. La stabilité reste toujours subordonnée à l'obéissance.

1. *Aspera et dura per quæ itur ad Deum.* Reg., LVIII.

Les abbayes du moyen âge avaient conservé fidèlement cette tradition séculaire. Mais plusieurs des Congrégations modernes se virent contraintes, on s'en souvient, de la sacrifier aux circonstances. De notre temps, elle regagne peu à peu le terrain perdu, tout en s'adaptant aux nécessités qu'imposent le développement de l'Ordre et la charité monastique.

Le religieux est, par le fait de sa profession, constitué dans un état supérieur à celui des chrétiens qui ne contractent pas les engagements des vœux solennels. Il est sur la route qui mène à la perfection et à la sainteté. Il n'a qu'à la suivre par la pratique fidèle de ses vœux, et il arrivera à cet amour ardent qui, dilatant le cœur, lui fera savourer dès ici-bas les joies de la patrie céleste et répéter avec l'Apôtre saint Paul : *Je vis, il est vrai, mais ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi*[1]. Ce sont des joies que l'expérience seule permet d'apprécier. Elles dédommagent amplement des peines et des travaux qu'il a fallu essuyer. Elles font du moine l'être le plus heureux du monde. Il a vraiment choisi, comme Madeleine, la part la meilleure[2].

La pratique de la vie religieuse contribue puissamment encore à la formation du serviteur de Dieu. Elle accroît son dévouement et sa force morale; elle le discipline pour en faire un instrument docile à toutes les inspirations de la grâce, capable d'exécuter les œuvres les plus grandes. Ces hommes extraordinaires qui, durant des siècles, ont exercé sur la société une telle influence, et qui continuent de nos jours à tant travailler pour la défense de l'Église, l'extension du règne de Notre-Seigneur et le bien même temporel

1. Gal., II, 20.
2. Luc., X, 20.

de la société, ont trouvé et trouvent encore dans les vœux de religion le secret de leur force et de leur ascendant. Cela devrait suffire pour concilier aux monastères et aux couvents la sympathie, la reconnaissance et la protection des pouvoirs publics.

Les services qu'ils rendent vont encore plus loin. Les vœux de religion sont, en effet, le sel de la terre. Ils contribuent pour une part très large à conserver à l'Église la note de sainteté qui doit l'accompagner partout. Ils placent en quelque sorte entre le ciel et la terre l'image adorable du Rédempteur. Or, c'est à travers cette Face toute belle et toujours adorée que le Seigneur veut apercevoir le genre humain. En la considérant, sa colère, soulevée par les innombrables péchés des hommes, s'apaise et laisse libre cours aux effusions de sa miséricorde, qui s'en vont toucher les âmes pécheresses au moment où elles y pensent le moins, et les convertir sans que l'influence tangible d'un instrument créé se fasse sentir. Les monastères et les couvents sont les paratonnerres du monde ; ils suppléent à ce que tant de chrétiens refusent de donner au Seigneur.

Ils sont, en outre, au milieu de la société, une constante prédication, dont l'éloquence persuasive va jusqu'au fond des cœurs. Ils enseignent à tous, par la voix de l'exemple, le détachement des biens de la terre, le mépris des jouissances sensuelles et la soumission aux dépositaires de l'autorité. Les hommes ont, aujourd'hui plus que jamais, besoin d'entendre cette leçon. La judaïsation de la société moderne a fait du veau d'or d'Israël le dieu à qui les masses immolent leur foi, leur honneur et leur conscience. La Révolution a empoisonné les âmes, à force de taire les devoirs de l'homme et de proclamer ses droits. Son esprit pénètre partout. Les chrétiens, les

hommes d'Église eux-mêmes, n'échappent pas toujours à ses séductions enchanteresses. Où se trouve le remède? Dans la pauvreté, dans la chasteté, dans l'obéissance du religieux. Du fond de son cloître, par le simple fait de sa vie, il inspire le mépris de ce qui passe à ceux qui opposeraient à la voix du devoir les prétendues impossibilités où les jettent le monde et ses maximes. La grâce leur peut dire ces paroles suggérées jadis à saint Augustin : « Ne peux-tu pas faire ce qu'ils font? »

Aussi Satan, avec sa clairvoyance d'ange déchu, dirige-t-il contre ces saintes institutions les premiers efforts de sa haine. Les attaquer, c'est frapper l'Église au cœur; les supprimer, c'est préparer la ruine de l'Église au milieu d'un peuple.

De leur côté, les papes et les évêques les considèrent comme leur force, leur soutien et leur joie. Ils travaillent à les multiplier; ils provoquent des vocations; ils sollicitent la générosité chrétienne pour les pourvoir du nécessaire. Les simples fidèles imitent leur dévouement. Si la persécution vient à les menacer, tous comprennent le péril dont elle est le signal; ils se lèvent, ils se groupent et ils usent des moyens qui sont en leur pouvoir, afin de conserver à l'Église et au monde ces asiles de la sainteté et ces foyers de l'amour divin.



CHAPITRE III

LA SAINTE RÈGLE

Variété des Ordres religieux. — Variété dans l'Ordre Bénédictin. — La Règle de saint Benoît. — Les Saints bénédictins. — Caractère de la sainte Règle. — Sa fixité. — Son influence. — Sa puissance sanctificatrice. — Sa spiritualité. — Sa discipline régulière. — Son austérité. — Sa discrétion. — Obligations. — L'étude de la sainte Règle. — Ses commentaires.

Les divers Ordres religieux qui servent le Seigneur et son Église sont unis entre eux par les liens d'une étroite charité. Ils ne forment tous qu'une seule famille, une seule religion qui remonte à travers les âges jusqu'à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Leur variété manifeste la fécondité prodigieuse des conseils évangéliques, qui peuvent satisfaire ainsi toutes les aspirations des âmes et répondre aux besoins multiples qui se font sentir au sein de la société chrétienne.

La diversité du but qu'ils poursuivent et des exercices qu'ils prescrivent à leurs membres n'altère en rien leurs sentiments d'estime, d'affection et de dévouement réciproques. Les anciens Ordres saluent

avec joie l'apparition des nouveaux ; ils applaudissent à leurs efforts et à leurs succès, et ils retrouvent eux-mêmes une vie nouvelle, en les voyant si jeunes et si vaillants au service de Dieu. Ceux-ci, en retour, les comblent d'égards et ne négligent aucune occasion de leur être utiles. Il en est de cette grande armée du Seigneur Jésus comme de celles qui militent sous le commandement des princes de la terre. Les régiments sont nombreux, les uniformes variés, il y a plusieurs drapeaux; néanmoins l'armée reste toujours une.

Tous les religieux sont donc frères en Notre-Seigneur. Ils offrent ainsi au monde la plus belle leçon de charité qu'il puisse recevoir. Leur solidarité et leur cohésion leur donnent les forces de l'armée rangée en bataille que célèbre le roi Salomon[1]. Lorsque les démons et leurs suppôts les aperçoivent, ils frémissent de rage, et ils sont obligés de battre promptement en retraite.

C'est par leurs Règles surtout que se distinguent les Ordres religieux. Or, elles se rattachent toutes à quatre principales, connues sous le nom de grandes Règles, à savoir : celles de saint Basile, de saint Augustin, de saint Benoît et de saint François d'Assise.

L'Ordre Bénédictin se subdivise lui-même en plusieurs branches, d'où partent encore des rameaux moins importants. Mais Cisterciens, Camaldules, Olivétains, Sylvestrins, Célestins, moines noirs, etc., partagés à leur tour en Congrégations, se déclarent tous disciples de la Règle de saint Benoît. Leur distinction est fondée sur l'intelligence qu'ils en ont et

1. Cant., VI, 3.

sur la manière dont ils l'appliquent, plus que sur des différences extérieures qui de prime abord frappent davantage l'attention. Leurs saints fondateurs ont su découvrir, dans l'œuvre du Patriarche du Mont-Cassin, des aspects absolument nouveaux, qui répondaient à leur tempérament personnel et à celui de leurs contemporains. Il en est qui ont adopté des interprétations contraires à celles qui avaient eu cours jusque-là. Tous néanmoins croyaient se faire les échos fidèles de sa pensée.

Rien ne montre mieux l'étonnante richesse de la Règle bénédictine que ces variétés et ces contradictions apparentes. Car un œil clairvoyant n'a pas de peine à y discerner un fonds commun, qui est la doctrine du bienheureux Législateur. Elle lui apparaît ainsi plus belle, plus claire, plus profonde. Ce que chacun a dit ou pratiqué de spécial lui révèle des horizons qu'il ne soupçonnait pas. Saint Pierre Damien, par exemple, dont l'âme de feu trouve saint Benoît trop indulgent pour le corps, ajoute à sa Règle, déjà si austère, des rigueurs qui semblent dépasser les forces de la nature. Or le chapitre soixante-treizième justifie pleinement sa conduite : « Qui que vous soyez donc, y est-il dit, qui désirez marcher rapidement pour arriver à la patrie céleste, accomplissez par la grâce de Jésus-Christ cette Règle que nous vous avons écrite comme un commencement de la vie religieuse, et enfin vous vous éleverez, en la pratiquant, à des choses plus grandes encore. »

Les rigoureuses observances de Cîteaux ne ressemblent guère au régime plus discret des moines de Cluny. Cîteaux et Cluny se disent néanmoins disciples fidèles de saint Benoît. Sans nul doute, le bienheureux Patriarche bénit avec une égale tendresse le zèle ardent de saint Bernard et la condescendance

toute paternelle de Pierre le Vénérable. De nos jours, ces différences sont encore plus accentuées entre les Cisterciens, connus sous le nom de Trappistes, et les Bénédictins proprement dits. Ceux-là observent à la lettre, dans la mesure du possible, les prescriptions de la sainte Règle. C'est leur meilleur titre de gloire et le secret de leur prospérité. Ils attirent ainsi sur leurs monastères des grâces abondantes, et ils édifient grandement ceux qui les approchent. Les moines noirs, eux, acceptent des adoucissements, approuvés par l'Eglise, motivés par l'affaiblissement des santés et leur vie d'études, et légitimés par les services que leurs travaux rendent au monde. Le saint Législateur ne leur donne-t-il pas lui-même son approbation, lorsqu'il permet à l'abbé d'augmenter la ration ordinaire, si le travail l'exige[1], et quand il lui recommande de disposer toutes choses de telle façon que les forts désirent faire plus, et que les faibles ne se découragent pas[2] ?

Aussi moines blancs et moines noirs ont-ils les uns pour les autres des sentiments fraternels. Le Cistercien se garde de mépriser le Bénédictin en le considérant comme un relâché. Sinon, il entendrait la voix du grand abbé de Clairvaux qui lui adresserait ces reproches sévères : « C'est à l'occasion d'observances corporelles que tu oses calomnier des frères et fouler aux pieds les préceptes spirituels de la Règle, qui sont les plus importants !... Illusion profonde ! Tu te préoccupes beaucoup de donner à ton corps le vêtement permis par la Règle, et tu violes cette même Règle en laissant ton âme sans le vêtement qui lui

1. *Quod si labor forte factus fuerit major, in arbitrio et potestate abbatis erit, si expediat, aliquid augere.* Reg., XXXIX.
2. *Sic omnia temperet ut sit et quod fortes cupiant et infirmi non refugiant.* Reg., LXIV.

convient. Toi qui revêts la tunique et la coule avec tant de zèle que tu refuses de prendre pour un moine celui qui ne les porte pas, pourquoi donc te montrer moins empressé quand il s'agit de revêtir ton âme de son vêtement spirituel, qui est la charité et l'humilité ? Moines en tunique et orgueilleux, nous aurions horreur d'une fourrure ! comme si l'humilité enveloppée d'une fourrure ne valait pas mieux que l'orgueil vêtu d'une tunique !... Quand nous avons un estomac rassasié de haricots et un cœur rempli d'orgueil, nous irions condamner ceux qui se nourrissent d'aliments préparés au gras ! L'usage modéré et raisonnable de mets assaisonnés avec de la graisse ne serait-il pas préférable à la voracité de l'homme qui surcharge son estomac de légumes ?... Mieux vaut encore user d'un peu de vin, à cause de la faiblesse de son corps, que de boire de l'eau avec excès[1]... »

Les nombreux enfants de saint Benoît puisent cette charité fraternelle dans leur dévotion filiale à ce Père commun et dans leur application à étudier la doctrine lumineuse qu'il a su condenser dans sa Règle. Ce livre admirable est, après les divines Ecritures, celui qu'ils lisent et méditent le plus volontiers. Il n'en est pas non plus, si l'on excepte toujours l'Ancien et le Nouveau Testament, qui ait mérité autant d'éloges, et sur lequel on ait tant écrit. Louis le Débonnaire, le deuxième concile de Douzy (874), sainte Hildegarde, affirment que le législateur du Cassin a reçu, pour la composer, l'assistance particulière de l'Esprit qui a dicté à l'Église les saints Canons[2]. Sainte Hildegarde

1. S. Bernard, *Apologia ad Guillelmum abbatem S. Theodorici*, VI. (Pat. Lat., CLXXXII, col. 906.)

2. Cités par Dom Martène, *Comment. in Reg. S. P. Benedicti*, præf.

écrit encore : « Saint Benoît l'a rédigée dans la crainte de Dieu et la piété, dans l'amour et la chasteté ; il n'y a rien qu'on puisse en retrancher, rien qu'on y puisse ajouter ; car rien ne lui manque, parce qu'elle a été composée et perfectionnée par l'Esprit-Saint : *Quoniam a Spiritu Sancto facta et completa est* [1]. » La grande prophétesse du douzième siècle n'entend pas confondre les lumières que le Saint a reçues de Dieu avec l'inspiration des écrivains sacrés. Il suffit à la sainte Règle d'avoir été rédigée sous l'influence de ces grâces extraordinaires accordées par le Seigneur aux hommes qui ont une importante mission à remplir.

L'histoire lui rend un témoignage plus éloquent que toutes les louanges dont elle a été comblée, depuis saint Grégoire le Grand, par tant de papes, d'évêques et de personnages illustres.

Que de services n'a-t-elle pas, en effet, rendus à l'Église et aux âmes par l'action quatorze fois séculaire que les moines ont exercée !

Sainte Gertrude vit un jour le bienheureux Benoît au sein de la gloire éternelle. Il se tenait debout en présence de la paisible Trinité. Tout en lui inspirait le respect. De chacun de ses membres sortaient des roses merveilleuses, qui à leur tour en produisaient d'autres. C'était une floraison incomparable. Ces fleurs se faisaient remarquer, les unes par leur éclat, les autres par leur parfum. Chacune avait sa vertu et son odeur particulières. Ce spectacle causait une joie indicible à la sainte Trinité et à l'armée céleste tout entière. Ces roses figuraient les œuvres de tant de

1. Sainte Hildegarde, *Com. in Reg. S. P. B.*, cité par Dom Martène, ibid.

Saints que les enseignements et les exemples de Benoît ont conduits, par le chemin royal de la vie monastique, au port de la patrie éternelle[1].

Quel est le nombre de ces grands serviteurs de Dieu, enfants de Benoît et de sa Règle ? S'il fallait en croire Trithème, dans son ouvrage sur les hommes illustres de l'Ordre Bénédictin, et Jean Raulin, recteur du collège de Navarre, puis moine de Cluny (1514), la question se serait posée au temps du pape Jean XX. Sur son ordre, on aurait fait dans les archives de l'Église Romaine des recherches d'où il résulterait que la sainte Règle aurait donné 15.559 Saints ou Bienheureux. Il en est qui trouvent ce chiffre insuffisant, et ils parlent de 36.000; quelques-uns vont même jusqu'à 56.000[2]. Ces calculs n'ont, à la vérité, d'autre fondement que l'imagination et la crédulité de ceux qui les ont mis au jour. Ne peut-on pas, cependant, répéter après Yepes que les Saints bénédictins forment une armée innombrable ?

Les grâces les plus variées se sont épanouies dans leurs rangs. On y voit des papes, comme saint Grégoire le Grand, saint Grégoire II, saint Grégoire VII; des évêques, comme les Dunstan, les Lanfranc, les Rhaban Maur, et mille autres ; des martyrs, comme les Placide, les Boniface, les Adalbert. Les Anschaire, les Augustin, y représentent dignement les apôtres, pendant que l'auréole des docteurs vient orner le front de saint Pierre Damien, de saint Anselme, de saint Bernard. Il y a des abbés et des confesseurs, tels que saint Maur, saint Benoît d'Aniane, saint

1. S. Gertrudis, *Legatus divinæ pietatis*, IV, XI., 331-332, édit. 1875.

2. Cf. Yepes, *Cronica general de la Orden de S. Benito*, t. I, p. 146; et Ziegelbauer, *Historia rei litterariæ O. S. B.*, t. II, p. 199.

Odon, saint Hugues. En tête des vierges marche la douce Scholastique. Qui peut compter celles qui viennent à sa suite offrir à Jésus-Christ les lis de leur virginité ?

Saint Benoît a déployé, dans son œuvre législatrice, une largeur d'esprit dont il serait difficile de trouver ailleurs un pareil exemple. Au lieu de chercher à établir un nouvel ordre de choses, il se contente d'étudier les règles anciennes, les traditions monastiques de l'Orient et de l'Occident, les pratiques de la sainte Eglise et de son droit, sans négliger les derniers débris de l'antique civilisation romaine. L'expérience, la méditation et la prière mûrissent le résultat de ses lectures et de ses recherches. Puis son génie, éclairé et fortifié par les lumières que Dieu réserve à ses Saints, forme avec ces éléments multiples la synthèse merveilleuse de sa Règle. On peut retrouver la pensée et les propres expressions de Cassien dans son chapitre de l'humilité, celles de saint Jérôme dans le chapitre premier, et constater à chaque instant l'influence de leurs écrits et des œuvres de « notre bienheureux Père saint Basile », pour employer les termes de saint Benoît. Ce qu'il dit des doyens, des instruments de travail et de la disposition du monastère peut également rappeler les conseils de Varron et de Columelle. Sa Règle, néanmoins, grâce à l'unité de l'ensemble et à la perfection qu'il a su donner à tous les détails, reste absolument son œuvre.

Il a dû forcément prescrire des observances qui se modifieront avec le temps et les lieux. Mais ce qui ne changera jamais, c'est cette synthèse lumineuse de principes nets, vrais, immuables comme la vérité elle-même, et d'institutions sages, fondées sur la connais-

sance de la nature humaine et des conditions qu'impose la vie commune.

Il était impossible, avant lui, de constituer un monastère avec le seul secours des règles écrites. « La discipline monastique était flottante : chaque abbé en modifiait à son gré le fond et la forme ; on s'étudiait même à s'enrichir sans cesse d'usages nouveaux. Il n'y avait de bien fixé que la paternelle omnipotence de l'abbé[1]. » Tout était donc livré à l'incertitude et au changement; l'influence sanctificatrice du monachisme était par là même paralysée, et ses institutions caduques. Mais dès que saint Benoît eut écrit sa Règle, les moines eurent une législation fixe. Ils purent aller en Espagne, en Angleterre, dans les forêts de la Germanie, s'implanter au sein des campagnes, ou s'installer dans les villes. Ce texte suffit pour donner à leurs monastères une constitution complète et définitive. Si des détails accessoires cédèrent la place à d'autres, les lignes principales ne varièrent jamais. « C'est une maison d'une immense grandeur, bâtie pour y loger toutes sortes de personnes différentes d'humeur, de sexe, et de condition, les enfants, les vieillards, les forts, les faibles, l'esclave et le libre[2]. »

Elle put, seule, durant plusieurs siècles, satisfaire à tous les besoins de la société. Et lorsque de nouvelles familles religieuses surgirent, Chanoines réguliers, Ordres mendiants, Clercs réguliers, communautés sacerdotales ou autres, elles n'eurent à créer ni le cadre du monastère ni les principaux traits de son organisation. Ce que la tradition bénédictine leur offrait répondait trop bien aux exigences de leur vie

1. D. Pitra, *Hist. de S. Léger*, Introd., LXIV.
2. Id., ibid., LXVII.

pour qu'il fût utile de s'en éloigner complètement. Ils se contentèrent donc de l'adapter à la fin particulière qu'ils poursuivaient.

Un artiste, vivement frappé par ce caractère catholique de la sainte Règle, a représenté saint Benoît offrant l'hospitalité à tous les fondateurs d'Ordres religieux. Ils sont assis devant une table, et le bienheureux Patriarche leur sert le pain de sa doctrine et de sa Règle. Ce tableau avait sa place toute marquée sur la montagne du Cassin.

L'influence du législateur monastique est allée plus loin encore. La législation ecclésiastique n'avait pas à cette époque la précision que lui ont donnée plus tard les décrets des papes et des conciles et le travail de ses docteurs. Les barbares lui offraient, par leur conversion, un élément neuf qu'elle devait travailler et transformer. Il lui fallait dans ce but compléter l'ensemble de son droit et se préparer ainsi à conduire ces peuples avec l'autorité d'une reine et la sollicitude d'une mère. Les hommes qui lui servirent d'instruments étaient, en grand nombre, sortis du monastère bénédictin. Ils firent tout naturellement de larges emprunts à cette Règle qui les avait élevés et dont ils connaissaient les inépuisables ressources. Elle fut l'inspiratrice de leurs décisions conciliaires et de ces actes de leur gouvernement qui ont tant contribué à fixer le droit canon. On ne peut pas dire qu'ils aient voulu former l'Église à l'image du monastère. Mais il arriva par la force des choses qu'ils reproduisirent en elle des traits nombreux empruntés à saint Benoît. « Le monastère était sorti des entrailles de l'Église ; il vivait de sa substance la plus pure ; cette vie revint à sa source[1]. »

1. D. Pitra, op. cit., LIX.

La société civile ne put pas davantage se soustraire à cette influence. Les moines furent les premiers éducateurs des rois barbares ; ils restèrent leurs conseillers et leurs appuis jusqu'à une époque assez avancée du moyen âge. Les princes apprirent ainsi à connaître saint Benoît ; ils admirèrent sa connaissance des hommes et mirent à profit ses enseignements sur la manière de les conduire. Charlemagne méditait sa Règle en écrivant les Capitulaires ; Hugues Capet l'appelait l'asile assuré des monarques et des peuples, et, à une époque plus rapprochée de nous, Cosme de Médicis la portait toujours sur lui : elle était à ses yeux le manuel de la sagesse[1].

Ce rôle que la sainte Règle a rempli dans l'histoire de l'Eglise et du monde permet de ranger son auteur parmi ces hommes à qui la postérité reconnaissante a décerné le titre glorieux de Père. « Dieu, qui, de toute éternité engendre un Fils, dit à ce sujet le cardinal Pie, s'est ménagé dans la race humaine des hommes à part, des colosses, qui ont été comme des réceptacles vivants de la paternité divine. Tel fut Abraham, ce père par excellence de tous les croyants, en qui ont été bénies toutes les nations de la terre. Tel fut, je l'avais ainsi appris déjà du pieux Olier, tel fut dans la loi de grâce le glorieux saint Benoît, le père de tous ceux qui pratiquent la foi jusqu'à observer les conseils évangéliques. Comme Abraham, il n'est pas le premier de sa généalogie. Avant lui, saint Antoine, saint Basile, saint Martin, saint Pacôme et d'autres encore. Néanmoins, il sera toujours le plus illustre des patriarches de la Loi nouvelle, ainsi qu'Abraham de la Loi ancienne[2]. »

1. D. Pitra, loc. cit., LXVII.
2. Card. Pie, *Éloge funèbre de Dom Guéranger*, Œuvres compl., IX, 44-45.

L'évêque de Poitiers continue : « Ces deux grands types sont simples comme la vraie grandeur; le cachet de leur personnalité est d'en avoir le moins possible devant Dieu, et d'être exclusivement dominés et terrassés par lui. Pas de système, pas de combinaison, point d'arrangement dans leur sainteté; ils s'acheminent selon que Dieu les soulève et les porte, les mène et les ramène [1]. » On ne saurait exprimer avec plus d'exactitude le caractère distinctif de saint Benoît et de sa Règle. Son esprit particulier consiste bien à ne pas en avoir, afin de suivre avec une docilité enfantine l'Esprit de Dieu, qui anime et conduit l'Église. Il enseigne aux âmes l'art de se vider d'elles-mêmes, de se livrer sans réserve à l'action que ce divin Paraclet exerce sur l'Épouse de Notre-Seigneur, et de s'approprier les pratiques et les dévotions qu'il lui inspire. Avant tout, il veut faire de son moine l'homme et le disciple de l'Église. Comprendre, goûter, vivre de plus en plus la vie qne la grâce fait circuler en elle, tel est l'aspect sous lequel il aime à envisager la sainteté.

Saint Benoît le conduit à ce but par le chemin des observances régulières. C'est un maître, un père, qui prend son disciple, son enfant, qui l'instruit de ses devoirs, le corrige de ses défauts, et renouvelle peu à peu dans son âme la beauté céleste, que le péché lui avait enlevée. Tout, même les règlements les plus simples et les plus matériels, concourt à cette transformation. Que le bienheureux Patriarche parle de la conservation et de la distribution des outils, du travail de ses religieux, du service de la cuisine, de l'organisation du monastère, de la réception des étrangers, on sent qu'il ne cherche qu'une chose, sanctifier

1. Card. Pie, op. cit.

les âmes, les unir à Dieu, et les associer ainsi à la vie de son Église. Ce caractère se rencontre si bien à toutes les pages de sa Règle, qu'il suffit de la feuilleter un instant pour s'apercevoir qu'elle est surtout un livre ascétique. Elle ne présente pas, il est vrai, l'allure méthodique des traités de vie intérieure les plus répandus; mais cela ne saurait l'empêcher d'être l'une des sources où les chrétiens peuvent puiser les lumières les plus sûres et les plus abondantes pour leur gouvernement personnel et pour la direction des autres. « C'est, dit Bossuet, un précis du christianisme, un docte et mystérieux abrégé de toute la doctrine de l'Évangile, de toutes les institutions des saints Pères, de tous les conseils de perfection. Là paraissent avec éminence la prudence et la simplicité, l'humilité et le courage, la sévérité et la douceur, la liberté et la dépendance. Là, la correction a toute sa fermeté, la condescendance tout son attrait; le commandement toute sa vigueur, et la sujétion tout son repos; le silence sa gravité, et la parole sa grâce, la force son exercice, et la faiblesse son soutien [1]. »

Saint Benoît commence par établir dans son Prologue ou préface les fondements sur lesquels il veut édifier la vie religieuse de ses disciples. Comme tous les maîtres, et, en particulier, saint Ignace, il n'en pose point d'autres que les grandes vérités. Dieu a créé l'homme pour le connaître, l'aimer et le servir. Mais l'homme s'est, par le péché, éloigné de cette fin sublime et séparé de son Créateur. Le Fils de Dieu a revêtu la nature humaine, afin de le remettre dans le sentier du devoir. Sa grâce l'invite d'une manière pressante à revenir au Seigneur; elle lui montre la voie. La pensée des droits du Créateur sur sa créa-

1. Bossuet, *Panégyrique de S. Benoît.*

ture, la perspective de la mort, qui peut le frapper à l'improviste, du jugement qui la suivra, et de l'enfer, juste châtiment du pécheur, le pénètrent d'une crainte salutaire, et lui donnent le courage de persévérer dans le laborieux exercice de la pénitence, qui doit le réhabiliter. Le désir du ciel le soutient aux heures de tristesse. Le souvenir de ses chutes passées le persuade de sa faiblesse et lui inspire une légitime défiance de lui-même, tandis qu'une entière confiance dans la miséricorde divine lui révèle la force irrésistible d'une prière humble et persévérante. L'âme, éclairée par cette doctrine, suit le chemin du salut; elle se range sous l'étendard du seul vrai Roi, le Christ Jésus, pour combattre Satan et son armée. Les premières luttes sont pénibles; mais bientôt le cœur se dilate et finit par goûter combien il est bon de participer ici-bas aux souffrances de Notre-Seigneur[1].

Le bienheureux Père entre ensuite dans le corps de sa Règle, en disant qu'il se propose d'organiser la vie des cénobites, ou moines, qui vivent en commun[2]. Puis il parle du chef de la famille monastique et des obligations qui lui incombent. Il indique la part qui revient aux religieux dans le gouvernement de la maison[3]. Les quatre chapitres suivants peuvent supporter la comparaison avec les pages les plus vraies et les plus profondes tombées de la plume des principaux docteurs de l'ascèse religieuse. Par le silence, il crée autour de son moine une atmosphère de recueillement bien propre à favoriser l'action de l'Esprit-Saint[4]. L'humilité lui fait prendre en face de

1. Reg., Prol., *passim*.
2. Reg., I.
3. Id., II, III.
4. Id., VI.

Dieu, son Créateur et Rédempteur, la seule attitude qui lui convienne, celle du serviteur dont l'obéissance humble et respectueuse ne connaît aucune limite[1]. Le chapitre quatrième lui met en mains un sommaire des préceptes et des conseils évangéliques dont la formule, précise comme une sentence, se grave au fond du cœur. La méditation lui en rend l'usage familier. Ce sont les outils avec lesquels il peut exercer l'art spirituel de sa sanctification[2]. Le Bénédictin, docile à la voix de son maître, recueille encore tout le long de la Règle des réflexions jetées comme en passant; elles lui ouvrent sur la vie intérieure des horizons qu'il ne soupçonnait pas.

Tous ces enseignements sont condensés dans ce chapitre du bon zèle, qui est comme le testament spirituel laissé par saint Benoît à ses fils[3]. Quand ils ont fait passer cette doctrine dans leurs actions de chaque jour, ils tournent les yeux vers Jésus, l'idéal de toute perfection, ils confessent leur misère, se proclament serviteurs inutiles et soupirent après la pratique de vertus encore plus élevées[4].

Une fois les principes de la formation intérieure nettement formulés, la Règle s'occupe de l'œuvre monastique et chrétienne par excellence, de l'œuvre de Dieu, l'*opus Dei*[5]. Les douze chapitres entiers qu'elle lui consacre sont le premier monument qui présente pour l'Occident une organisation complète de l'office divin. L'Ordre Bénédictin s'y est toujours conformé, et l'Église Romaine lui a fait plusieurs emprunts.

1. Reg., VII, V.
2. Id., IV.
3. Id., LXXII.
4. Id., LXXIII.
5. Id., VIII-XX.

Après la prière, les occupations remplissent la journée monastique. Les religieux s'en vont au travail par groupes de dix, sous la surveillance de leurs doyens.

Cette institution, imitée de l'armée romaine, mettait partout l'œil du maître et du père. Mais telle est la faiblesse de l'homme, que beaucoup de fautes lui échappent malgré cette surveillance continuelle. Saint Benoît, qui le sait, indique la marche à suivre pour leur appliquer le remède d'une correction profitable. Il recommande au frère qui, volontairement ou non, s'est écarté du devoir, de venir s'accuser devant l'abbé et recevoir sa pénitence. Si la crainte de la punition ou un sentiment d'orgueil le détournent de cet aveu spontané, il sera traité plus sévèrement. Le choix et l'application des peines ordinaires sont laissés à la discrétion du supérieur.

Mais la Règle dit comment il faut procéder lorsque la faute est plus grave. Elle cherche moins à punir un coupable qu'à éclairer et à corriger une âme faible, et à réparer un scandale. L'abbé le fait d'abord avertir deux fois en particulier. Si ces précautions, qui tendent à ménager sa susceptibilité naturelle, ne parviennent pas à toucher son cœur, et s'il s'obstine dans sa faute, on en vient aux réprimandes publiques, puis à la peine humiliante de l'excommunication mineure, et de l'excommunication majeure, accompagnée de privations qui rendent le châtiment plus efficace. Si le coupable donne des preuves d'un repentir sincère, la porte de la réhabilitation s'ouvre devant lui, avec une lenteur et une prudence qui lui font mesurer la gravité du péché et le prémunissent contre une rechute toujours possible. A l'endurcissement d'un orgueilleux qui refuse obstinément de

reconnaître ses torts et de les amender, l'abbé oppose le remède si puissant de la prière de toute la communauté. Quand il ne suffit pas et que le mal risque de devenir contagieux, il rejette le misérable hors du monastère. Néanmoins tout espoir de retour ne lui est pas enlevé. Le repentir et l'humilité peuvent toujours réparer les torts causés par la désobéissance et l'orgueil[1].

Qui dira les services rendus aux âmes par cette législation disciplinaire, à une époque où les hommes apportaient dans le cloître, avec leur grande foi, des passions violentes, qui n'avaient pas eu le temps de s'émousser sous l'influence prolongée de la civilisation chrétienne? Au sixième siècle, pas plus que de nos jours, la sainteté du monastère n'excluait la possibilité du péché et du scandale; elle demandait seulement que la faute fût réprimée par les supérieurs et dignement réparée par le coupable.

Saint Benoît accorde à ses moines tout ce qui leur est nécessaire pour vivre et travailler. Il tient compte des besoins véritables, sans rien sacrifier à la recherche de ses aises. Tout, dans l'abbaye, est marqué au coin d'une austère gravité. Les convenances religieuses le réclament. Le vêtement est fort simple : une robe de laine, appelée tunique, une ceinture de cuir pour la retenir autour du corps, et une coule, sorte de grand manteau muni d'un capuchon, qui couvre le religieux des pieds à la tête. Il la remplace, aux heures de travail, par un capuce, dont les bandes flottent le long des épaules, d'où lui vient le nom de scapulaire. Il est inutile d'ajouter une importance quelconque à la couleur ou à la grossièreté de la

1. Reg., XXIII-XXIX.

bure. Le moine, comme le pauvre, s'habille avec l'étoffe commune de la région où il vit. Il a en double chacun de ces habits, afin de pouvoir les laver quand le besoin s'en fait sentir. S'il va en voyage, on lui fournit, pour la circonstance, des vêtements neufs[1].

Les frères couchent habillés, et, autant que possible, dans un même dortoir. Là tout est simple et austère. Une natte, un drap, un oreiller pour appuyer la tête, et une couverture. La lampe qui brûle durant la nuit leur rappelle cet œil de Dieu qui veille sans cesse sur ses serviteurs[2].

Ensemble pendant leur sommeil, ensemble au chœur, ensemble pendant leur travail, les moines forment une famille, dont les membres ne se quittent pas un instant. Cette vie commune ininterrompue a, certes, de précieux avantages, en leur imposant une réserve continuelle, en leur ménageant de bons exemples multiples et de nombreuses occasions d'exercer la charité. Mais quelle croix pénible n'offre-t-elle pas à chacun ! Les frères sont ainsi comme des cailloux roulés constamment les uns sur les autres dans les eaux courantes des exercices réguliers. S'ils arrivent à se polir, c'est au prix d'une mortification de tous les instants.

La sainte Règle met sur la table du Bénédictin ce qu'il faut pour entretenir ses forces : un pain, une mesure de vin, deux plats, un dessert, et c'est tout. Jamais de viande, sauf pour les infirmes. La plus grande partie de l'année, il se contente d'un repas, à midi, à trois heures ou après vêpres, suivant la saison liturgique. Durant le temps pascal et les dimanches, il en fait un premier à midi et un second le soir, sans

1. Reg., LV. De nos jours, les Bénédictins sont vêtus de noir.
2. Id., XXII, LV.

augmenter pour cela sa ration journalière. Afin que son corps ne soit pas seul à se nourrir, le lecteur offre à son intelligence l'aliment plus précieux de la vérité. Ici encore, les moines trouvent les avantages de leur vie commune. Ils se servent mutuellement; et chacun fait la cuisine à son tour : cuisine fort simple, puisque le premier venu la peut préparer.

En somme, le genre de vie que saint Benoît propose à ses religieux est très pénible pour la pauvre nature. Mais que sont toutes ces austérités, si on les compare aux jeûnes, aux veilles, aux macérations des Pères des déserts? Si les Antoine, les Hilarion, les Pacôme, étaient venus au Mont-Cassin, n'auraient-ils pas traité ces moines de relâchés? Peut-être. Mais ce n'est pas sans avoir longtemps réfléchi et prié que le pieux législateur a cru devoir adoucir les observances monastiques de l'Orient, pour les mettre à la portée d'un plus grand nombre d'âmes. Cette discrétion, louée par le pape saint Grégoire, est restée un héritage cher à sa postérité. Que de choses se sont modifiées depuis son époque! Les mœurs ne sont plus les mêmes, les tempéraments se sont affaiblis. Ce qui était un jeu pour les hommes du sixième siècle serait, de nos jours, un poids accablant. Faut-il donc, sous prétexte d'une fidélité aveugle aux prescriptions de la Règle, fermer les portes du monastère à une foule de chrétiens? Faut-il écraser les religieux sous le fardeau d'une observance excessive, et ne leur laisser ni la force ni les moyens de rendre à l'Église les services qu'elle leur demande? Les hommes que Dieu a suscités pour réformer l'Ordre Bénédictin et pour établir les Congrégations monastiques ne se sont pas crus en droit de le faire. Et Rome, l'arbitre suprême de toutes les Règles, les a confirmés dans

leur sentiment. Voilà pourquoi, depuis plusieurs siècles, il s'est introduit peu à peu dans les monastères tout un ensemble de modifications qui leur ont permis de se recruter et de travailler au bien des âmes.

Ces adoucissements sont déterminés par les constitutions, que le Saint-Siège confirme de son autorité. Tantôt elles se présentent sous forme de constitutions proprement dites, distribuées avec méthode et distinctes de la sainte Règle; tantôt sous forme de *déclarations* ou explications pratiques, insérées à la suite de chacun de ses chapitres. Mais, constitutions ou déclarations, ce sont toujours elles qui font loi dans le monastère.

Le silence, le jeûne, l'abstinence, sont les points sur lesquels s'est principalement exercée cette discrétion des réformateurs. La plupart des Bénédictins ont actuellement deux récréations par jour. Ils usent d'aliments gras plusieurs fois la semaine, sauf en Carême et durant l'Avent. La Congrégation Française conserve encore l'abstinence environ les deux tiers de l'année, et le nombre de ses jeûnes se réduit à une centaine.

Si ces adoucissements avaient besoin d'une justification, il suffirait de citer la judicieuse remarque de l'évêque de Poitiers : « Me demandez-vous, pieux fidèles, si l'on y garde (à Solesmes) toute l'observance rigoureuse de la règle première? Je pourrais vous répondre que la discipline générale au temps de saint Benoît différait à peine de la discipline monastique, et qu'en face des adoucissements apportés par l'Église aux observances communes des chrétiens, les moines de la Congrégation de France, tels que les a constitués canoniquement l'autorité du Saint-Siège, vous laissent plus loin derrière eux que leurs devanciers

n'y laissaient vos pères. Fions-nous à la sagesse de l'Église ; et quand, à cause de l'affaiblissement général des corps qui a suivi l'affaiblissement de la foi, sa condescendance maternelle s'exerce si largement envers nous, ne nous plaignons pas qu'elle veuille bien ouvrir à un plus grand nombre les portes de la vie parfaite[1]. »

Quelle que soit l'importance des Constitutions, la sainte Règle n'en reste pas moins la loi fondamentale de toute vie bénédictine. Elle régit la communauté entière, comme elle guide les individus dans toutes leurs relations avec Dieu, avec leurs frères et avec le dehors. Elle préside à toutes les assemblées. Pour la graver dans les mémoires et dans les cœurs, on en lit chaque jour, à la fin de Prime, un passage, qui est répété en langue vulgaire au commencement du souper.

La fidélité à se conduire d'après les maximes de la Règle met l'âme du moine comme dans un moule, large, si l'on veut, qui, tout en lui laissant sa physionomie personnelle, le refait à l'image de saint Benoît, et, par là même, de Notre-Seigneur Jésus-Christ. De la sorte, c'est saint Benoît qu'il a toujours dans le cœur, afin de penser, d'agir, de parler comme lui, s'efforçant de reproduire dans sa conduite journalière tout ce qu'il connaît de sa vie et de ses vertus[2].

Pour réaliser cet idéal du vrai Bénédictin, il faut, à une observance extérieure ponctuelle, joindre cette

1. Card. Pie, *Oraison funèbre de Dom Guéranger.*

2. *Sit nobis semper Benedictus in corde, Benecditus in ore, Benedictus in actu, quatenus si qua virtus, si qua laus disciplinæ, ut, illud apostolicum imitantes, quæ vidimus in illo, et audivimus in illo, et audivimus ab illo, sectemur.* (S. Odon, serm. III, Pat. lat., CXXXII, c. 729.)

intelligence de la Règle qui pénètre l'âme des idées et des sentiments dont était animé son bienheureux auteur. Benoît, en effet, n'est pas un chef qui se borne à dicter des ordres ; il est, avant tout, un maître, un docteur qui veut former des disciples. Il s'adresse au cœur et à l'intelligence, et cherche à leur inculquer cet esprit sans lequel la lettre la plus belle resterait sans vie. A Subiaco et au Mont-Cassin, ses discours et ses entretiens familiers ne poursuivaient pas d'autre but. Heureux les moines qui ont eu la joie de les écouter! Heureux serions-nous s'ils avaient eu la pensée de les écrire, pour les transmettre à la postérité! Mais, au moins, sa Règle est arrivée jusqu'à nous. Par elle, il continue de vivre dans l'Église et d'enseigner ses enfants. Heureuses les âmes à qui Dieu fait la grâce de s'asseoir à son école et de goûter les accents de sa voix !

Celui qui veut entrer bien avant dans le trésor de sa doctrine doit lui prêter cette oreille du cœur qui a tant de finesse et de perspicacité, et scruter ses paroles avec une légitime gratitude et la confiance filiale qui mène l'esprit à la pleine intelligence de la vertu. C'est le conseil du Sage : *Qui confidunt in illo, intelligent veritatem*[1]. Qu'il ne lui demande pas des spéculations propres à satisfaire sa curiosité. Benoît donne l'enseignement pratique qui fait les saints. Or, cet art des arts ne peut s'apprendre sans le secours d'exercices répétés. Que le moine attende donc la lumière surtout de la pratique quotidienne de ses conseils et de ses préceptes.

Il peut ainsi méditer chaque chapitre, chaque parole, soulever jusqu'aux moindres usages et considérer attentivement la pensée qu'ils recèlent. Le temps a

1. Sap., III, 9.

peut-être abrogé le règlement matériel, mais il a respecté l'intention et l'esprit du législateur. Que de notions saines, lumineuses et fécondes l'enfant de saint Benoît recueille dans cette étude! Il les rapproche et les compare; il en fait l'application autour de lui. De la sorte, les idées dominantes de la Règle se révèlent à lui, admirables d'unité et de variété.

Les lumières que lui apporte ce travail ne le satisfont pas encore. Il veut aller plus loin dans la connaissance de saint Benoît. La Règle pourrait, à la rigueur, s'expliquer par elle-même. Mais peu d'hommes sont assez droits et assez pénétrants pour saisir par ce seul moyen toute l'étendue de sa pensée. La plupart risquent de l'altérer, en lui substituant parfois leurs sentiments personnels.

La sainte Règle est un code. Qui veut le savoir à fond doit se placer, par une étude patiente et minutieuse, dans le milieu où vivait son auteur et refaire lui-même le travail auquel il s'est livré pour préparer sa rédaction.

Le Bénédictin qui en a la facilité fait donc appel à l'histoire et à l'archéologie; il étudie le siècle de saint Benoît, il met chaque épisode de sa vie dans son cadre. Il recherche quels étaient l'éducation de ses contemporains, leur caractère, leurs mœurs, leurs habitudes religieuses, civiles et domestiques. Les connaissances qu'il acquiert ainsi l'aident singulièrement à comprendre ce qui se faisait dans les monastères de Subiaco et du Mont-Cassin.

Puis il s'attache aux règles antérieures. Les vies des anciens moines d'Orient et d'Occident, leurs ouvrages ascétiques, les décisions conciliaires, lui permettent de combler les nombreuses lacunes qu'il y rencontre. Il les analyse, les compare entre elles, les éclaire avec

les données que lui fournissent les historiens et les découvertes archéologiques, et il les rapproche de la Règle de saint Benoît. Prenant ensuite tous les détails de la discipline monastique, il les suit un à un en Italie, en Gaule, en Afrique, dans cet Orient surtout, qui fut le berceau et la grande école du monachisme ; il note les modifications qu'y ont apportées les différences de climat, de pays et de temps. Quand il a recueilli ces éléments divers, il étudie de nouveau le texte de sa Règle, qui déjà lui apparaît beaucoup plus intéressant et plus lumineux.

L'œuvre de saint Benoît, telle qu'il la connaît alors, n'est cependant qu'un germe, mais un germe qui contient les trésors d'une vie inépuisable. Comment les connaître et les apprécier ? Que le Bénédictin reprenne, une fois encore, son « livre » par excellence ; qu'il le suive à travers les siècles, et dans toutes les nations, afin d'examiner la manière dont il a été pratiqué et vécu, de constater les additions, les suppressions, les modifications qu'il a reçues pendant cette marche. Que rien n'échappe à ses investigations, pas même les emprunts que lui ont faits les évêques dans les conciles, les rois dans leur législation, et les fondateurs de nouvelles familles religieuses.

Il s'en va ainsi des lettres de saint Grégoire aux Règles du Maître, de saint Isidore, de saint Fructueux, de saint Chrodegang et d'Amalaire. Après s'être arrêté sur l'épître de Théodemar à Charlemagne, sur le concile d'Aix-la-Chapelle et sur l'œuvre de saint Benoît d'Aniane, sur les Commentaires d'Hildemar et de Smaragde, il arrive à ces *Ordines* ou coutumiers des onzième et douzième siècles, qui, en Angleterre, en Italie, en Allemagne, en Espagne, en France, rayonnent autour de Cluny. Sans négliger

Grandmont, la Chartreuse, Vallombreuse, Camaldoli, les Chanoines réguliers, les Ordres militaires, il s'édifie des beaux exemples que lui offrent saint Bernard et les Cisterciens; puis il passe aux Ordres mendiants du treizième siècle; il recueille les éléments que lui fournissent les Célestins, les Olivétains et les chapitres provinciaux qui précèdent les intéressantes Congrégations de Bursfeld, de Sainte-Justine, de Valladolid, de Saint-Maur, etc. L'étude attentive et minutieuse qu'il leur consacre ne l'empêche pas d'examiner la Compagnie de Jésus et les nombreuses familles de Clercs réguliers qui ont précédé et suivi le Concile de Trente.

Tout en faisant cette exploration monastique, il lit les vastes recueils des conciles et des actes pontificaux, les Vies des Saints, leurs ouvrages, les livres liturgiques, les chroniques, les diplômes et les chartes des abbayes, les historiens et les publications modernes qui lui semblent de nature à l'éclairer. L'attention prêtée aux détails ne lui fait point perdre de vue les grandes lignes de l'histoire religieuse. Elles lui permettent de tout ramener à la Règle de saint Benoît avec cette largeur de vues qui, sans tomber dans l'écueil des idées systématiques et du parti pris, se met sérieusement à l'école d'un maître et, avec lui, se rend un compte exact de tout ce qui intéresse son œuvre, à un titre quelconque.

Les commentateurs de la sainte Règle peuvent le guider dans l'exécution de ce travail. Il n'a pas à les lire tous. Ils sont si nombreux[1]! Torquemada et Boyer lui seront utiles, au point de vue du droit commun

1. Cf. la liste publiée par Dom Calmet dans son commentaire et à la fin de son premier volume, et par Ziegelbauer, *Historia rei litterariæ*, t. III, 12-32.

et de la théologie morale. Perez et Mège sont pratiques et pieux. Rancé lui fournira de beaux passages, perdus au milieu de trop fréquentes exagérations oratoires. Gazeus, tout en commentant les Conférences et les Institutions de Cassien, lui dira des choses fort intéressantes sur saint Benoît. Mais il ne consultera personne plus souvent ni plus volontiers que Martène, qui possède si bien la tradition monastique; malheureusement il noie trop sa pensée dans une surabondance de textes cités. Dom Calmet, qui l'a mis largement à contribution, le complète sur plusieurs points importants. Malgré leur valeur incontestable, ces commentaires ne le dispensent pas de lire les *Disquisitiones monasticæ* de Haeften. Cet ouvrage, devenu fort rare, est une mine d'érudition. Martène, dont la compétence ne saurait être révoquée en doute, n'hésite pas à le donner comme le livre le plus complet qui ait jamais été publié sur la sainte Règle[1].

Mais ni Haeften, ni Calmet, ni aucun autre commentateur ne peut suppléer à la lecture des *Annales* de Mabillon, et de son recueil des *Acta Sanctorum Ordinis sancti Benedicti*. L'histoire monastique n'est pas, à ses yeux, autre chose que saint Benoît vivant dans son Ordre et dans l'Église par sa Règle. La foi et la piété qui inspirent chacune de ses pages rendent cette étude pour le moins aussi édifiante qu'instructive.

Tous les moines ne sont pas tenus de se livrer à tant de lectures, pour acquérir, dans sa plénitude, l'esprit de leur état. Car, toute désirable qu'elle soit, une formation aussi complète ne saurait être à la portée de tous. Qu'il y ait seulement, dans chaque monastère, deux ou trois religieux faisant de la Règle

1. Martène, *Comment. in Reg. S. B.*, præf.

le centre de leur vie intellectuelle, et ils deviendront facilement une source abondante de science monastique à laquelle tous pourront puiser. Cela suffit pour maintenir dans toute leur pureté et leur vigueur au sein d'une communauté les pensées et les sentiments du bienheureux Patriarche.



CHAPITRE IV

L'ABBÉ

L'abbé dans le monastère. — Le nom d'abbé. — Élection et perpétuité de l'abbé. — L'abbé et le convent. — Privilèges pontificaux. — La prière de l'abbé. — La sainteté de l'abbé. — Conseils que lui donne saint Benoît. — Caractère paternel de son autorité. — Officiers monastiques. — Enseignement de l'abbé.

Saint Benoît distribue en quatre genres les religieux qui vivaient à son époque. Ce sont les cénobites, qui mènent la vie commune ; les ermites ou anachorètes, qui se sont retirés dans la solitude ; les sarabaïtes, qui se réunissent deux ou trois et se conduisent comme bon leur semble ; et enfin les gyrovagues, ou moines vagabonds. Il n'a pas à s'occuper de ces deux dernières catégories, dont les membres déshonorent le saint habit dont ils sont revêtus et scandalisent les fidèles. Ce n'est pas aux ermites non plus qu'il destine sa Règle. Il l'écrit uniquement pour la très vaillante race des cénobites[1], qui mili-

1. *His ergo omissis, ad cœnobitarum fortissimum genus disponendum, adjuvante Domino, veniamus.* (Reg., I.)

tent sous une règle et un abbé, *militans sub regula vel abbate*[1].

L'abbé et la Règle forment les éléments constitutifs du monastère *(cœnobium)* ou réunion des cénobites. Ils représentent l'un et l'autre la même autorité, qui est Dieu, souverain Seigneur et Maître du moine. Ils poursuivent le même but, qui est la sanctification du religieux au service de Notre-Seigneur Jésus-Christ. La Règle, immuable, trace les grandes lignes de ce service; elle préside dans le monastère comme une reine; c'est elle qui fixe les heures, les exercices réguliers, qui pose les principes généraux de l'organisation et du gouvernement monastiques. Elle assigne à chaque chose la place qui lui convient; elle dispose et fortifie les articulations et les muscles, qui deviennent le lien de l'unité. Les proportions du corps ainsi édifié sont admirables; les traits en sont purs. Mais il lui manque un élément essentiel. La Règle, c'est la loi. Or, jamais la loi ne saurait, à elle seule, constituer une société. Si elle peut créer le corps social, elle ne peut, elle ne doit pas lui tenir lieu d'âme. Quelle est donc cette âme de toute société humaine? Elle n'est autre que le chef, en qui réside l'autorité, mais une autorité qui voit, qui entend, qui pense, qui parle, une autorité vivante, capable de communiquer sa vie à la législation, et par elle, au corps social tout entier. Tel est le rôle de l'abbé au sein du monastère.

Longtemps avant saint Benoît, les moines d'Orient avaient donné ce nom d'abbé, *abbas*, aux supérieurs des communautés religieuses. Ils ne pouvaient choisir un terme plus vrai et plus instructif. Il retentit sans

1. Reg., I.

cesse à l'oreille de celui qui a l'honneur de le porter, comme un écho de la voix de l'Esprit-Saint, en qui les chrétiens disent à Dieu : *abba, pater : abbé, père*[1], pour lui enseigner que seul le Seigneur peut recevoir légitimement ce titre sacré. Si parfois il est attribué à une créature, c'est que Dieu a laissé descendre en elle un écoulement de sa paternité. Il lui dit que Notre-Seigneur Jésus-Christ, Créateur et Rédempteur des hommes, source et cause de la sublime vocation des moines, est le seul véritable abbé du monastère. Celui qui en porte le nom ne saurait être que son lieutenant : *Christi enim agere vices in monasterio creditur*[2]. Ce sont les propres paroles du bienheureux Patriarche.

Comme elles pressent le supérieur d'imiter cet abbé par excellence, en dépensant ses forces, sa vie même au service des âmes confiées à ses soins ! Comme elles l'animent à réaliser dans toute sa conduite le beau nom qui lui est attribué !

Les moines, à leur tour, apprennent par là à vénérer, écouter, chérir Notre-Seigneur lui-même dans la personne de leur abbé. Ce sentiment de foi domine la sympathie naturelle que peuvent leur inspirer ses qualités, son dévouement et les services qu'ils en ont reçus. Il leur donne le courage de fouler aux pieds les répugnances que leur pauvre nature et le démon tenteraient de leur suggérer. Tout se transforme et grandit à cette lumière. L'abbaye devient un vestibule du ciel, où les moines, frères des Anges, savourent le paisible bonheur de l'obéissance et de la charité.

Puisque l'abbé représente le Christ, qui donc osera

1. Rom., VIII, 15, cité par saint Benoît, II.
2. Reg., II.

le choisir et le préposer au gouvernement de sa famille? Car Notre-Seigneur ne va pas descendre sur terre pour le désigner et l'investir lui-même de sa fonction. Il n'entre pas non plus dans les voies de sa providence de recourir à des moyens surnaturels. Il laisse donc à des hommes le soin de l'élire, et il charge son Église de lui transmettre sa délégation.

C'est pourquoi la Règle donne aux religieux le droit de faire eux-mêmes cette élection[1]. L'usage général de l'Orient et de l'Occident voulait qu'une fois institué, l'abbé remplît cette charge jusqu'au terme de sa vie. Notre bienheureux Père le maintient dans toute sa rigueur. Mais ni la perpétuité ni l'élection conventuelle ne sont exemptes d'inconvénients. L'histoire les signale nombreux. Mais quelle institution établie par des hommes, et fonctionnant avec eux, a jamais été et sera jamais sans inconvénient? Il faut bien se résigner à passer sa vie au milieu de l'imperfection. En réalité, le système proposé par le saint Patriarche est de tous le plus avantageux, sinon pour l'abbé, au moins pour le monastère. Le supérieur trouverait, il est vrai, une grande satisfaction à se décharger de ses fonctions, et à goûter le repos de la cellule, où il lui serait plus facile d'effacer, par la prière et l'humilité, les fautes qu'il a pu commettre, et de se préparer ainsi au compte qu'il devra rendre un jour au souverain Juge. Mais à combien de dangers n'exposeraient pas un monastère ces changements répétés!

Il n'en faudrait pas davantage pour dérouter une communauté monastique, enlever à sa direction l'esprit de suite et d'initiative et paralyser l'essor du monachisme lui-même. Les siècles antérieurs n'ont

1. Reg., LXIV.

pas connu d'autre régime, et cependant ils ont vu l'extraordinaire prospérité de l'Ordre Bénédictin ; et jamais il n'y a eu dans les cloîtres autant de saints, et surtout de saints abbés. N'est-ce pas la plus éloquente justification de la perpétuité ?

Quant à l'élection par les moines, elle se prête bien, je le reconnais, à quelques-uns des inconvénients du suffrage universel. Mais, comme elle rend l'obéissance plus facile, et ferme mieux la bouche du murmurateur ! En arrachant un de leurs frères aux douceurs de la vie commune, pour charger ses épaules de la croix du commandement, les moines contractent à son endroit l'obligation rigoureuse de l'aider par la prière, par la patience et par une obéissance cordiale. Si son gouvernement vient à leur déplaire, ils ne pourront s'en plaindre qu'à eux-mêmes. Car l'homme doit avoir au moins le courage de supporter les conséquences fâcheuses d'un acte qu'il a posé librement. Il manquerait de loyauté en essayant de faire peser sur un autre, victime peut-être de son choix, une responsabilité qui est la sienne.

Les Bénédictins ont eu de grandes luttes à soutenir, durant le moyen âge, pour conserver le principe de l'élection conventuelle. Les malédictions des fondateurs d'abbayes, les anathèmes des papes et des conciles, les privilèges des empereurs et des rois ne réussirent pas toujours à la défendre contre la rapacité et l'ambition sacrilèges de certains évêques et de nombreux seigneurs qui trop souvent cherchaient à s'emparer du gouvernement monastique ou à le livrer à leurs créatures. Ces intrusions étaient la cause d'une inévitable décadence matérielle et morale. Aussi les restaurateurs de la discipline commençaient-ils par rendre aux moines le droit de choisir leur abbé. Lorsque les fondateurs des Congrégations de Sainte-

Justine, de Valladolid, de Saint-Maur, se virent dans l'impossibilité de réagir efficacement contre l'abus de la commende, ils sacrifièrent le principe de la perpétuité et ils transportèrent l'élection du chapitre conventuel de chaque abbaye au chapitre général. Cette violation de la lettre et de l'esprit de la sainte Règle, légitimée par l'autorité du Siège Apostolique, trouvait son explication dans les circonstances que traversait l'Ordre Bénédictin. Elle a, du reste, produit pendant plusieurs siècles de très heureux résultats. Les motifs qui l'avaient imposée ont disparu depuis longtemps, et les monastères reviennent peu à peu à leur tradition séculaire.

L'élection du supérieur par ceux qu'il doit gouverner ne porte aucune atteinte au principe de l'autorité. Car, descendant de Dieu, en qui réside dans sa plénitude le droit de conduire les hommes, elle ne saurait venir des électeurs. L'abbé n'est donc pas le délégué ou le représentant de ses moines, ni l'exécuteur des volontés et des décisions d'une assemblée monastique qui entend se gouverner elle-même. Non. Le monastère ne saurait jamais être une république.

Saint Benoît ne veut pas néanmoins faire de l'abbaye une monarchie absolue. Les pouvoirs de l'abbé sont délimités par la Règle et par le droit canon. Il n'y a rien d'arbitraire dans sa conduite. En tout, il se croit le représentant de Jésus-Christ ; il administre en son nom sous la surveillance de l'Église, qui s'exerçait, au sixième siècle, par l'évêque diocésain, par les abbés et les chrétiens éminents du voisinage[1]. Les Congrégations monastiques ont créé toute une organisation dans le but de seconder l'abbé

1. Reg., c. LXIV.

et de veiller sur son gouvernement. Les chapitres généraux, qui se réunissent tous les trois ans, ont des pouvoirs fort étendus, qui leur permettent de couper court aux abus qui menaceraient l'avenir d'une maison et le salut de ses religieux. Le Visiteur apostolique se rend chaque année dans tous les monastères ; il examine, il écoute, il interroge ; puis il signale à l'abbé tout ce qui demande une correction. Si, d'une visite à l'autre, quelques graves difficultés venaient à surgir, le Supérieur général serait là pour la trancher. Par ces constitutions, l'Église, qui connaît si bien la faiblesse de ses enfants et qui redoute les dangers auxquels sont exposés ses ministres, rend aux abbés un service inappréciable, en allégeant ainsi leur responsabilité. Elle inspire aux moines une entière confiance qui les fait se tenir plus aisément paisibles et obéissants sous la houlette de leurs pasteurs.

La sainte Règle ne concentre pas l'autorité entre les mains du supérieur, au point de le dispenser d'intéresser les religieux à son gouvernement. « Toutes les fois qu'il y aura une affaire importante à traiter, dit-elle, l'abbé convoquera tous les frères, et il leur exposera ce dont il s'agit. Après avoir entendu l'avis de chacun, il examinera la chose et s'arrêtera à l'opinion qui lui semblera la plus utile. Nous disons qu'il faut appeler tous les frères au conseil, parce que souvent le Seigneur inspire au plus jeune ce qui est le meilleur. Que les frères donnent donc leur sentiment en toute humilité et obéissance, sans oser jamais défendre leur avis avec opiniâtreté. Il appartient à l'abbé de prononcer ; que tous obéissent à ce qu'il jugera le plus opportun. S'il convient aux disciples d'obéir au maître, celui-ci doit disposer tout

avec prudence et justice... Dans les affaires de moindre importance, l'abbé recourt seulement au conseil des anciens, suivant ce qui est écrit : *Fais tout avec conseil, et tu n'auras pas à te repentir*[1]. »

Au temps de saint Benoît, la réunion capitulaire et le conseil des anciens n'avaient que voix consultative. L'abbé conservait toute la responsabilité de sa propre détermination. L'Église a depuis sagement modifié cette disposition, en déterminant les cas où il ne peut agir sans le consentement des frères et des membres du conseil. Mais, en dehors des circonstances prévues par le droit canonique et par les statuts de chaque Congrégation, il s'en tient au chapitre troisième de la sainte Règle, cité plus haut. Le saint Patriarche lui recommande en outre de prendre tous les moyens pour arriver à la connaissance de la volonté de Dieu, qui peut dans certains cas se manifester par la voix d'un enfant[2], ou même par celle d'un religieux étranger qui visite le monastère[3]. Elle se révèle parfois de la manière la plus inattendue.

La cordialité des rapports qui existent entre l'abbé et ses moines, la prudente confiance qu'il leur témoigne, l'abandon filial qu'ils ont avec lui, facilitent beaucoup son gouvernement. Ces dispositions établissent entre la tête et le corps un courant ininterrompu d'idées. Les pensées du père entrent d'autant mieux dans l'esprit des enfants que leur propre initiative lui cause moins d'ombrage. De ces échanges de sentiments jaillissent des lumières qu'une âme, libre de toute recherche personnelle et désireuse uniquement de procurer la plus grande gloire de Dieu, accepte avec reconnaissance. Mais quelles que soient la jus-

1. Reg., III.
2. Id., III.
3. Id., LXI.

tesse et l'opportunité des propositions qui lui sont faites, l'abbé les soumet toujours à un examen sérieux; il les mûrit encore par la prière avant de les mettre à exécution. Il se les est si bien appropriées que nul ne songe à les attribuer à l'influence de leur premier auteur. Cette manière de gouverner, qui sait se servir de toutes les pensées utiles, lors même qu'elles viendraient du dernier des inférieurs, a de précieux avantages : elle groupe les âmes sous la main qui les dirige; elle assure au supérieur le concours affectueux, humble, confiant et dévoué de tous; elle rend l'obéissance douce et agréable; elle établit dans les cœurs cette tranquillité qui bannit le murmure et la critique, les pires ennemis de la vie religieuse.

Saint Benoît fait la part très large à l'abbé, ou plutôt il place sur ses épaules une croix bien lourde. Tout doit partir de lui, comme tout doit converger vers lui. L'abbaye sera ce qu'il la saura faire. L'expérience du passé confirme la vérité de cette assertion. Toutes les fois que Dieu a mis à la tête d'un monastère un homme selon son cœur, doué des qualités qui font les chefs, on a vu immédiatement fleurir autour de lui, avec la piété, la doctrine et le saint zèle, les œuvres multiples par lesquelles les moines travaillent au service de l'Église et de la société. Si plusieurs grands abbés se sont succédé dans le même lieu, il n'en a pas fallu davantage pour que l'abbaye acquière une situation qui lui permît d'exercer sur tout un siècle une influence prépondérante. Ce fut le cas de Cluny, aux dixième et onzième siècles. Mais, en revanche, le gouvernement d'un incapable peut compromettre bien vite une prospérité séculaire. L'histoire de ce même Cluny en

offre le triste exemple. Saint Hugues fut remplacé par Ponce, et, en peu d'années, on vit commencer et s'accentuer une décadence contre laquelle Pierre le Vénérable réagit quelque temps, mais qui finit par précipiter cette illustre abbaye dans le relâchement et dans les désordres qu'il entraîne à sa suite.

L'Église désire trop ardemment l'efflorescence de la discipline et des œuvres monastiques pour ne pas donner à celui qui en est le principal agent tous les moyens qui le peuvent mettre à même de la procurer. Elle augmente parfois son prestige extérieur par la concession des insignes pontificaux. L'anneau des évêques orne son doigt et lui rappelle les liens sacrés qui l'unissent à son monastère; la croix pectorale, suspendue à son cou, lui donne la vraie notion de la supériorité qui est une charge, un *onus*, une croix, et lui indique le souvenir des souffrances et des humiliations de Jésus-Christ comme la source des grâces qui font les saints abbés. Quand il remplit les principales fonctions de son office, la mitre, couronne des pontifes, orne son front et symbolise cette science de l'Ancien et du Nouveau Testament qui doit orner son intelligence; il s'appuie sur la crosse, houlette du pasteur des âmes, qui lui est une pressante exhortation à vivre et à mourir pour le bien de son troupeau. Dans les grandes solennités du cycle liturgique, il apparaît au milieu du sanctuaire revêtu de cette majesté dont l'Église entoure ses pontifes. Ce décor sacré rehausse singulièrement les pompes sacrées. Celui qui s'en revêt y puise des secours abondants, qui l'aident à se pénétrer de l'esprit de Jésus, le type divin des prélats. Ses moines en profitent encore davantage, car c'est eux que les Papes ont surtout en vue quand ils accordent ces privilèges à leurs supérieurs. Ils veulent leur faciliter cet acte de foi qui

leur fait envisager et vénérer Notre-Seigneur lui-même dans la personne de celui qui les gouverne.

Depuis des siècles, l'Église prépare l'abbé à exercer saintement ses difficiles fonctions, en répandant sur lui les grâces d'une bénédiction spéciale. C'est l'évêque qui la lui confère pendant le saint sacrifice de la messe ; les prières et les rites de cette imposante cérémonie déversent dans son âme les forces et les lumières qui l'aideront, durant toute sa vie, à se sanctifier lui-même en sanctifiant les autres et en les conduisant au service du Seigneur et de son Église.

Quand Dieu l'a ainsi préparé, il peut s'armer d'une humble confiance et courir devant ses frères dans les sentiers de la sainteté monastique. Les exemples des apôtres, modèles des pères des âmes, et de tant de saints abbés sont sous ses yeux, le jour et la nuit, pour lui dire que la prière est le premier devoir du pasteur. *Nos vero orationi et ministerio verbi instantes erimus*[1] ; *nous nous appliquerons à la prière et à la parole*, disaient les apôtres, en instituant les diacres. Mais à la prière avant tout, non seulement à cette prière qui leur est commune avec tous les fidèles, mais à ces oraisons prolongées qui mettent les pasteurs en contact intime et fréquent avec celui qu'ils représentent sur terre.

Dieu aime ses serviteurs comme un père chérit ses enfants, et sa bonté infinie le porte à les combler de ses biens. Mais il est des faveurs qu'il n'accorde qu'aux prières les plus instantes. Aussi est-ce surtout par une oraison ardente et répétée que l'abbé agit. Par elle, il féconde son enseignement, il obtient les grâces de correction, les lumières pour les conseils à

1. Act., VI, 4.

donner, pour les décisions à prendre ; c'est par elle qu'il établit le règne de Dieu dans les cœurs. Quel beau spectacle n'offrent pas les vies admirables de tous ces saints qui, depuis saint Benoît, ont gouverné tant d'abbayes ! Les quelques instants que leurs nombreuses occupations leur laissaient pendant la journée ne suffisaient pas à leur besoin de prière ; ils continuaient leur entretien avec Dieu pendant que leurs frères allaient au dortoir prendre un repos bien mérité ; ils les devançaient encore le matin, dans l'oratoire, pour sanctifier leur journée par la récitation des psaumes, parfois de tout le psautier. Ils savaient, ces bienheureux serviteurs du Christ, que là se trouve le moyen d'assurer le succès de leurs efforts.

Les moines connaissent la puissance de la prière du père abbé. Ils savent que le Seigneur, en le chargeant de leur conduite, ne s'est pas borné à lui donner l'autorité qui parle et qui commande ; il l'a investi du droit plus élevé peut-être de lui parler d'eux et d'obtenir les grâces dont ils ont besoin pour remplir tous leurs devoirs d'état. Aussi avec quelle confiance filiale ne viennent-ils pas soumettre à ses bénédictions et à ses prières leurs labeurs ascétiques, leurs travaux particuliers, leurs entreprises pour la gloire de Dieu et le bien des âmes.

Saint Benoît propose à l'abbé un second moyen d'assurer le succès de son gouvernement. Il consiste à enseigner à ses disciples la pratique de la vertu et de la sainteté par ses actions plus encore que par ses paroles[1]. Dans ce but, il est toujours à la tête de sa communauté, au chœur, au travail, partout. Il appa-

1. *Omnia bona et sancta, factis amplius quam verbis, ostendere.* (Reg., II.)

raît à tous comme l'image vivante de la Règle. Sa tenue, son langage, ses actes, tout en lui est une prédication. Il suffit de le considérer pour savoir ce que l'on doit faire. Souvent l'intérêt de la maison ou des devoirs particuliers lui imposent des absences ; sa santé peut exiger des ménagements ; son cœur ne cesse pas alors de veiller sur sa famille et de parler à Dieu de ses nécessités et de ses occupations. Il laisse à sa tête celui qui est dans le monastère son œil, son bras, un autre lui-même, le prieur, pour continuer à tous l'utile leçon et la grâce de la présence du vicaire de Jésus et de la Règle vivante.

Qu'il est puissant, cet abbé ainsi uni par les liens indissolubles de l'obéissance personnelle à cette Règle sanctifiante, et surtout par la pratique de ces beaux enseignements que saint Benoît lui adresse à lui, abbé, dans ses chapitres deuxième : *Quel doit être l'Abbé,* et soixante-quatrième : *De l'Élection de l'Abbé* ! Nulle part ailleurs le bienheureux Patriarche n'a montré autant la discrétion et la sagesse qui le caractérisent, et une connaissance aussi profonde du cœur humain. Sa doctrine est pour tous les temps et pour tous les pays, on peut dire pour tous les hommes. Il n'est personne qui lise et médite ces quelques pages sans y trouver une lumière pour se connaître lui-même et les autres, et une force pour devenir meilleur. Saint Grégoire le Grand, qui a tracé de main de maître les devoirs de la charge pastorale, paraît avoir écrit son *Liber pastoralis* sous l'influence des principes que saint Benoît a si parfaitement exprimés.

Le service des intérêts qui lui sont confiés préoccupe l'abbé plus que les vains honneurs de la préséance et les égards que la religion et la gratitude de

ses inférieurs lui prodiguent d'autant plus volontiers qu'il semble y ajouter personnellement moins d'importance[1]. Il tempère son autorité par une bonté exquise et par une paternelle condescendance, proportionnant le travail aux capacités de chacun, ménageant les faiblesses du corps et celles de l'esprit, n'exigeant pas d'un homme tous les efforts qu'il pourrait en attendre[2]. On ne voit jamais en lui ces soupçons, ces inquiétudes, ces susceptibilités, indices d'un cœur jaloux ou d'un esprit peu maître de lui-même. Un calme imperturbable rayonne sur ses traits et répand la joie sur son entourage[3].

Il est simple, il est large, sans néanmoins manquer de vigilance. Il ne voit pas le mal où il n'est pas. Il évite de glisser sous un acte répréhensible en lui-même des intentions mauvaises, car Dieu seul peut scruter le cœur humain. Sans faiblesse pour le religieux qui oublie son devoir, il sait pardonner, excuser, tempérer la punition par la bonté et la miséricorde. Les accusations clandestines n'osent arriver jusqu'à ses oreilles. Parfois un frère est dans l'obligation de lui apprendre des faits et des paroles qui méritent une réprimande. Il ne se fie pas à ce seul témoignage; il veut des preuves; il écoute celui sur qui portent les soupçons, et ne prend une mesure qu'après avoir prémuni son jugement contre toute surprise. Et si le devoir lui impose de punir, il le fait en homme pénétré de la crainte de Dieu, assuré qu'il sera lui-même jugé un jour. Il commence donc par s'humilier lui-même intérieurement et par se châtier,

1. *Sciatque sibi oportere magis prodesse, quam præsse.* (Reg., LXIV.)
2. *In ipsis imperiis suis sit providus et consideratus... Opera quæ injungit discernat atque temperet, cogitans discretionem sancti Jacob*, etc. (Id.)
3. *Non sit turbulentus et anxius... non zelotypus et nimis suspiciosus, quia nunquam requiescet.* (Id.)

avant de châtier un coupable. Aussi de combien de délicatesses n'entoure-t-il pas celui qu'il est contraint d'attrister! Combien il soumet la rigueur de la justice aux suavités de la miséricorde[1]! Et le moine, touché par tant de bonté, se livre, humilié, docile, reconnaissant, entre les mains de son père, et tire grand profit de la correction qui lui est infligée.

Comment s'étonner qu'un supérieur mû par ces sentiments apparaisse aux yeux de ses inférieurs comme une image du bon Pasteur? Pourraient-ils lui ménager leur dévouement religieux et leur affection filiale? Si un malheur quelconque vient à fondre sur lui, s'il lui faut essuyer dans son gouvernement une de ces épreuves qu'il est si difficile à un homme d'éviter, on les voit aussitôt se grouper autour de lui et offrir à tous l'édifiant spectacle de l'union qui règne dans la maison du bon Dieu. Les moines ont tant de profit à s'unir ainsi de cœur avec l'abbé, que saint Benoît lui recommande instamment de tout faire pour se concilier cet attachement. *Studeat plus amari quam timeri*[2].

L'abbé s'applique à connaître ses religieux, à discerner leur caractère, à deviner leurs besoins. Il va au devant de chacun, sait lui donner les avis et les consolations que son état réclame, les obédiences qui sont propres à le sanctifier et à utiliser ses facultés au service de ses frères et de l'Église. La porte de sa cellule et, encore plus, celle de son cœur sont toujours ouvertes à tous indistinctement. Son regard, son visage, ses paroles disent à celui qui entre sa joie de le recevoir et de l'écouter, et sa volonté de le

1. *Semper superexaltet misericordiam judicio, ut idem ipse consequatur.* (Reg., LXIV.)
2. Id.

servir. De telle sorte que chacun se considère, en sortant, comme son fils de prédilection. Ce sont les âmes surtout que son affection va chercher, c'est leur progrès spirituel qu'elle poursuit. Que sont tous les intérêts de la terre comparés à ce bien éternel? Avec quelle facilité ne lui doivent-ils pas être subordonnés? Jamais donc il ne sacrifiera aux avantages temporels de la richesse, de l'honneur ou de la science le plus minime intérêt spirituel du dernier des frères. Le voit-il, par exemple, dans une charge où il rend au monastère des services considérables : il n'hésite pas un instant à l'en retirer, si, par malheur, cette occupation le détourne de Dieu et de son amour [1]. Ce n'est pas à dire que le temporel doive être négligé. Telle n'est point la pensée de saint Benoît. Il demande seulement que tout se fasse avec ordre. Les âmes passent avant les corps. Mais les âmes vivraient-elles en paix dans un corps exposé à la misère? L'abbé veille donc sur les corps et sur leurs besoins véritables [2], persuadé que ses religieux correspondront d'autant mieux à sa sollicitude qu'ils se verront grâce à lui pourvus du nécessaire.

Mais un seul homme, quel qu'il soit, ne peut répondre aux exigences multiples du gouvernement d'une communauté. Le soin qu'il donnerait aux mille détails de l'administration et aux nécessités des individus le détournerait certainement de l'attention qu'il doit porter sur l'ensemble; aussi la sainte Règle procure-t-elle à l'abbé des aides en qui il déverse une partie de son autorité. C'est le prieur qui veille sur la discipline régulière; il a pour le seconder les

1. Reg., LVII.
2. Id., XXXIV.

doyens et les circateurs, ou surveillants, remplacés de nos jours par le sous-prieur. C'est le maître des novices. C'est le cellérier, qui est pour la maison un second père, le père temporel ; il a soin de l'administration des biens monastiques ; il prend un soin particulier des pauvres, des malades et des hôtes ; des frères lui prêtent un concours empressé. Ce sont l'hôtelier, l'infirmier, les frères qui veillent à la conservation et à la distribution des instruments de travail, des livres, des vètements, etc. Cette organisation première, fixée par saint Benoît, s'est développée avec le monachisme lui-même. On a établi dans la suite le sacristain, le maître des cérémonies, l'instructeur des convers et d'autres officiers encore. L'abbé donne, en outre, à ses moines des obédiences ou charges motivées par les œuvres qui trouvent asile dans son monastère.

Chacun de ces officiers vit dans une entière dépendance vis-à-vis de l'abbé. Ils ne peuvent agir que conformément aux ordres reçus. Ils laissent de côté leurs idées personnelles pour suivre uniquement l'impulsion qui leur vient d'en haut. Toute initiative ne leur est cependant pas interdite ; mais elle doit se tenir dans les limites de l'obéissance. L'abbé a l'œil ouvert sur eux tous, pour les encourager, les retenir, au besoin les punir, car il est responsable de tout ce qu'il leur laisse faire ; et Dieu lui imputera jusqu'à leurs moindres négligences[1].

L'officier est heureux de se dépenser pour ses frères, sous le regard d'un supérieur qui sera le premier à s'apercevoir de ses oublis et à lui offrir le moyen de les réparer. Comptant sur son abbé, il ne lui ménage ni confiance ni dévouement.

1. *Quia ad ipsum respicit, quidquid a discipulis delinquitur.* (Reg., XXXVI.)

Saint Benoît tient à ce que les officiers ne perdent jamais de vue leur complète dépendance[1]. La conservation de la paix et de la charité est à ce prix. Or, la perpétuité du religieux dans une charge pourrait l'exposer à s'en croire le maître et à n'y suivre d'autre volonté que la sienne. Pour éviter ce péril, la tradition veut que, une fois l'an, tous les dignitaires, depuis le prieur jusqu'au portier, soient déposés de leurs fonctions. Cet acte se passe au chapitre. L'abbé les déclare, l'un après l'autre, absouts de leur office. Ils viennent alors successivement, devant la croix, remettre les clefs et les instruments et avouer publiquement les fautes qu'ils ont commises. Ils se mettent à genoux et reçoivent une pénitence. Quelques jours après a lieu la proclamation des nouveaux officiers. Cette coutume prêche à tous le détachement des emplois et fait penser au compte sévère qu'il en faudra rendre au Seigneur.

Grâce à ses nombreux auxiliaires, l'abbé conduit sa maison sans être trop absorbé. Il sait si bien régler l'exercice de l'autorité que tout est prévu et se fait à son heure. De la sorte, il peut s'appliquer à la direction générale et remplir un de ses devoirs les plus importants.

Saint Benoît lui impose l'obligation d'enseigner; sa doctrine doit être dans les âmes une semence de la divine justice[2]. Il lui faut connaître la loi de Dieu, afin de savoir en tirer un enseignement à la fois ancien et nouveau[3]. Car ce sont les idées qui jettent la vie dans le monastère. Et c'est une vie intense qu'il réclame. Or nul autre que l'abbé n'est en situa-

1. Reg., LXV.
2. Id., II.
3. Id., LXIV.

tion de la lui communiquer. Il le fait dans les conférences publiques; il le fait encore dans ses entretiens particuliers; toutes ses relations avec les frères lui deviennent une occasion de les instruire ou, au moins, de tenir leur esprit en éveil.

Sa doctrine est puisée aux meilleures sources. C'est un miel qu'il a butiné sur les fleurs des divines Écritures, des saints Pères et des innombrables témoins de la tradition catholique. Il a scruté tous les passages de la sainte Règle et les prescriptions du droit. Il s'est arrêté sur les écrits des ascètes, sur la liturgie et ses mystères, sur la vie et les œuvres des Saints, sur l'histoire de l'Église et du monde. Si étendues que soient ses connaissances, il ne cesse pas néanmoins de travailler. Les heures qu'il sait dérober aux vivants et qui n'appartiennent pas à la prière le mettent en contact avec les hommes du passé et entretiennent le courant intellectuel dont son esprit a besoin. Son enseignement, qui est par-dessus tout pratique, s'adapte au temps et aux circonstances au milieu desquelles s'écoule la vie de ses moines. Il suit la marche des idées; il connaît son époque avec ses qualités et ses défauts. Sa parole sait imprimer aux intelligences une direction sûre; elle donne sur les événements politiques et littéraires la note juste et vraiment chrétienne; elle signale aux âmes le moyen de glorifier Dieu dans toutes les œuvres de sa Providence; en un mot, elle fait du monastère un lieu irrépréhensible, *locus irreprehensibilis*[1].

Il lui est facile dès lors de discerner la place que le monastère doit occuper dans l'activité contemporaine au service de la cause catholique; de la lui assigner, s'il en est besoin; de l'y maintenir, s'il l'occupe

1. Missel romain, fête de la Dédicace.

déjà, et d'utiliser, pour la gloire de Dieu et le bien de l'Église, le travail de chaque individu et toutes les ressources, même matérielles, dont il dispose.

Les religieux, provoqués par son exemple, ont l'âme ouverte aux grandes choses qui se passent dans la chrétienté. Ils reçoivent un écho de toutes les idées vraies qui se font jour sur un point ou sur un autre. La lumière abonde, et, avec elle, la vie et la force du sentiment chrétien.

En se dépensant ainsi pour son troupeau, l'abbé se prépare une abondante moisson de mérites. Il arrive dès ici-bas à ce degré d'union à Dieu qui le fait courir dans le chemin de la sainteté, et lui prépare un siège au milieu de cet innombrable sénat des saints abbés, qui chantent éternellement avec saint Benoît les miséricordes infinies du bon Pasteur.



CHAPITRE V

LE MONASTÈRE

Le monastère et la maison romaine. — Distribution traditionnelle des lieux réguliers. — L'église. — Saints patrons. — Reliques. — L'art dans l'église. — Le cloître. — Le chapitre. — Le réfectoire. — Le dortoir. — Les cellules. — L'enclos.

Le monastère, ou demeure des moines, est aussi ancien que les communautés religieuses elles-mêmes. Ni saint Benoît ni les saints qui se sont occupés avant lui d'organiser la vie monastique n'ont eu, pour le bâtir, à créer une architecture spéciale. Le genre de vie qu'ils instituaient était bien, il est vrai, une chose nouvelle. Mais ses exigences, en ce qui concerne l'habitation, s'accordaient trop avec celles de la *familia* des anciens, pour qu'ils ne songeassent pas à l'installer dans l'antique maison romaine. La *villa* surtout, construite à la campagne, avec son exploitation agricole et ses ateliers, où les

esclaves préparaient ce qui était nécessaire à une famille voulant se suffire à elle-même, répondait parfaitement aux besoins du monastère, qui est une famille dont les membres cherchent à se suffire par leur propre travail. Aussi les moines s'y sont-ils établis toutes les fois qu'ils les ont eues à leur disposition[1]. Quand il leur a fallu construire à neuf, ils l'ont fait généralement sur un plan analogue.

Cette maison, les Romains la bâtissaient partout de la même manière. Seuls, la grandeur, le nombre et la distribution des appartements variaient suivant la fortune du propriétaire ou la disposition des lieux. La porte donnait sur l'*atrium*, sorte de cour intérieure, entourée d'un *portique* ou galerie couverte, dont la toiture, soutenue par des colonnes, déversait les eaux pluviales dans un puits, l'*impluvium*, creusé au centre. Des chambres rayonnaient autour des galeries. Cette première partie de l'habitation communiquait parfois avec une seconde, où l'on voyait une cour entourée, elle aussi, d'un portique, ou *péristyle*, et un puits, la *piscine*, destiné à recevoir la pluie. Là se trouvait la cuisine, le *triclinium*, ou salle à manger, et des pièces nombreuses où vivaient le maître et la maîtresse. Des chambres pour les domestiques occupaient un étage supérieur[2].

Ne dirait-on pas un monastère? Écoutons Fleury : « Je m'imagine trouver encore dans les monastères des vestiges des dispositions des antiques maisons romaines, telles qu'elles sont décrites dans Vitruve et Palladio. L'église, que l'on trouve toujours la première, afin que l'entrée soit libre aux séculiers, semble tenir lieu de cette première salle que les anciens

1. Cf. Lenoir, *Architecture monastique*, t. I, 19-21.
2. Rich., *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, art. *Domus* et *Andron*.

appelaient *atrium*. De là, on passait dans une cour environnée de galeries couvertes, à laquelle on donnait d'ordinaire le nom grec de *péristyle*; et c'est justement le cloître où l'on entre de l'église; et c'est d'où l'on entre dans les autres pièces, comme le chapitre, qui est l'*exèdre* des anciens, le réfectoire, qui est le *triclinium*; et le jardin est d'ordinaire derrière tout le reste, comme il était aux maisons antiques[1]. »

On peut critiquer quelques-unes des attributions données par Fleury: il est difficile, par exemple, de voir dans l'église l'ancien *atrium*. Mais la justesse de son observatión frappe quiconque a sous les yeux le plan d'une ancienne maison romaine.

Les moines avaient donc là tout ce qu'il leur fallait : des appartements rapprochés les uns des autres, où ils pouvaient remplir en commun les devoirs de leur état monastique et satisfaire aux nécessités de la vie, c'est-à-dire prier, recevoir un enseignement, travailler, prendre leur repas et se liver au sommeil. Le lieu de la prière ou l'oratoire avait sa place marquée dans l'une des pièces plus vastes qui se trouvaient au fond du péristyle ; ils n'avaient qu'à tenir leurs réunions conventuelles dans une salle voisine qui devenait le chapitre ; ils se tenaient sous le *péristyle* ou l'*atrium*, qui formait le cloître, pour s'adonner à la lecture. Le *triclinium* ou réfectoire gardait sa destination. Ils plaçaient leur lit soit dans quelques-uns des appartements du rez-de-chaussée, soit dans le dortoir des domestiques. D'autres pièces assez nombreuses leur restaient encore pour servir d'atelier, de cellier, de scriptorium, de chauffoir en hiver, etc. Le jardin, les étables, les champs, placés autour de

1. Fleury, *Les mœurs des premiers chrétiens*, p. 276.

la maison, leur offraient un moyen facile de se livrer au travail manuel.

L'expansion du monachisme, l'influence qu'exerça l'abbaye, les œuvres qui grandirent à ses côtés, le grand nombre des vocations religieuses, amenèrent au moyen âge un développement inattendu des édifices, sans néanmoins rompre les formes traditionnelles.

Toutes les fois que les Bénédictins ont eu à reconstruire leurs maisons, et cela leur arriva souvent dans le cours de leur histoire, ils se sont appliqués à les bâtir en vue des obligations que leur imposait la Règle. Ayant horreur du confortable, ils ne négligeaient rien pour s'assurer le commode, qui, en facilitant le travail et l'observance, fait gagner du temps et devient l'auxiliaire de la pauvreté et de la discipline religieuse. Leur esprit, éminemment pratique, n'eût jamais pensé à le sacrifier aux exigences de certaines formes extérieures purement conventionnelles et propres à flatter les regards du passant. Et parce que la Règle de saint Benoît reste toujours la même et que ses disciples ont de tout temps suivi les mêmes exercices, l'ensemble du monastère est aujourd'hui ce qu'il était dans ces siècles reculés. Des salles nouvelles ont bien pu s'y ajouter et les lignes architecturales varier à l'infini, le plan par terre s'est à peine modifié.

L'église est placée au Nord. Ses grands murs abritent les moines contre le froid et reflètent sur le cloître la lumière et la chaleur du Midi. Elle est dirigée vers l'Orient ; c'est une règle observée dans toute la chrétienté. Le moine, comme le fidèle, peut ainsi, en chantant la louange de Dieu, regarder le point de l'horizon où le soleil se lève, se rappeler plus aisé-

ment Notre-Seigneur, que Zacharie nomme *Oriens ex alto*[1], et désirer avec plus d'ardeur les rayons du soleil de Justice, qui doit éclairer son âme, et se préparer au jour suprême où ce même Seigneur viendra de l'Orient juger les vivants et les morts.

Les premiers moines n'édifiaient pas les vastes églises que nous voyons aujourd'hui. Le temple était à leurs yeux une châsse de pierre qui renfermait l'autel, et chaque autel avait la sienne. Ils les multipliaient en raison des besoins du culte ou de leur dévotion. C'est ainsi que saint Benoît construisit deux oratoires au Mont-Cassin, l'un dédié à saint Jean-Baptiste, l'autre à saint Martin[2]. Saint Wandrille en bâtit quatre dans son monastère de Fontenelle[3]; leur nombre s'éleva plus tard jusqu'à sept; ils étaient consacrés à saint Pierre, à saint Paul, à saint Michel, à saint Pancrace, à Notre-Dame, à saint Laurent et à saint Saturnin. Le même nombre se trouve à Remiremont, de telle sorte que les moniales, distribuées en sept groupes, pouvaient y célébrer sans interruption la louange divine.

Les prêtres étaient tout d'abord peu nombreux dans chaque maison; on ne sentait donc pas la nécessité d'avoir beaucoup d'autels. Mais du jour où ils vinrent à se multiplier, on dut leur fournir le moyen de célébrer la sainte messe sans troubler les exercices réguliers. Les architectes juxtaposèrent au chœur et à l'église principale un grand nombre de chapelles, qui formaient comme les rayons de l'autel majeur. On put ainsi facilement dire à la fois quinze, vingt messes, et même davantage. Le temple prit de plus vastes proportions. On entoura les stalles du

1. Luc., I, 78.
2. S. Grégoire, *Dial.*, II, 8.
3. *Vita S. Wandregesili, Acta SS. O. M.*, II, 518.

chœur, disposées dans la nef, d'un jubé, qui en fit un petit oratoire isolé au centre d'une basilique spacieuse; les moines pouvaient y vaquer à la louange divine sans être troublés par la vue des fidèles.

Toute église catholique est consacrée soit à un mystère soit à un saint, dont elle porte le nom. Les Bénédictins ont aimé à placer les leurs sous le vocable de la sainte Trinité; c'était une dévotion assez générale au onzième siècle. Celles de la plupart des grandes abbayes de la période mérovingienne, Luxeuil, Corbie, Jumièges, Fontenelle, etc., étaient consacrées en l'honneur du prince des apôtres ; Cluny et beaucoup d'autres eurent dans la suite le même titulaire. Le nombre de celles qui portent le titre de Notre-Dame est considérable. On en trouve dédiées à saint Michel, à saint Martin de Tours, et aux saints qui sont dans l'endroit l'objet d'une vénération particulière, à cause soit des souvenirs de leur vie, soit de la présence de leurs reliques.

Les titulaires des autels sont choisis de préférence parmi les saints qui occupent la première place dans la dévotion catholique, ou qui ont eu des relations spéciales avec le monastère ou la province. Les Bénédictins professent une tendre piété pour les membres de leur famille religieuse, qui ont mérité les honneurs d'un culte liturgique, en particulier pour saint Benoît, sainte Scholastique, saint Maur, les saints qui ont fondé l'abbaye ou qui l'ont illustrée de leur présence. Une chapelle leur est d'ordinaire attribuée. Mais ils ne font pas pour cela de leur église un sanctuaire exclusivement réservé aux bienheureux de leur Ordre; ils l'ouvrent aux grands Saints de tous les pays, de toutes les époques, de toutes les familles religieuses. Leur dévotion va de préférence



L'ENSEVELISSEMENT DE LA SAINTE VIERGE

Sculptures dans l'église de l'abbaye de Solesmes

à ceux dont ils possèdent les reliques. Ils déposent parfois ces ossements vénérés au-dessus de l'autel ou sous la table sacrée. Celles qui ne peuvent être placées en lieu aussi vénérable sont réunies dans un oratoire spécial, ou dans une dépendance de la sacristie, appelée avec raison le *trésor*, puisqu'on y conserve ce qui est, après l'Eucharistie, la principale richesse du monastère.

Les reliques ont de tout temps occupé une place importante dans la dévotion des enfants de saint Benoît. Ils les considèrent comme la dépouille mortelle de leurs frères, les saints qui remplissent au milieu des splendeurs de l'abbaye du ciel ce ministère de louange divine qui est la meilleure occupation de leurs propres journées. Pendant que les âmes des saints reçoivent là-haut la récompense de la béatitude éternelle, leurs corps, qui sont une partie d'eux-mêmes, attendent en compagnie des moines le triomphe de la résurrection. Ceux-ci aiment à devancer pour eux cette glorification suprême, en leur rendant les honneurs qu'ils ont si bien mérités par le travail et la pénitence. Avec quel respect ne les traitent-ils pas? Ils ne reculent devant aucune dépense lorsqu'il s'agit de leur procurer des reliquaires où la richesse du métal est surpassée par la beauté de l'ornementation. Mais ils les honorent surtout en leur prodiguant les témoignages de leur confiance. Ils viennent se jeter à leurs pieds, s'entretenir avec eux de leurs besoins personnels, des intérêts de l'abbaye et de la catholicité. Pendant les Rogations, ils les portent solennellement à travers les campagnes, à qui leurs bénédictions assurent la fertilité. Survient-il une détresse publique : c'est à leur puissante intercession qu'ils recourent immédia-

tement. Les grâces obtenues de la sorte leur font mieux apprécier la joie de les posséder.

Les saints, de leur côté, recherchent le séjour du monastère. Ils disposent les circonstances qui peuvent les y amener. Et ils y viennent en grand nombre. Souvent il leur est arrivé de préférer le séjour d'un abbaye à celui d'une autre, et de seconder par des miracles le pieux larcin du moine qui dérobait leurs ossements.

Que de fois de saints abbés se sont imposé de longs, pénibles et dispendieux voyages dans le but de se procurer de pareils protecteurs ! Ce culte des reliques est pour le religieux une touchante consolation ; il le prépare doucement à la mort et la lui fait envisager avec confiance. Les âmes des saints dont il a si fidèlement honoré la dépouille lui feront un accueil empressé, lorsque l'heure de quitter la terre aura sonné pour lui. Quand, au dernier jour, son corps sortira du tombeau pour accourir en leur compagnie au-devant du souverain Juge, Dieu voudra-t-il le séparer de ceux qu'il a servis avec tant d'amour?

Saint Benoît, en parlant de l'oratoire, dit une parole bien lumineuse, qui a eu sur l'avenir de l'art chrétien une influence considérable : « *Oratorium hoc sit quod dicitur*; qu'il soit ce qu'indique son nom[1] », c'est-à-dire un lieu de prière. Il l'est par la consécration qu'il reçoit, par le respect dont chacun l'entoure, et par le soin qu'apportent les religieux à n'y rien faire, ni permettre extérieurement ou intérieurement qui répugne à sa dignité. Mais cela ne saurait suffire au Bénédictin. Il faut que tout y soit

1. Reg., LII.

prière, la disposition du lieu, sa construction, ses ornements.

Ces pierres, disposées les unes sur les autres, seraient-elles donc capables de prier ?

L'homme, il est vrai, peut seul ici-bas faire oraison et s'élever ainsi vers le ciel. Mais il a la puissance d'élever en même temps les objets matériels. Il sait, par les moyens de l'art, faire pénétrer dans la pierre les sentiments qui font palpiter son cœur. Sous sa main habile, la matière semble sortir de son état grossier et arriver à une région où, métamorphosée par le beau, elle participe aux élans de l'esprit. Un souffle céleste s'échappe de l'artiste dominé par les sublimes pensées de la foi et pénètre dans ses œuvres pour les remplir de ses propres sentiments et de son idéal, et en faire une véritable oraison. C'est sous l'empire de ces pensées que les moines architectes ont su construire leurs églises. Aussi leur vue porte-t-elle dans les âmes l'esprit de recueillement. Elle leur prête des ailes pour s'élever plus vite à la contemplation de Dieu et de sa douce vérité.

Ces couleurs semées sur les vitraux, dont les médaillons étincelants renferment un chœur aérien qui célèbre à sa manière la messe et l'office ; ces scènes de la Bible ou de la vie des Saints, que le pinceau du peintre ou le ciseau du sculpteur ont représentées sur les murailles, dans les niches et au sommet des colonnes, tout cela prie et fait admirablement prier.

Ce sens artistique, les moines l'ont porté partout avec eux. Le laid leur fait horreur. Ils y voient un désordre, un je ne sais quel péché, dont la présence dans le temple ou à son ombre blesse le regard des Anges. Tandis que l'art est comme un reflet de la beauté ineffable de Jésus.

De l'église, le Bénédictin entre dans le cloître, qui en est la continuation. Ses grandes baies, quelquefois fermées par des vitraux, les peintures qui couvrent ses murailles, ses voûtes ou son plafond, les sculptures de ses chapiteaux, les statues qui marquent la sépulture des abbés, les inscriptions qui rappellent leur nom ou les principaux événements de l'histoire du monastère, les croix placées dans le préau sur la tombe des frères, le puits avec ses souvenirs bibliques, le silence qui doit toujours régner en ces lieux, en font un véritable sanctuaire. La famille monastique s'y tenait occupée à la lecture ou à l'oraison privée, toutes les fois que le travail manuel ou les exercices réguliers ne l'appelaient pas ailleurs.

Le cloître a perdu de son importance depuis l'institution des cellules privées. Néanmoins il reste une partie essentielle du monastère ; il n'en est pas qui contribue davantage à lui donner sa physionomie propre. Le respect du moine pour les traditions du passé et le voisinage de l'église l'empêche de le considérer comme un promenoir vulgaire. Les grandes abbayes ont toujours deux cloîtres, souvent trois. Dans ce cas, les galeries supplémentaires ne sont jamais lieu régulier. Ce caractère, qui entraîne avec lui l'observation du silence, est réservé au seul cloître proprement dit. C'est là que se font les processions du dimanche et des jours de fête ; c'est là que les religieux viennent soit prier, soit lire, pendant une promenade silencieuse. Ils évoquent alors le souvenir de leurs devanciers. Quelle consolation pour eux, lorsqu'ils peuvent se dire : « Un saint a fait ce portique ; il a dirigé la main des artistes qui ont sculpté ici l'arbre de Jessé, là les apparitions du Sauveur à ses apôtres et aux disciples d'Emmaüs, plus loin la descente de croix et la Résurrection ;

CLOITRE DE L'ABBAYE DE SILOS (ESPAGNE)

ailleurs son Ascension et la Pentecôte. C'est lui qui a prescrit de faire ces chapiteaux si variés, si finement sculptés. Ses yeux ont vu, ont admiré ces beautés. Il a prié, il a médité les divines Écritures en ces mêmes lieux. Souvent il s'est agenouillé devant l'image de Marie. Et, après sa mort, sa dépouille est venue reposer dans la galerie adossée aux murs de l'église. »

Sans remonter à une pareille antiquité, le cloître occupe parfois l'emplacement d'un autre plus ancien, car les Bénédictins aimaient, dans la mesure du possible, à asseoir leurs nouveaux monastères sur les constructions qu'ils remplaçaient. Et alors ce sont des processions de saints qui semblent sortir de terre, passer sous les yeux émerveillés du moine, et lui montrer le chemin de la vertu, dans lequel ils ont marché.

Elles sont bien douces et réconfortantes, ces pieuses promenades sous ces voûtes bénies ! Chacune d'elles aiguise l'amour et le sens des choses monastiques, et développe le culte du passé qui sied si bien aux enfants de saint Benoît.

Une vaste pièce de l'aile orientale du monastère s'ouvre sur le cloître par une porte encadrée de deux fenêtres, et se prolonge dans la même direction que l'abside de l'église. Si ses dimensions et sa forme ont beaucoup varié, on s'est rarement permis de la changer de place. C'est là que l'abbé donne à ses moines les obédiences communes et l'enseignement. Ils y viennent tous les jours, après Prime, entendre l'annonce des fêtes qui seront célébrées le lendemain. Le martyrologe était suivi jadis de la distribution de l'ouvrage ; pour ce motif, on récitait immédiatement la prière *Deus in adjutorium meum intende,* avec le

verset *Respice in servos tuos* et l'oraison *Dirigere et sanctificare*, qui appellent les bénédictions divines sur le travail manuel de la journée. La coutume d'assigner alors la tâche de chacun est tombée depuis en désuétude. Le Bénédictin, et avec lui tous les prêtres, continue néanmoins de réciter cette prière, adoptée par la liturgie romaine, et de recommander ainsi au Seigneur ses propres occupations et celles de tous les hommes, pour qui son devoir est de prier.

La lecture de la sainte Règle lui propose ensuite un passage de cette loi qu'il a promis de suivre dans toutes les actions de sa vie. Les chanoines lisaient, à ce même moment, un texte canonique. La Règle et les canons ont cédé plus tard la place à une leçon brève, tirée de l'Écriture sainte. Une fois la lecture terminée, l'abbé en faisait le commentaire. Les grandes solennités liturgiques demandaient une instruction spéciale ; alors saint Benoît s'effaçait devant l'Évangile du jour, et le commentaire de l'abbé devenait une homélie. C'est dans cette circonstance que saint Bernard a prononcé les siennes. Depuis assez longtemps, cet entretien du supérieur est renvoyé à la conférence spirituelle qui précède le repas du soir.

Après avoir entendu la lecture et l'explication de la Règle, les religieux s'accusaient publiquement des fautes extérieures qui leur avaient échappé et recevaient les avis et une pénitence convenables. Cet aveu, connu sous le nom de chapitre des coulpes, se fait actuellement deux fois la semaine, le lundi et le vendredi, à la fin des prières qui terminent l'office de Prime.

Les frères entendaient, avant de se séparer, l'annonce des anniversaires des religieux et des bienfaiteurs défunts. On leur publiait encore la liste mor-

tuaire des abbayes avec lesquelles ils entretenaient des relations, et qu'un messager leur apportait inscrite sur une bande de parchemin appelé *rouleau des morts*. En attendant un tribut de prières plus longues, ils récitaient à leur intention le psaume *De profundis*, et, munis de la bénédiction de l'abbé, ils allaient chacun à son travail. La lecture du nécrologe a disparu, comme tant d'autres usages vénérables, mais elle a laissé après elle le *De profundis*, qui met le moine, au début de sa journée, en face de son trépas, et l'invite à s'y préparer par la compassion pour les âmes du purgatoire. Il peut se dire en sortant qu'un jour viendra où il franchira, lui aussi, le seuil de cette salle capitulaire, porté sur les épaules de ses frères, pour y attendre, revêtu de sa coule monastique, entouré des lumières bénites et de la récitation des psaumes, le moment de la sépulture. Pensées salutaires que l'homme a besoin de méditer souvent s'il veut conserver à sa vie le sérieux et à son cœur la sainte liberté des enfants du ciel.

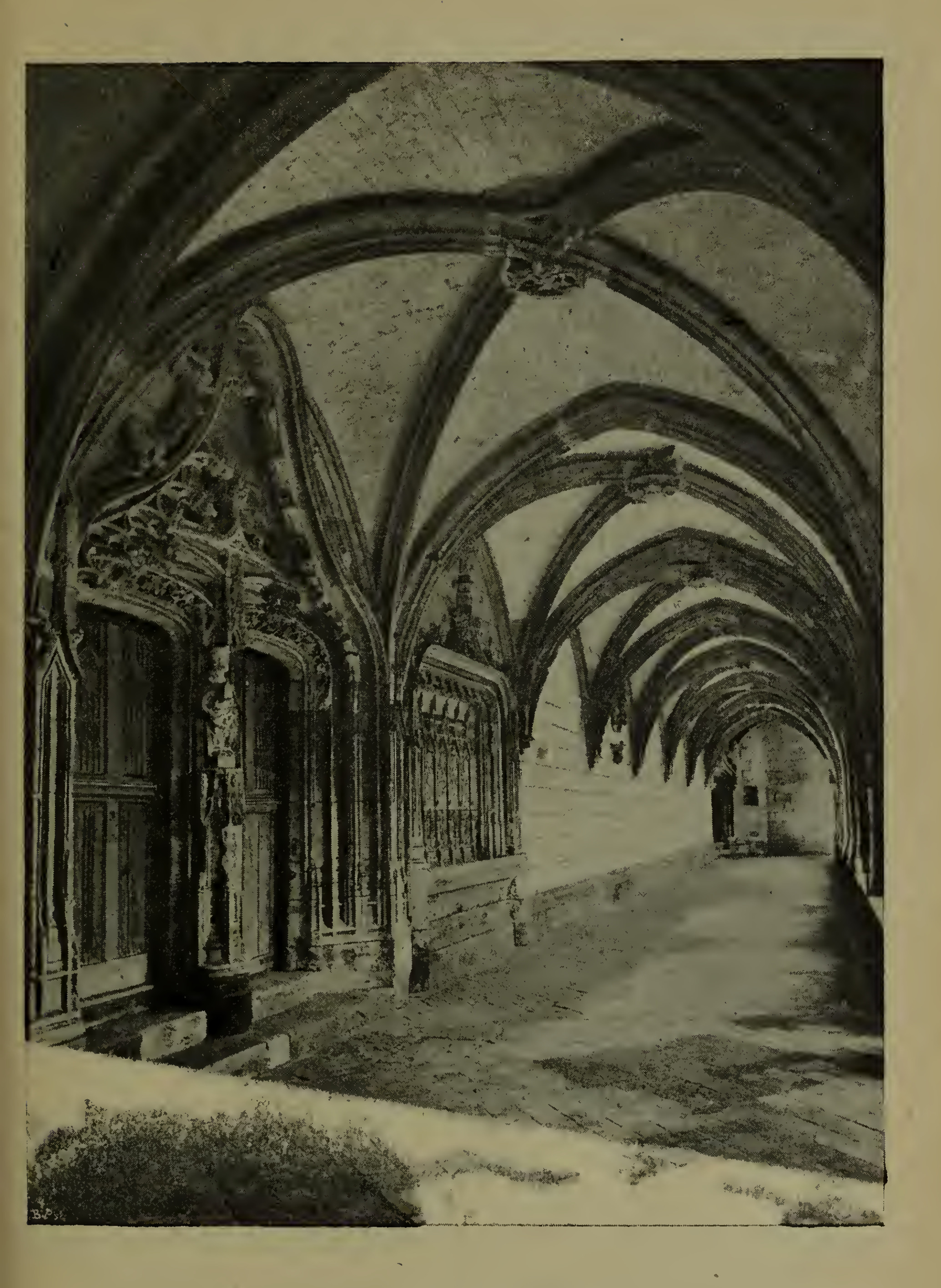
C'est encore au chapitre que se réunissent les religieux pour délibérer sur les intérêts du monastère. Les séculiers y viennent demander leur admission dans la famille et recevoir l'habit monastique ; les novices, au terme de leur épreuve, y sollicitent leur incorporation à l'Ordre. En un mot, c'est là que se trouve l'assemblée des frères, quand elle doit agir en corps et accomplir les principaux actes de son existence canonique. Aussi le considère-t-on comme l'un des *lieux réguliers*. Le silence qu'on y observe témoigne du respect que la communauté se porte à elle-même. Sa disposition et ses ornements font encore mieux ressortir sa dignité. Les pierres sépulcrales des abbés que souvent on y enterrait apparaissaient aux yeux du moine comme les anneaux

d'une chaîne qui les rattachait à leurs devanciers et aux fondateurs eux-mêmes, constituant le monastère dans une mystérieuse et réelle unité.

Suivons maintenant la galerie orientale du cloître, pour nous engager sous celle qui fait face à l'église et longe le réfectoire. Cette dernière pièce doit occuper la partie méridionale de l'édifice. Les anciens ne la surmontaient d'aucun étage. C'était un vaisseau large et élevé, soit voûté, soit à charpente apparente. Sa hauteur n'atteignait pas celle de l'église ni des autres bâtiments claustraux ; de la sorte, la lumière, la chaleur et l'air bienfaisant pouvaient inonder le préau. L'hygiène demandait cette précaution.

A l'entrée du réfectoire se trouve un *lavabo* ; les moines s'y lavaient les mains avant le repas. Leur amour du beau a su en faire parfois un véritable objet d'art. A l'époque où ils ne maniaient plus eux-mêmes le ciseau, les artistes séculiers leur en ont sculpté qui font, de nos jours encore, l'admiration de ceux qui les considèrent : il suffit de nommer celui de Fontenelle.

Le réfectoire surprend tout d'abord par sa grandeur et son ornementation, qui paraissent excessives pour une simple salle à manger. Il serait, en effet, inutile de faire autant et si bien si l'on ne devait considérer en ce lieu autre chose qu'un repas. Mais cet exercice, tout matériel qu'il soit, participe à la dignité des actes conventuels. Les frères y doivent observer le même ordre qu'au chœur et au chapitre et se tenir chacun à la place que lui assigne son entrée en religion. Or, une communauté, toutes les fois qu'elle se trouve ainsi réunie, se doit à elle-même un profond respect. Ce sentiment a besoin de se manifester au dehors par la gravité de la tenue extérieure, et sur-



ENTRÉE DU RÉFECTOIRE ET LAVABO DE L'ABBAYE DE FONTENELLE

tout par la forme et les proportions du local où elle est assemblée.

Tel est le motif qui a inspiré aux moines des grands âges la construction de ces réfectoires dont la grandeur et la beauté expriment si bien l'idée qu'ils se faisaient de leur vie religieuse.

Les frères peuvent ainsi se distribuer avec ordre devant les tables de chêne, puis s'asseoir sur les bancs qui se rattachent à la boiserie. L'abbé occupe au fond une table séparée, le prieur et le sous-prieur ont chacun la leur à sa droite et à sa gauche. Ce spectacle de religieux prenant leur nourriture en pareil lieu, et avec tant de dignité, a quelque chose de grave et de solennel qui saisit l'âme et l'élève bien au-dessus de l'action matérielle dont le corps s'occupe présentement. Il produit une inoubliable impression sur les hôtes que les Bénédictins admettent à partager leur repas. Une table leur est spécialement réservée au milieu du réfectoire. Leur présence, qui ne trouble en rien la communauté, les fait entrer davantage dans l'intimité de la famille. Ils estiment à son prix l'honneur qui leur est fait : ce leur est surtout un sujet d'édification. Ils conservent longtemps le souvenir de ce qu'ils peuvent voir et entendre. C'est l'abbé qui leur verse l'eau sur les mains ; ce sont ces religieux, debout comme au chœur, dans cette salle qui ressemble à une église, présidés par l'abbé, sous les yeux du crucifix et des saints, dont les images ornent les murailles ; ils se préparent par la prière et le chant à prendre leur nourriture corporelle ; c'est le recueillement qui enveloppe cette assemblée, le silence observé rigoureusement, même en présence des premiers dignitaires ecclésiastiques et des princes ; c'est la lecture que fait un religieux assis dans une chaire adhérente aux murs de la salle.

Les lundis et vendredis, les hôtes se peuvent édifier à la vue de religieux qui viennent, l'un après l'autre, se mettre à genoux devant l'abbé, et y restent quelques minutes, en attendant le signal qui leur permet de revenir à leur place. Les plus vénérables par l'âge, la dignité ou les services rendus, ne sont pas exemptés de cette pénitence ou *satisfaction* que le supérieur inflige à ceux qui ont perdu ou détérioré un objet quelconque. Pour rendre plus complète cette réparation que réclame la vertu de pauvreté, ils tiennent en main le corps du délit. Une humiliation semblable est prescrite à ceux qui arrivent en retard ou qui troublent le silence par un bruit violent.

Parfois une place reste vide durant trente jours. Le couvert est mis néanmoins, et les portions sont présentées comme si quelqu'un était là pour s'en nourrir. Un crucifix, déposé sur la table, rappelle que ce service est motivé par une pensée religieuse. C'est le rang du dernier frère parti pour l'éternité. Entre autres prières et bonnes œuvres acquittées pour le soulagement de son âme, une messe quotidienne est célébrée pendant trente jours consécutifs ; durant cet intervalle, on lui sert au réfectoire sa ration, qui est ensuite distribuée aux pauvres.

Les prêtres et tous les moines de chœur remplissent tour à tour les fonctions de serviteurs de table. Les frères convers en sont dispensés. Les premiers, en accomplissant cet acte de charité, leur montrent que l'inégalité de leur rang dans le monastère ne diminue pas les liens fraternels qui les unissent. Ce service méritoire est envisagé par eux comme un honneur ; ils tiennent à ne jamais s'en dispenser, malgré la fatigue qui en résulte, surtout pour les hommes d'un certain âge.

RÉFECTOIRE DE L'ABBAYE DE FONTENELLE

Le repas se termine comme il a commencé : par la prière liturgique. Il est ainsi enchâssé dans une sorte d'office que les frères, à midi du moins, vont terminer au chœur, en psalmodiant le *Miserere* ou un autre psaume dont le choix est déterminé par une fête plus solennelle.

Du réfectoire, passons au cloître et montons l'escalier qui mène au dortoir. Cette pièce occupait jadis tout l'étage qui est au-dessus du chapitre et continuait le transept méridional de l'église. Les lits étaient disposés avec ordre ; saint Benoît voulait que ceux des jeunes frères fussent disséminés entre ceux des anciens.

Quelques monastères de l'Orient et de l'Occident accordaient une cellule distincte à chaque religieux ; mais le bienheureux Patriarche préféra aux avantages de cet isolement ceux de la communauté de vie complète, dont il fait un caractère essentiel de sa Règle. Durant de longs siècles, ses enfants ont ainsi couché dans des salles communes. Dans quelques abbayes, au seizième siècle, on avait augmenté la distance qui séparait les lits ; des cloisons s'élevaient entre eux et les enfermaient chacun dans une chambre. Benoît XII, par sa célèbre constitution *bénédictine* pour la réforme de l'Ordre, prescrivit de les renverser et de rétablir la coutume régulière de l'ancien dortoir.

Le changement des mœurs qui survint en Europe, l'élévation de la généralité des moines de chœur au sacerdoce, la part plus large faite au travail intellectuel, les conditions imposées aux hommes d'étude par la découverte de l'imprimerie et la multiplicité des livres, finirent cependant par rendre obligatoire l'usage des cellules. Les moines de la Congrégation de Sainte-Justine l'adoptèrent au quinzième siècle ;

leur exemple fut suivi par ceux de Valladolid, en Espagne (1439). Les réformés, qui surgirent plus tard en France, en Allemagne et ailleurs, marchèrent sur leurs traces, si bien que, au dix-septième siècle, les cellules remplaçaient le dortoir dans tous les monastères de l'Ordre.

Cette diminution de la vie en famille soustrait, il est vrai, le Bénédictin à la société de ses frères ; mais, en revanche, elle lui facilite singulièrement la prière et l'étude. Les Constitutions donnent au supérieur les moyens de veiller à ce qu'il n'abuse pas de cette solitude pour perdre le temps ou s'occuper en dehors de l'obéissance. Il peut toujours entrer sans frapper. Les portes sont munies d'une ouverture, cachée par une planchette, qu'il a seul le droit de lever ; elle lui permet d'exercer une surveillance constante.

En souvenir de l'ancienne discipline, toutes les parties du monastère où se trouvent les cellules reçoivent encore le nom de dortoir ; le silence est prescrit dans les corridors qui les mettent en communication.

Cette innovation a entraîné de grands changements dans la distribution du monastère. L'emplacement du dortoir primitif ne pouvait suffire à loger tous les religieux. Les cellules, alors, se sont étendues au-dessus du réfectoire ; il a même fallu en établir dans l'aile occidentale, réservée jadis aux ateliers et à la demeure des divers officiers monastiques. Lorsque les Congrégations bénédictines entreprirent, au dix-septième siècle, la reconstruction de leurs abbayes, ce besoin d'appartements nombreux leur fit oublier les meilleures traditions architecturales de l'Ordre. Elles élevèrent ces bâtiments vastes et symétriques qui sont si éloignés de ce monastère du moyen âge dont la

beauté frappait d'autant plus qu'elle sortait, comme d'elle-même, de l'adaptation de l'édifice matériel aux exigences de la vie claustrale. L'architecte savait créer, avec ces édifices aux formes et aux proportions si variées, un ensemble très harmonieux.

La demeure du moine, ainsi appuyée sur l'église, ne forme avec elle qu'une seule et même maison, la *domus Dei, domus Ecclesiæ,* l'habitation de Dieu et de ses serviteurs. Il vit sous le même toit que Notre-Seigneur Jésus-Christ. Les grâces dont la présence du Sauveur remplit l'autel et le temple débordent sur ses dépendances : le cloître, le chapitre, le réfectoire, etc. Elles embaument l'air qu'on y respire. A cause de cela, le démon perd de sa puissance : les tentations deviennent moins fréquentes, la vertu est plus facile, l'âme s'élève mieux au ciel sur les ailes de la contemplation. De peur que le temps et l'infidélité des hommes ne diminuent ces énergies sanctifiantes, on a soin de les renouveler chaque dimanche.

Aussitôt après l'aspersion de l'eau bénite, entre Tierce et la messe conventuelle, le prêtre allait autrefois bénir les lieux réguliers, précédé par les frères, qui chantaient des répons et des antiennes. Telle est l'origine de la procession dominicale, que les chapitres cathédraux et les églises paroissiales ont adoptée dans la suite. De nos jours, cette bénédiction du monastère se fait, après Prime, par le célébrant, accompagné d'un acolyte ; mais la procession a toujours lieu à la même heure : elle constitue une partie de la solennité du dimanche, que l'on a sagement étendue aux principales fêtes de l'année. C'est la liturgie qui pénètre, en quelque sorte, dans toute l'abbaye avec les parfums de l'encens, avec la croix et le chant des religieux.

Le monastère ne saurait donc être assimilé aux habitations du reste des hommes. Dieu en fait une maison à part. Aussi la piété des âges de foi l'entourait-elle d'une vénération religieuse. Les princes l'enrichissaient de privilèges nombreux. Les Papes le marquaient d'un sceau sacré par les lois d'une clôture sévère qui en faisaient un asile impénétrable au monde. Son accès était et reste interdit aux femmes, qui souvent ne pouvaient même pas entrer dans l'église. Si les hommes avaient plus de facilité, on était loin cependant de leur accorder aussi facilement que de nos jours la permission de franchir le seuil du cloître et des autres lieux réguliers.

Les moines, stimulés par ces sentiments, aiment à considérer leur abbaye comme un vestibule et une image du ciel. Leur bonheur est d'y passer les jours de leur vie au milieu de leurs frères, occupés à chanter Dieu et à faire sa volonté. Il leur coûte d'en sortir, même momentanément. Lorsque l'obéissance le leur ordonne, ils se munissent de la bénédiction de l'abbé et des prières du convent, qui établissent autour d'eux une clôture spirituelle.

Ils y reviennent avec le bonheur de l'enfant qui revoit la maison paternelle. Le repos que le monde leur pourrait offrir ne saurait être comparé à la paix intérieure dont ils jouissent sous le regard de Dieu et de saint Benoît. Que les mondains se lamentent sur le triste sort de ces pauvres religieux, ensevelis dans la prison du monastère ; les moines rient volontiers de leur compassion. Ou plutôt ils plaignent du fond du cœur ceux qui préfèrent les illusions de la vie présente au bonheur de servir Dieu dans la prière et l'obéissance. Ils se demandent d'où leur vient cet aveuglement qui les empêche de venir en leur compagnie goûter les consolations que Dieu réserve à

ses serviteurs et chanter sous les arceaux du cloître le *Quam dilecta tabernacula tua Domine virtutum*[1] *!*

Les fondateurs des monastères semblent n'avoir rien négligé pour enchaîner le cœur du moine aux lieux où il devait passer sa vie. L'amour du beau leur a fait choisir les sites les plus capables de parler à l'âme et de lui faire admirer Dieu dans les œuvres de ses mains. Les montagnes, avec leurs vastes horizons et leurs aspects si variés, ont toujours eu le don de leur plaire. Quand il leur a fallu s'établir dans une vallée, ils ont choisi des lieux si frais, si agréables, que leur vue fait rêver au paradis.

Comme si toutes ces beautés de la nature ne réussissaient pas à donner au Bénédictin une idée suffisante de la beauté de son Créateur et des joies de son service, il dispose l'enclos monastique de manière à ce que tout y puisse élever son âme et la reposer des fatigues inévitables que lui causent ses longues heures de prière et d'étude. Il mêle l'agréable à l'utile. Après avoir fait à la culture la large part qui lui convient, il plante les arbres qui le couvriront de leur ombre à l'heure de ses récréations ou pendant ses lectures. Il distribue le long des allées ou sur le gazon de la prairie des massifs où s'épanouissent les fleurs qu'il viendra cueillir la veille des fêtes, afin de les offrir au Seigneur, à sa Mère et à ses Saints.

Au milieu de ces agréments de la nature, l'âme trouve toujours de quoi s'édifier. Ici, une statue de Marie, de saint Joseph, du saint Patron, là un oratoire, l'invitent à prier. Plus loin, une grotte lui rappelle le souvenir de saint Benoît et de sa retraite à Subiaco.

1. Cf. Montalembert, *Les Moines d'Occident.* Introduction, v. Le bonheur dans le cloître, LXXV et suiv.

Tout, on le voit, montre que le monastère est véritablement la maison du Seigneur, une oasis céleste dans le désert du monde.

CHAPITRE VI

LE NOVICIAT

La vocation. — Les signes de la vocation. — Les prêtres appelés à la vie religieuse. — L'admission. — Première vêture. — Seconde vêture. — Le noviciat. — La formation. — L'esprit bénédictin. — Le Père Maître. — La bibliothèque. — Les ascètes d'Orient. — Les ascètes bénédictins. — Les épreuves. — Profession.

Dieu appelle un grand nombre d'âmes à la vie religieuse. Il les prend à tout âge et dans tous les rangs de la société. Cette grâce est quelquefois la récompense d'une vie pieuse, consacrée dans le monde ou dans le clergé séculier à la pratique de toutes les vertus chrétiennes. Elle est accordée souvent à un homme fort ordinaire. Parfois, c'est un pécheur qu'elle sollicite, ou même un cœur faible qui, sans cela, échapperait difficilement aux séductions du monde.

L'Esprit-Saint utilise toutes les circonstances pour faire arriver la voix de Dieu jusqu'à l'oreille du

cœur. Il s'adapte aux exigences de chaque caractère, et il s'ingénie si bien à varier ses procédés que fort peu de vocations se ressemblent. Toutes, néanmoins, ont un fond commun, qui est le désir humble et sincère de servir le Seigneur en la manière qu'il voudra leur indiquer.

C'est sur le choix de l'Ordre religieux que se fait principalement sentir l'influence des circonstances providentielles. Il ne faut pas s'attendre à rencontrer de ces faits extraordinaires qui imposent une détermination à la volonté. Tout se passe simplement, et conduit le fidèle comme par la main au lieu que le Seigneur lui destine. La vie religieuse qu'il y trouve est rarement la seule qui lui convienne. Tel qui est devenu un bon Franciscain aurait pu faire un excellent Jésuite, et un fervent Jésuite devenir un zélé Frère Prècheur. Qui sait même si ses aptitudes n'auraient pas trouvé ailleurs un développement qui lui eût permis de travailler davantage à la gloire de Dieu et à sa propre sanctification ?

Rien n'influe sur la vocation religieuse autant que le caractère donné à l'éducation. La vocation n'est, en effet, que l'épanouissement de la vie chrétienne dans une âme. Or, chaque famille religieuse a une façon particulière de l'envisager correspondant à ses observances et au but qu'elle poursuit. C'est sous cette forme que ses membres l'inculquent par la direction spirituelle et par l'enseignement. De la sorte, ils jettent une semence qui, si la grâce de la vocation vient à la féconder, produira tout naturellement un postulant pour leur noviciat. Il est clair, par exemple, qu'un jeune homme élève des Pères Jésuites tournera les yeux vers la Compagnie, sans qu'on ait à faire intervenir pour cela l'habileté légendaire d'un directeur qui sait conduire son pénitent où il veut.

Voilà pourquoi les Ordres qui prennent le plus de part à la formation morale et intellectuelle de leur époque ont, en général, un recrutement nombreux et choisi. C'est la meilleure récompense qu'ils puissent espérer ici-bas.

Tout désir de vie religieuse qui se déclare dans une âme n'est pas forcément un signe de vocation. Il faut le soumettre à un examen sérieux, voir s'il vient de la grâce, s'il correspond bien aux aptitudes du sujet, et enfin si celui-ci aura le courage et les forces nécessaires pour le suivre jusqu'au bout. Un directeur éclairé est, en pareil cas, le guide dont le jugement doit être écouté en toute confiance. S'il hésite, une retraite dans une maison de l'Ordre auquel l'on aspire permet de voir les choses de près et de consulter un religieux expérimenté.

Les signes d'une vocation bénédictine sont variés comme l'action de l'Esprit-Saint dans les cœurs. Toutefois, un confesseur prudent reconnaît sans peine, à certains traits caractéristiques, si quelqu'un est vraiment appelé à la vie bénédictine. Les voici, tels que saint Benoît les donne dans son chapitre sur la manière de recevoir les frères[1]. Le postulant doit, avant et par-dessus tout, chercher Dieu dans la sincérité de son cœur ; avoir le goût de l'office divin, désirer l'obéissance et être prêt à recevoir les humiliations qu'il rencontrera sur son chemin. Il ne demande pas ces qualités naturelles que les hommes apprécient tant : la naissance, la fortune, la science, etc. Le Seigneur se plaît d'autant mieux à les attirer au monastère que les supérieurs se montrent plus exclusivement préoccupés d'admettre des sujets hum-

1. Reg., LVIII.

bles et vertueux, et qu'ils ouvrent volontiers la porte aux petits et aux pauvres.

La vocation, quand une fois elle est reconnue vraie, rencontre souvent des obstacles difficiles à surmonter. Les uns méritent d'être pris en considération ; aux autres, il faut opposer l'énergique volonté de répondre à l'appel de Dieu, coûte que coûte. C'est ici que les conseils d'un directeur sont surtout nécessaires. Il dit si la situation matérielle ou morale dans laquelle se trouvent un père ou une mère n'impose pas un retard, si telle autre circonstance ne demande pas des ménagements. Celui qui s'en rapporte filialement à son avis n'aura aucun reproche à se faire, et Dieu saura disposer les événements de manière à le conduire au terme de ses aspirations.

Les prêtres séculiers appelés à la vie religieuse se heurtent parfois à l'opposition de leur évêque. Elle ne saurait être traitée à la légère. Mais plusieurs n'en exagèrent-ils pas l'importance? Un trait emprunté à la vie de Benoît XIV jette sur ce point une vive lumière. Le cardinal Quirini, archevêque de Brescia, à qui sa science faisait une réputation universelle, avait eu le regret de voir son archidiacre l'abandonner sans l'avertir, pour entrer dans un noviciat de la Compagnie de Jésus. Il porta plainte au Pape et lui demanda d'interdire aux religieux de recevoir à l'avenir les prêtres séculiers sans l'autorisation épiscopale. Benoît XIV lui répondit que les évêques devaient plutôt encourager leurs clercs désireux d'embrasser une vie plus parfaite, conformément à ce que saint Grégoire le Grand écrivait à Desiderius, évêque de Vienne. Il ne pouvait pas interdire aux supérieurs des Ordres religieux d'user d'un privilège qui leur est reconnu par le droit de l'Église et qui a

été nettement formulé par le canon 50 du quatrième concile de Tolède (633) ; il est, du reste, pleinement d'accord avec la lettre de saint Grégoire. Saint Thomas confirme de toute son autorité (2-2 ques. 189, art. 7) cette décision conciliaire. Si le prêtre est préposé au gouvernement d'une paroisse, les convenances exigent qu'il sollicite la permission de l'évêque ; mais il peut suivre sa vocation, au cas où elle lui serait refusée. *Sin vero denegetur (permissio), hujusmodi dissensus, ex auctoritatibus superius citatis, presbyterum non adstringet, quominus ingredi religionem valeat*[1]. L'évêque alors n'est pas autorisé à refuser les lettres testimoniales qui lui seront demandées avant la vêture de son clerc. Ces lettres, en effet, remplacent les enquêtes que le droit ancien prescrivait sur le passé des candidats à la vie religieuse. Elles équivalent à un certificat de bonne conduite. Ce serait abuser singulièrement de son pouvoir que de ne pas accorder ce témoignage à un homme qui n'a pas démérité.

Heureusement, les premiers pasteurs n'en arrivent jamais là ; ils préfèrent seconder l'action de l'Esprit-Saint dans les cœurs, persuadés que, pour un prêtre qu'ils donnent à un Ordre religieux, ils verront augmenter le nombre de leurs ordinands.

L'examen de la vocation qui précède l'entrée au monastère n'aboutit pas toujours à une certitude absolue. Au reste, ce n'est pas nécessaire ; car il ne s'agit point de contracter sur l'heure un engagement irrévocable.

L'Église entoure les vœux de religion de précautions nombreuses. Elle impose une année de novi-

1. *Ex quo dilectus*, Benedicti XIV Bullarium, t. II, 169-176, ed. 1749.

ciat, souvent précédé d'un postulat, dont la durée varie de six mois à un an. Le novice a donc le temps de réfléchir, et la communauté celui de l'examiner et de l'éprouver tout à son aise. Rome, dans sa prudence, n'a pas cru ces délais suffisants ; elle veut que le profès ne s'engage d'abord que par des vœux simples, dont il pourra être relevé par ses supérieurs, si l'expérience montre que la vie religieuse est au-dessus de ses forces morales. Cet état intermédiaire dure trois ans, après lesquels il est admis à faire sa profession solennelle et irrévocable. Est-il sur terre une institution qui fasse précéder d'aussi longues épreuves les engagements contractés par ses membres ?

Le séculier qui sollicite son admission au noviciat commence par faire un séjour à l'hôtellerie. S'il persévère, on accède à ses désirs, et on lui permet de suivre les exercices des jeunes frères, sans l'obliger néanmoins à remplir les charges qui leur incombent ordinairement. C'est une période d'observation pour lui et pour le monastère ; elle se prolonge au moins deux semaines. Pendant ce temps, l'abbé se renseigne sur les antécédents du candidat, s'il le croit utile, et il se procure les pièces requises pour la vêture.

Quand le jour fixé est venu, les moines se rendent au chapitre, à l'issue des vêpres. L'abbé est assis sur son siège, vêtu de la coule et de l'étole ; il a la mitre en tête, et le bâton pastoral dans les mains. Le maître des novices introduit le postulant, qui a revêtu, pour la circonstance, les insignes de sa dignité, s'il en avait une dans le siècle. Il se prosterne tout de son long, et à cette question : « *Quid petis?* Que demandez-vous ? » il répond : « A Dieu miséricorde, et à vous la faveur d'être admis dans votre société

fraternelle ; *Misericordiam Dei et vestram confraternitatem.* — Que le Seigneur vous accorde la société de ceux qu'il s'est choisis. Relevez-vous au nom du Seigneur. » Après ces paroles, l'abbé lui dit ce qu'est la vie monastique. Si elle a sa noblesse et ses grandeurs, elle est aussi une carrière pénible, qui exige de continuels efforts. Dieu seul est capable de fournir à l'homme le courage nécessaire pour y persévérer. Ce qui l'amène à demander au novice en qui il a placé son espoir. Celui-ci proteste alors de sa défiance de lui-même et de son entière confiance dans le Seigneur.

Rassurés par cette réponse, le prélat et ses religieux chantent le psaume *Domini est terra,* où David célèbre le souverain domaine de Dieu sur ses créatures et la félicité de celui qui renonce au monde, pour chercher le Seigneur, travailler à l'établissement de son règne et mériter ainsi la société des Anges, ses frères. Puis l'abbé commence une antienne où est exposé le bonheur des persécutés : *Beati eritis cum vos oderint homines.* Quoi de plus à propos dans un temps où les religieux se voient en but à la haine du démon et de ses suppôts ?

Cette perspective ne fait qu'encourager le postulant, qui vient s'agenouiller au pied du prélat. Celui-ci le dépouille de l'habit séculier, image du vieil homme, dont il se débarrassera par la pratique du renoncement à lui-même ; il l'enveloppe ensuite de la tunique monacale, symbole de Notre-Seigneur, vêtement de l'âme par sa grâce ; il met autour de ses reins une ceinture de cuir, qu'il lui présente comme un emblème de ce lien sacré de l'obéissance, qui livre toute sa personne aux mains des représentants de Dieu ; il jette enfin sur ses épaules le scapulaire, qui est l'insigne du travailleur et l'image du joug de

Jésus-Christ. Cependant, les moines célèbrent, par le cantique *Benedictus*, le mystère de l'Incarnation, principe de la vocation monastique, parce qu'il est la source de toute lumière et de toute grâce.

Cet habit n'a pas, il est vrai, les précieuses bénédictions qui enrichissent celui des profès. Mais il porte avec lui des secours qui facilitent la pratique des vertus religieuses et l'œuvre délicate de la formation noviciale.

Fier et heureux d'avoir reçu les saintes livrées de la religion, le postulant s'en va d'abord témoigner sa reconnaissance à Notre-Seigneur et aux saints ; puis son Père Maître l'introduit dans sa cellule, que des mains charitables ont parée de fleurs. Touchante délicatesse, qui révèle une réalité de la vie monastique ! Tout à l'heure l'abbé lui disait les difficultés du chemin qui mène à Dieu ; ces roses lui disent en ce moment que cette modeste cellule lui réserve, au sein de la prière et de l'étude, des joies qui lui feront vite oublier le monde et ses bagatelles ; elles sont le centuple promis dès ici-bas par Jésus-Christ à ceux qui marchent sur ses traces.

Au terme de son postulat, le frère vient, une fois encore, demander « à Dieu miséricorde, à l'abbé et aux moines la faveur d'être admis dans leur société ». Après avoir étudié la sainte Règle et expérimenté ses obligations, il désire faire un pas vers la profession. Le prélat vient alors lui rendre à genoux le plus humble des devoirs de l'hospitalité antique, en versant une eau parfumée sur ses pieds, qu'il couvre d'un baiser respectueux, après les avoir essuyés de ses propres mains. Tous les moines viennent les embrasser à leur tour. Ils chantent durant cette cérémonie les belles antiennes que l'Église emploie le jeudi saint

pour le lavement des pieds, et qui expriment avec tant de force et de grâce le caractère et les avantages de la charité chrétienne.

Les enseignements de ce rite entrent d'autant mieux dans le cœur qu'il les reçoit plus rarement. Jadis, le lavement des pieds faisait partie du cérémonial de la réception des hôtes. Il se renouvelait dans les monastères bénédictins tous les samedis soir ; les religieux recevaient des servants de table ce témoignage de charité fraternelle.

Le novice communie le lendemain à la grand-messe. L'abbé le revêt d'une coule sans manche pendant que le chœur chante le *Veni Creator*, et il l'admet officiellement à commencer son noviciat canonique.

Suivons le jeune frère dans sa demeure.

Le noviciat occupe une partie séparée du monastère. Les novices ont seuls la permission d'y habiter. L'entrée en est difficilement accordée aux religieux qui ne sont pas attachés par l'obéissance à l'œuvre de leur formation. Le Saint-Siège demande qu'ils aient un jardin spécial où ils prennent leur récréation et se livrent au travail manuel, et un oratoire où ils vaquent à l'oraison et se peuvent exercer aux cérémonies[1]. Cette séparation, prescrite déjà par saint Benoît[2], met le novice dans un isolement très profitable, qui détourne ses regards de tout ce qui pourrait affaiblir les résultats de sa formation monastique.

Il assiste cependant aux exercices conventuels. Les moines peuvent de la sorte constater son exactitude

1. Décret de Clément VIII. Cf. Ferraris, *Prompta Bibliotheca canonica*.
2. Reg., LVIII.

et le zèle qu'il met à observer les moindres détails de la Règle. Pour lui, il s'édifie grandement à la vue de ces hommes vénérables, dont plusieurs joignent à la dignité des cheveux blancs l'honneur d'avoir servi longtemps leur Ordre et la sainte Église de Dieu. Il n'a qu'une ambition : faire passer dans sa vie quotidienne les exemples que lui donnent ces images vivantes de la Règle.

Le silence qui règne dans les cellules, les corridors et les salles communes, crée autour de lui une atmosphère de recueillement. Les noms des saints moines inscrits au-dessus de chaque porte donnent au dortoir un aspect céleste. Les gravures qui ornent les murailles lui représentent les personnages qui ont illustré l'Ordre par leur sainteté et leurs travaux, ou les monuments témoins de la piété et de la grandeur des vieux âges monastiques. Il peut s'arrêter à loisir devant les principales scènes de la vie de saint Benoît, et contempler les divers aspects de l'activité de ses enfants. Tout cela fait revivre sous ses yeux un passé où la sainteté s'épanouissait avec le génie, la science, l'art, le travail, sous les cloîtres bénédictins. Rien n'est plus capable de lui inspirer une absolue confiance dans la Règle et dans le genre de vie qui ont su produire de tels hommes et de pareilles œuvres.

La salle où les frères se réunissent le frappe par sa disposition. On la prendrait aussi bien pour un oratoire que pour un lieu de travail, tant elle porte à la piété. C'est que l'esprit de prière doit vivifier tout ce qui s'y passe. Que le novice écoute les enseignements de son Père Maître, qu'il se livre sous sa direction à une étude personnelle, il conserve toujours son cœur dans le recueillement et le silence; à cette condition, Dieu agit au plus intime de son âme et la fait s'assi-

miler la doctrine qui lui est présentée. On peut dire que tout l'avenir du moine se prépare dans ce sanctuaire.

Ailleurs, par l'assiduité aux exercices communs et par l'application aux travaux qui lui sont commandés, le novice apprend à mener l'extérieur de sa vie. Ce point est d'une importance capitale, car la fidélité à toutes les pratiques religieuses et aux ordres des supérieurs est le premier devoir du moine et la preuve nécessaire de sa correspondance aux grâces de sa vocation. Dès les premiers jours, le frère s'applique, avec toute l'ardeur dont il est capable, à connaître et à suivre les nombreuses exigences de la discipline monastique. Il le fait d'autant plus volontiers que le régime du noviciat est, en somme, celui qu'il devra mener jusqu'au terme de ses jours. Les habitudes qu'il contracte ainsi écarteront de son chemin une foule de difficultés.

Mais ces exercices, tout saints qu'ils soient, ne peuvent sanctifier le moine, s'il ne les vivifie par l'esprit de son état. Car l'observance extérieure ne doit être que la manifestation des pensées et des sentiments qui remplissent son âme. Elle pourra bien exister et même se conserver sans cette force intime, mais elle serait incapable de produire dans le monastère et autour de lui les effets que l'on est en droit d'en attendre.

Or, cet esprit qui fait la fécondité de la vie religieuse s'acquiert par le travail d'une lente et sérieuse formation. Il ne consiste pas dans la connaissance de quelques vérités ou d'un certain nombre de faits historiques, dont l'âme s'enveloppe comme d'un manteau. Il a besoin de la pénétrer tout entière, d'éclairer son intelligence, de former son jugement et de faire circuler dans toutes ses facultés les pen-

sées et les sentiments qui conviennent au Bénédictin. Pour l'acquérir, le novice accueille avec une humble confiance les idées qui ont cours dans sa famille religieuse. Cette disposition est indispensable ; il ne saurait y avoir sans elle une vraie vocation. Un homme qui éprouverait une répugnance invincible pour l'esprit d'un Ordre ne peut donc songer à y persévérer, quelles que soient par ailleurs ses qualités. Les divers Ordres, en effet, se distinguent plus encore par la manière dont ils envisagent la vie chrétienne et la vie religieuse que par leurs pratiques extérieures. Chaque famille religieuse doit rester fidèle à la doctrine monastique que lui ont transmise ses fondateurs, tout en estimant celle des autres, et même en sachant la mettre à profit. Il ne lui est pas possible de modifier ou d'altérer ce dépôt sacré pour s'adapter aux aspirations de quelques vocations douteuses. Cet esprit est un legs que la génération actuelle a reçu et qu'elle doit transmettre dans son intégrité à celle qui la suivra.

Il se conserve grâce à l'application d'intelligences sérieuses à l'étude des choses bénédictines. Chacune des idées sur lesquelles il s'appuie se présente avec tout un cortège de témoignages remontant jusqu'au temps de saint Benoît. Ces mêmes témoignages font ressortir sa raison d'être, les meilleurs résultats qu'il a obtenus ; ils montrent comment il a su, sans cesser d'être fidèle à lui-même, modifier ses applications suivant les évolutions que le temps fait subir à l'humanité. On ne cherche pas à l'imposer au novice par une foi aveugle. Sa docilité doit, au contraire, être intelligente, pour que l'esprit bénédictin pénètre en lui, clair, lumineux et convaincant, pour qu'il dissipe peu à peu les idées antérieures qui ne cadreraient pas avec lui. La confiance n'interdit pas

au frère de sentir les difficultés, d'en chercher la solution, de vouloir se rendre compte de tout. Le zèle qu'il déploie pour acquérir l'intelligence de ce qu'on peut appeler sa foi bénédictine est le meilleur garant de la sûreté de son esprit et de la fermeté de ses convictions. Car lorsqu'une vérité est parfaitement comprise, le cœur la saisit avec plus d'avidité, afin de se l'assimiler, de la vivre et de la répandre dans toutes ses volontés.

Cette formation monastique est le but principal du noviciat. Elle s'accomplit sous les yeux du Maître des novices et avec l'aide de son auxiliaire, le Père Zélateur. Le premier a en main le précieux instrument de la direction spirituelle, qui lui permet de suivre chaque frère, de constater le travail qui se fait dans son âme, de le pousser ou de le retenir, et de le conduire vers l'idéal de l'esprit bénédictin. Il consacre son temps et son dévouement à cette tâche délicate, se faisant tout à tous, avec la plus complète abnégation de lui-même.

Son enseignement public met les novices en contact avec les sources où ils peuvent puiser cette doctrine dans toute sa pureté. Il leur commente les Évangiles et le Psautier. Ce n'est pas un cours d'exégèse qu'il leur fait. Il se propose uniquement de former les âmes à l'image de Notre-Seigneur. Pour cela, il s'inspire de la méthode des saints Pères, et montre dans les actions et les paroles du divin Maître le modèle de la perfection religieuse et un sujet inépuisable de contemplation. L'Évangile est encore le meilleur livre ascétique à mettre entre les mains du moine.

Le Psautier lui livre les secrets de la prière. C'est le manuel d'oraison que l'Église présente à ses enfants. Saint Benoît n'en connaît pas d'autre. A son

exemple, les moines du moyen âge le gravaient dans leur mémoire, et ils possédaient admirablement l'art d'adapter ses chants aux divers besoins de leurs âmes et à toutes les circonstances de la vie. Le novice Bénédictin y cherche avant tout le sens de la prière; il s'applique à découvrir sous les paroles du Psalmiste l'expression des sentiments qui le doivent animer[1].

Le texte du bréviaire, les saints dont l'Église célèbre la fête, les rubriques, le cérémonial, sont, avec la sainte Règle et l'histoire monastique, l'objet des autres conférences du noviciat.

Le Père Maître ouvre devant les yeux des frères des horizons qu'ils doivent scruter par la méditation et le travail personnel. Ils ont à leur disposition une bibliothèque choisie. La sainte Bible et ses meilleurs commentaires occupent le premier rang. La liturgie est représentée par les auteurs qui peuvent contribuer à expliquer l'origine, le développement et la signification des rites sacrés; on y trouve, avec le Cardinal Bona, Benoît XIV, Dom Martène et le bienheureux Thomasi, quelques-uns des écrivains du moyen âge dont les écrits restent, malgré leur prédilection pour un symbolisme exagéré, une source abondante de lumière et de piété; il suffit de nommer Amalaire, Rupert, Honorius d'Autun, l'auteur du micrologue, et Durand de Mende. Les *Institutions* de Dom Guéranger leur fournissent un bon résumé de l'histoire de la liturgie. Ils trouvent encore les ouvrages anciens et modernes qui traitent avec le plus d'autorité un sujet si intéressant. Mais ils ont une prédilection marquée pour l'*Année liturgique* de Dom Guéranger, et pour le *Traité de l'office divin* du

1. S. Athanase, *Epistola ad Marcellinum*, Patr. grec., XXVII, 11-46.

P. Thomassin. Il n'est pas, en effet, de lecture plus capable de les initier au sens mystérieux de la prière ecclésiastique.

La sainte Règle a, cela va sans dire, une place d'honneur. On a soin d'y réunir le plus grand nombre d'éditions possible et, en particulier, les textes critiques publiés tout récemment. Elles sont accompagnées de la série des commentateurs : Martène, Mège, Calmet, Hœften, etc.

La collection des auteurs ascétiques a été l'objet d'un soin spécial ; c'est une partie essentielle de toute bibliothèque de noviciat. Elle contient surtout les écrivains chers à saint Benoît ou formés à son école. Car il importe, durant la période de la formation religieuse, que les novices puissent lire et méditer les ouvrages inspirés par le plus pur esprit bénédictin. Les autres ne sont pas exclus, mais l'heure de les lire n'est pas encore arrivée.

Voici d'abord les *Conférences* de Cassien et ses *Institutions*, qui firent les délices spirituelles des moines du sixième et du septième siècle. Saint Benoît en recommande instamment la lecture[1]. « Il n'y a peut-être pas de livre qui ait été plus estimé et plus étudié par les saints... Beaucoup en faisaient leur nourriture habituelle, et tous les grands Ordres religieux y ont puisé, comme à une source abondante, les enseignements de la perfection[2]. » On sait quel parti en a tiré Rodriguez. Viennent ensuite les *Vitæ Patrum*, précieux recueil où Rosweyde a réuni les plus gracieux récits de l'hagiographie monastique et les plus sages conseils des Pères d'Orient. Peu d'ouvrages sont d'une lecture aussi agréable et utile.

1. Reg., LXXIII.
2. Cartier, *Conférences de Cassien*, t. I, Avant-propos, p. 1.

Voici maintenant saint Jean Climaque, moine du mont Sinaï, qui a étudié avec un remarquable esprit d'observation les vertus qui font le vrai moine. Il les représente comme les *degrés* d'une échelle mystique, qui va du monastère au paradis. Le religieux, en les pratiquant, s'élève au-dessus du monde et de lui-même et finit par atteindre l'union à Dieu, qui lui ouvrira les portes du ciel. Saint Dorothée, son contemporain, traite un sujet analogue. Chaque vertu est étudiée dans un discours ou *doctrine* où il expose, en les éclairant par son expérience personnelle, les enseignements de saint Basile, de saint Grégoire de Nazianze et des Pères du désert.

On a beaucoup écrit, depuis des siècles, sur la pratique des vertus chrétiennes. Mais Cassien, saint Jean Climaque et saint Dorothée n'en conservent pas moins toute leur autorité. Ils resteront toujours les maîtres incontestés de la vie spirituelle.

La série des ascètes bénédictins commence par saint Grégoire le Grand. Les gracieux récits contenus dans les quatre livres de ses *Dialogues* font le pendant des *Vitæ Patrum*. Son *Pastoral* offre une étude complète sur les devoirs des pasteurs ; on y trouve aussi d'excellents conseils pour arriver à la connaissance de soi-même et pour apprendre à combattre ses défauts et à pratiquer les vertus qui leur sont opposées. Ses *Homélies sur les Évangiles et sur Ézéchiel* sont pleines d'enseignements utiles. Mais l'ouvrage qui permet de le considérer comme le Docteur de la vie intérieure est son commentaire sur Job, plus connu sous le nom de *Livres des Morales*. Il sait, à l'occasion du texte sacré, traiter une multitude de questions relatives à la théologie ascétique et mystique ; il le fait toujours avec un bon sens tout romain et une simplicité parfois naïve, qui n'exclut

ni la beauté ni la profondeur. Tout cela vient sans ordre apparent et déconcerte un peu le lecteur. Mais celui qui passe sur cette première impression s'éprend bientôt d'un pieux enthousiasme pour ce saint Pape, dont il fait son auteur de prédilection.

Un autre Docteur de l'Église, saint Anselme, présente aux frères le recueil de ses *Oraisons* et de ses *Méditations*, dont les copies circulèrent dans toutes les abbayes de Normandie, de France et d'Angleterre aux onzième et douzième siècles. « Chacun peut voir avec quelle application, avec quelle crainte, avec quelle espérance, avec quel amour il parle à Dieu et à ses saints, et apprend aux autres à leur parler. Que quelqu'un veuille seulement s'appliquer à les lire avec dévotion, et j'espère qu'il y puisera de précieux enseignements et qu'il y trouvera un aliment pour son avancement spirituel[1]. »

« Mais de tous les livres que les moines doivent ou peuvent lire, il n'y en a point, après les Livres sacrés, qui leur puissent être plus utiles ou qui leur doivent être plus familiers que les œuvres de saint Bernard. » Tel est le sentiment que Mabillon exprime dans son *Traité des études monastiques*[2]. « Il doit être, c'est encore lui qui parle, la nourriture la plus ordinaire de leur âme durant toute leur vie ; ils ne doivent jamais interrompre la lecture de ce grand maître des solitaires que pour la reprendre ensuite avec plus de goût et d'avidité. Ils trouveront dans cette lecture tout ce qu'ils peuvent chercher ailleurs : la solidité, l'agrément, la diversité, la justesse, la brièveté, le feu, les mouvements; et je ne sais si on peut trouver une personne que Dieu ait destinée plus particulière-

1. Eadmer, *Vie de saint Anselme*, cité par le P. Ragey, *Hist. de saint Anselme*, t. I, 144.
2. Part. II, ch. III, p. 181, éd. 1691.

ment à réformer les mœurs de l'état monastique et qui y ait réussi avec plus de succès que ce saint Docteur[1]. »

Quant à cette admirable sainte Gertrude, qui a reçu les manifestations du Cœur de Jésus longtemps avant la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, on la considère à juste titre comme le type achevé de la piété bénédictine : « Elle respire partout l'esprit de saint Benoît », suivant la judicieuse remarque du P. Faber[2]. Avec quelle élévation n'envisage-t-elle pas le rôle et l'action du Sacré-Cœur dans l'économie de la gloire divine et de la sanctification des âmes ! Personne n'en a exposé les mystères avec autant d'insistance et de précision[3]. Pour elle, ce Cœur divin est un instrument merveilleux qui retentit sans cesse à la louange de l'adorable Trinité. Les adorations des anges et des saints, les hommages des fidèles s'unissent à lui pour ne former qu'un seul concert, une seule liturgie. Son *Héraut de l'amour divin* permet de la suivre pas à pas dans toutes les phases de sa vie religieuse, au chœur surtout, à travers les richesses et les variétés du cycle et des offices liturgiques, et de constater ce que le Seigneur opère en son âme. Les novices lisent et relisent ses œuvres. Ils revoient, à chaque fête, le chapitre qui lui est consacré. C'est ainsi qu'ils arrivent à saisir le caractère des relations qu'ils doivent entretenir avec Notre-Seigneur et à comprendre que la forme la plus belle et la plus complète de la dévotion au Sacré-Cœur est la liturgie célébrée avec toute la solennité désirable.

Durant le moyen âge, l'ascèse bénédictine est encore représentée par Alcuin, saint Boniface, saint

1. *Traité des études monastiques*, 181-182.
2. *Tout pour Jésus*, p. 325, éd. Paris, 1857.
3. D. Paquelin, préface du *Héraut de l'amour divin*, t. I, XVI.

Odon, le bienheureux Lanfranc, saint Pierre Damien, Geoffroy de Vendôme, Rupert de Deutz, Hildebert de Tours, Pierre le Vénérable, Pierre de Blois, Pierre de Celle, sainte Hildegarde, sainte Mechtilde, Sœur Mechtilde et une multitude d'autres; à une époque plus rapprochée de nous, par Trithème, Adam Mayer, abbé de Saint-Martin de Cologne, Jean Raulin, de Cluny, Hœften, etc. Mais il n'en est point, parmi ces derniers, de plus recommandable que le pieux Louis de Blois. Ses opuscules sont un écho fidèle de toute la tradition monastique. On peut lui appliquer, plus qu'à nul autre, ces paroles de l'un des maîtres les plus autorisés de la vie intérieure : « Nul ne peut lire les écrivains spirituels de l'ancienne école de saint Benoît sans remarquer avec admiration la liberté d'esprit dont leur âme était pénétrée. C'est précisément ce que nous avons le droit d'attendre d'un Ordre dont les traditions sont aussi respectables[1]. »

Quel que soit le mérite de ses œuvres, il ne saurait faire oublier le grand mystique bénédictin de l'Espagne, Garcia de Cisneros. Les *Exercices* de saint Ignace, qui se ressentent manifestement de la lecture de son *Exercitatorium spirituale* et de son *Directorium horarum canonicarum*, font apprécier leur incontestable valeur, au lieu de la diminuer, et légitiment l'éloge qu'a cru devoir leur décerner Nicolas Antonio, en les appelant : *Opuscula aurea... unde quidquid asceticorum hodie librorum est videtur utique dimanasse*; Livres d'or d'où semble être sorti tout ce que disent les écrivains ascétiques de notre temps[2]. »

Depuis lors, les auteurs ascétiques n'ont jamais fait

1. Faber, *op. cit.*, 325.
2. Antonio, *Bibliotheca hispana nova*, t. I, 512.

défaut au sein de la famille de saint Benoît ; il suffit de nommer Laurent Besnard, Joachim le Comtat, Claude Martin, Clavenau, Émilien Naisl, Rupert Prezinger, Veremund Eisvogel, Jean Rottner, Dom Bernard Pez, qui a réuni dans sa *Bibliotheca ascetica* un certain nombre d'opuscules inédits, Dom Anselme Fischer, dont les traités sur les *vœux,* sur la *vie intérieure,* sur la *grotte de saint Benoît* et sur la *vie extérieure* sont si estimés. La corruption du tombeau voulut respecter les trois doigts de sa main qui avait si bien écrit des choses divines[1].

Mais comment se reconnaître au milieu de tant d'ouvrages ? Comment discerner ceux qui conviennent le mieux à chacun ? Les supérieurs de la Congrégation de Saint-Maur, qui avaient senti cette difficulté, chargèrent le pieux Luc d'Achery de rédiger une bibliographie ascétique[2] : guide précieux, qui ne se contente pas d'une sèche énumération ; il fait suivre chaque livre de l'indication des personnes qui le peuvent lire avec fruit, et des nécessités spirituelles qui y trouveront un remède.

Il est un opuscule qui semble manquer à la bibliothèque du noviciat ; ce sont les *Notions sur la vie monastique* de Dom Guéranger. Cette absence s'explique facilement : tous les novices en possèdent un exemplaire, et ils se l'entendent expliquer une fois la semaine. L'abbé de Solesmes a, en effet, condensé les résultats de ses études et de son expérience personnelle dans ces pages, qui sont un résumé clair et succinct des trésors de doctrine renfermés dans les meilleurs ascètes formés à l'école de saint Benoît.

Ces lectures remplissent les jeunes frères d'une

1. Ziegelbauer, *Historia rei litterariæ O. S. B.*, t. IV, 148.
2. *Asceticorum, vulgo spiritualium opusculorum... Indiculus*, in-4°, Paris, 1648-1671 ; Madrid, 1776.

vive reconnaissance envers le Seigneur, qui a daigné les appeler à faire partie d'un Ordre dont la tradition ascétique est si dignement représentée. Il leur arrive souvent de regretter, avec le P. Faber, que tant et de si bons ouvrages ne soient pas plus connus, et ils se promettent bien de travailler un jour à la réalisation d'un souhait formulé par l'auteur du *Tout pour Jésus* : « Ce serait un grand bien pour nous que de posséder un plus grand nombre d'exemplaires ou de traductions de ces œuvres[1]. »

Si le novice se laisse saisir tout entier par ce courant d'idées que l'enseignement de son Père Maître et la fréquentation de ces pieux auteurs tendent à faire pénétrer en lui, il ne tarde pas à sentir une généreuse ardeur s'emparer de toutes ses facultés et entraîner son âme au service de Dieu.

Mais cette exubérance a ses dangers. Le noviciat est le printemps de la vie religieuse. Or, en cette saison, tout se couvre de fleurs, tout sourit. Malheureusement, ces beaux jours passent bien vite ; et, après eux, arrive la sécheresse de l'été. Il importe donc de préparer ces cœurs juvéniles aux pénibles réalités du lendemain.

Le chemin du ciel est, au monastère comme partout, un sentier rocailleux et difficile : *aspera et dura per quæ itur ad Deum*[2]. Dans ce but, le Père Maître présente discrètement à chacun la coupe de l'humiliation et des obédiences répugnantes ; il ménage l'épreuve au moment où elle est le moins attendue. Dieu se met lui-même de la partie. Il n'est pas de novice qui n'ait senti, un jour ou l'autre, sa main s'appesantir lourdement sur ses épaules. Heures dou-

1. Faber, *loc. cit.*
2. Reg., LVIII.

loureuses! je le veux, mais heures précieuses, qui donnent du nerf au caractère et font envisager l'existence sous son vrai jour.

C'est la charité monastique qui peut être l'objet des plus nombreuses illusions. Quel novice, en effet, ne s'est surpris répétant au fond de son cœur ces vers du poète :

> Cloîtres silencieux, voûtes des monastères,
> C'est vous, sombres caveaux, vous qui savez aimer [1]...

et n'a pris plaisir à relire les belles pages où l'auteur des *Moines d'Occident* parle de l'amitié dans le cloître [2] ? Ah ! si les liens qui doivent unir les moines pour former cette « armée de frères », *acies fraterna* [3], qu'est le monastère bénédictin, n'avaient pas d'autre force que celle des sentiments entrevus au travers du prisme de la poésie, comme ils se rompraient vite !

Les hommes sont un fardeau les uns pour les autres : *alter alterius onera portate* [4], et cela jusque sous les voûtes d'un cloître, peut-être dans le cloître plus qu'ailleurs. Là, en effet, les rapports sont plus fréquents ; la clôture, l'isolement, le silence de la journée, l'absence de préoccupations graves, portent à donner aux petits riens de la vie une importance capitale ; le démon, qui sent le moine très difficile à attaquer sur les vertus de chasteté, de justice, se venge en livrant à sa charité les plus rudes assauts et en la soumettant à de longues et pénibles épreuves.

Le novice n'envisagerait point cette perspective si on ne lui montrait du doigt ces nombreux textes de la sainte Règle où le bienheureux Patriarche dit les

1. Alfred de Musset, *Rolla*.
2. Montalembert, *Introduction*, LXXXIV et suiv.
3. Reg., I.
4. Gal. VI, 2.

austérités de la charité fraternelle et les luttes qu'il faut soutenir pour la conserver intacte. Il n'y a pas moins de quinze instruments des bonnes œuvres qui s'y rapportent. Le quatrième degré d'humilité va jusqu'à parler des *falsos fratres* qu'il faut savoir supporter. Sachant bien qu'il est impossible qu'une journée se passe sans violer cette délicate vertu, saint Benoît veut que, matin et soir, à la fin des Laudes et des Vêpres, l'abbé chante à haute voix le *Pater noster*. Les frères pourront plus facilement rejeter de leur cœur tout sentiment d'amertume, lorsqu'ils entendront retentir ces touchantes paroles : « Pardonnez-nous nos offenses comme nous les pardonnons à tous ceux qui nous ont offensés. »

Ainsi préparés, les novices entrent résolument dans l'*acies fraterna*. Leur charité dominera toutes les répugnances de la nature, tout ce que les hommes et les démons, par une permission spéciale de Dieu, pourraient entreprendre contre elle. Ils sauront toujours se sacrifier, corps et âme, à leurs frères et à leur abbaye, et se serviront de tout pour resserrer les liens de l'armée et accroître leur dévouement. Quoi qu'il advienne, ils veulent appartenir au monastère, à l'Ordre, les servir et servir l'Église dans la mesure de leurs forces.

Telles sont les dispositions qui animent le novice lorsqu'il se présente pour contracter les solennels engagements de la profession religieuse.

En ce jour, les offices ont la solennité des grandes fêtes. L'abbé, revêtu des ornements pontificaux, se rend, après Tierce, au chapitre, accompagné de ses assistants et du chœur des moines. Le frère, conduit par le Père Maître, se prosterne, une fois encore, devant lui, et demande à Dieu miséricorde, et aux

religieux la faveur d'être admis dans leur société fraternelle. Il se relève, sur un ordre du prélat. A sa gauche, une table supporte les habits dont il était revêtu en venant au monastère ; une autre, à sa droite, les vêtements monastiques. C'est sur ces derniers que sa main va résolument se poser lorsqu'on lui demande ceux qu'il choisit.

Aussitôt la procession regagne l'église, au chant du psaume *In convertendo*, qui fait entrevoir, par delà les larmes et les sueurs de l'exil, les allégresses de la patrie.

Puis l'abbé monte à l'autel et commence le saint sacrifice de la messe. Quand il a offert le pain et le vin, et que le chœur a fini de chanter l'antienne de l'offertoire, il se tourne vers les assistants, s'assied et reçoit la mitre. Le novice se tient debout au milieu du sanctuaire. Après lui avoir dit, en quelques mots, ce qu'est la vie religieuse, le prélat lui demande s'il est prêt à en remplir les obligations. C'est par quatre « *volo*, je le veux », qu'il déclare sa volonté.

L'abbé appelle ensuite sur l'acte qui va s'accomplir les bénédictions de Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit. En ce moment, le ciel est comme entr'ouvert au-dessus de l'autel ; l'adorable Trinité considère avec amour cette humble créature désireuse de se vouer à son service ; les anges et les saints l'encouragent par leurs prières. L'abbé et tout le convent écoutent avec respect la lecture de l'acte authentique par lequel le frère promet à Dieu la conversion de ses mœurs, la stabilité et l'obéissance. Celui-ci monte à l'autel et signe, sur la pierre même du sacrifice, cette charte de ses engagements qu'il y dépose bientôt, après avoir fait vérifier sa signature par toutes les personnes présentes. Puis il revient au milieu du presbyterium ; et là, debout, les yeux et les mains levés au ciel, il

conjure le Seigneur son Maître de le recevoir à son service, en chantant ce verset du psaume 118 : *Suscipe me, Domine, secundum eloquium tuum, et vivam.* Il s'arrête après ces premiers mots, et, parce qu'il se croit indigne d'une pareille faveur, il s'agenouille, s'incline profondément, croise ses mains sur la poitrine et continue d'un ton suppliant : *Et non confundas me ab exspectatione mea.* Il reste silencieux dans cette humble posture, pendant que les moines redisent ce même verset. Ce chant et les rites qui l'accompagnent se renouvellent trois fois en l'honneur de l'adorable Trinité.

Dieu a agréé l'offrande de son serviteur. Il ne reste plus qu'à lui donner les vertus et la livrée de son nouvel état. L'abbé conjure le Seigneur, par une série d'invocations solennelles et par le chant d'une préface, de lui infuser l'esprit qui fait le moine sage, humble, obéissant, patient, pieux, pacifique, charitable, fort contre les séductions du monde, les attraits de la concupiscence et les attaques du démon. Puis il bénit la coule monacale et le scapulaire, dont il le revêt, pendant que le chœur invoque l'assistance du Saint-Esprit en chantant le *Veni Creator*.

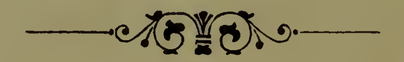
L'abbé et les moines ont maintenant sous les yeux un nouveau frère ; Dieu l'a inscrit sur la liste des serviteurs qu'il s'est choisis ; il en a les qualités et il en porte le costume. Le moment est venu d'acquiescer au désir qu'il leur a manifesté par trois fois et de l'admettre enfin dans leur société fraternelle. Dans ce but, il monte au siège de l'abbé, s'agenouille devant lui et reçoit l'accolade fraternelle. Puis il va se mettre à genoux dans le chœur, où tous les religieux viennent l'un après l'autre l'embrasser comme un frère, au chant du psaume 47 : *Magnus Dominus et lauda-*

bilis nimis, et du psaume 132 : *Ecce quam bonum et quam jucundum!*

Il n'y a plus qu'à consommer le sacrifice que le religieux fait de sa personne et de ses biens au souverain Seigneur. Il se rend une dernière fois au milieu du sanctuaire, où il s'étend, comme une victime, sous le drap mortuaire, image de sa mort à lui-même et au monde ; les frères invoquent pour lui les saints du paradis, et le prélat continue les cérémonies de la messe. Messe inoubliable ! prostration délicieuse ! leurs joies n'ont de supérieures que celles du prêtre qui gravit pour la première fois les marches de l'autel. On voudrait les voir se prolonger indéfiniment.

Quand l'abbé a communié au précieux sang, le diacre invite le nouveau profès à sortir de son mystérieux sépulcre : *Surge, qui dormis, et exsurge a mortuis,* pour venir communier aux lumières et aux forces divines du Christ Jésus : *et illuminabit te Christus,* et parfaire ainsi son sacrifice, en l'unissant à celui de son Maître.

Fortifié et éclairé par toutes les grâces que le Seigneur a répandues dans son âme, le jeune Bénédictin entre résolument dans cette vie de prière et de travail qui doit le conduire un jour à la possession du Maître à qui l'unissent des liens si étroits et si forts.



CHAPITRE VII

LA PRIÈRE

La prière continuelle. — Heures canoniales. — Matines. — Laudes. — Petites Heures. — La prière vocale. — L'office divin, prière vocale et mentale. — La liturgie, centre de la vie spirituelle. — La méditation. — Étude de la liturgie. — La sainte messe. — Symbolisme des heures canoniales. — L'année liturgique. — Le chant. — Dévotions.

Saint Benoît, comme tous les docteurs de la vie religieuse, partage la vie de son moine entre la prière et le travail.

La prière est le plus noble et le meilleur emploi de son temps. Elle aura seule le privilège de franchir les limites de la vie présente, pour se prolonger à travers les gloires de l'éternité. Elle est dès ici-bas l'œuvre par excellence du Bénédictin. Telle est son importance et tels en sont les avantages que souvent il se demande pourquoi elle n'absorbe point ses jours et ses nuits. Le Sauveur a dit en effet aux apôtres :

« *Oportet semper orare et non deficere*[1], il faut prier toujours et ne pas s'arrêter. » Et saint Paul adressait aux Thessaloniciens cette exhortation : « Priez sans cesse, *Sine intermissione orate*[2]. » David, lui aussi, voulait bénir Dieu constamment : *Benedicam Dominum in omni tempore*[3]. Le bonheur que l'âme trouve à chanter la louange divine lui ferait exprimer volontiers le désir de saint Pierre sur la montagne du Thabor : « Seigneur, il fait bon ici, *Bonum est nos hic esse*[4]; fixons-y notre séjour. »

Cette réflexion de Pierre inspire à l'évangéliste saint Marc les paroles suivantes : « Il ne savait pas ce qu'il disait, *Non enim sciebat quid dicebat*[5]. » On pourrait en dire autant de celui qui refuserait de quitter la montagne de la contemplation afin d'en savourer toujours les ineffables jouissances. Dieu fait cette grâce à quelques âmes privilégiées; mais elles sont extrêmement rares. Il y aurait imprudence et présomption à trop étendre cette faveur exceptionnelle, et surtout à se l'adjuger à soi-même.

La prière ininterrompue n'est pas à la portée de la faiblesse humaine, et elle est incompatible avec les exigences de la vie présente. Mais il est un moyen facile de mettre en pratique les conseils des Livres sacrés : une entière soumission à l'adorable volonté de Dieu fait de toutes les actions de l'homme et de tout son être un holocauste dont la fumée s'élève jusqu'au trône du Tout-Puissant. De la sorte, sous l'influence du désir de rendre au Seigneur en toutes choses la plus grande gloire possible, *ut in omnibus*

1. Luc., XVIII, 1.
2. I Thess., v, 17.
3. Ps. XXXII, 2.
4. Marc., IX, 4.
5. Ib., 5.

glorificetur Deus[1], les œuvres les plus simples, telles que les repas et le sommeil, deviennent une véritable oraison. C'est dans ce sens que le moine peut se livrer à une prière ininterrompue[2].

Les saints Pères indiquent encore un moyen de se conformer, avec la sainte Église, à ces exhortations de l'Ecriture. Il n'y a qu'à saisir ses journées et ses nuits dans un réseau de prières fréquentes disposées de telle sorte que le cœur se puisse pénétrer facilement de l'esprit d'oraison, pour le répandre ensuite sur tous les actes de la vie. C'est cette pensée qui a présidé à l'institution des heures canoniales.

L'usage de prier et de réciter des psaumes à certains moments du jour et de la nuit remonte aux origines de l'Eglise. Les apôtres l'ont emprunté à la synagogue. Il s'est depuis lors fidèlement conservé. Toutefois, il n'est pas possible d'en déterminer sûrement les formes durant les premiers siècles.

Les moines qui, en Occident et en Orient, ont fait à la psalmodie une place si importante dans leurs occupations journalières, n'ont pas créé une chose nouvelle. Il leur a suffi de compléter cette institution de la primitive Église. Chaque monastère et chaque église pouvaient librement augmenter ou diminuer le nombre des psaumes, modifier leur distribution et même changer les heures de la prière, pourvu qu'ils observassent certaines règles générales transmises par la tradition. Saint Benoît s'autorisa de cette liberté pour donner à l'office divin une organisation complète et définitive, dont il prit les éléments soit à Rome, soit dans les règles et les usages monastiques de l'Italie et de l'Orient. A cette époque, la

1. Reg., LVII.
2. Thomassin, *Traité de l'Office divin*, c. I, 1-18.

messe ne se chantait que les dimanches et jours de fête. Mais l'augmentation du nombre des prêtres et le développement que les moines donnèrent au culte divin ne tardèrent pas à introduire la coutume de la chanter tous les jours. Dès lors, le service liturgique, avec la messe conventuelle encadrée par les huit heures canoniales, fut complet. C'est sous cette forme qu'il est parvenu jusqu'à nous.

Quel qu'ait été le rôle de saint Benoît et des moines dans cette organisation de la liturgie, elle n'en reste pas moins une institution tout ecclésiastique. Lorsque les Bénédictins usent de leur influence pour exciter parmi les clercs et les fidèles l'amour de la louange divine, ils agissent non pas tant en moines qu'en hommes d'Église dévoués à toutes ses traditions. Il ne leur est jamais venu à l'esprit de considérer le zèle pour la liturgie comme leur apanage exclusif. Ils s'y attachent de toutes les forces de leur âme, parce qu'à leurs yeux elle est la manifestation catholique par excellence de cette vie chrétienne dont ils ont promis de chercher la perfection. En s'efforçant de la faire connaître et goûter, ils se font les propagateurs d'une dévotion vraiment ecclésiastique. On ne saurait donc confondre cet apostolat, car c'en est véritablement un, avec le zèle déployé par certaines familles religieuses pour répandre d'autres pratiques fort recommandables, à cause soit des encouragements du Saint-Siège, soit de l'exemple des saints qui les ont établies ou suivies, soit du bien qu'elles produisent dans les âmes.

Saint Benoît et la tradition de l'Église demandaient que chaque office fût célébré à l'heure dont il porte le nom. Les anciens y tenaient beaucoup, au point qu'ils interrompaient leur marche et leur travail pour le réciter le long des routes ou au milieu des champs.

Alors, comme de nos temps, la journée entière se composait de vingt-quatre heures, distribuées en deux groupes égaux. Mais le jour commençait avec le lever du soleil et finissait à son coucher; sa durée variait donc suivant les saisons. Le nombre des heures diurnes et nocturnes néanmoins restait toujours le même. Il en résultait de continuelles variations dans leur durée. Par exemple, le 24 juin, l'heure diurne dépassait de beaucoup l'heure nocturne; tandis qu'à Noël elle devenait la plus courte. Mais l'invention des horloges a complètement bouleversé cette antique manière de mesurer le temps. Leur mécanisme exigeait une division toujours égale. On fit commencer les sections du jour, l'une à minuit, l'autre à midi; il n'y eut de la sorte aucun changement possible dans la durée des heures. On devine la révolution que cela produisit dans la journée et dans les habitudes domestiques.

L'Église se vit dès lors contrainte de modifier son horaire liturgique; de plus, les mitigations adoptées par les moines noirs entraînèrent d'autres déplacements. Ils se rapprochent néanmoins le plus possible de l'heure primitive. Comme aucune modification ne s'est introduite dans le corps même des offices, chacun d'eux conserve sa physionomie propre, de sorte qu'il est toujours facile au religieux de se transporter en esprit au moment pour lequel il a été composé.

A quatre heures du matin, le Bénédictin occupe sa stalle et commence la psalmodie de Matines. C'est l'ancien office de nuit; il se compose, les dimanches et les jours de fête, de trois parties ou nocturnes, correspondant à trois des veilles *(vigiliæ)* qui partageaient la nuit romaine; de là son nom de *nocturni* ou *vigiliæ*. Il n'a que deux divisions, les jours sur

semaine, qui ne sont marqués par aucune fête. Il convient alors de donner un peu moins de temps à la prière.

Dès que le supérieur a donné le signal, les frères s'inclinent profondément et se préparent à la psalmodie par la récitation du *Pater*, de l'*Ave* et du *Credo*. Puis ils implorent la grâce de Dieu en chantant le *Deus in adjutorium* et le *Domine labia mea aperies*. La récitation du psaume troisième secoue les derniers restes du sommeil. Le chant de l'invitatoire excite les frères à louer le Seigneur avec allégresse, et l'hymne leur suggère des sentiments en harmonie avec la fête, la saison liturgique ou la férie. Ce prélude est suivi de six psaumes, après lesquels viennent quatre leçons de l'Écriture sainte, entrecoupées par autant de répons. C'est ce qui forme le premier nocturne. Les jours fériés n'ont que trois leçons et trois répons; et encore durant l'été se borne-t-on à réciter une leçon plus courte et un répons plus bref; la brièveté des nuits demandait cela à une époque où chaque lecture se composait d'un ou de plusieurs chapitres de la Bible. Le deuxième nocturne comprend six autres psaumes, quatre leçons tirées des Pères de l'Église ou de la vie des saints, et quatre répons. Leçons et répons cèdent la place sur semaine à un capitule, suivi d'un verset, du *Kyrie*, du *Pater* et de l'oraison, comme il est d'usage à la fin des offices diurnes. Trois cantiques, tirés de l'Ancien Testament, quatre leçons, empruntées à une homélie des saints Pères, et autant de répons, forment le troisième nocturne. Enfin, le *Te Deum*, l'évangile du jour, la doxologie *Te decet laus* et la collecte terminent les vigiles.

Laudes commencent immédiatement après. On

devait, du temps de saint Benoît, les chanter au lever de l'aurore, d'où leur venait de nom de *Matines*, office du matin. Elles sont appelées Laudes parce qu'on y récite toujours les trois derniers cantiques du psautier, connus autrefois sous le nom de *Laudes*. Comme toutes les heures canoniales, elles sont précédées du verset *Deus in adjutorium meum intende* et du *Gloria Patri*. Après avoir demandé à Dieu de répandre sur les âmes les rayons de sa lumière par le psaume *Deus misereatur nostri*, les frères chantent trois psaumes, un cantique, généralement celui que composèrent les jeunes Hébreux au milieu de la fournaise ardente, et les trois *Laudes*; vient ensuite le capitule, suivi d'un répons bref, de l'hymne, du verset, du *Benedictus*, du *Kyrie*, du *Pater* et de l'oraison. L'antienne à la Vierge couronne dignement cette longue série de chants. Les Laudes sont avec les Vêpres l'office le plus solennel; elles rappellent les sacrifices que les Juifs offraient à Dieu le matin et le soir. L'Église y continue encore l'oblation de l'encens pendant que ses enfants célèbrent à l'envi le mystère de l'Incarnation en chantant le *Benedictus* ou le *Magnificat*.

Vers sept heures, le Bénédictin revient à l'oratoire pour réciter Prime, qui consacre à Dieu les prémices de la journée. Après le *Pater*, l'*Ave Maria*, le *Credo*, le *Deus in adjutorium* et l'hymne, il psalmodie, le dimanche, les quatre premières divisions du psaume 118; les autres jours, il se borne à trois psaumes. C'est le chiffre qui se retrouve aux heures suivantes, de Tierce, ou de la troisième heure, de Sexte, ou de la sixième, de None, ou de la neuvième; ce qui fait un psaume pour chacune des heures du jour. Ces mêmes offices, qui commencent par le *Pater*, l'*Ave Maria*, le *Deus in adjutorium* et l'hymne se termi-

nent tous avec un capitule, un verset, l'oraison et les conclusions ordinaires.

A neuf heures, il est encore à l'église pour dire Tierce et chanter la messe conventuelle, qui est suivie de Sexte. Le soir, à quatre heures, il psalmodie et chante Vêpres. Ce dernier office se compose de quatre psaumes, du capitule et d'autres prières semblables à celles que nous avons trouvées à Laudes.

Lorsque la journée touche à sa fin, à huit heures, il revient à l'oratoire, entend une lecture pieuse et termine son service par la récitation de Complies. Tout d'abord, il confesse à Dieu et à ses frères qu'il a commis des fautes en pensées, en paroles et en actions ; il en demande humblement pardon. Après avoir dit trois psaumes, il fait monter vers le ciel l'hymne du soir *Te lucis ante terminum,* pour écarter de lui les embûches de Satan ; il s'excite à la confiance par le capitule, adresse au Seigneur la supplication du *Kyrie* et du *Pater,* le conjure de visiter sa demeure par sa grâce, ses anges et sa paix, et il s'incline sous la bénédiction de son abbé. Puis il consacre à la Reine des anges et des moines le dernier chant de sa journée. Quelques prières le retiennent un instant au chœur, en attendant qu'il aille prendre un repos bien mérité.

Tous ces offices convergent autour de la grand-messe et forment avec elle l'hostie de louange que le monastère offre quotidiennement à la Trinité, au nom de l'Église et de la création. Ils se célèbrent devant le même autel ; ils sont destinés à honorer le même saint ou le même mystère. La collecte du missel se retrouve à la fin des heures canoniales, sauf à Prime et à Complies ; son évangile est chanté à Matines, et il fournit généralement le texte des antiennes de *Ma-*

gnificat, de *Benedictus* et des cantiques. Ce sont autant de liens qui contribuent à rendre plus évidente cette admirable unité de la journée liturgique. Elle a pour centre et pour foyer Notre-Seigneur Jésus-Christ et son auguste sacrifice, dont les rayons illuminent et consacrent toutes les parties de l'office divin et chacun des travaux qui remplissent la vie du moine.

Le Bénédictin ne peut, durant les premiers mois de son séjour au monastère, s'acquitter de cette tâche avec toute la perfection qu'il souhaiterait. Il lui faut d'abord se rompre au maniement du bréviaire, au cérémonial, au chant et à l'intelligence des paroles, toutes choses qui lui seront plus tard d'un grand secours; mais en ce moment elles exigent une constante application matérielle. Force lui est donc de se borner à une simple récitation vocale. Dans la suite, son état de santé ou des circonstances inévitables le mettront parfois dans l'impossibilité de faire davantage.

Ce lui est une occasion de se rappeler que, pour participer aux avantages de la louange divine, il n'est pas nécessaire d'en comprendre le texte. Lors même qu'il ne serait qu'une prière vocale, l'office divin est fort agréable à Dieu et utile à celui qui le récite.

La liturgie est l'oraison de l'Église catholique. Elle déborde des pensées et des sentiments dont l'Esprit-Saint remplit son cœur. Ses enfants, qui écoutent ou répètent ces formules, n'ont qu'à s'unir à ses intentions par une foi vive et par une ardente charité. S'il leur arrive de ne pas en saisir le sens, l'Église, elle, le fait dans la personne d'une foule de ses membres répandus sur la face du monde. Le Seigneur voit cette intelligence et les saintes affections qui en découlent à travers les paroles prononcées par tous ceux qui s'associent matériellement à la célébration des

divins offices, et son infinie miséricorde leur en attribue les effets sanctificateurs, en vertu de la communion des Saints[1].

Cela explique l'importance sociale de la liturgie à ces âges heureux où les hommes savaient et voulaient prier. La masse du peuple n'est, en effet, capable que d'une prière vocale. Pouvait-on dès lors lui demander autre chose que d'unir sa voix et son cœur à un texte composé par ceux qui possèdent l'art de l'oraison, en venant à l'église chanter les psaumes, écouter et s'approprier les prières du prêtre?

Mais saint Benoît ne veut pas que ses disciples se contentent de cette participation rudimentaire à l'office divin. Les paroles et les rites doivent être l'expression fidèle des sentiments qui les animent. *Mens nostra concordet voci nostræ*[2]. La perfection consiste à unir tellement l'âme à la voix, que tout l'ensemble de la liturgie paraisse jaillir du cœur comme de sa source; il devient ainsi l'expression vraie de ce que le moine croit, de ce qu'il espère et de ce qu'il aime.

Qu'est, en effet, la liturgie, sinon la manifestation officielle de la foi, de l'espérance et de la charité de l'Eglise? Elle se compose, en majeure partie, de textes empruntés à la Bible, par conséquent inspirés par l'Esprit de Dieu. Les autres sont l'œuvre des saints et des pontifes, c'est-à-dire des hommes les plus pénétrés de ce divin Esprit; tous ont reçu l'approbation de l'Eglise, qui sait y reconnaître la formule exacte de sa propre pensée. Or, ces pensées et ces sentiments de l'Église catholique prennent leur source en Dieu; ce sont les pensées et les sentiments de Jésus-Christ, que l'Esprit-Saint lui communique. Il

1. Thomassin, *op. cit.*, c. VIII, 121-133.
2. Reg., XIX.

ne se peut rien concevoir d'aussi élevé, d'aussi saint, d'aussi agréable au Seigneur. C'est donc là que le chrétien, membre de l'Église, trouve la sainteté. Plus il s'avance dans les voies de la perfection par la pratique des vertus théologales de foi, d'espérance et de charité, plus il participe à cette vie intime de la sainte Église catholique. L'unité d'esprit et de cœur, qui en est la conséquence, doit forcément se trahir par des manifestations analogues. C'est ainsi qu'il arrive à goûter si parfaitement les paroles et les cérémonies liturgiques, qu'il se les approprie dans toute la force du terme. Il constate alors que rien ne saurait mieux traduire ce qu'il ressent en son âme. Il lui semble que, laissé à sa propre inspiration, il improviserait les mêmes formules et se livrerait aux mêmes mouvements.

État sublime, il faut le reconnaître, mais combien peu sont capables de l'atteindre !

Le moine est condamné à regarder de loin ce Thabor resplendissant, où le Seigneur se montre admirable dans ses saints ; il ne pourra le gravir. Qu'il se contente de marcher dans la plaine ou sur les coteaux illuminés de ses rayons.

Tous ses efforts doivent tendre néanmoins à disposer son cœur de telle manière qu'il lui soit facile d'harmoniser sa voix et ses paroles. *Mens nostra concordet voci nostræ.* Il ne pourrait choisir un meilleur stimulant pour sa vie spirituelle. Il s'afflige donc de ses fautes et de ses imperfections, d'abord parce qu'elles contristent Dieu, mais aussi parce qu'elles entraînent forcément une diminution de piété pendant l'office divin. Sent-il son cœur alourdi par les distractions : il entre en lui-même, examine sa vie et cherche les infidélités qui ont pu provoquer cette

défaillance. Peut-être n'y devra-t-il voir qu'une épreuve. Ce lui sera une occasion de s'affermir dans la pensée de son néant et de s'exhorter au renoncement et à la mort à lui-même.

Les mystères de la liturgie sont trop élevés pour que le Bénédictin puisse généralement les appréhender du premier coup. Il a besoin de s'y préparer en les méditant sous une forme et avec un enchaînement ou une méthode qui soient plus à sa portée. Les maîtres de la vie spirituelle lui sont pour cela d'une grande utilité. Qu'il prenne, par exemple, l'*Exercice spirituel* de Garcia de Cisneros. Que lui apprendra-t-il, si ce n'est à scruter ces vérités éternelles qui servent de fondement à toute vie chrétienne, et qui sont les inspiratrices de la liturgie, comme de toute prière catholique, et à contempler les ineffables mystères de la vie de Notre-Seigneur, qui sont le principal objet des fêtes religieuses? La forme méthodique sous laquelle le pieux auteur présente ses méditations et contemplations, les conseils dont il les accompagne, gravent profondément, au plus intime de l'âme, ces importantes vérités et augmentent la vigueur de l'esprit chrétien. Le moine, au sortir de cette école, goûte bien mieux les psaumes, les hymnes ou les répons, lorsqu'ils sont inspirés par la haine du péché, par la pensée de la mort et du jugement, par la crainte de l'enfer. Ce qu'ils disent du ciel excite en lui des désirs plus enflammés. Quand arrivent les fêtes de Notre-Seigneur et de sa Mère, celui qui s'est habitué à les contempler dans le recueillement de son oraison privée les célèbre avec plus d'amour et de profit. Il acquiert promptement assez de force pour marcher avec le seul secours de la liturgie, et assez de lumière pour y puiser l'aliment de ses méditations quotidiennes.

Saint Benoît ne prescrit, dans sa Règle, aucun temps où le religieux puisse s'entretenir familièrement avec le Seigneur en dehors des formes solennelles de la prière publique. Sa vie toutefois montre qu'à Subiaco tous les frères s'adonnaient à cet exercice après la psalmodie[1]. C'était, sans doute, la pratique commune de ses monastères. Il recommande formellement de ne pas prolonger cette oraison en commun[2], de peur de fatiguer les frères dont le goût pour la prière se trouve déjà épuisé par la longueur des offices. Ceux que la grâce sollicite vers une contemplation plus longue ont toute facilité de suivre leur attrait; c'est le désir formel du bienheureux Patriarche et une tradition constante de son Ordre. La plupart des Congrégations bénédictines modernes prescrivent au moins une demi-heure d'oraison mentale chaque jour.

Cette préparation intérieure, quelque sérieuse qu'elle puisse être, ne suffit généralement pas. Il faut y ajouter un étude consciencieuse de la liturgie et de tout ce qui s'y rapporte. Car, depuis plusieurs siècles, les chrétiens ne donnent plus à cette forme catholique de la vie chrétienne dans leur formation spirituelle l'importance qu'elle devrait avoir. On ne peut pas dire, certes, que les notions fondamentales de l'ascèse et de la mystique se soient modifiées. Elles participent à l'immutabilité de la foi, dont elles ne sont que l'application pratique. Mais à combien de changements ne peuvent pas être soumises leurs manifestations extérieures ?

Au seizième siècle, la piété, qui jusque-là avait cherché son aliment dans les fêtes et dans les prières

1. S. Greg., l. II, c. 4.
2. Reg., xx.

de la liturgie, s'isola de ce grand courant ecclésiastique. L'enseignement donné du haut de la chaire, au tribunal de pénitence et dans les livres pieux, imprima aux âmes une direction différente, qui peu à peu transforma les idées et les pratiques. Il n'entre pas dans ma pensée de comparer les méthodes préconisées par les maîtres qui ont surgi depuis lors avec l'ancienne méthode liturgique des Pères et des saints du moyen âge. Je me borne à constater un fait.

Il en résulte que la plupart des jeunes gens qui embrassent la vie bénédictine soupçonnent à peine le caractère, l'importance, les beautés et la richesse de l'office divin. C'est un art et une science dont il faut leur enseigner les premiers éléments. Voilà pourquoi, aussitôt après leur vêture, on les applique à l'étude des psaumes. En outre, ils ont tous les jours une conférence où on leur explique l'office du lendemain, l'histoire et la composition du bréviaire et du missel, la raison des cérémonies qu'ils doivent accomplir. Ils ne tardent pas à comprendre la vérité de ces paroles que Durand de Mende a écrites au commencement de son *Rational des divins offices* : « Tout ce qui fait partie des offices ecclésiastiques est plein de symboles et de mystères célestes, et déborbe d'une divine suavité, si le chrétien qui les récite les examine avec soin et fait sortir le miel de la pierre et l'huile du rocher[1]. »

Son travail, fécondé par la grâce de Dieu, lui donne la clef de la liturgie catholique, et c'est un monde nouveau qui s'ouvre devant ses yeux et le remplit d'admiration. Le sacrifice eucharistique lui apparaît comme l'action par excellence, la force, la joie de

1. Durand, *Rationale seu enchiridion divinorum officiorum procœmium.*

l'Église et du chrétien. Il suit avec une tendre piété et une intelligence éclairée les cérémonies dont le divin Agneau enveloppe son immolation, sous chacune d'elles il trouve un lumière et une grâce que son cœur savoure délicieusement.

Ses regards se fixent sur le prêtre, qui se dispose par l'humble aveu de ses misères à gravir les marches de l'autel. Il s'élève avec lui sur cette montagne plus sainte que le Sinaï ; avec lui encore, il vénère la table du sacrifice, qui est le siège de la majesté divine, et il offre au Seigneur l'hommage de l'encens. Son âme, pendant ces rites préparatoires, se délecte dans le chant de cette belle antienne de l'introït, qui lui rappelle les hymnes par lesquelles les esprits bienheureux ont acclamé la naissance de Jésus à Bethléem. Après avoir jeté vers le ciel la plaintive supplication du *Kyrie,* il s'unit aux Anges pour dire : « Gloire à Dieu et paix aux hommes de bonne volonté » ; il loue le Seigneur, il l'adore, il le bénit, il le remercie en son nom et au nom de toute créature. Lorsque le chant de cette doxologie a allumé dans son cœur le désir de rendre à la Trinité le plus de gloire possible, le prêtre le salue, en lui disant : *Dominus vobiscum.* C'est le souhait qu'il convient de lui adresser en ce moment, car le Seigneur est seul capable de le mettre en état d'assister pieusement au saint sacrifice ; seul aussi, il peut aider le prêtre à le célébrer dignement ; voilà pourquoi le religieux répond à son salut en répétant le même souhait : *Et cum spiritu tuo.*

Et alors, abîmé dans le silence et l'humilité d'une adoration profonde, il ouvre son cœur, afin de recevoir, sans en laisser perdre une seule, les grâces que l'oraison du célébrant, présentée à Dieu le Père par

Notre-Seigneur Jésus-Christ, fait descendre sur lui. Il s'assied ensuite, et saint Paul ou un autre écrivain inspiré fait retentir à ses oreilles la parole divine par la bouche du sous-diacre. Le chant doit suivre la lecture. L'épître a semé le verbe du Père dans l'intelligence du moine; le chant du graduel, de l'alléluia ou du trait le fait pénétrer au plus intime de son âme, qui, en même temps, s'élève vers Dieu, source de toute lumière, sur les ailes de la reconnaissance et de l'amour. Quand les derniers neumes sont terminés, le religieux se tient debout et dirige ses regards et son cœur à l'Orient, pour écouter avec crainte et tremblement la voix du diacre, qui proclame la bonne nouvelle. Les cierges allumés lui disent la foi ardente et le bonheur spirituel que lui apporte l'évangile. La fumée de l'encens l'invite à se délecter dans le parfum mystérieux qu'il exhale et qui l'attire sur les pas de Jésus. Il s'unit au prêtre pour donner en esprit au texte sacré un baiser d'adhésion et de vénération. Puis il fait avec les fidèles du monde entier un acte de foi public et solennel, non seulement aux vérités qu'il vient d'entendre, mais encore à toutes celles dont le Sauveur a confié le dépôt à son Église, une, catholique, apostolique, romaine.

Les lectures et les chants qui se terminent forment un office préparatoire à la messe proprement dite, qui commence avec l'offrande. Le Bénédictin renouvelle ici sa profession religieuse, en l'unissant au pain et au vin que le prêtre dispose sur l'autel. Il fait éclater la joie et la gratitude que lui inspire cette participation intime au sacrifice par le chant de l'offertoire. Puis l'encens, ce parfum des rites sacrés, qui a embaumé l'autel et les oblations, vient l'embaumer lui-même et tous ses frères, et lui dire que son assistance à la messe l'unit à Jésus pour être

avec Lui une seule hostie, un seul holocauste, dont la fumée monte jusqu'au ciel glorifier l'adorable Trinité et provoquer l'effusion de ses infinies miséricordes sur le genre humain. Alors le célébrant élève la voix ; c'est un nouveau salut qu'il adresse, et les cœurs quittent la terre et s'en vont sur ces sommets où Dieu réside ; ils se livrent à une juste et digne action de grâces, formulée dans un langage dont l'ampleur et la simplicité font songer à la poésie céleste. Quand la préface est achevée, le moine se fait l'écho du cantique *Sanctus, Sanctus, Sanctus*, que chantent les Séraphins autour de l'autel éternel ; et, plongé dans un religieux silence, il adore la Victime céleste qui vient remplacer la substance créée du pain et du vin. Après avoir chanté le *Benedictus* et proclamé sa foi à la présence réelle, il se tait de nouveau. Car ce n'est plus le temps ni de chanter ni de parler. Jésus s'immole ; son sacrifice tient à Dieu et à l'âme un langage plein de lumière et de grâce. Les assistants n'ont qu'à l'écouter et à se l'approprier.

Enfin, la voix du prêtre s'élève de nouveau et chante : *Per omnia sæcula sæculorum*. Un *Amen* convaincu associe les cœurs à tout ce qui s'accomplit dans le mystère des rites sacrés. Puis le religieux reçoit comme les gouttes d'une rosée divine chacune des paroles de l'oraison dominicale ; elles expriment la prière qu'en ce moment Jésus fait à son Père au nom de tout le peuple chrétien, et résument admirablement tous les fruits de son sacrifice. Il se rappelle, au *Pax Domini*, qu'il y a ici, outre le souvenir de la mort du Sauveur, celui de sa glorieuse résurrection, figurée par le mélange du pain et du vin consacrés. Bientôt, il se prépare à la communion en implorant la miséricorde du divin Agneau, et en pardonnant par le baiser de paix à tous ceux qui

l'ont offensé. Refait par la participation spirituelle aux grâces eucharistiques, il dit au Seigneur sa reconnaissance par l'antienne de la communion, et il s'incline sous les bénédictions de l'oraison suivante, qui viennent confirmer son union avec Jésus-Christ.

Cette âme, tout embaumée par la pensée de Jésus et par les fruits inappréciables de son immolation, se plaît à le retrouver dans chacune des heuree canoniales. Elle contemple, durant les Matines, le mystère de son Incarnation et de sa naissance à Bethléem, et elle se dispose à le recevoir au milieu de la nuit, quand il viendra juger les vivants et les morts. Laudes lui permettent d'honorer sa Résurrection et d'acclamer le vainqueur de Satan et du péché. Prime l'invite à se transporter dans la maison de Nazareth et à considérer dans quelles dispositions Jésus, Marie, Joseph, commençaient le travail de la journée. Tierce met sous ses yeux le cénacle et la scène grandiose dont il fut le théâtre, au jour de la Pentecôte ; il voit l'Esprit-Saint se reposer, sous la forme d'une langue de feu, sur Notre-Dame et les apôtres ; il le bénit et lui demande de continuer au sein de l'Église son action sanctificatrice. Sexte est consacrée au souvenir du crucifiement et de l'Ascension, tandis que None représente la mort du Sauveur sur l'arbre de la croix et ses conséquences pour l'honneur de l'adorable Trinité, le salut des hommes et la honte de Satan. Pendant Vêpres, le Bénédictin contemple le spectacle qu'offre le calvaire, après la descente de croix. Marie, qui jusque-là s'était tenue debout comme un prêtre devant la victime, s'est assise ; elle tient sur ses genoux son divin Fils ; sa douleur est grande, en le voyant ainsi étendu, sans vie, et couvert de blessures. Mais, femme forte entre toutes, elle ne cesse

de remplir le rôle que lui a réservé la Providence dans l'économie de la Rédemption ; elle offre à Dieu cette hostie sans tache et les tourments qui ont précédé sa mort, en mêlant au vin généreux de cette oblation incomparable la goutte d'eau de ses propres douleurs. Ce fut le sacrifice du soir qui apaisa la colère divine. Il est juste d'en renouveler chaque jour le précieux souvenir. C'est encore Jésus que l'âme retrouve au terme de la journée, quand elle vient chanter Complies. Il se montre à elle, étendu sur la pierre du sépulcre, dans le sommeil mystérieux du tombeau, oubliant les fatigues de sa vie et de sa passion, et se préparant à ressusciter à une vie nouvelle et glorieuse. Quelle utile leçon donnée au moine quelques minutes avant d'aller prendre son repos !

Du haut de l'autel, où il s'immole, Jésus est donc le soleil qui illumine la journée monastique d'une lumière toute céleste. Ses rayons la transforment et la manifestent sous un jour que le monde ne soupçonne pas. Ainsi dominée par le souvenir et la louange des mystères divins, elle s'écoule paisible et heureuse, même au sein des privations et des souffrances. Et, en se renouvelant sans cesse, elle fait du monastère bénédictin un coin du ciel tombé sur cette terre d'exil.

Le divin Soleil répand encore ses clartés sur l'année tout entière ; il place ainsi au-dessus des saisons naturelles le cycle liturgique, dont les évolutions s'accomplissent autour des principaux mystères de la foi. Noël est le centre qui groupe les semaines de l'Avent et le mois de janvier. Le Carême conduit à la solennité pascale, qui a pour action de grâces les quarante jours qui la suivent et qui se consomment avec les gloires de l'Ascension. La Pentecôte et

les mois suivants forment la dernière saison de l'année chrétienne. L'Incarnation, la Rédemption, la Justification, sont donc les trois phases de cet astre éternel dont les lumières permettent à l'Église et à l'âme de renouveler constamment leur jeunesse et leur vie[1].

L'Avent, avec ses attentes, les beaux offices de ses dimanches, ses grandes antiennes, avec l'Immaculée-Conception et l'Expectation de Notre-Dame, avec les souvenirs de saint Jean le Précurseur, avec les exemples et l'intercession de saint André, de saint Thomas, de saint Ambroise, de saint Pierre Chrysologue, de saint Nicolas, de sainte Lucie, de sainte Barbe et des autres bienheureux dont la fête orne cette partie du calendrier, et surtout avec les enseignements du prophète Isaïe, qui élève la voix toutes les nuits à l'office de Matines, l'Avent, dis-je, purifie le cœur de ses souillures et lui montre les chemins qui le peuvent ramener à Jésus.

A Noël, tout est grâce, lumière et amour; et cela se prolonge jusqu'à l'Épiphanie et au delà. Les saints qui veillent auprès du berceau de l'Emmanuel, saint Étienne, saint Jean l'Évangéliste, les saints Innocents, saint Polycarpe, saint Ignace, saint Jean Chrysostome, sainte Agnès, etc., invitent les moines à venir se mêler à leur cortège. Les Épîtres de saint Paul, qui se lisent à l'office de nuit, leur présentent les leçons du mystère de Dieu fait homme. Marie et Joseph leur enseignent à recueillir et à méditer la divine parole, pour augmenter en eux la connaissance et l'amour de Jésus.

Arrivent ensuite le Carême et ses graves souvenirs.

1. Cf. Dom Guéranger, *Année liturgique*, préface générale, XV-XVII.

C'est une retraite de quarante jours que l'Eglise ménage à ses enfants. Les récits de la Genèse leur ont proposé, durant la Septuagésime, les méditations fondamentales qui ont pour conclusion l'émouvante cérémonie des Cendres. Puis l'âme s'enfonce dans la solitude en la compagnie de Notre-Seigneur, où elle se nourrit par la méditation de l'épître et de l'évangile que lui offre la messe de chaque jour. Sur la fin, après avoir écouté les prophéties de Jérémie, elle passe du désert à Jérusalem, pour suivre Jésus, jour par jour, heure par heure; elle recueille ses paroles, admire ses actions et contemple ses souffrances. A côté de Madeleine, au pied de la croix, elle pleure les péchés qui ont causé la mort d'un Maître si bon, et elle s'attache plus que jamais à Celui qui a daigné mourir en sa place.

Enfin, voici Pâques; les larmes disparaissent, et le chant de l'alléluia remplit le cœur d'une allégresse qui durera quarante jours. La compagnie de Jésus ressuscité, le récit de ses apparitions, les solennités des offices, entretiennent ces sentiments de joie surnaturelle. Les Actes des Apôtres, les Épîtres canoniques, les vies des nombreux saints apôtres, martyrs, confesseurs, vierges, que l'Église honore en ce temps, viennent tour à tour célébrer les grandeurs et les miséricordes du divin Rédempteur.

Après l'avoir accompagné dans sa glorieuse Ascension avec les regards de l'espérance chrétienne, le moine entre au Cénacle, où il se prépare avec Marie et les saints Apôtres aux fêtes de la Pentecôte, qui renouvellent en lui les grâces de la descente de l'Esprit-Saint. Il adore ensuite la Trinité, objet principal de toutes les solennités liturgiques et sommet de tous les mystères; il médite et il chante l'Eucharistie, qui en perpétue le souvenir ici-bas; et il attend avec

l'Église le retour du Sauveur à la fin des siècles, figuré par le dernier dimanche après la Pentecôte. Les livres des Rois, les écrits sapientiaux, les vies des saints personnages contenues dans la Bible, l'histoire des Macchabées, Ézéchiel, Daniel et les douze petits Prophètes fournissent à son cœur, durant cette longue attente, une nourriture substantielle et variée. Il peut trouver un sujet d'oraison fort pratique, pour la semaine entière, dans l'épître, l'évangile et les prières de la messe dominicale.

La sainte Mère de Dieu, par sa Visitation, son Assomption, sa Nativité, les saints Apôtres, saint Jean-Baptiste, Pierre et Paul et une armée de saints de tous les pays et de tous les temps l'aident, par leur protection et le souvenir de leurs vertus, à mener une vie irréprochable.

En parcourant ainsi l'année chrétienne, le Bénédictin contemple un à un les mystères de la religion ; il se les assimile, et il sent sa vie se transformer peu à peu, et devenir une imitation de la vie de Notre-Seigneur. Son intelligence s'habitue à trouver dans la liturgie les cadres d'une admirable synthèse où il peut grouper tout l'ensemble de ses connaissances. L'étude entretient alors dans son cœur l'amour qu'il doit à l'auteur de tout bien. Il fait de la théologie une hymne et de l'histoire une épopée qui chantent Jésus et les choses de Jésus. Son existence est une fête continuelle, une ascension ininterrompue vers l'abbaye céleste, où des milliers de moines, sous la présidence de Jésus, l'abbé des abbés, ne cessent de chanter la Trinité, le Verbe fait chair et les merveilles accomplies par lui dans son Église, célébrant ainsi un office éternel, *laus perennis*, qui a son écho fidèle dans les messes et les heures chantées ici-bas.

Le Bénédictin se fait donc une haute idée de la liturgie. Elle est à ses yeux le vêtement que l'Église a tissé pour envelopper Notre-Seigneur, présent sur l'autel ; il le veut beau, splendide comme le Sauveur lui-même. La richesse poétique des psaumes et des hymnes ne lui suffit pas ; il ne lui suffit pas, non plus, de faire appel à tout ce qu'il y a de beau dans la création pour orner le temple chrétien et pour composer ainsi, autour de l'autel, toute une liturgie de pierre, d'argent, d'or, de couleurs, de broderies. Le religieux enthousiasme dont le remplissent les vérités de la foi et le souvenir des bienfaits divins font jaillir de son cœur une musique simple et vraie qui enveloppe les sentiments contenus dans le texte liturgique, avec une grâce et une majesté comparables à celles de ces magnifiques chasubles des douzième et treizième siècles qui se drapent si bien autour de la personne du pontife. La musique moderne, malgré ses beautés incontestables, ne peut aspirer à l'honneur de revêtir ainsi la prière chrétienne.

Ce chant traditionnel de l'Église, composé par des saints, chanté par eux, conserve sous chacun de ses neumes le parfum de leur piété. Il est lui-même la plus touchante, la plus pénétrante des oraisons.

Le moine s'applique à le conserver pur de toute influence étrangère. Chaque abbaye possède plusieurs religieux qui en font l'objet principal de leurs études, afin de pouvoir mieux apprécier ses mélodies et de les exécuter avec plus de perfection. Les voix capables de les interpréter convenablement se groupent autour d'eux et forment la *Schola cantorum*. Ce sont les frères qui savent édifier par leur chant dont parle saint Benoît[1]. Ceux qui les entendent se sentent

1. *Cantare aut legere non præsumat, nisi qui potest ipsum officium implere, ut ædificentur audientes.* (Reg., XLVII.)

portés à aimer et à glorifier Dieu. Le Seigneur est encore moins indifférent que les âmes de ses créatures à cette bonne et parfaite exécution de la mélodie liturgique. Il trouve toujours une gloire particulière dans une cérémonie dont l'exécution est de tout point irréprochable. Ceux qui sont affligés d'une voix ingrate trouvent un réel profit à écouter en silence et à savourer ces mélodies, dont la beauté et la simplicité, dignes de l'Évangile, sont à la portée de tous les cœurs. Le religieux condamné par le Créateur à ce rôle passif s'estime très heureux de pouvoir, plusieurs fois le jour, procurer à sa piété la noble satisfaction d'une prière admirablement chantée.

L'office divin, quelle que soit sa place dans la vie du moine, ne saurait étouffer les autres manifestations de la piété catholique. Il n'exclut ni la récitation du rosaire, ni le chemin de la croix, ni les pratiques autorisées et encouragées par le Saint-Siège et par les exemples des saints. Agir différemment serait aller contre l'esprit de l'Eglise et se priver de grâces nombreuses.

Mais entre toutes les dévotions il préfère celles qui ont reçu la sanction des siècles. Il honore plus volontiers, après Notre-Dame, saint Joseph et saint Benoît, les saints qui tenaient jadis une place si importante dans la piété des peuples, saint Michel, saint Jean-Baptiste, saint Pierre et saint Paul, insérés au *Confiteor*, saint Georges, saint Martin, les apôtres et les saints de sa province, les patrons du monastère. S'il vénère avec une tendre piété la Vierge Marie dans les nouveaux sanctuaires qu'elle choisit de nos temps pour faire éclater sa puissance, il aime encore, toutes les fois qu'il le peut, à s'agenouiller à Notre-Dame de Paris, à Notre-Dame de Chartres, qui exer-

cèrent jadis un attrait irrésistible sur les cœurs dévoués à celle qui est la Reine des cieux et la Reine de la France.



CHAPITRE VIII

LE TRAVAIL

Obligation du travail. — Le travail et la prière. — Le travail intellectuel et le travail manuel. — Le travail intellectuel dans la Règle de saint Benoît. — Les frères convers. — Prédominance du travail intellectuel. — Le travail manuel. — L'industrie. — L'imprimerie. — Les œuvres d'art.

Au temps de saint Augustin, quelques moines considéraient le travail comme une imperfection. Ils prétendaient s'appliquer continuellement à la prière, au chant des psaumes et à la méditation de la parole de Dieu, ou encore faire des discours de piété et des lectures édifiantes aux personnes qui les visitaient. Leur ambition était de suivre à la lettre le conseil du Sauveur, leur proposant l'exemple des oiseaux du ciel et des lis des champs, qui vivent sans travail et reçoivent tout de la Providence. Le moine parfait n'a qu'à les imiter, pensaient-ils ; la générosité des fidèles lui fournira le nécessaire.

Cette prétention flattait trop l'orgueil et la paresse

de l'homme, pour ne pas trouver de nombreux partisans. L'évêque d'Hippone comprit le danger et il opposa à cette erreur son traité sur *Le travail des moines*[1], où il établit, par le témoignage des divines Écritures et l'exemple des apôtres, l'obligation du travail qui incombe à tous les serviteurs de Dieu.

Le moine est tenu de travailler pour se conformer aux intentions du Créateur. Il ne lui impose pas une occupation quelconque, un passe-temps vulgaire, capable de dissiper les ennuis de l'oisiveté et d'alléger le fardeau de l'existence. La loi qui pèse sur lui est beaucoup plus austère. Homme voué à une vie pénitente, le religieux est tenu de gagner son pain à la sueur de son front, c'est-à-dire par un labeur de tous les jours. Il peut, de la sorte, expier ses péchés et pratiquer la mortification chrétienne. C'est par ce moyen surtout qu'il exerce l'obéissance religieuse et la plupart des vertus qui conviennent à son état. Dieu ne lui fournit pas d'autre arme contre la paresse, qui est le plus dangereux de ses ennemis. Aussi, supprimer le travail dans un monastère serait livrer sans défense les moines à toutes les tentatives du diable et à tous les désordres. L'histoire monastique est là pour attester que l'oisiveté a été le point de départ de tous les relâchements. Lorsque les réformateurs ont entrepris quelque part la restauration de la discipline, ils se sont toujours préoccupés d'inculquer la nécessité d'un labeur persévérant.

De fait, il est, avec la prière, une condition essentielle du service que le moine a promis au Seigneur. Il ne peut pas plus se passer de l'un que de l'autre. Ce sont les deux ailes qui lui permettent de s'élever

1. *De opere monachorum, lib. unus, Patr. lat.*, XLC, 547-582.

jusqu'à l'union avec Dieu. Saint Benoît, comme tous les législateurs, a fait à chacun la part qui lui revient. On ne saurait troubler cette proportion, établie avec tant de sagesse, sans rompre toute l'harmonie de l'observance bénédictine, et sans compromettre son efficacité pour la sanctification des âmes et le service de l'Eglise. Un même sentiment d'amour de Dieu et un même désir de procurer sa gloire animent le religieux, qu'il soit à la prière ou qu'il soit au travail. De là vient l'admirable unité de sa vie. L'oraison influe sur le labeur et l'embaume de ses parfums surnaturels, pour en faire un sacrifice très agréable au Seigneur; à son tour, le travail repose l'âme en lui ménageant une diversion utile, et il la prépare à revenir au chœur avec joie et courage.

Saint Benoît veut que le travail occupe une partie considérable de la journée monastique. Il lui donne tous les instants qui n'appartiennent pas à l'office divin ou qui ne sont pas employés à satisfaire les impérieuses nécessités de la nature. Il prolonge la prière nocturne aux dépens du sommeil; il abrège autant que possible celles qui doivent être récitées pendant le jour. Les petites heures du bréviaire monastique sont de la sorte plus courtes que celles de la liturgie romaine. Et encore le bienheureux Patriarche a-t-il choisi des psaumes et des capitules courts, faciles à retenir, afin que ses enfants pussent, en cas de nécessité, chanter l'office au lieu même de leur travail, sans perdre un temps considérable pour se rendre à l'oratoire. En somme, peu de règles font à l'activité humaine une part aussi large.

Cette obligation de travailler pèse à la fois sur l'intelligence et sur le corps. La raison et l'expérience montrent que ni l'une ni l'autre ne sauraient s'en af-

franchir impunément. Celui qui laisse son esprit croupir dans l'oisiveté ne peut se maintenir longtemps au niveau de ses semblables ; il décline peu à peu et finit par ne plus mener qu'une existence grossière et quasi-bestiale. Le corps, lui, se charge de faire expier, par des infirmités précoces et douloureuses, l'imprudence de l'homme d'étude qui sacrifierait complètement l'exercice physique au labeur intellectuel. Toutes les Règles monastiques tiennent compte de cette condition de la nature lorsqu'elles ont à déterminer l'emploi de la journée religieuse.

Mais il n'est pas possible d'établir cette division avec une rigueur absolue. Des circonstances de temps, de lieux, de personnes feront prédominer tantôt l'un, tantôt l'autre. Quel est le législateur capable de toutes les prévoir ? Et même, s'il les connaissait, il ne pourrait pas les faire entrer dans le texte de la loi sans s'exposer à le compliquer outre mesure et à le surcharger de détails qui lui enleveraient la simplicité et la clarté, dont aucune législation ne saurait se passer. Saint Benoît devait donc se borner à une distribution du travail assez large pour répondre d'une manière générale aux exigences de la nature humaine et aux besoins du monastère. Il prévoit toutes les éventualités possibles en laissant au supérieur une autorité qui lui permet d'introduire les modifications pratiques exigées par la sagesse et la charité.

La sainte Règle fait prédominer le travail manuel sur l'étude. Elle lui consacre, pendant les chaleurs de l'été, les trois premières heures du jour et le temps qui sépare les offices de none et de vêpres. Durant l'hiver, il commence vers la deuxième heure pour finir vers la neuvième [1]. C'est un travail manuel

1. Reg., XLVIII.

véritable que saint Benoît impose à ses religieux. Il suffit, pour s'en convaincre, de se rappeler les transformations qu'ils ont ainsi opérées sur le sol de l'Europe pendant les premiers siècles de leur histoire. Néanmoins il ne paraît pas vouloir faire des gros travaux agricoles leur occupation habituelle. Ils ne s'occupent pas ordinairement de la moisson [1]. A cette époque, les propriétés monastiques avaient, comme la plupart des autres, un personnel de serfs à qui étaient réservés le labour, le soin et la garde des troupeaux, la récolte, en un mot l'exploitation agricole proprement dite. Il y avait toujours du travail à l'abbaye, dans le jardin, dans le moulin, à la boulangerie, dans les ateliers, pour occuper un grand nombre de religieux [2].

L'étude prend le reste du temps; ce qui fait une moyenne de deux ou trois heures, les jours ordinaires. Mais sa part est beaucoup plus large les dimanches et jours de fête qui excluent les œuvres serviles. En ajoutant à cela les longues lectures faites à l'office de nuit, au réfectoire et avant Complies, on obtient une somme de temps raisonnable accordé à l'intelligence. Elle était même considérable pour une époque où la culture intellectuelle était assez négligée. Car, au temps des empereurs ou sous le gouvernement de leur émule Théodoric, l'instruction n'était pas le privilège du peuple. Qu'est-ce que cela devint après les invasions barbares? Or, c'est de ce peuple ignorant que sortaient la plupart des vocations monastiques. Saint Benoît ouvre à tous les portes du noviciat, sans s'occuper ni de l'instruction ni de la noblesse. Plusieurs même ne savaient pas

1. Reg., XLVIII.
2. Id., LVII, LXVI.

écrire[1]. Pouvait-on dès lors accorder plus à la lecture? Il est certain que beaucoup étaient incapables de s'y appliquer aussi longtemps. Plutôt que de les abandonner à eux-mêmes et aux périls de l'oisiveté, le saint Patriarche demande qu'on leur procure le dimanche une occupation convenable[2]. Il usait, sans nul doute, de la même condescendance aux jours de la semaine.

Cette discrétion, qui le déterminait à faire céder la loi du travail intellectuel devant les difficultés d'esprits incultes et à laisser des frères prolonger leur oraison après les offices, au détriment des occupations communes[3], le portait évidemment à fournir aux religieux qui avaient des aptitudes suffisantes le moyen de donner plus de temps à la lecture et à l'étude, surtout lorsqu'il en devait résulter pour leurs âmes, pour le monastère ou pour l'Église, des avantages sérieux.

Il y avait alors un travail à la fois intellectuel et manuel, qui se faisait généralement à n'importe quelle heure; c'était la transcription des manuscrits. Or, la création et l'entretien des bibliothèques monastiques exigeaient que plusieurs frères y fussent constamment employés.

Rien dans la Règle ne détermine, il est vrai, ce que peut faire l'abbé sur ces points; mais la grand latitude que lui donne saint Benoît pour le gouvernement de son monastère lui laissait toutes les facilités désirables. Aussi, quand une abbaye avait à sa tête un homme cultivé et ami des lettres, le voyait-on sans difficulté aucune, avec le seul secours de la Règle,

1. Reg., VLIII.
2. Id., XLVIII.
3. Id., XX.

ménager à ses moines des loisirs pour faire des études aussi fortes et aussi étendues que dans n'importe quel autre milieu.

L'établissement des monastères dans les villes, le rôle que la Providence réservait à l'Ordre bénédictin au sein de l'Église et de la société, les encouragements des papes, des conciles, des évêques et des princes, le zèle des abbés, furent les éléments qui contribuèrent le plus à développer parmi les moines l'amour de l'étude et, dans certains cas, à la faire prédominer sur le travail manuel. Néanmoins il y eut encore un certain nombre de religieux qui se contentaient d'une culture élémentaire, ou même qui ne savaient ni lire ni écrire. Ils vivaient jusque-là à côté de leurs frères lettrés, suivant la même Règle, portant le même habit, et jouissant des mêmes droits. On sentit un jour le besoin d'établir entre eux une distinction. L'élévation de la plupart des moines instruits aux ordres sacrés finit par la rendre nécessaire. Il y eut dès lors les Pères de chœur et les Frères convers. Cela commença vers le onzième siècle. Ces derniers conservèrent l'intégrité de la vie religieuse, les vœux et le lien de stabilité avec le monastère. Ils remplacèrent l'office canonial par un office plus facile et plus court, composé de *Pater* et d'*Ave Maria*; ils eurent ainsi beaucoup plus de temps pour s'adonner à l'exécution des gros travaux de la maison et de ses dépendances.

Quelques Congrégations leur laissent l'habit noir, sans scapulaire; ailleurs, ils portent une tunique et un scapulaire marron; une grande chape ou manteau à capuchon de même couleur leur tient lieu de coule. Ils ne peuvent ni être admis au rang des moines de chœur, ni recevoir les ordres sacrés. Ils ne prennent

jamais part aux élections ni aux délibérations conventuelles. Leurs vœux sont simples, de sorte que les supérieurs ont le pouvoir de les en dispenser, pour une raison grave, sans recourir au Saint-Siège.

En règle générale, ces Frères se recrutent parmi les jeunes gens de la campagne ou les ouvriers d'une instruction ordinaire. Dieu, qui jadis attirait au monastère tant d'âmes simples pour les sanctifier et les utiliser à son service, continue d'offrir la grâce de la vocation à un grand nombre d'hommes qui ne pourraient être reçus dans les ordres religieux voués à l'apostolat ou à l'instruction. Ils ont leur place marquée dans la famille de saint Benoît; et c'est une place fort importante. On leur confie les travaux de jardinage, la culture des terres, le soin des animaux; on leur fait exercer les métiers qu'ils connaissent déjà ou qu'ils sont susceptibles d'apprendre. Ils sont à l'abbaye ce que les bras et les jambes sont au corps. Grâce à eux, elle se procure les ressources nécessaires, et les moines de chœur peuvent en toute liberté vaquer à la louange divine et au service de l'Église. Ils témoignent aux convers, par les délicatesses de la charité fraternelle, la reconnaissance que mérite leur dévouement. Ce sont pour eux de véritables frères.

A l'époque où cette distinction s'introduisit dans l'Ordre de Saint-Benoît, l'office divin était d'une longueur qui parut bientôt excessive. De fait, il finissait par être une charge matérielle qui écrasait les âmes au lieu de les élever à Dieu. Il causait l'ennui, l'inattention et le dégoût des choses saintes, au point que plusieurs ont vu avec raison, dans cette multiplicité des prières publiques, une cause de relâchement [1].

1. Cf. D. Calmet, *Commentaire sur la Règle de saint Benoît*, préf., 70-71.

Aussi les réformateurs du quinzième siècle réduisirent-ils la louange divine à des proportions plus raisonnables. Les études n'en bénéficièrent pas moins que la ferveur.

C'est ainsi que les moines noirs ou Bénédictins ont peu à peu développé le travail intellectuel au détriment du travail des mains.

Cîteaux avait réagi, au douzième siècle, contre cette tendance, en ramenant les Pères de chœur à l'observation textuelle de la sainte Règle. L'abbé de Rancé fit revivre à la Trappe, au temps de Louis XIV, cet usage, qui mérite assurément le respect universel. Malheureusement, dans ses attaques contre les monastères qui appliquaient d'une manière différente le précepte du travail, il s'est donné le tort de dépasser parfois les bornes de la charité.

Cette prédominance des études ne peut être considérée comme un adoucissement de la Règle bénédictine. Les moines, en effet, ne cherchent pas à éluder par ce moyen l'obligation de se livrer à une œuvre pénible ; ils se bornent uniquement à remplacer un labeur par un autre, afin de mieux répondre aux désirs de la sainte Église et de lui rendre des services importants, dont ils seraient incapables sans cette modification.

Cela ne saurait entraîner toutefois la suppression complète du travail des mains pour les religieux de chœur. Ils s'y appliquent à peu près tous, sous une forme ou sous une autre, dans des proportions qui varient suivant les usages de chaque Congrégation, les besoins particuliers des monastères et les aptitudes des individus. Beaucoup ne pourraient s'appliquer avec fruit, durant les longues heures d'une journée, aux graves études qui conviennent à leur

saint état. Ils seraient exposés « à se livrer à des lectures purement amusantes, à des historiettes, à des voyages, à des nouvelles de littérature, à de vaines curiosités[1] », ce qui est contraire à la notion du labeur monastique, et entraînerait les plus fâcheuses conséquences. Le travail des mains est pour eux d'une nécessité telle, que Dom Calmet va



L'ÉGLISE DU PRIEURÉ DE FARNBOROUGH (ANGLETERRE)

jusqu'à signaler son abolition dans quelques abbayes de son temps comme « une des plus grandes sources du relâchement de la discipline[2] ».

Le fonctionnement du monastère procure à ses religieux des occupations nombreuses et variées. Il faut avouer cependant que les Bénédictins français sont, à ce point de vue, dans une situation inférieure à celle qu'ils avaient jadis. La propriété foncière

1. Dom Calmet, *Com. sur la Règle de saint Benoît*, préf., 65.
2. Id., 67.

était alors leur principale source de revenus. La simple surveillance des domaines, la gestion sage et régulière des intérêts, donnaient à plusieurs Pères une occupation matérielle suffisante pour remplir une partie de la journée, sans qu'ils eussent à prendre la bêche ou à manier la charrue. C'était, en outre, un moyen naturel d'entretenir dans l'intérieur du monastère une activité fort utile aux âmes et de conserver avec les hommes des champs des relations constantes, qui permettaient d'exercer sur eux une influence salutaire.

Tout est changé de nos jours. Non seulement la Révolution a, contre toute justice, dépouillé de leurs biens toutes les communautés religieuses, mais encore la législation qui leur est imposée met leurs immeubles dans des conditions si précaires, qu'elles en sont réduites à posséder le moins qu'elles peuvent. La prudence veut même qu'elles dérobent aux regards du fisc, par des moyens légaux, les maisons et les terres dont elles ne sauraient se passer. Force leur est donc de transformer leur fortune en papier-monnaie et d'entrer ainsi dans l'organisation fictive du crédit. Si cette nécessité a quelques avantages, à combien d'inconvénients ne les expose-t-elle pas? Les soins et les travaux qu'entraînait l'ancien régime, et que rien n'est venu remplacer, étaient de beaucoup préférables aux commodités du système actuel.

Les supérieurs trouvent encore moyen de fournir à chacun l'activité matérielle qui lui est utile. Divers offices, tels que la cellérerie, la sacristie, la lingerie, le vestiaire, etc., sont toujours confiés à des Pères de chœur. D'autres travaillent au jardin, taillent les arbres, cultivent les fleurs, veillent sur la basse-cour, Il en est qui s'adonnent à quelques métiers dans les ateliers de la maison. La pauvreté monastique les

rend ingénieux pour faire eux-mêmes une foule de travaux de menuiserie, de maçonnerie, de peinture, qui deviendraient fort dispendieux s'il fallait recourir aux ouvriers du dehors.

Quelques monastères ont pris à la lettre ces paroles de saint Benoît : « Ils seront vraiment moines s'ils vivent du travail de leurs mains, comme nos pères et les saints apôtres[1] ». Ils utilisent toutes les aptitudes des sujets que la Providence leur envoie; ils organisent des ateliers; ils créent des industries, choisissant de préférence celles qui sont le plus compatibles avec leur genre de vie et répondent le mieux aux traditions de l'Ordre. Lorque les bras dont ils disposent ne suffisent plus aux exigences du travail, ils emploient des ouvriers. Heureuse circonstance, qui les met en face de cette grave question sociale, qui préoccupe tant d'esprits. Ils peuvent l'étudier sur le terrain pratique et travailler à la résoudre par l'application loyale de la charité et de la justice évangéliques. Ils le font sur une bien petite échelle. Mais, qu'importe ! En pareille matière, les résultats s'apprécient par leur valeur intrinsèque. Et qui sait si demain la Providence, faisant concourir à la réalisation de ses desseins éternels les événements extérieurs, ne donnera pas à cet aspect de l'action des monastères un développement que nous ne pouvons soupçonner aujourd'hui? Ils reprendraient ainsi sur la population ouvrière de nos jours l'ascendant qu'avaient les grandes abbayes du moyen âge sur les hommes attachés à la glèbe.

En attendant, ils cherchent par le travail de leurs membres à se procurer non seulement le nécessaire,

1. Reg., XLVIII.

mais encore les ressources qui leur permettent d'accroître leur recrutement et de répandre autour d'eux d'abondantes aumônes.

Il est une industrie qui convient plus particulièrement aux enfants de saint Benoît : je veux parler de l'imprimerie. Elle continue, sous une forme nouvelle et dans des proportions beaucoup plus considérables, l'œuvre de ces légions de moines copistes qui ont peuplé de manuscrits les bibliothèques du moyen âge, en sauvant et en multipliant les trésors de l'antiquité chrétienne et profane.

Aussi les Bénédictins firent-ils à cet art nouveau, dès son apparition, un accueil empressé. En 1463, l'abbé de Saint-Udalric d'Augsbourg, Melchior Stameihm, établit dans son monastère une presse d'où sortit, trois ans plus tard, une belle édition latine de la Bible[1]. L'abbaye de Kempten eut bientôt la sienne. Au commencement du seizième siècle, l'abbé Léonard en créa une dans son monastère d'Ottobeurn (1507). Il profita de la publication de l'opuscule d'Alcuin sur *la sainte Trinité* pour exposer dans la lettre suivante, insérée en tête du volume, les raisons qui l'avaient déterminé à faire une pareille dépense :

« Léonard, par la grâce divine abbé d'Ottobeurn, aux moines qui vivront plus tard dans cette abbaye, salut.

« Notre saint Père Benoît, qui détestait l'oisiveté, dit dans sa règle : *L'oisiveté est l'ennemie de l'âme ; aussi les frères doivent-ils s'occuper tantôt au travail des mains, tantôt à l'étude des choses de Dieu.* Pour éloigner, autant que faire se peut, cette peste de mon troupeau, j'ai réuni à grands frais tout le matériel nécessaire à l'impression des livres ; de la sorte, les

1. Ziegelbauer, *Historia rei litterariæ O. S. B.*, t. I, 84.

frères pourront se livrer à une occupation utile et honorable. Si, conformément à la parole du Sauveur, il faut travailler à préparer la nourriture qui ne périt point, qu'y a-t-il, parmi les travaux de ce monde, de plus durable que l'écriture? Je ne le vois pas.

« Je ne vois pas non plus ce que le moine peut faire de mieux, après avoir chanté les heures canoniales et payé à Dieu le tribut de la prière, que de méditer la loi du Seigneur et d'en approfondir les Écritures, qui rendent témoignage à notre foi.

« Mais nous ne pouvons pas, à cause de notre faiblesse, nous appliquer à une contemplation ininterrompue; l'esprit, comme l'arc, a besoin de détente, si l'on ne veut pas qu'il se rompe. Or, pendant que l'esprit se repose, il est indispensable de procurer au corps un exercice, afin d'éviter l'oisiveté, source de tous les maux. Parce que la plupart des moines sont habitués à écrire et qu'ils revendiquent ce travail comme particulier à leur vocation, j'ai eu pour agréable de procurer à mes frères une occupation analogue, qui leur permettra d'obtenir des résultats plus considérables.

« Le copiste, en effet, emploie beaucoup de temps pour écrire un seul livre, qui ne servira qu'à un seul lecteur à la fois; tandis que l'imprimeur, dans le même temps et avec la même facilité, compose non pas un volume, mais plusieurs, qui pourront être lus par plusieurs à la fois. Je ne pense pas que l'imprimeur perde les récompenses du copiste que l'abbé Jean Trithème a si bien exposées dans son livre *De Scriptoribus*....

« Je vous en conjure donc, enfants très fidèles de cet insigne monastère, ne laissez jamais, par votre négligence, déchoir cette imprimerie. Faites tous vos efforts pour la conserver, l'entretenir et l'accroître.

De la sorte vous ne manquerez jamais de travail dans le monastère; jamais non plus vous ne manquerez d'honneur au dehors[1]. »

Les Bénédictins de langue allemande paraissent avoir eu une prédilection pour la typographie. Au siècle suivant, Pie, abbé de Saint-Gall, établit dans son monastère une presse qui a rendu à la science ecclésiastique des services inappréciables. Il y en eut une autre à Notre-Dame-des-Ermites. Les ouvrages de l'abbé Gerbert furent imprimés, au dix-huitième siècle, dans son abbaye de Saint-Blaise-de-la-Forêt-Noire.

Les moines d'Italie, d'Angleterre et d'Espagne ne se montrèrent pas moins empressés. Ceux de Subiaco furent des premiers à introduire cet art dans leur pays; ils imprimèrent un Lactance en 1465 et, deux ans plus tard, une *Cité de Dieu* de saint Augustin[2]. Jean Islip, abbé de Westminster, installa dans la grande aumônerie de son monastère une imprimerie d'où sortirent plusieurs ouvrages liturgiques et théologiques[3]. De son côté, Garcia de Cisneros en fonda une dans son abbaye du Montserrat, au début du seizième siècle (1500)[4].

Les Bénédictins du Mont-Cassin, de Solesmes, de Fort-Augustus, de Ligugé, de Saint-Vincent de Pensylvanie, de Raigern, de Notre-Dame-des-Ermites, ont, de nos jours, renouvelé cette tradition de famille; déjà leurs presses ont pu rendre à l'Ordre et aux hommes d'étude des services fort appréciés.

Les monastères furent, on s'en souvient, les sanctuaires de l'art, pendant tout le moyen âge. S'il faut

1. Ziegelbauer, *op. cit.*, t. I, 96-97.
2. Id., 84.
3. Id., 83.
4. Navarro, *Vida de Garcia de Cisneros*, 38-39.

en croire Catherine Emmerick, saint Benoît serait lui-même le premier artiste de son Ordre. Elle l'aperçut un jour dans une de ses visions, interrompant sa contemplation pour s'occuper à faire une mosaïque. Ce travail du pieux ermite (cela se passait dans la grotte de Subiaco) lui parut être la source de cet amour de l'art qui a caractérisé ses enfants à toutes les époques de leur histoire. Ils l'ont, en effet, cultivé sous toutes ses formes, et toujours ils ont su lui donner une inspiration religieuse qui en faisait un véritable apostolat.

Dans ce siècle, la Congrégation de Beuron a mis à profit cette leçon du passé en consacrant quelques-uns de ses religieux à la pratique de la peinture. Leurs travaux au Mont-Cassin, à Prague, à Maredsous, à Beuron et ailleurs ont mérité l'admiration générale. Ils prouvent que, aujourd'hui comme dans le passé, la vie bénédictine est capable de donner à l'artiste des inspirations élevées, et de lui fournir, pour les réaliser, des secours qu'il lui serait difficile de rencontrer au milieu du monde.

Peut-être un jour Dieu permettra-t-il à d'autres abbayes de suivre ce bel exemple et de cultiver les diverses branches de l'art religieux. Combien il serait à désirer que les arts liturgiques, en particulier, pussent ouvrir leurs ateliers à l'ombre du cloître. La main des moines les délivrerait, sans nul doute, de l'arbitraire et du mauvais goût qui les déshonorent trop souvent. Dieu y trouverait sa gloire, et les fidèles leur édification.



CHAPITRE IX

LES ÉTUDES

Le scolasticat. — Après le scolasticat. — Le *Traité des Études* de Mabillon. — L'Écriture sainte. — Les saints Pères. — Le droit canon. — La théologie. — Les sciences historiques. — Les belles-lettres. — Les conférences. — Les récréations. — But des études. — La piété et la vertu, auxiliaires de l'étude. — L'amour de la vérité. — Détermination du travail individuel. — La bibliothèque. — Le bibliothécaire. — Avantages de la vie cénobitique.

Dès que le Bénédictin s'est consacré au service du Seigneur par la profession religieuse, il commence la série des études qui le doivent préparer au sacerdoce. La grâce des ordinations ne vient pas toujours, il est vrai, imprimer sur son âme un caractère sacré. L'Église se borne à demander que tous les moines de chœur aient les connaissances suffisantes pour recevoir les ordres majeurs, ou au moins les aptitudes nécessaires pour les acquérir. Il n'entre pas dans son intention d'imposer à tous cette auguste dignité. La vocation sacerdotale ne saurait, en effet, être confondue avec la vocation religieuse. De même

que les hommes appelés au service des autels ne sont pas toujours aptes à la vie parfaite, de même Dieu peut donner à une âme le désir de la vie monastique sans lui réserver pour cela l'honneur des ordres sacrés. Il se rencontre parfois des chrétiens à qui un sentiment d'humilité ou de crainte du Seigneur inspire une vive répulsion pour le sacerdoce, et qui, néanmoins, sont fortement attirés vers le monastère; ces dispositions ne renferment rien d'incompatible avec la vie monastique. Ils n'ont qu'à suivre leur attrait. Quand l'heure sera venue, ils confieront leur répugnance à leur abbé, qui en tiendra compte, si elle paraît venir d'en haut. Il représente Dieu auprès de ses moines, et c'est par sa bouche que se manifeste à chacun l'appel divin.

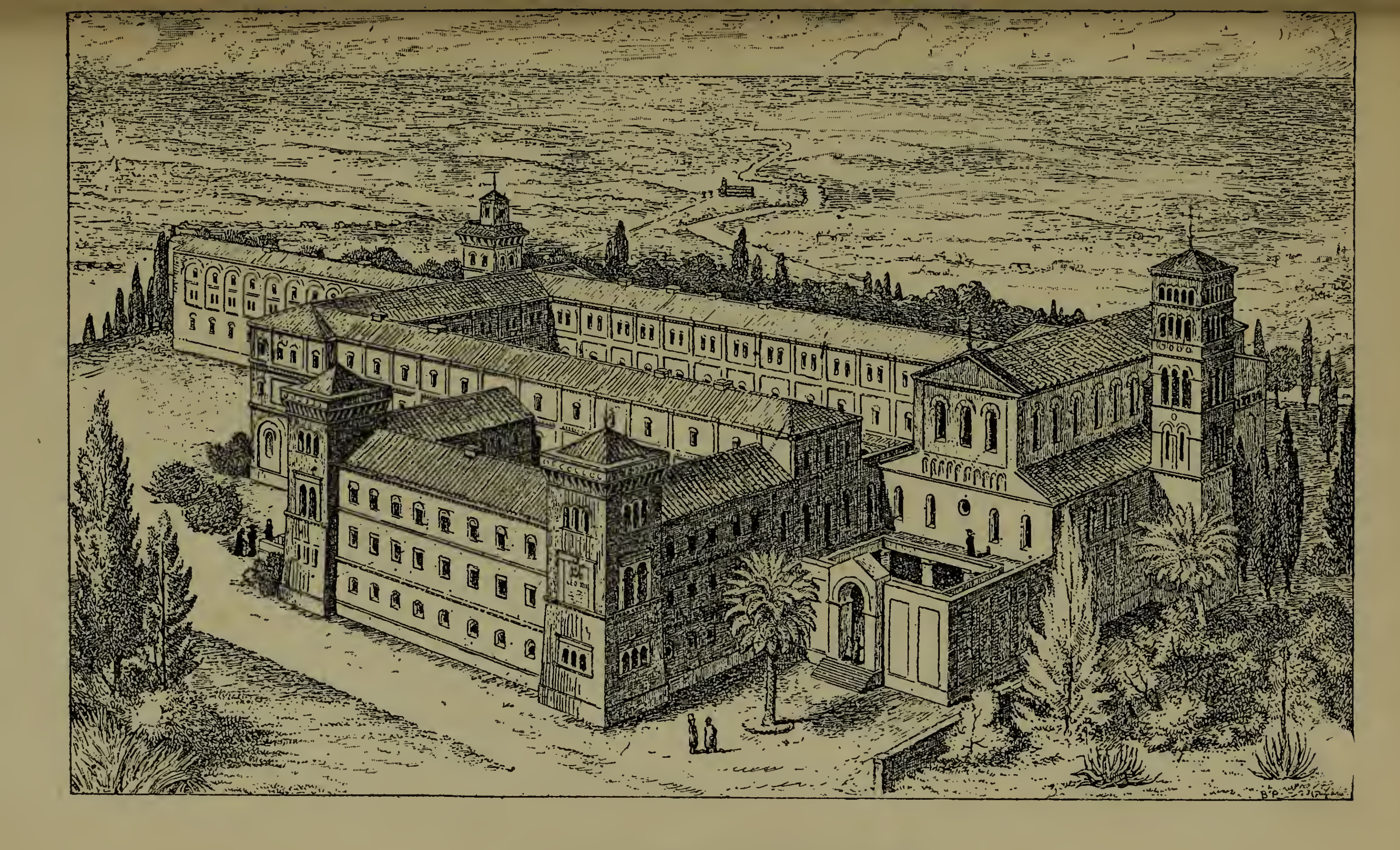
Mais, qu'il doive être prêtre ou non, ces études sont pour le religieux d'une incontestable utilité. Elles diffèrent peu de celles qui se font dans les grands séminaires et dans les scolasticats. Les maîtres ne cherchent pas seulement à remplir la mémoire de leurs disciples avec le texte des manuels de philosophie, de théologie, d'histoire, de droit canon et d'Écriture sainte; leur enseignement vise surtout à provoquer le travail individuel, à développer l'intelligence, à rectifier et à affermir le jugement, à former le chrétien, le moine, le prêtre, l'homme de l'Église. En un mot, ils veulent établir la vie entière sur une base intellectuelle inébranlable. Tous les moines parcourent cette première période des études monastiques. Quand ils sont arrivés au terme, ils attendent de l'obéissance l'indication de la voie qu'il leur faudra suivre. Quelques-uns devront se contenter de cette formation; leur santé, leurs aptitudes, la nature des services qu'ils sont à même de rendre, et parfois leur intérêt spirituel, ne demandent pas davantage. D'autres

ont besoin de plus. Leur abbé fonde sur eux des espérances sérieuses. S'il y a dans son abbaye un collège ou un séminaire, il leur destine une chaire de professeur; peut-être les emploiera-t-il à la prédication et aux œuvres du ministère apostolique, fonctions qui, pour être remplies avec succès, supposent des connaissances variées et approfondies. Il en est encore qui auront à consacrer leur plume au service de la vérité. Ils ont tous besoin de compléter leur instruction par des études spéciales.

Les supérieurs se sont, de tout temps, préoccupés de leur en fournir les moyens. Jadis, il les envoyaient suivre les cours des grandes Universités. Les Congrégations des seizième et dix-septième siècles préférèrent ouvrir dans quelques-unes de leurs abbayes ce qu'on pourrait appeler une école de hautes études ecclésiastiques. Les Bénédictins espagnols avaient leurs collèges de *Passantia*, où les jeunes religieux les plus instruits allaient, durant une période de trois années, approfondir les sciences théologiques et philosophiques par un travail personnel, sous la direction de deux maîtres expérimentés[1]. Les Italiens avaient à leur disposition le collège Saint-Anselme, établi à Saint-Paul-hors-les-Murs. La Congrégation de Saint-Maur envoyait à Saint-Florent de Saumur ceux qui s'étaient fait remarquer par leurs talents; un moine consommé dans la science ecclésiastique leur enseignait à puiser la théologie à sa source, c'est-à-dire dans l'Écriture sainte, les textes des conciles, les écrits des Pères et les historiens de l'Église[2]. De leur côté, les supérieurs de la Congrégation de Saint-

1. *Constituciones de la Congregacion de N. Gl. P. S. Benito de Espana*, l. III, c. 9, 308-310, éd. de 1706.

2. D. Tassin, *Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*, 682-683.



LE COLLÈGE SAINT-ANSELME, A ROME

Vanne établirent à Saint-Mihiel et à Moyen-Moutier des écoles qu'ils qualifièrent, suivant le goût de leur époque, du nom classique d'*académie*[1].

De nos jours, Léon XIII a fondé dans la Ville éternelle l'abbaye de Saint-Anselme, résidence du Primat ou Supérieur général de l'Ordre, et centre d'une Université bénédictine destinée à rendre d'éminents services. Les abbés y envoient ceux de leurs jeunes moines qui se distinguent par leur intelligence et leur application au travail. Saint-Anselme deviendra le centre intellectuel de l'Ordre entier.

Soit dans ces écoles, soit dans les monastères qui n'avaient pu les organiser, le *Traité des études monastiques* de Mabillon fournissait à tous les conseils capables d'imprimer une direction sûre à ce complément de leur formation scientifique. La deuxième partie trace une méthode sage pour étudier l'Écriture sainte, les Pères, les conciles, le droit, les théologiens, l'histoire, la littérature, la philosophie, l'archéologie, etc. On y trouve indiqués les ouvrages utiles à lire ou à consulter; chacun d'eux est accomgné d'une appréciation qui le caractérise exactement, sans parler du *Catalogue des meilleurs livres, avec les meilleures éditions pour composer une bibliothèque ecclésiastique*, inséré à la fin du volume. Depuis l'époque où écrivait le docte Bénédictin, plusieurs de ces sciences ont fait des progrès considérables. Néanmoins, son *Traité* reste un guide précieux qu'il est facile de mettre au courant par une bibliographie soigneusement faite, et surtout par les avis d'un religieux qui a suivi pas à pas le mouvement intellectuel de son temps.

1. D. Fangé, *Vie de Dom Calmet*, 156-165.

Au début, Mabillon pose en principe que le Bénédictin peut s'appliquer légitimement à toutes les études qui conviennent à un ecclésiastique vertueux. Les saints Livres occupent le premier rang. Il recommande, après l'auteur de l'*Imitation,* de les étudier avec le même esprit qui les a dictés, c'est-à-dire pour y chercher la connaissance du Seigneur, des mystères de la religion, et pour y trouver le moyen d'aller à Dieu et de faire un bon usage des créatures. Celui qui veut en acquérir une connaissance profitable doit avant tout s'y préparer par la pureté du cœur et travailler constamment avec humilité et simplicité, sans curiosité et sans empressement[1]. Mais la lecture et la méditation du texte sacré ne produiraient que des résultats médiocres, si on n'avait soin de les éclairer et de les fortifier à l'aide d'une sérieuse introduction à l'Écriture sainte et des commentateurs les plus autorisés[2]. Quelques-uns de ceux qu'énumère Mabillon conservent encore leur valeur. Le moine les consulte donc, mais il se garde de négliger les exégètes récents qui ont pu mettre à profit les progrès de l'archéologie et de la philologie orientale.

La lecture des ouvrages des saints Pères n'est pas moins importante pour le Bénédictin ; il y trouve l'explication de l'Ancien et du Nouveau Testament, l'exposition du dogme catholique, de la morale chrétienne, de la discipline de l'Église, des règles et des vertus monastiques. Avant d'aborder un Père, il se fait une idée exacte de sa vie et de son époque. Il distingue ses ouvrages véritables d'avec ceux qui sont douteux ou supposés. C'est pour cela qu'il préfère toujours les

1. Mabillon, *Traité des études monastiques*, p. II. c. II, § 3, 159, éd. de 1691.
2. Id., p. II, c. II, § 2, p. 151-158.

meilleures éditions et qu'il suit attentivement les progrès de la patristique. Il ne perd jamais de vue la date et les circonstances de la composition de chaque livre, et il se garde de recevoir aveuglément toutes les idées qu'un auteur avance. Les théologiens et les historiens qui ont écrit, soit sur un Père en particulier, soit sur une période de la littérature chrétienne, ou qui ont recueilli leurs témoignages sur l'ensemble de la théologie ou sur quelques dogmes, lui sont d'un grand secours. La *Somme* de saint Thomas ou les *Sentences* de Pierre Lombard fournissent le cadre dans lequel il peut distribuer les notes qu'il recueille[1].

Il s'applique avec non moins d'attention à l'étude des conciles. Les notions générales sur l'importance et le caractère de ces assemblées puisées au meilleures sources et une connaissance exacte de leur histoire particulière, « des hérésies qui y ont été condamnées, des grands personnages qui y ont pris part, et du succès qui s'en est suivi », le préparent à en retirer des fruits abondants. Les lettres des papes marchent de front avec les actes des conciles. Puis il aborde le corps du droit canonique et même le droit civil, « sur lequel celui-là a été formé et composé[2] ».

Quant à la théologie, les enfants de saint Benoît ont toujours professé une estime particulière pour saint Thomas d'Aquin. Je ne sais si le Docteur angélique a trouvé, en dehors de son Ordre, des disciples plus nombreux et plus fidèles. La célèbre Université bénédictine de Salzbourg, par exemple, exigeait que les maîtres suivissent sa doctrine ; la Congrégation bavaroise imposait à tous les professeurs de son

1. *Traité des études monastiques*, p. II, c. III, 172-193.
2. Id., c. IV, 193-207.

scolasticat de conformer leur enseignement aux écrits de saint Anselme et de saint Thomas[1].

Mabillon, dans le but de les prémunir contre les abus où tombaient quelques scolastiques ses contemporains, donne à ses jeunes frères les conseils suivants : « N'assurer les choses que suivant le degré de certitude que nous les savons, et ne vouloir point faire passer pour des articles de foi des opinions pour lesquelles l'Église ne s'est point déclarée. — Fuir les contestations et ces excès de chaleur que l'on fait paraître souvent dans les disputes. — Éviter les chicanes dans les questions même nécessaires, dont la difficulté ne consiste bien souvent que dans des termes équivoques. — Éviter les termes nouveaux. — Retrancher toutes les questions inutiles..., tout ce qui ne sert de rien, ni pour appuyer la foi, ni pour édifier les mœurs[2]. »

Le cardinal d'Aguirre, qui, soit dans son enseignement public, soit dans ses ouvrages, n'avait pas toujours évité ce dernier écueil, en exprime ses regrets à Mabillon par une lettre qui ne sera pas déplacée ici : « Souvent dans les écoles publiques et dans les scolasticats, on perd un temps irréparable en questions absolument inutiles qui, semblables à des toiles d'araignée, n'ont d'autre mérite que celui de la subtilité. Il m'est arrivé à moi-même, je l'avoue à ma grande honte, de suivre ce courant, qui entraîne beaucoup d'hommes religieux et qui pénètre jusque dans les monastères. J'ai beaucoup dicté, beaucoup écrit, beaucoup imprimé ; bien que j'aie supprimé une foule de choses, il en reste néanmoins peu de vraiment utiles. Tout ce que je publierai

1. Ziegelbauer, t. II, 100-101.
2. Id., c. vi, 207-219.

désormais ne méritera plus ce reproche. Et si j'ai à rééditer quelques-uns de mes ouvrages, je les débarrasserai de toutes ces bagatelles dans la mesure du possible[1]. » Il est intéressant de voir l'accord de d'Aguirre et de Mabillon, qui furent, au dix-septième siècle, l'honneur et la lumière de leur Ordre et de l'Église, pour signaler les inconvénients de ces excès, qui détournaient trop d'esprits des travaux sérieux et vraiment profitables.

Les heures que le Bénédictin gagne en marchant dans cette voie sûre et sage lui procurent assez de loisirs pour s'appliquer plus librement à l'étude si nécessaire de l'histoire. C'est là qu'il peut apprendre à « former sa prudence par la considération des événements passés, qu'il voit comme dans un miroir l'inconstance des choses humaines et les effets merveilleux de la divine Providence dans le gouvernement de l'univers et dans la conduite de l'Église[2] ».

L'histoire de l'Église, et en particulier l'histoire monastique et les vies des saints présentent à son intelligence un champ non moins étendu que varié. « Mais comme l'histoire ecclésiastique est tellement liée avec la profane qu'il est impossible de savoir bien l'une sans l'autre[3] », il étudie l'histoire ancienne, celle de sa nation et de sa province, sans négliger l'histoire générale du monde.

Au lieu de s'arrêter aux auteurs de deuxième ou de troisième main, il va directement aux sources. La paléographie, l'épigraphie, la philologie, la numismatique et les diverses sciences auxiliaires de

1. Lettre à Mabillon au sujet du *Traité des Études*. *Œuvres posthumes* de Mabillon, t. I, 395.
2. *Traité des Études*, 225.
3. Id., 270.

l'histoire lui donnent le moyen de les interpréter ou de les vérifier. Ses maîtres s'attachent à former en lui le sens critique, qui lui permet de discerner la valeur exacte des ouvrages qu'il lit et des documents qu'il doit étudier.

En outre, l'étude des belles-lettres est le complément indispensable de toute formation intellectuelle. « En effet, cette étude polit l'esprit, fortifie et perfectionne la raison, forme le bon goût et le jugement ; elle est, en quelque façon, nécessaire pour entendre les Pères et fournir la manière de soutenir les vérités de la religion contre ses adversaires, ce que ne fait pas l'Écriture sainte, qui n'en donne que la matière[1]. » Elle a surtout l'immense avantage d'apprendre à bien parler et à écrire correctement, ce qui n'est jamais déplacé chez un Bénédictin.

Mais c'est un art qui s'acquiert surtout par l'exercice. Le religieux s'applique donc à lire les modèles et à écrire souvent, en s'inspirant de leur style. Il cherche à « connaître son génie et sa portée et à se fixer un genre pour lequel il a le plus de disposition, en imitant les auteurs qui y ont le plus de rapport[2] ». Il s'étudie avant tout « à la clarté, à la propriété des mots, à l'arrangement et à la brièveté[3] », se préoccupant beaucoup plus de dire de bonnes choses que de belles paroles.

Les supérieurs indiquent à chaque moine les études sur lesquelles il doit particulièrement insister, car il est impossible qu'un même homme puisse embrasser tout cet ensemble de connaissances. On ne le laisse pas aller seul à l'aventure. Un maître le suit

1. *Traité des Études*, 269.
2. Id., 280.
3. Id., 318.

pas à pas et ne néglige rien de ce qui est de nature à l'encourager ou à l'éclairer. Il lui indique, toujours d'après Mabillon[1], le moyen le plus pratique de prendre ses notes et de les classer, ce qui lui épargne des tâtonnements fâcheux et lui facilite singulièrement la besogne.

Ces jeunes religieux, lorsqu'il y en a plusieurs dans le monastère, peuvent avoir entre eux, sous la présidence ou avec l'autorisation des supérieurs, des conférences sur ce qui fait l'objet de leurs études. C'est là un usage fort ancien dans l'Ordre monastique et l'un des plus précieux avantages de la vie commune. Notre Mabillon, qui semble avoir tout dit sur cet important sujet de la formation intellectuelle, recommande chaleureusement « cette sainte pratique ».

Le moine chargé de présider la réunion, si ce n'est pas le supérieur lui-même, propose à l'avance la matière qui sera soumise à la discussion ; ce peut être un concile, une question de théologie ou un point d'histoire. Chacun l'étudie en son particulier. Quand est venu le moment de la conférence, celui qui a été désigné pour cela fait l'exposition du sujet. Après l'avoir entendu, les religieux soumettent tour à tour les observations qu'ils ont à faire ou les difficultés qu'ils ont découvertes, et ils écoutent les solutions qui leur sont proposées. S'il reste des points qu'il n'ait pas été possible d'éclaircir suffisamment, on charge quelqu'un d'en faire une étude spéciale dont il rendra compte en temps opportun. Puis le président demande à un autre de consigner dans un mémoire tout ce que ce travail commun et cette discussion fraternelle ont pu provoquer de lumière.

1. *Traité des Études*, 303-312.

On devine sans peine les avantages que présentent de pareilles conférences, auxquelles assistent des hommes intelligents et instruits, qui envisagent une même question, chacun à son point de vue ; l'un s'intéresse au droit canon, l'autre à l'histoire, un troisième à la théologie. Que d'horizons ouverts à l'esprit ! Que de progrès peut, de la sorte, accomplir rapidement un jeune homme studieux ! Surtout quand la discussion est dirigée par un de ces religieux d'une science éminente et d'un tact parfait, comme il s'en rencontre sous les cloîtres bénédictins.

L'auteur des *Études monastiques*, pour éviter la peine de chercher un sujet de conférence, a publié, à la fin de son ouvrage[1], « la liste des principales difficultés qui se rencontrent dans la lecture des conciles, des Pères et de l'histoire ecclésiastique, par ordre de siècle ». On n'a que l'embarras du choix.

Voici une autre méthode qu'il recommande encore. Les Bénédictins de la Congrégation de Saint-Vanne l'expérimentèrent à plusieurs reprises. Quelques moines peuvent se réunir, arrêter un projet de travail, en déterminer le plan et se partager les ouvrages utiles à consulter. Chacun s'attache à ceux qui lui sont désignés, prend ses notes et les rédige, en les accompagnant de ses remarques personnelles. Une fois cette tâche terminée, ils se communiquent leur travail et le discutent ensemble. Tout ce qu'il y a de bon dans chaque mémoire est coordonné et forme, avec les observations échangées, la matière d'un travail définitif dont la rédaction est confiée à l'un des membres de la réunion[2].

Dom Calmet utilisa par ce moyen la collaboration

1. *Traité des Études*, 405-424.
2. Id., p. II, c. XVI, 327-336.

de plusieurs de ses confrères pour écrire ses *Commentaires sur les Psaumes et sur saint Mathieu*[1]. Quelques années auparavant, Dom Petit-Didier avait réuni de la même manière tous les matériaux qui lui servirent à rédiger les savantes *Remarques sur la Bibliothèque ecclésiastique de M. Dupin*[2].

En dehors de ces conférences, les récréations quotidiennes et les promenades hebdomadaires, sans jamais perdre cette douce gaieté qui les caractérise, fournissent une excellente occasion d'échanger et de discuter ses idées et ses sentiments. La lecture du réfectoire, une nouveauté littéraire, un article de revue, un événement quelconque, une réflexion qui échappe, un rien parfois suffit pour provoquer une conversation des plus intéressantes. La liberté fraternelle, le respect et la réserve monastique s'allient parfaitement avec la vivacité de l'esprit et certaines originalités de caractère. Cette communication des intelligences les éclaire singulièrement et les met sans cesse en contact les unes avec les autres. Il en résulte, sinon l'uniformité dans la manière de voir, au moins cette estime réciproque qui unit les cœurs et fait le charme des sociétés religieuses.

Pendant cette période qui précède pour lui l'âge de la virilité intellectuelle, le Bénédictin fixe sans cesse les yeux de son âme sur le but qu'il doit poursuivre en toutes choses. Il n'est pas entré au monastère pour devenir un savant de profession. Si par malheur il s'oubliait au point de chercher la science pour elle-même, il sortirait de sa vocation, et Dieu ne

1. D. Fangé, *Vie de D. Calmet*, 12.
2. 3 vol. in-8°, Paris, 1691-1692-1693.

bénirait ni sa personne ni ses travaux. Il ne peut pas davantage courir, par le chemin des études, après les honneurs de la terre. Et ce lui serait une honte, s'il n'ambitionnait que la paix et le bonheur temporel de l'homme qui sait tuer le temps et chasser l'ennui au sein d'occupations agréables. Sans nul doute, il trouve, et en abondance, cette joie et cette tranquillité. Il les accepte alors en bénissant Dieu, qui donne ainsi le centuple de la vie présente à son fidèle serviteur ; mais il n'en fait pas le motif de son labeur.

Son point de vue est plus élevé. L'étude est, à ses yeux, l'application du précepte du travail et un puissant moyen de se sanctifier. Son cœur se maintient constamment sous le joug de l'obéissance. Quelles que soient l'importance, l'utilité, la noblesse de l'œuvre qu'il entreprend, il est toujours disposé à la quitter au premier signe de son supérieur et à courir, joyeux et dévoué, aux fonctions les plus humbles et en apparence les moins utiles du monastère. Jamais non plus il ne sacrifiera aux attraits d'un labeur séduisant et pressé la sainte tâche de la louange divine et les exercices communs.

L'histoire monastique de ces derniers siècles présente des exemples nombreux de moines dont les savantes et colossales publications faisaient l'honneur de l'Ordre et de l'Église, et qui néanmoins se montraient des modèles de régularité. Tels étaient Mabillon, Montfaucon et cent autres Bénédictins de Saint-Maur. Dom Calmet, ce prodige de travail et d'érudition, ne croyait point « que l'étude même la plus utile dût être un titre suffisant pour se dispenser des devoirs de son état ; infatigable à l'étude, il n'en oublia aucun. Il disait à cette occasion que quand un religieux sait faire usage de son temps et mettre à profit les moments qui lui restent après ses exercices

de régularité, il en trouve encore suffisamment pour étudier[1] ». Sa vie en est la preuve manifeste.

C'est donc sa sainteté personnelle et sa propre édification que le Bénédictin cherche avant toute chose. Laissons encore une fois la parole à notre cher Mabillon. Il dit, à propos des études historiques : « Savoir l'histoire..., c'est apprendre à se connaître soi-même dans les autres ; c'est trouver dans les saints et dans les personnes vertueuses de quoi s'édifier, et dans les méchants et les vicieux ce que l'on doit éviter et comment il faut se comporter dans les événements avantageux et désavantageux. Sans ces dispositions, au lieu que l'histoire devrait servir à nous faire apprendre la morale par de sages réflexions, elle ne sert qu'à nous donner une vaine idée d'une science fade et à nous persuader que nous savons quelque chose, lorsqu'en effet nous ne savons rien, ce qui est un effet dangereux d'une bonne cause[2]. » Ce sont ces mêmes sentiments qui animent la lettre remarquable où il expose aux jeunes religieux de la Congrégation de Saint-Maur les motifs, le but et les conditions des véritables études monastiques[3].

Mais l'application de l'âme à un but si élevé ne va-t-elle pas distraire l'intelligence et causer au travail de graves préjudices ? L'histoire littéraire de l'Ordre de Saint-Benoît et en particulier de l'illustre Congrégation de Saint-Maur fournit à chaque page la preuve du contraire. L'obéissance, en assurant au moine travailleur le secours divin, centuple ses forces. Il a à sa disposition le secours tout-puissant de la prière.

1. D. Fangé, *op. cit.*, 236.
2. *Traité des Études*, 233.
3. *Œuvres posthumes*, t. I, 419-425.

Avant l'étude, il élève son cœur vers Dieu, principe et source de la science; c'est à lui qu'il s'adresse encore lorsque les difficultés viennent lui barrer le chemin. Et Dieu lui donne sa lumière d'autant plus volontiers qu'il se préoccupe davantage de lui être agréable.

Les annales monastiques présentent quelques exemples frappants de cette efficacité de la prière pour le succès des études. Le bienheureux Rupert, moine de Saint-Laurent de Liège et plus tard abbé de Deutz, était fort peu intelligent; malgré son manque d'aptitude, il désirait s'instruire. Sa tendre piété envers Notre-Dame lui inspira de recourir à celle qui a mérité d'être la mère de la Sagesse increéée. Il venait fréquemment s'agenouiller devant son image et lui demander instamment la science des lettres divines. Dieu lui mit au cœur la persuasion que son désir était enfin exaucé. Peu de temps après, il méditait, pendant une insomnie, sur les vérités éternelles, quand bientôt le sommeil s'empara de ses membres; et il vit dans un songe mystérieux Notre-Seigneur Jésus-Christ s'approcher et déposer sur son front un baiser de sa bouche divine. Il se réveilla sans retard. L'ardent amour qui embrasait son âme et le torrent de lumière dont son intelligence était inondée lui firent comprendre mieux encore que la Sagesse increéée s'était enfin rendue à ses vœux. Les ouvrages qui tombèrent ensuite de sa plume en firent, aux onzième et douzième siècles, l'un des oracles des monastères bénédictins[1].

Trois cents ans plus tard, un jeune moine allemand sollicitait du Seigneur deux grâces particulières : la première était la connaissance des divines Écritures;

1. Cf. Mabillon, *Annales*, t. V, l. LXVIII, 44, 301; t. V, l. LXXII, 6-7, 562.

il n'a jamais voulu faire connaître la seconde. Pendant une année entière, il ne cessa point de fatiguer le ciel par ses prières et par ses jeûnes. Cette persévérance lui obtint ce qu'il souhaitait. Au cours d'un songe, un adolescent vint à lui ; il portait dans ses mains deux tables, dont l'une était chargée de lettres écrites, et l'autre ornée de peinture. Il lui dit de choisir celle qu'il préférait. Le jeune moine, sans hésiter, fixa son choix sur la première. En la lui livrant, l'adolescent dit : « Dieu a exaucé tes prières ; tu as obtenu les deux grâces sollicitées ». Ce religieux devint le pieux et savant abbé Trithème[1].

L'assistance divine et cette pensée surnaturelle qui préside au travail du Bénédictin le portent à ne jamais se contenter d'un résultat médiocre. Il cherche là, comme dans toutes ses œuvres, la perfection : non cette perfection imaginaire dont il se constituerait lui-même l'arbitre, mais celle qui consiste à revêtir son œuvre de toutes les conditions requises, pour arriver à la pleine possession du but poursuivi. La foi et la piété lui sont un stimulant qui le pousse vers une science vraie, en le faisant s'acquitter de ses recherches avec fidélité, exactitude et persévérance : avec cette fidélité qui « consiste à s'appliquer, autant qu'on le peut, aux mêmes heures, aux mêmes études afin d'honorer Dieu par l'ordre même de nos études autant que par nos études mêmes, et de ne se laisser point surmonter par la paresse, qui nous porterait à employer inutilement le temps que nous avons destiné à nos études » ; avec cette exactitude qui « consiste à faire les choses aussi bien que nous les pouvons faire, en considérant que c'est pour Dieu

1. Cf. Légipont, dans Ziegelbauer, *Historia rei litterariæ, O. S. B.*, t. III, 218.

que nous les faisons, et qu'il mérite bien toute notre application » ; avec cette persévérance qui « consiste dans la continuation d'une même sorte d'étude, tant qu'elle nous est utile ou nécessaire, en évitant ainsi l'inconstance qui est si naturelle à l'amour-propre, et la langueur et la paresse qui en sont la suite[1] ».

Est-il une considération humaine capable de protéger à ce point l'homme studieux contre ses propres faiblesses et de lui donner cette énergie devant laquelle les plus énormes difficultés finissent toujours par s'aplanir ?

Outre cette intention générale qui anime toutes ses actions, même les plus ordinaires, le Bénédictin doit poursuivre dans son labeur intellectuel un but très noble, qui lui est encore proposé par Mabillon : c'est « la connaissance de la vérité et la charité, ou l'amour de la justice : en un mot, le règlement de l'esprit et du cœur[2] ».

Cette recherche de la vérité est la première obligation de quiconque se livre à l'étude. C'est elle qui, dans le domaine des études sacrées, lui fait avoir les yeux fixés sur l'Église, pour recueillir ses enseignements et jusqu'aux moindres manifestations de sa pensée. Il les reçoit avec un discernement humble et respectueux, évitant de s'arroger le droit de donner à ses paroles une force et une obligation qu'elle ne juge pas à propos de leur attribuer, et de transformer en dogme catholique ce qui ne l'est pas et ne saurait l'être. Il écarte de son intelligence tout parti pris, toute idée systématique, afin que rien ne vienne influer sur elle et la déterminer à prendre

1. *Traité des Études*, 397-398.
2. Id., 384.

pour la pensée de l'Église le sentiment d'une école particulière ou une simple opinion personnelle. Il apprend ainsi à ne jurer que par la sainte Église de Dieu, catholique, apostolique, romaine ; « à embrasser comme des oracles divins les décrets qui émanent de son autorité ; à louer, condamner, anathématiser, réprouver tout ce que le Siège auguste de Pierre loue, condamne, anathématise, réprouve [1] ».

Ce saint amour de la vérité a besoin d'être conservé et cultivé avec un soin jaloux. « Soyez vrais en tout, disait Mabillon sur son lit de mort en s'adressant à Dom Ruinart et aux confrères qui l'entouraient : *sinceri filii Dei*. C'est une grande grâce que l'amour de la vérité ; on l'obtient par les gémissements et la prière. »

De la sorte, l'esprit du moine acquiert une sincérité et une loyauté qui lui concilient l'estime et la confiance même de ses adversaires. Il est des hommes qui se croiraient déshonorés s'ils venaient à modifier leur conviction. Cette opiniâtreté ne saurait convenir à un chrétien et encore moins à un religieux. Le Bénédictin se doit tenir toujours prêt à renoncer à une idée chère, toutes les fois qu'un examen plus attentif des faits lui en démontre l'erreur. Cette disposition l'honore plus, aux yeux du Seigneur et de ses semblables, que la science la plus vaste. Tel est le sentiment de ce modèle des moines qu'on ne se lasse jamais de citer, Mabillon, qui, dans son savant traité *De re diplomatica*, avait fortement contredit et convaincu d'erreur le P. Papebrœck. Celui-ci, loin de s'irriter, s'avoua vaincu et lui écrivit une lettre, « véritable modèle de candeur et de bonne grâce, qui fait honneur à celui qui l'a écrite, et comme chrétien et

1. *Constitutiones Congreg. gallicæ*, c. IV, 16.

comme savant[1] ». « Je ne puis me lasser d'admirer une si grande modestie jointe à une érudition si profonde, lui répondit l'illustre Bénédictin... Il ne vous suffit pas d'être le premier par la science, vous voulez l'être encore par la modestie. Mais loin de moi de m'enorgueillir de mon succès ; je préférerais être l'auteur de cette lettre si humble plutôt que de concevoir une vaine gloire pour mon ouvrage[2]. »

Quelques-uns se font un devoir de cette obstination lorsqu'ils croient engagé l'honneur de l'Église ou de leur famille religieuse. Illusion ! car l'Église et les Ordres religieux n'ont besoin que de la vérité.

Grâce à cette largeur d'esprit, le Bénédictin ne se momifie pas dans des méthodes vieillies ou dans des systèmes surannés. Sur le terrain scientifique, les travaux d'une génération complètent ceux de la génération qui l'a précédée. Il en résulte un progrès constant des connaissances humaines et une expérience toujours plus grande. C'est un bien qui appartient à tous, aux hommes d'Église plus qu'aux autres. Peu leur importe qu'ils soient l'œuvre d'un hérétique, d'un rationaliste ou d'un sectaire. Il n'y a à voir ici que la vérité et le moyen perfectionné de l'obtenir plus vite et plus sûrement. En agissant ainsi, le moine s'empare d'armes bien trempées. Trop souvent leurs coups sont dirigés contre la foi, mais entre ses mains elles deviennent ses humbles et fidèles auxiliaires.

En même temps qu'il travaille à nourrir son intelligence du pain substantiel de la vérité, le moine s'applique à développer dans son cœur la charité, qui

1. Emmanuel de Broglie, *Mabillon*, t. I, 116.
2. *Œuvres posthumes*, 460.



ABBAYE SAINT-MAUR DE GLANFEUIL

doit « être le principe et la fin de toute notre science et de toutes nos connaissances[1] ». Chaque lecture, chaque découverte, tout horizon nouveau élève son cœur vers le ciel, rend son amour plus ardent et lui révèle avec plus d'évidence la grandeur et la beauté de l'Église et des âmes que Notre-Seigneur a rachetées sur la croix et dont la sanctification est le motif des dispositions de sa Providence. De là, chez lui, un désir insatiable de se dépenser pour la cause du Christ et de son Église, de travailler par tous les moyens en son pouvoir à établir, à fortifier et à dilater son règne sur la terre, d'employer toutes ses connaissances, tous les instants et toutes les forces de sa vie au *ministerium verbi,* au service, à la défense, à la diffusion de la parole de Notre-Seigneur. L'étude envisagée à ce point de vue devient un apostolat dont le moine est le premier à recueillir les fruits sanctificateurs.

Lorsque le religieux a formé son intelligence et son cœur, en se conformant aux principes traditionnels de la grande école bénédictine formulés avec tant de netteté et d'autorité par l'un de ses représentants les plus célèbres, il peut sans crainte entrer dans la carrière que l'obéissance va ouvrir devant ses pas. Qu'il s'agisse d'occuper une chaire, soit dans un scolasticat, soit dans un collège ou séminaire, au cas où son abbaye vouerait quelques-uns de ses membres à l'éducation de la jeunesse ; d'annoncer au peuple chrétien la vérité évangélique et de lui administrer les sacrements ; de consacrer sa vie au labeur pénible, obscur et méritoire de la science et de l'érudition, il est prêt : *ad omne opus bonum paratus*[2].

1. *Traité des Études*, 387.
2. Tit., III, 1.

Parfois, les supérieurs lui assignent un travail sans consulter ses goûts ni ses aptitudes. Souvent aussi, ils le laissent mûrir lui-même un projet, qu'ils examinent ensuite pour l'approuver et, au besoin, pour le modifier ou le compléter. Que l'obédience vienne au-devant lui, ou qu'il ait à prendre l'initiative, le moine est tenu, s'il veut obtenir un résultat sérieux, de se faire une spécialité. Car son esprit n'est pas capable d'approfondir toutes les branches du savoir humain. S'il ne sait se borner, il court risque d'éparpiller ses forces et de perdre son temps. Il pourra bien acquérir le nécessaire pour être un homme au courant, pouvant causer sur tout, mais en réalité n'ayant sur aucun sujet une idée personnelle. S'il est à même de produire quelques articles de revue, il ne fera jamais un livre utile, une œuvre durable.

Sur quel genre d'études le Bénédictin peut-il fixer son choix ? Le but surnaturel qu'il doit poursuivre et la dignité de sa vocation lui interdisent les œuvres inutiles ou qui ne contribuent pas au progrès de la foi catholique, « au bien de l'Église, de l'État, de la vie monastique, ou à la perfection des beaux-arts [1] ». Le champ reste très vaste, on le voit. Ce n'est pas seulement l'Écriture sainte, la théologie, le droit canon, la liturgie, l'histoire de l'Église, avec ses auxiliaires, qui lui conviennent ; il peut, en somme, s'appliquer à l'étude de toutes les sciences, puisque toutes ont pour objet les créatures du Seigneur, et que, en les cultivant avec esprit de foi, il contribue à faire connaître Dieu par ses œuvres et à combattre l'influence du rationalisme, qui souille trop souvent les sciences naturelles.

Quand il est une fois orienté, le religieux marche

1. *Traité des Études*, 314; *Const. Congreg. gall.*, c. IV, 14.

avec confiance et courage. Il a sous la main des instruments de travail et des facilités que les séculiers ont rarement à leur disposition. Il a surtout la bibliothèque monastique. Les livres dont le seul mérite est de faire nombre en sont généralement écartés. En revanche, les ouvrages des auteurs les plus en renom et les plus compétents y figurent à còté des précieuses collections qui renferment les sources historiques et autres. Les anciens abondent, sans oublier les modernes ni les écrivains du jour. Les œuvres des hérétiques, des impies et des sectaires sont mises sous clef. Les supérieurs ne reculent devant aucun sacrifice quand il s'agit de combler les vides de leur bibliothèque. Jamais ils ne laissent échapper l'occasion de se procurer les livres rares qui leur font défaut. Tout travail récent marquant un progrès de la science sur un point qui intéresse leurs religieux est acheté sans retard. Ils leur ménagent la possibilité de suivre pas à pas le mouvement scientifique et littéraire, grâce aux revues qui leur viennent de France, d'Angleterre, d'Allemagne. Ils ont sans cesse sous les yeux l'exemple de Dom Guéranger. L'abbé de Solesmes, qui a été durant sa vie entière aux prises avec la pauvreté, ne s'est jamais cru le droit de refuser au dernier de ses fils l'instrument de travail qu'il savait lui être utile. Son invincible confiance en Dieu le faisait surmonter les craintes qu'aurait pu lui inspirer une prudence trop humaine. De fait, Dieu ne lui a pas manqué. Il a surtout béni, au delà de toutes les espérances, les travaux que lui et ses moines ont pu entreprendre pour le service de l'Église, gràce à cette bibliothèque créée au milieu de tant de difficultés.

Il suffit de considérer la salle spacieuse, bien aérée, habilement disposée, où sont réunis, dans un ordre

parfait, des milliers de volumes, pour comprendre qu'après l'église il n'y a pas dans le monastère d'endroit plus cher au cœur du vrai Bénédictin. La France, hélas ! a vu la destruction de ces nobles ateliers de la science monastique. Mais ils existent nombreux encore en Italie, en Suisse et en Autriche. Ceux qui ont eu la bonne fortune de contempler les bibliothèques du Mont-Cassin, de Notre-Dame-des-Ermites, de l'ancienne abbaye de Saint-Gall, de Melk, d'Admont, se les rappellent comme l'un des meilleurs souvenirs de leurs excursions en pays étranger. Telles étaient la grandeur et la beauté de celle d'Admont, qu'un religieux allait jusqu'à en faire la huitième merveille du monde[1].

Chaque abbé veille à placer, au milieu de ces livres, un élément indispensable sans lequel les meilleurs et les plus nombreux risqueraient fort d'être inutiles. Cet élément est le bibliothécaire. Il n'est pas rare de rencontrer un Bénédictin qui remplisse cette difficile fonction avec un goût et une intelligence remarquables. Il vit parmi les livres ; il en a l'amour, presque le culte, et il cherche à communiquer ce sentiment autour de lui. Il connaît les meilleures éditions, la valeur, le contenu de chaque ouvrage. Toutes les publications nouvelles qui présentent de l'intérêt attirent son attention. Rien ne lui échappe, pas même un article de revue. C'est, en un mot, une bibliothèque vivante. Son obligeance égale l'étendue de ses connaissances bibliographiques. Il tient toujours à la disposition de ses confrères une mine inépuisable de renseignements. Un homme de

1. *Jactarunt veteres septem miracula mundi,*
Octavo nostra est bibliotheca loco.
Cf. *Revue bénéd.*, 1885, 425-432.

cette force ne livrera peut-être jamais une ligne au public. Mais qu'importe? Il sert les études plus efficacement qu'il ne le pourrait faire par des publications personnelles. Il est le plus utile auxiliaire des travailleurs. Sans son concours, que de temps perdu! que de démarches infructueuses! que d'œuvres incomplètes et même impossibles! Heureux s'il a les loisirs ou les aides nécessaires pour dresser, avec le catalogue de la bibliothèque, le répertoire analytique de toutes les matières traitées dans les ouvrages qui la composent.

Un Bénédictin de Saint-Maur, Dom Jacques Loyau, s'employait volontiers à cette tâche, qui rendait des services inappréciables à tous les hommes d'étude. Après avoir rédigé successivement les catalogues des bibliothèques de Saint-Nicaise de Reims, de Saint-Vincent du Mans, de Saint-Martin de Pontoise, il fut appelé à Saint-Germain-des-Prés, où il écrivit de sa main deux exemplaires du *Catalogue alphabétique de toutes les matières contenues dans les livres imprimés* que possédait cette abbaye. Le premier, qui ne comprenait pas moins de quinze volumes in-folio, fut donné à la bibliothèque du roi; le second, qui en comptait vingt-deux, resta au monastère [1].

Si le Bénédictin ne peut trouver autour de lui les ouvrages qui lui sont indispensables, et s'il a besoin d'aller consulter par lui-même les manuscrits ou les livres rares qui sont réunis dans les bibliothèques publiques de la France, ou même de l'étranger, les supérieurs l'autorisent à entreprendre un voyage littéraire et ne négligent rien pour le lui rendre profitable. Ils se montrent partout et toujours les Mécènes

1. D. Tassin, *Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*, 649-650.

généreux du moine travailleur. Ils savent prévenir ses demandes légitimes, le questionner, l'écouter avec plaisir et lui témoigner de mille manières l'intérêt qu'ils prennent à ses recherches. Ils lui procurent des collaborateurs, le soutiennent et l'encouragent aux heures où le poids du labeur pèse lourdement sur ses épaules. Le religieux, voyant son travail apprécié par son abbé, met à la besogne ce cœur et cet élan sans lesquels l'homme ne peut arriver à rien de sérieux.

Ses confrères, de leur côté, ne lui ménagent ni leur concours ni leur sympathie. Ils aiment à lui communiquer leurs notes et à lui fournir toutes les indications qu'ils ont pu recueillir. Si une collaboration plus efficace devient nécessaire, ils n'hésitent pas à la lui donner pendant des journées et des mois. Les conseils des hommes qui ont une longue expérience des œuvres littéraires lui épargnent une foule de tâtonnements et bien des erreurs. Il les reçoit avec une humble gratitude. Quand son travail est fini, il le soumet à leur examen. Comme Dom Calmet, il est persuadé qu'une exactitude parfaite est une chimère et qu'il n'a pu tout voir. Des fautes lui ont certainement échappé. Aussi lui cause-t-on, en les lui signalant, une joie sincère [1].

Il sait aussi que ses confrères, si zélés pour le servir, si charitables pour l'aider à corriger les fautes et les imperfections qui lui ont échappé, useront de tous les moyens en leur pouvoir afin de recommander ses publications, de les faire valoir et, au besoin, de les défendre contre les attaques dont elles pourraient être l'objet.

De la sorte, l'étroite solidarité de cette armée fra-

1. D. Fangé, *Vie de Dom Calmet*, 187-188.

ternelle qu'est le monastère bénédictin assure à chacun de ses membres et aux œuvres qu'il exécute une force et des ressources qu'on chercherait vainement ailleurs.



CHAPITRE X

PLACE DU BÉNÉDICTIN DANS LA SOCIÉTÉ

Situation actuelle de l'Ordre Bénédictin. — Les religieux au sein de la société contemporaine. — But de l'Ordre Bénédictin. — Rôle social des solennités liturgiques. — La fête de Pâques dans une abbaye. — Les retraites au monastère. — Œuvres apostoliques du monastère. — L'apostolat par la science. — Le monastère foyer de vie chrétienne. — Causes de la prospérité monastique.

Il n'y a à redire ici ni la part qu'ont eue les Bénédictins dans l'œuvre de la christianisation de l'Europe occidentale, ni les services multiples qu'ils ont rendus à l'Église depuis la fin du douzième siècle. Mais eux que l'on voyait jadis partout occupés à conduire les hommes au Seigneur, où sont-ils aujourd'hui? Quelle action exercent-ils sur leur époque? Quel avenir leur réserve la Providence? Telles sont les questions que plusieurs se posent à l'heure actuelle.

De nos jours, les enfants de saint Benoît, il faut

le reconnaître, sont loin de jouer dans le monde le rôle qu'ils remplissaient autrefois, surtout pendant les six premiers siècles de leur histoire. Ce fut pour eux l'âge d'or. Toute la vie religieuse se concentrait alors dans leurs monastères. Ils étaient des légions. Et parmi eux, que d'hommes, et quels hommes! Depuis, les nouveaux Ordres qui ont surgi se partagent le vaste champ où ils étaient seuls à travailler. Ils n'ont pas néanmoins déserté le poste que Dieu leur avait assigné. Les Congrégations qu'ils ont formées ont occupé un rang fort honorable au sein de cette vaillante et puissante armée religieuse qui sert si utilement le Christ et son Église. Ce rang, le seul auquel ils puissent aspirer désormais, le conservent-ils encore?

On peut l'affirmer hautement, les Bénédictins du dix-neuvième siècle se sont montrés les dignes émules des moines des temps anciens. Ils ont pu, en France, en Italie, en Angleterre, en Allemagne, en Amérique, accomplir des œuvres nombreuses et importantes, malgré les efforts qu'il leur a fallu dépenser pour arracher à une ruine complète les quelques monastères épargnés par la rage des persécuteurs et pour refaire à neuf, en tant de provinces, l'édifice du monachisme malgré les obstacles de toute nature qui sont venus à chaque instant entraver cette restauration.

Mais tout ce travail passe presque inaperçu. A quoi cela tient-il? Les moines, répandus dans l'univers chrétien et distribués en congrégations isolées, ne présentent pas, comme d'autres familles religieuses, une masse compacte qui s'impose à l'attention publique. Leur activité, qui s'exerce sur tant de points divers, ne saurait offrir non plus ces résultats étonnants qui se rencontrent dans les Ordres voués à un but bien déterminé. Ce sont des conditions qu'il

ne faut jamais perdre de vue pour apprécier avec justice et vérité le rôle actuel des enfants de saint Benoît.

L'Esprit de Dieu, qui souffle en ce moment sur le vieil Ordre Bénédictin, semble lui promettre un avenir glorieux, une expansion consolante et la possibilité de faire plus encore pour l'Église et la société.

Or, quels sont les services que l'on peut en attendre? Dieu seul les connaît. Toutefois, il est permis d'affirmer qu'ils seront la prolongation et le développement de ceux qu'il a rendus jusqu'à ce jour, et la résurrection, sous une forme nouvelle, de l'influence heureuse qu'il à si longtemps exercée.

Comme toujours et au même titre que les autres religieux, les Bénédictins servent et serviront l'Église par leur vie de sacrifice et de prière. Et c'est assurément le premier et le plus important de tous les services.

Dieu a créé les peuples pour lui-même. Ils lui doivent le tribut d'une obéissance entière et les hommages d'un culte solennel. Tous les individus ne remplissent pas ce devoir avec la même perfection et la même assiduité. Dès lors il convient qu'il y ait, au cœur de chaque nation, des institutions chargées d'office de rendre à Dieu ce devoir avec toute la fidélité désirable et de suppléer ainsi à ce que tant d'hommes refusent au Seigneur. Or tels sont et tels seront, à toutes les époques, les monastères et les couvents.

Leur présence est indispensable, surtout quand les peuples foulent aux pieds la foi et ses saintes obligations, quand ils cessent, dans la personne des dépositaires de l'autorité, de rendre publiquement hommage au Roi des rois et de venir, aux jours et

lieux fixés par lui, s'acquitter du devoir impérieux de la prière publique. Car alors les masses, toujours prêtes à suivre aveuglément les exemples de leurs chefs, finissent par oublier elles aussi le chemin de l'église et par perdre jusqu'à la notion de Dieu. Mais il ne suffit pas d'effacer le nom du Seigneur de la législation d'un pays et de voter lois sur lois contre les droits divins, pour faire disparaître les obligations religieuses de la nation. Elles subsistent dans toute leur rigueur malgré les protestations et les négations de l'impiété et du rationalisme. Il faut alors que les Ordres monastiques, plus nombreux et plus fervents, se substituent au corps social pour rendre à Dieu ce qu'il refuse de lui donner. La manière dont ils s'acquittent de cette tâche importe beaucoup plus à la grandeur et à la prospérité nationale que les victoires des armées, que les développements du commerce, de l'agriculture et de l'industrie, que tous les progrès des sciences et des arts.

Fut-il donc jamais une époque qui ait eu autant besoin des religieux et des moines? Plus les ennemis de l'Église s'acharnent contre eux et cherchent à les faire disparaître du sol de la France, plus les fidèles doivent leur donner des preuves multiples d'intérêt, seconder leur mission et faire tout ce qui est en leur pouvoir pour augmenter le nombre des vocations. C'est encore l'un des moyens les plus efficaces de travailler à la régénération chrétienne du pays.

Ce service, tous les religieux le revendiquent pour leur part, et avec raison. Toutefois, il en est peu qui le considèrent comme le seul qu'ils aient à rendre à la société. Ils veulent la servir encore sous une forme plus particulière. Chaque Ordre a la sienne, et c'est elle qui le spécialise et le fait en quelque sorte lui-même.

Souvent elle naît des circonstances qui ont accompagné ou motivé son institution, et alors le fondateur s'y attache comme au but vers lequel il fait converger sa Règle et le travail de ses enfants. Parfois elle se déclare peu à peu et se modifie avec le temps. Le Patriarche, dans ce cas, peut ne pas l'avoir entrevue. Mais Dieu, qui est le maître des cœurs et des événements, les dispose suivant son bon plaisir ; c'est ainsi qu'il assigne à chaque famille religieuse la vocation qui doit être la sienne, et lui ménage les moyens naturels et surnaturels dont elle a besoin pour la poursuivre. Il fait, en règle générale, dépendre de sa fidélité à cette mission sa prospérité spirituelle et temporelle, et surtout l'épanouissement de la sainteté et de la doctrine parmi ses membres. De la sorte, ils ne peuvent la négliger sans négliger en même temps leur vie religieuse, ni courir avec ferveur dans les saintes voies de la discipline régulière sans voir aussitôt fleurir les œuvres que le Seigneur leur demande.

Les règles monastiques ont su arranger toutes choses de telle manière que ces services dus au monde sortent de l'observance religieuse, comme de leur source véritable. Le moine, pour les rendre, n'a qu'à se prêter généreusement aux exigences de son état, aux prescriptions de sa Règle, aux ordres de ses supérieurs, et surtout à se conformer pleinement à l'esprit de sa famille et à ses traditions séculaires.

La plupart des Ordres ont un but précis et restreint. Les uns se vouent aux missions étrangères, les autres à l'évangélisation des pays chrétiens. Il en est qui s'adonnent à l'enseignement ou au soin des malades. Il y a peu de nécessités sociales qui n'aient, sur un point ou sur un autre, provoqué l'établissement d'une Congrégation. Certains Ordres, au contraire, n'ont

pas une fin aussi précise. Ils ne se croient pas néanmoins dispensés de travailler à la vigne du Seigneur. Mais au lieu de se choisir d'avance le lot qui leur revient, ils se bornent à occuper celui que leur désignent les circonstances providentielles. Ici, ils évangélisent et remplissent les devoirs du ministère pastoral ; ailleurs, ils enseignent ou se livrent à l'exercice des œuvres de charité. Souvent une même maison embrasse toutes ces œuvres à la fois, si les aptitudes de ses sujets, les besoins du pays ou les manifestations de la volonté divine semblent l'exiger.

Tel est bien le cas de l'Ordre Bénédictin. C'est ainsi que nous le montrent ses annales, et c'est ainsi qu'il restera jusqu'à la fin du monde.

Mais ne se trouve-t-il point par là dans une situation inférieure à celle des autres familles religieuses ? Je ne le crois pas. Cet état peut avoir et, sans aucun doute, il a ses inconvénients. Il expose les communautés à de nombreuses hésitations, qui entraînent des pertes de temps, de forces et d'hommes, et qui les font piétiner sur place, en attendant que les circonstances leur ouvrent une voie. Peut-être l'amour du repos et de la tranquillité personnelle viendra-t-il encore augmenter ce danger et, sous les dehors séduisants de la prudence humaine, faire s'évanouir des énergies qu'on aurait pu si facilement employer à la gloire de Dieu et au bien de l'Église.

Néanmoins les œuvres multiples que les Bénédictins ont réalisées durant le cours de leur glorieuse histoire prouvent avec évidence qu'ils sont pour le moins aussi bien partagés que la plupart des Ordres religieux. Ils utilisent ainsi plus aisément leurs diverses aptitudes; ils peuvent mieux se servir de toutes les circonstances qui viennent à se présenter et répondre davantage aux besoins variés du pays où

ils se trouvent. Le passé le proclame bien haut. Il proclame aussi que saint Benoît sait procurer à ses monastères des abbés sachant discerner les hommes et les temps, qui unissent aux sages tempéraments de la prudence les intuitions de l'initiative, qui voient nettement ce que le Seigneur attend d'eux et distribuent à chacun la tâche qui lui convient. Sous leur direction à la fois large et ferme, les abbayes ont été et elles seront encore des foyers intenses, d'où la vie chrétienne et la civilisation peuvent, sous toutes leurs formes, se répandre sur une contrée entière.

Mais la liturgie sera toujours au premier rang des œuvres par lesquelles les enfants de saint Benoît s'efforcent d'établir le règne du Christ dans les âmes. Je ne parle pas, en ce moment, de son influence surnaturelle ni de son rôle en tant que prière adressée à Dieu au nom du peuple chrétien.

Sa célébration solennelle est, par elle-même, un puissant moyen d'action sur les hommes. Quand elle est exécutée d'une manière irréprochable, quand tous les arts dont elle est la synthèse merveilleuse lui prêtent leur concours, et lorsque les chants et les rites sacrés ajoutent aux magnificences de l'église monastique l'âme qui la fait vivre, elle produit un effet grandiose à qui personne ne saurait se soustraire. Les beautés dont elle revêt la pensée religieuse la manifestent avec un éclat et une grandeur qui l'aident singulièrement à éclairer les cœurs et à fortifier leurs convictions catholiques. Son éloquence mystérieuse a la simplicité de l'Évangile ; elle est à la portée de l'homme du peuple et de l'esprit le plus cultivé.

De la sorte, la liturgie devient le spectacle religieux par excellence, dont une nation qui veut rester chré-

ABBAYE SAINT-MARTIN DE LIGUGÉ

tienne ne saurait jamais se passer. Les prédications les plus éloquentes, la musique la plus élevée, les réunions préparées avec le plus de zèle et d'intelligence ne pourraient lui être impunément substituées. Aussi peut-on juger de la vigueur du sentiment chrétien dans un pays par la place qu'il fait aux solennités liturgiques. D'où vient la supériorité religieuse de ce moyen âge, qui, malgré ses défauts incontestables, a vu l'apogée de l'épanouissement social de la vie chrétienne? Comment a-t-il principalement révélé sa sève exubérante, si ce n'est par la liturgie? Les proses, les séquences, les hymnes, les chants, les fêtes qu'il nous a légués, ses magnifiques églises encore debout et les débris de son orfèvrerie conservés dans nos musées le disent assez. Des témoins innombrables racontent encore dans leurs écrits le bonheur et la fidélité avec lesquels princes et peuples suivaient les divins offices; et l'histoire atteste que la diminution et la désertion de la louange du Seigneur précèdent et accompagnent toujours l'affaissement public du sens chrétien.

Jadis, les innombrables monastères qui couvraient le sol de l'Europe n'étaient pas les seuls à fournir à l'Église ce précieux concours. Les cathédrales et les collégiales, disséminées en grand nombre au sein des villes et jusqu'au fond des campagnes, rivalisaient de zèle avec eux. Mais depuis la Révolution, qui a supprimé tant de sanctuaires, les pompes liturgiques sont devenues bien rares. La franc-maçonnerie, en refusant aux chanoines titulaires l'indemnité qui leur est due, étouffe les dernières voix qui chantaient encore sous les voûtes des cathédrales françaises. De la sorte, les Bénédictins restent, sinon les seuls, au moins les principaux représentants de la tradition liturgique. Ce leur est une obligation nouvelle de

s'acquitter de leur tâche avec toute la solennité et tout le zèle dont ils sont capables.

L'apostolat qu'ils exercent ainsi est digne de toute leur application. Quelle prédication salutaire ils font retentir, le jour et la nuit, aux oreilles de leurs compatriotes ! A une génération plongée jusqu'au sommet de son âme dans les intérêts temporels, ils proclament la prépondérance des intérêts éternels, le rôle et la nécessité de la prière ; à ceux que ne peut atteindre le son de leur voix, ils adressent l'harmonie de leurs cloches. En sonnant les heures de la prière publique, elles disent au laboureur et à l'ouvrier des villes l'existence de Dieu, sa justice et aussi sa miséricorde. Heureux qui s'est habitué à les écouter dès son enfance. Leur son a un je ne sais quoi de pénétrant qui fait parfois violence aux cœurs les plus endurcis.

Quelles grâces et quelles lumières ne répandent pas dans les âmes ces offices liturgiques, quand arrivent les principales fêtes de l'année !

C'est le jour de Pâques. Voici devant nous Saint-Germain-des-Prés, Saint-Denys en France, Saint-Remy de Reims, Saint-Ouen de Rouen, la Trinité de Fécamp, ou telle autre de ces églises édifiées par la piété des moines. Repeuplons ce sanctuaire des hôtes vénérés qui ont, durant tant de siècles, rempli son vaisseau des accents de leurs voix.

Les cloches jettent à tous les échos leur vibrant *Alleluia.* Les fidèles quittent leurs demeures et prennent le chemin du temple. La paix qui règne sur leur visage et la joie qui brille dans leurs yeux disent assez la tranquillité de leurs consciences et leur bonheur de prendre part à la grande manifestation religieuse qui s'annonce.

Ils entrent tous, riches et pauvres, comme des frères, dans la maison du bon Dieu, leur Père commun. Elle a revêtu sa parure des fêtes. Les tapisseries couvrent les murailles ; de riches tapis cachent les dalles du chœur ; les statues, les boiseries, les grilles en bronze ou en fer forgé reluisent de propreté ; les châsses des saints, brillantes d'or et de pierreries, sont disposées sur les autels, au milieu des premières fleurs du printemps. Les lampes et les cierges répandent une timide clarté qui s'éclipse devant les flots de lumière que le soleil jette à travers les couleurs des vitraux. Tandis que les regards contemplent ce décor, l'esprit se sent élevé au-dessus des choses de la terre, et il lui semble se trouver dans une crypte du temple de l'éternité.

Cependant les cloches tintent une dernière hymne, puis elles se taisent l'une après l'autre pour céder la place aux majestueuses voix de l'orgue. Les voilà qui montent et descendent, vont et viennent, se croisent et s'entrecroisent, tantôt isolées, tantôt par groupes, avec une grâce, une variété, qui charment les oreilles. Elles courent à travers les nefs et finissent par remplir toute l'église de flots harmonieux. Sous ces notes innombrables que ses mains et ses pieds font jaillir de l'instrument, le cœur du moine artiste en glisse une qui reste toujours la même : c'est une note de foi, d'espérance et d'amour, c'est la note de l'enthousiasme que cause au monde la Résurrection du Sauveur : c'est un *Alleluia* céleste qui envahit l'âme des assistants.

Ce prélude musical est pour saluer le convent monastique, qui s'avance gravement vers le chœur. En tête marche l'abbé, revêtu du manteau des pontifes et précédé par un jeune frère qui porte son bâton pastoral ; il est accompagné des religieux qui

le doivent assister pendant le saint sacrifice ; ils sont tous vêtus de leurs aubes, blanches comme la neige. Suit l'imposant cortège des moines; la gravité de leur démarche, leurs yeux modestement baissés, leur air recueilli, les formes amples de leurs coules, tout cela impressionne vivement les fidèles et les dispose déjà à prier avec ferveur. Ils montent dans les stalles, s'agenouillent et prient en silence. Puis ils chantent solennellement l'office de Tierce. Pendant ce temps, les ministres sacrés revêtent le prélat de ses ornements et font les derniers préparatifs.

Le chant des psaumes, soutenu par l'accompagnement de l'orgue, et remplacé par son jeu lorsque la nécessité le demande, touche les cœurs et les anime de l'esprit d'oraison. Les chrétiens les plus ignorants sentent alors que le latin est la langue des enfants du bon Dieu. Ils ne le comprennent pas. Mais n'importe, ils l'entendent avec une vive satisfaction et il leur semble qu'il suffit de l'écouter pour faire une oraison véritable.

Tierce est terminée. Un sous-diacre, revêtu de la tunique de soie blanche qui flotte jusqu'à ses genoux, s'en va prendre la croix processionnelle; les deux acolytes l'accompagnent avec leurs cierges allumés. Le thuriféraire les devance, en répandant sur le parcours, à droite et à gauche, un nuage d'encens. Les moines viennent deux à deux se placer à leur suite, et la procession ainsi formée se déroule lentement à travers la nef et pénètre dans le cloître. Après eux marchent les chantres, couverts de leurs chapes soyeuses et flottantes, et tenant en main le bâton cantoral, que surmonte l'image du saint patron; le prêtre assistant avec sa chape; le diacre, revêtu d'une dalmatique qui, par son ampleur et sa coupe, paraît reproduire celle de saint Étienne, dont la statue orne

le portail de l'église. L'abbé vient en dernier lieu. Il s'appuie en marchant sur sa crosse. La mitre orne son front. Dans le tissu de sa chape, on voit courir des lions brodés en or, symbole de ce lion de la tribu de Juda dont l'Église célèbre la victoire. Le chaperon présente une image de la Vierge; les broderies qui l'encadrent se prolongent en avant sur les deux orfrois que soutiennent deux diacres en dalmatique.

Les hommes qui assistent à l'office s'engagent sous les galeries du cloître à la suite de cette majesteuse procession. La lumière qui se joue à travers les arceaux, les couleurs vives des ornements que font si bien ressortir les coules noires des religieux, la prose *Salve festa dies*, qui célèbre avec une foi si enthousiaste les beautés de la fête pascale, le chant qui semble se renfermer entre les murs du monastère afin d'entrer tout entier au plus intime du cœur, forment un ensemble merveilleux que n'oublieront jamais ceux qui ont eu la consolation d'en jouir une fois.

Lorsque le cortège monastique est de retour au chœur, l'orgue commente à sa manière le *Salve festa dies*, et occupe ainsi l'attention des fidèles pendant qu'on revêt le prélat de la tunique, de la dalmatique pontificales, et de la chasuble qui enveloppe tout son corps et donne à sa personne un aspect majestueux, qui rend encore plus sensibles la dignité de son sacerdoce et les sublimités du sacrifice eucharistique.

La messe commence, et les chantres entonnent l'introït, qui est le chant triomphal de Jésus, vainqueur de la mort et du péché. Le *Kyrie* perd l'allure plaintive qui lui est naturelle, pour devenir le cri de reconnaissance du pécheur réconcilié avec son Dieu. Le *Gloria* fait écho aux hymnes par lesquelles les Anges ont salué la résurrection de Notre-Seigneur

Jésus-Christ. L'allégresse de Notre-Dame, des Apôtres, des saintes femmes, de l'Église, passe tout entière dans le graduel et le verset alléluiatique, pour éclater en transports enthousiastes dans le *Victimæ paschali laudes*. Comme le peuple est heureux et fier d'entendre dire sa foi, en cette solennelle journée! Il reconnaît les sentiments qui l'animent, sous les élans des phrases musicales qui revêtent chacun des articles de son *Credo*. L'offertoire lui dépeint l'étonnement, la stupeur de la terre, témoin de la gloire de Jésus-Christ ressuscité. Après avoir goûté le *Sanctus* et l'*Agnus Dei*, il trouve dans l'antienne de la communion l'expression touchante des grâces pascales dont son âme a pu se nourrir par l'assistance au sacrifice.

Pendant que les oreilles écoutent, les yeux contemplent le spectacle céleste de la fonction liturgique elle-même. Les religieux, debout, inclinés ou assis dans leurs stalles, observent les prescriptions du cérémonial avec un ordre et une ponctualité tels qu'on les croirait tous animés par une seule âme. Au trône, à l'autel, dans le sanctuaire, les mouvements s'exécutent sans précipitation et sans lenteur, avec une angélique gravité et une piété pleine de grâce. On sent des hommes qui savent ce qu'ils font et qui en comprennent l'importance. Aussi les cérémonies liturgiques sont-elles pour eux un art véritable, qui élève leur cœur à Dieu et qui tient aux fidèles un langage saisissant.

Tandis que la musique sacrée charme les oreilles, que les rites séduisent les yeux et que l'Esprit-Saint se sert de leur action pour accroître les énergies sanctificatrices de la messe, le temps court et le peuple est tout surpris d'arriver au terme de l'office; il voudrait le voir durer longtemps encore. Il se retire

pleinement satisfait de ce qu'il a pu considérer et entendre ; il est plus fier que jamais d'être chrétien, d'appartenir à cette Église qui sait exprimer ses mystères avec tant de force et de poésie et parler à ses enfants un pareil langage. Ces impressions salutaires, qui le livrent de plus en plus à sa vie de catholique, lui laissent un ardent désir de les renouveler aussi souvent que possible. C'est avec une pieuse impatience qu'il attend la Pentecôte, la Fête-Dieu, l'Assomption, la Toussaint et Noël. Chaque dimanche, il vient recueillir un écho de ces grandes solennités.

Par malheur, ce spectacle est devenu rare de nos jours. Les moines ne peuvent plus guère le réaliser sous les yeux du peuple avec tout l'éclat qu'il demande. Leur nombre est fort restreint. Et quelle différence il y a entre les modestes églises où la pauvreté les condamne à célébrer leurs fêtes, et ces spacieuses basiliques construites par leurs pères et devant lesquelles il leur faut passer comme des étrangers ! Néanmoins ils font tout ce qui est en leur pouvoir pour conserver à la liturgie, avec sa splendeur, son influence et son action apostolique sur la masse des fidèles. Des chrétiens généreux secondent leur bonne volonté en leur fournissant de quoi orner dignement leurs temples et en leur procurant les moyens de soutenir leur chant par la voix d'un orgue, de donner aux prêtres de riches ornements. Ces largesses font le plus grand honneur à l'esprit de foi qui les anime et elles témoignent de l'élévation de leurs vues et de l'intelligence de leur piété. Car la construction et l'ornementation des églises monastiques, et le caractère artistique des objets consacrés au culte, n'importent pas moins à la régénération sociale d'un pays que l'érection des écoles ou des hôpitaux et que l'établissement de maisons de missionnaires.

La place que tient la liturgie dans la vie du Bénédictin imprime forcément aux œuvres dont il s'occupe une physionomie spéciale. Mais il en est une qui, plus que toutes les autres, se ressent de sa bienfaisante influence : je veux parler des retraites. Un grand nombre d'ecclésiastiques et même d'hommes du monde aiment à utiliser la traditionnelle hospitalité des enfants de saint Benoît pour venir faire sous leur direction les exercices spirituels. Quelques-uns, non contents de s'y appliquer durant une semaine entière, reviennent tous les mois passer, en leur compagnie, une journée de recueillement. Ils trouvent à l'école du Patriarche du Mont-Cassin un enseignement ascétique qui a fait ses preuves depuis des siècles. Plusieurs de ses représentants ont laissé des ouvrages rédigés en vue de ces retraites. Le silence du cloître et l'exemple d'une communauté fervente écartent de leur esprit les pensées de la terre et les disposent à écouter les inspirations de la grâce. Mais rien ne les émeut et ne les éclaire comme l'assistance aux offices du jour et de la nuit. Les prêtres surtout y apprennent à mieux goûter cette liturgie qui doit être l'âme de leur vie intérieure ; ils se persuadent de plus en plus que leur application à célébrer les saints mystères et à administrer les sacrements avec intelligence et piété est pour eux le chemin de la sainteté et un puissant moyen d'agir sur leur troupeau. Le particularisme des petites dévotions leur inspire de vives répugnances, tandis qu'ils s'abandonnent sans réserve au courant de la vie catholique qui se déploie dans les solennités religieuses, et qui saisit les hommes dans les liens de l'unité ecclésiastique grâce à leur attachement pour la paroisse et pour les pasteurs préposés à leur gouvernement.

Le Bénédictin tâche d'inculquer ce même esprit

liturgique aux chrétiens groupés autour de son monastère et qu'il est chargé d'instruire et de former.

Depuis des siècles, les enfants de saint Benoît acceptent l'administration des sacrements dans les paroisses. Ils sont généralement curés du village ou de la ville qu'ils habitent. En Angleterre, en Allemagne et ailleurs, ils remplissent ces fonctions dans un grand nombre d'églises voisines. Leur fidélité à suivre les vénérables traditions du passé ne les empêche pas de s'adapter aux exigences de l'époque actuelle. Ils prennent les hommes tels qu'ils sont, et pour les rendre meilleurs ils se servent de tout ce qui est capable de leur donner sur eux un ascendant. Ils s'occupent de leurs intérêts, ils organisent des syndicats, ils ouvrent des patronages; en un mot, ils établissent à l'ombre de la crosse ces œuvres multiples qui maintiennent le peuple sous l'influence salutaire du prêtre et du religieux.

Lorsqu'ils vivent en pays hérétique ou infidèle, ils s'acquittent de tous les travaux et embrassent tous les dévouements par lesquels le missionnaire s'incline jusqu'à ces pauvres âmes pour les affranchir de la servitude de l'erreur et les gagner à la vraie foi.

Les moines élèvent encore dans plusieurs de leurs monastères une nombreuse jeunesse. La valeur morale des hommes formés à leur école et les hautes situations qu'ils occupent en Autriche, en Bavière, en Angleterre, aux États-Unis, etc., sont le meilleur éloge de l'éducation qu'ils donnent. Leurs collèges, généralement établis à la campagne, se font remarquer par l'esprit de famille qui unit maîtres et disciples. Ces derniers, une fois répandus dans le monde, conservent avec l'abbaye les liens d'un attachement filial; ils y viennent volontiers retremper leurs âmes

et recevoir une direction qui permet à l'abbé et à ses moines de faire un bien considérable et de porter par leur intermédiaire sur une foule de points la pensée et le sentiment de l'Église.

Mais il ne suffit pas au Bénédictin d'accueillir le monde qui l'approche et de lui inculquer le sens chrétien. Il est prêtre : il se doit, par conséquent, à l'Église dans les lieux et aux postes où sa présence est nécessaire. Lui, qui éprouve tant de répugnance à quitter son cloître lorsqu'il s'agit d'un avantage personnel, n'hésite jamais à courir, sur un signe de ses supérieurs, à la conquête des âmes. S'il sait tenir à l'élite de la société le langage qui lui convient et s'il figure dignement dans les chaires des villes importantes, il s'adresse de préférence aux petits et aux humbles, aux ouvriers et « aux pauvres gens des campagnes[1] ». Il cherche surtout à dissiper les ténèbres de l'ignorance qui sont la cause de la plupart des excès dans lesquels ils tombent. Aussi, entre toutes les formes de la prédication, il choisit le catéchisme et l'homélie. Car, suivant la remarque judicieuse de Mabillon, « un bon catéchisme ou une simple exposition de l'Évangile fera bien souvent plus de fruit que des sermons savants et composés avec grand soin. Il faut plus d'habileté que plusieurs ne croient pour faire un bon catéchisme, et quand on le sait bien faire, on en tire de grands avantages[2]. » En cela, comme partout, le moine se montre l'homme « du vrai ». Il sait allier la simplicité de son éloquence à une culture littéraire irréprochable, à une science profonde et à la connaissance du cœur humain et de ses besoins multiples. Il mérite ainsi la confiance

1. Mabillon, *Traité des Études*, p. II, c. xvii, 342.
2. Id.

de ses auditeurs et les dispose à suivre fidèlement les inspirations de la grâce.

Mais ce n'est point par ces œuvres diverses que l'Ordre Bénédictin remplit son devoir le plus important vis-à-vis de l'Église et de la société. La Providence lui réserve un autre moyen d'action, qui est l'apostolat par la science. Léon XIII le lui a indiqué. Les succès extraordinaires obtenus dans le passé, surtout par l'illustre Congrégation de Saint-Maur, et de nos temps par Dom Guéranger et ses disciples, lui sont un précieux encouragement.

Son ardeur à marcher dans cette voie lui assure, au sein de l'armée catholique, une place à part et des plus honorables. Elle ne peut s'acquérir et se conserver qu'au prix d'un labeur opiniâtre. Mais qu'importent les peines et les fatigues au serviteur du bon Dieu !

Le travail intellectuel, organisé dans le monastère bénédictin sur le plan qu'a tracé l'auteur des *Études monastiques,* répond trop aux exigences de la science actuelle et des méthodes qu'elle préconise pour qu'on ne puisse pas en attendre les résultats les plus heureux. Il a surtout l'immense avantage du travail en commun, qui met entre les mains d'hommes de tête et de talent des forces extraordinaires. Chaque abbaye est une école, dans le sens élevé du mot, qui, par les connaissances de ses membres, la valeur et le nombre de leurs publications, peut avoir, sur le mouvement intellectuel d'une époque, une influence considérable.

Cet apostolat est, de nos jours, une nécessité qui s'impose. Quelques laïcs et des prêtres séculiers s'en acquittent avec fruit ; on voit encore des religieux y déployer une activité et une intelligence incontes-

tables. Mais ce ne sont que des individus, et c'est une phalange qu'il faudrait. Il n'y a pas à la créer. Elle se trouve, avec ses principaux éléments, dans l'abbaye bénédictine.

Écrire dans les journaux, rédiger des articles de revue, publier des ouvrages de vulgarisation, tout cela est important, indispensable pour refaire les idées d'un pays. Néanmoins, on n'atteindra jamais par là ce but si ardemment désiré. Il est nécessaire de viser plus haut, de porter la lumière de la foi sur ces sommets intellectuels d'où les masses reçoivent la pensée toute faite. Là se trouve réellement l'avenir des nations, et c'est là qu'il importe de dresser la chaire de la vérité catholique. Elle y était encore au dix-septième siècle. Mais, au milieu du siècle suivant, les ennemis du Christ résolurent de la renverser. Ils ne réussirent que trop. Depuis lors, la science a pris ces allures rationalistes et parfois sectaires qui ont provoqué la défection de tant de catholiques et enfin l'apostasie de la France.

Prêtres et religieux ont dépensé, de longues années, des efforts héroïques pour réparer les ruines accumulées par la Révolution. Pendant ce temps, la science, stimulée par la protection et les largesses de l'État, admirablement secondée par des découvertes merveilleuses, a couru de progrès en progrès. Si plusieurs de ses représentants les plus écoutés ont été des chrétiens fervents, ils n'ont pas su l'imprégner de leurs convictions personnelles, et elle est restée rationaliste. C'est là un malheur social lamentable et la source des erreurs qui corrompent l'esprit public. Les hommes dévoués à la cause du Christ sont tenus d'y appliquer un prompt remède. Or le seul efficace est d'escalader ces hauteurs, en s'imposant à tous par la sûreté, la valeur et l'étendue des travaux scien-

tifiques. Une fois maîtres de cette situation, le moine et le prêtre peuvent exercer autour d'eux un apostolat fort consolant. Qui fermerait la porte de son âme à des hommes qui revêtent d'un talent supérieur une foi profonde, une piété simple et une inépuisable charité ? Le rationalisme compterait avec eux et il finirait par reculer devant les splendeurs de la vérité chrétienne. Bientôt, la France entière se plairait à chanter le *Credo* de son baptême.

Qui n'a entrevu, un jour ou l'autre, la réalisation de cette pensée ? Qui ne s'est représenté ces centres intellectuels, disséminés nombreux dans tout le pays, et, au premier rang, des monastères bénédictins, citadelles redoutables de la science et de la foi ? Les ouvriers de l'intelligence s'y donnent rendez-vous. Les uns sont à la recherche d'une méthode, d'un projet de travail ; d'autres demandent un conseil, un appui matériel ou moral. Les moines accueillent comme des frères ces généreux serviteurs de la vérité ; ils mettent à leur disposition leur expérience, leurs notes et les livres de la bibliothèque. Ils leur prodiguent surtout ces témoignages d'intérêt et d'affection qui gagnent les cœurs, même des incrédules. Que de bien ne font-ils pas à ces hommes, et, par eux, à une multitude d'autres qui auront à les lire ou à les écouter ? Que de lumière ne reçoivent-ils pas eux-mêmes en échange ? quel appui pour eux ! quelle force ! et aussi que d'avantages pour la religion !

Que le Bénédictin cultive la science, qu'il remplisse le ministère de la parole, qu'il forme des enfants ou des jeunes gens, qu'il dirige une œuvre quelconque, il ne cherche en rien une action personnelle. Son individualité s'efface devant le monastère. C'est pour lui qu'il travaille, il se considère en tout comme

son délégué. Aussi est-il heureux de lui remettre entre les mains le prestige et l'influence qu'il ne manque pas d'acquérir. De la sorte, l'abbaye devient le centre qui groupe les prêtres et les laïcs de toute une contrée. Grâce à l'union qui existe entre les diverses maisons de l'Ordre, il est possible, à un moment voulu, d'imprimer sur plusieurs points à la fois une direction vigoureuse qui pourrait faire d'une foule de chrétiens isolés une armée compacte et disciplinée.

Il n'y a pas à insister sur les avantages sociaux que présenteraient ces foyers monastiques, s'ils étaient plus nombreux soit dans les villes, soit au sein des campagnes, ni sur les œuvres utiles et florissantes qu'ils pourraient inspirer et vivifier.

Les hommes clairvoyants qui se dépensent avec tant de zèle pour la régénération sociale constatent trop, à chaque pas, combien ils font défaut en France. Quelques-uns, sans déprécier les services immenses que rendent à la cause catholique le clergé séculier et la plupart des familles religieuses, se préoccupent, en voyant une place presque inoccupée dans cette vaillante armée. « Saint Benoît nous manque, disent-ils. Il est le père de l'Europe chrétienne. Nous ne saurions nous passer de son action. »

Certes, la bonne volonté est grande chez les enfants du Patriarche du Mont-Cassin. Mais combien sont-ils? Ainsi réduits, et en proie à tant de difficultés, que peuvent-ils faire de plus? Ils prient, ils travaillent, ils attendent que Dieu leur donne, une fois encore, un peu de cette bénédiction de la force et du nombre qu'ils ont eue jadis à un degré qui n'a jamais été égalé, et qui ne le sera jamais.

Ils font leur possible, et ils comptent sur le Seigneur avec une confiance d'autant plus vive que c'est à l'établissement de son royaume qu'ils veulent tra-

vailler, et que le faire glorifier par tous en toutes choses est leur unique ambition : *Ut in omnibus glorificetur Deus.*

Ils savent, en outre, que Dieu gère fidèlement les intérêts, même temporels, de ceux qui s'occupent activement des siens. Saint Benoît le leur dit, en répétant ces paroles de l'Évangile : « Cherchez avant tout le royaume de Dieu, et tout vous sera donné par surcroît[1]. » Si le Maître attend l'éternité pour récompenser l'individu, il tient à donner son salaire à la communauté monastique dès la vie présente. Et il le fait avec une largesse toute divine.

C'est ce que le cardinal d'Aguirre écrivait à l'abbé et aux moines de Saint-Benoît de Séville, le 5 décembre 1694 : « Depuis de longues années, je pense souvent à la grande pauvreté, à la misère et à la gêne lamentable qui affligent votre communauté ; la prospérité des familles religieuses que je vois dans cette très noble et opulente cité de Rome me rend ce souvenir plus pénible. Je me suis rappelé parfois à cette occasion les paroles du Christ : *Quærite primum regnum Dei, et hæc omnia adjicientur vobis.* De plus, j'ai réfléchi à la situation honorable et aisée où se trouve, en Italie, en France, en Allemagne et en Espagne, le temporel des monastères de l'Ordre de notre bienheureux Père saint Benoît, qui conservent avec soin l'observance des vœux solennels et de la sainte Règle, moyennant l'application à l'oraison, aux exercices spirituels, à la pénitence et à la mortification. On pourrait écrire des volumes pour prouver cette assertion par de très beaux exemples, qui nous profiteraient à nous tous, qui avons l'honneur d'être moines bénédictins.

1. Matth., VI, 33. Cf. Reg., II.

« La Règle de saint Benoît est, de nos jours, observée par de nombreuses Congrégations d'Allemagne, de Bavière, de Souabe, de Cluny, de Saint-Maur en France, de Saint-Vanne, en Lorraine, de Saint-Gall, dans les cantons suisses. Leur régularité et leur amour de l'étude attirent sur elles les regards et l'affection de tout l'univers catholique et en particulier de la Cour romaine, où arrivent chaque jour leurs très savants ouvrages sur la théologie dogmatique et la discipline régulière, sans parler des éditions très correctes qu'ils donnent constamment, des œuvres des saints Pères, soit grecs, soit latins. Je suis ici le témoin de tout cela, et je vois la grande estime que font de ces Congrégations les papes, les cardinaux, les évêques, les princes et les savants.

« Sans aucun doute, Dieu se reconnaît servi par ces monastères et ces Congrégations; aussi leur accorde-t-il, outre les biens éternels auxquels ils aspirent, tout ce qu'il leur faut pour vivre, pour tenir avec une grande dignité le rang qui leur convient, et pour célébrer avec éclat la louange divine. Nous savons, au contraire, qu'il y a dans tous les royaumes beaucoup de monastères gênés, pauvres, grevés de dettes, et n'ayant pas un nombre de religieux suffisant. C'est l'abandon de l'observance et des études qui les a peu à peu détruites, comme le remarquait de son temps l'abbé Trithème. Aussi Dieu les a-t-il justement dépouillés des ressources et des rentes dont ils jouissaient. Une observation attentive permet de constater cette vérité dans les maisons de notre Congrégation espagnole. Toutes celles où fleurit l'observance sont pourvues du nécessaire, tandis que nous voyons déchoir celles où l'on néglige la discipline et les études sacrées[1]. »

1. Archives de la Congrég. de Valladolid, 99.

Utile leçon, qui fait appel aux plus nobles sentiments qui puissent faire battre le cœur d'un moine, pour l'encourager à se dépenser de toutes ses forces au service des chrétiens ses frères, et à la plus grande gloire de Dieu, son Père et son Maître : *Ut in omnibus glorificetur Deus*[1]. Elle trouve sa place naturelle au terme de ce travail, consacré à dire ce qu'est le Bénédictin dans son cloître. Elle résume admirablement les enseignements du passé et elle indique, d'une main sûre, la route de l'avenir.

1. Reg., LVII.

U. I. O. G. D.



CONGRÉGATIONS ET MONASTÈRES

DE L'ORDRE DE SAINT-BENOIT

La Congrégation du Mont-Cassin ou de Sainte-Justine de Padoue se compose de quatorze monastères, situés en Italie :

Saint-Benoît du Mont-Cassin (province de Caserta);
Saint-Paul-hors-les-Murs et Saint-Callixte (Rome) ;
La Trinité de la Cava (province de Salerne) ;
Saint-Pierre de Mutine ;
Sainte-Marie de Florence ;
Saint-Pierre de Pérouse ;
Sainte-Catherine de Sienne ;
Sainte-Marie du Mont de Cesena ;
Saint-Nicolas, à Catane ;
Saint-Martin, près Palerme ;
Sainte-Marie de Montréal ;
Sainte-Marie de Farfa ;
Saint-Pierre d'Assise ;
Le prieuré Saint-Benoît, près Sienne.

La Congrégation Anglaise a quatre monastères :

Le prieuré cathédral Saint-Michel de Belmont;

Saint-Grégoire de Downside;
Saint-Laurent d'Ampleforth ;
Saint-Edmond de Douai.

La Congrégation Suisse, placée sous le patronage de l'Immaculée-Conception, a six monastères :

Notre-Dame-des-Ermites, à Einsiedeln,
La Bienheureuse-Vierge-Marie du Mont-des-Anges, à Engelberg ;
Saint-Martin de Muri, transféré à Gries (Tyrol) ;
Notre-Dame de Mariastein, transféré à Delle (France) ;
La Mère-de-la-Miséricorde, à Disentis ;
Saint-Benoît du Mont-des-Anges, dans l'Orégon (États-Unis).

La Congrégation des Saints-Anges de Bavière compte huit monastères :

Saint-Michel de Metten ;
Saint-Étienne d'Augsbourg ;
Prieuré des Saints-Alexandre-et-Théodore d'Ottobeurn ;
Notre-Dame de Scheyern ;
Saint-Boniface de Munich ;
Prieuré d'Andech ;
Prieuré Saint-Georges de Waltenburg ;
Prieuré Saint-Denys de Scheftlarn.

La Congrégation du Brésil se compose de onze monastères :

Saint-Sébastien de Bahia ;
Notre-Dame-du-Montserrat, à Rio-Janeiro ;
Saint-Benoît d'Olinda ;
Notre-Dame, à Saint-Paul ;
Notre-Dame-du-Montserrat, à Parahiba ;
Notre-Dame-de-Grâce, près de Bahia ;
Notre-Dame, à Brotas ;

Prieuré de Santos ;
Prieuré de Sorocabo ;
Prieuré de Parnahyba ;
Prieuré de Jundiahy.

La Congrégation de France a dix monastères :

Saint-Pierre de Solesmes ;
Saint-Martin de Ligugé ;
Sainte-Madeleine de Marseille ;
Saint-Dominique de Silos (Espagne) ;
Saint-Maur de Glanfeuil ;
Saint-Wandrille de Fontenelle ;
Prieuré Saint-Paul de Wisques ;
Prieuré Sainte-Marie de Paris ;
Prieuré Saint-Michel de Farnborough (Angleterre) ;
Prieuré Sainte-Anne de Kergonan.

La Congrégation Américano-Cassinienne se compose de huit monastères :

Saint-Vincent de Pensylvanie ;
Saint-Jean de Collegeville ;
Saint-Benoît d'Atchison ;
Sainte-Marie-Immaculée de Newark ;
Notre-Dame-Auxiliatrice de Belmont ;
Saint-Bernard de Callman ;
Saint-Procope de Chicago ;
Prieuré de Cluny, à Wetang.

La Congrégation de Beuron compte six monastères :

Saint-Martin de Beuron ;
Saint-Benoît de Maredsous ;
Notre-Dame du Montserrat, Prague ;
Notre-Dame de Seckau ;
Maria-Laach ;
Saint-Thomas d'Erdington.

La Congrégation Helvéto-Américaine se compose de quatre monastères :

Saint-Meinrad ;
New-Engelberg ;
New-Subiaco ;
Saint-Joseph, à Gessen.

La Congrégation Cassinienne de la Primitive Observance est divisée en plusieurs provinces.

La province d'Italie a huit monastères :

Sainte-Scholastique de Subiaco ;
Saint-Benoît de Subiaco ;
Saint-Julien de Gênes ;
Saint-Jean de Parme ;
Saint-Jean-Baptiste de Daila ;
Saint-Georges de Venise ;
Saint-Ambroise, à Rome ;
Montevergine.

La province d'Angleterre a un monastère :

Saint-Augustin de Ramsgate.

Celle de Belgique en a quatre :

Notre-Dame d'Afflighem ;
Saint-Pierre de Termonde ;
Le prieuré du Sacré-Cœur de Steenbrugge ;
Le prieuré Saint-Clément de Merkelbeck.

La province de France en a huit :

Sainte-Marie de la Pierre-qui-Vire ;
Sainte-Marie de Buckfast ;
Cœur-Immaculée-de-Marie de Belloc ;
Prieuré de l'Immaculée-Conception de Béthisy ;
Abbaye du Sacré-Cœur (États-Unis) ;
Sacré-Cœur de Kerbeneat ;

Saint-Benoît d'Encalcat;
Saint-Benoît-sur-Loire.

Celle d'Espagne en a cinq :

Notre-Dame de Montserrat;
Sainte-Marie de Valvanera ;
Notre-Dame del Pueyo;
Saint-Julien de Samos;
Saint-Claude.

La Congrégation Autrichienne de l'Immaculée-Conception a dix abbayes :

Saint-Sauveur de Kremsmunster;
Sainte-Marguerite de Brevnov;
Saint-Lambert;
Gottweig;
Notre-Dame d'Admont;
Saint-Pierre de Melk;
Saint-Paul;
Notre-Dame de Seitenstetten;
Saint-Lambert d'Altenburg;
Notre-Dame-des-Écossais, à Vienne.

La Congrégation Autrichienne de Saint-Joseph en a six :

Saint-Pierre de Salzbourg;
Michelbeurn;
Saint-Georges de Fiecht;
Notre-Dame de Lambach;
Saint-Pierre de Raigern;
Marienberg.

MONASTÈRES N'APPARTENANT A AUCUNE CONGRÉGATION

Saint-Martin de Pannonie, qui a sous sa dépendance : Saint-Maurice de Bakonybel, Saint-Aignan de Tihany, Sainte-Marie de Dœmœlk, Saint-Adrien du Zalaour.

La Nouvelle-Nursie, en Australie ;
Saint-Benoît de Fort-Augustus, en Écosse ;
Saint-Martin de Cucujaes, en Portugal ;
Saint-Anselme, à Rome.



TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I

CHAPITRE II

LA VIE RELIGIEUSE

CHAPITRE III

LA SAINTE RÈGLE

CHAPITRE IV

L'ABBÉ

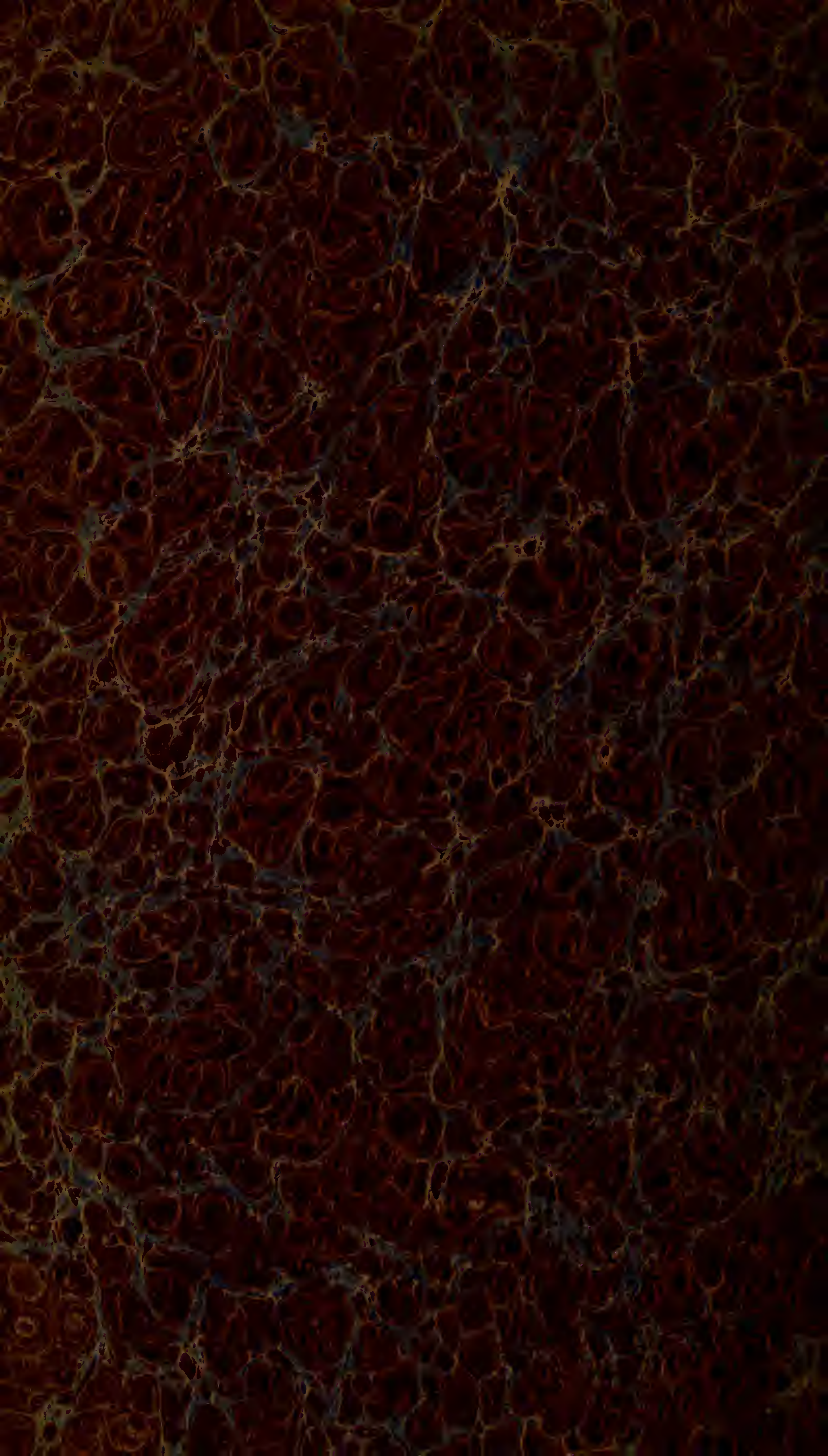
CHAPITRE V

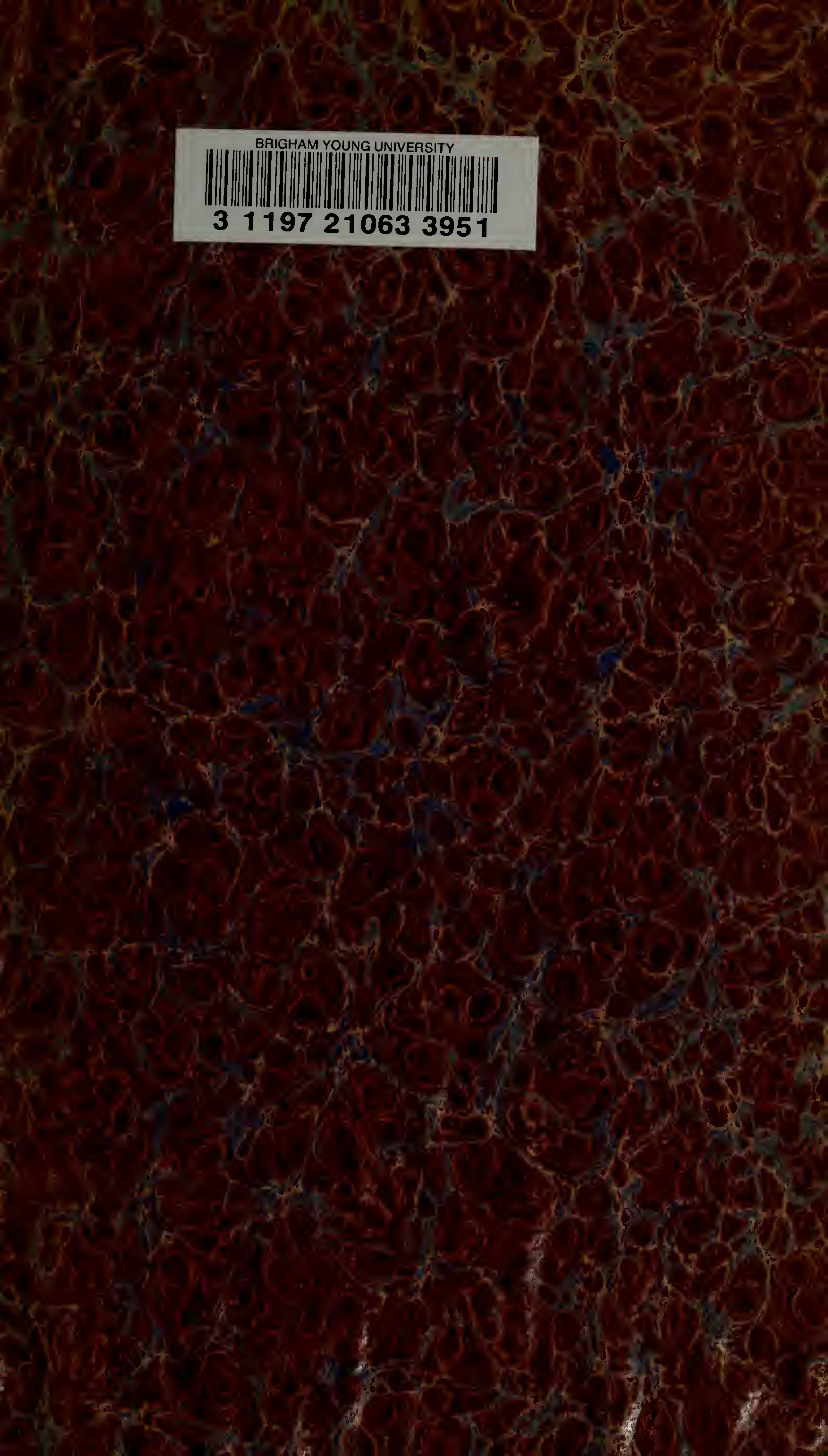
LE MONASTÈRE

CHAPITRE VI

LE NOVICIAT

Ligugé (Vienne). — Imp. Saint-Martin. M. Bluté.




BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
3 1197 21063 3951

